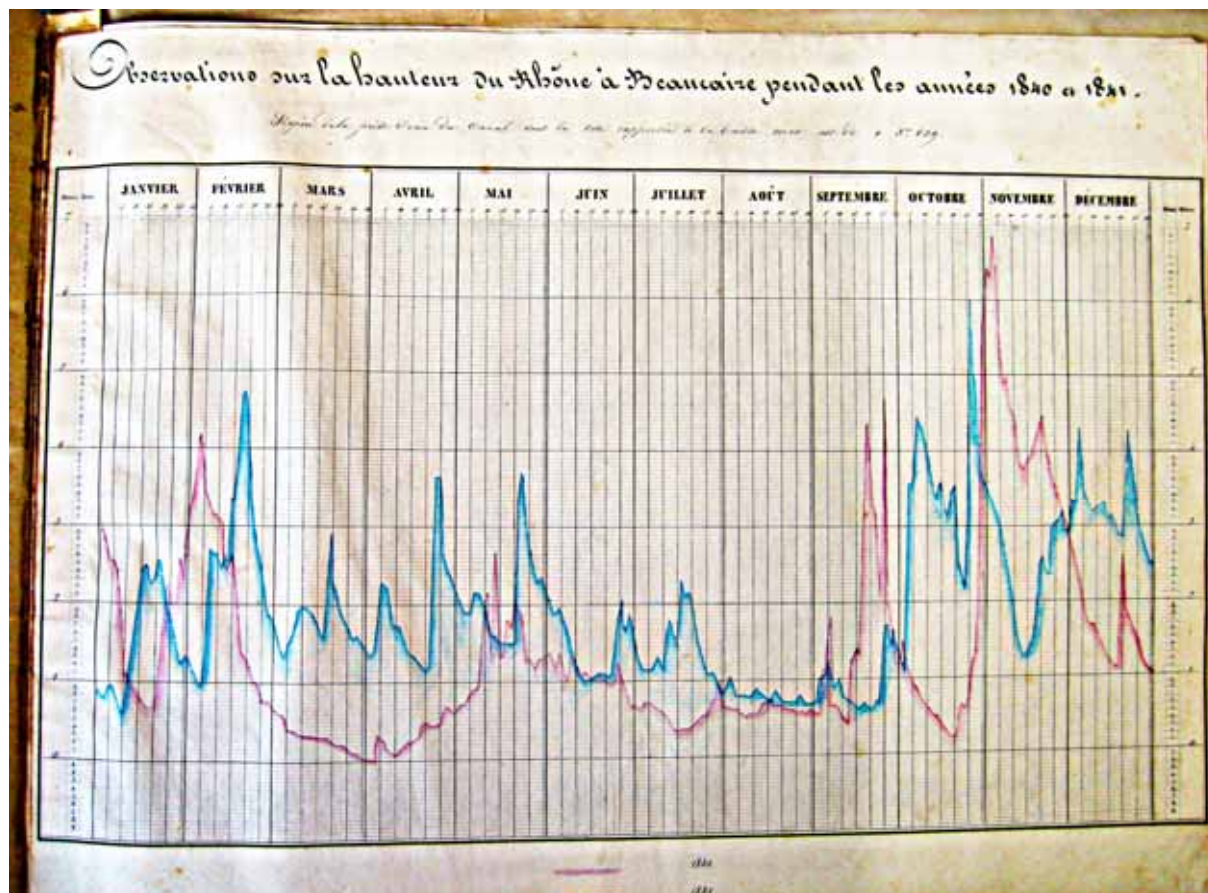


AD Hérault, 5 F 1348, Canal de Beaucaire à Aigues-Mortes. Hauteurs du Rhône à Beaucaire.
 Courbe rouge : 1^{ère} année citée. Courbe bleue : 2^e année citée.



● **Septembre 1840 :**

BM Arles, ms 235, p. 4 (L. Mège)

Se plaint de "l'année pluvieuse" qui "a failli compromettre la sûreté de notre dessèchement" et qui cause des dégâts parmi les troupeaux de Camargue, de "véritables désastres" : "*les herbages ont contracté une humidité qui nuit considérablement à la brebis et influe d'une manière fâcheuse sur son lait. Beaucoup d'agneaux ont péri ; on peut évaluer, pour certains propriétaires, cette perte à 25 pour cent*" (p. 4).

18 septembre : Les dernières pluies ont causé au Rhône une crue assez considérable, le service des bateaux à vapeur se trouve interrompu (p. 11).

ADV, 3 S 76

19 septembre 1840 : Le Rhône atteint la cote de 4,35 m à l'échelle de Beaucaire et 3,31 m à l'échelle d'Arles.

● **Novembre 1840 :**

BM Arles, ms 235 (L. Mège)

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



30 octobre : "Dans la soirée, une énorme crue du Rhône creva la chaussée du petit Plan du Bourg, à 200 ou 300 pas en aval de la martellière de la Montcalde, près le mas de Prentegarde. Le Rhône creva également à la Trésorière et à Lauricet. Grande inondation".

Notice sur l'inondation d'Avignon en novembre 1840. Suivie de quelques détails qui ont désolé cette ville, depuis le treizième siècle jusqu'à ce jour, Avignon, chez Pierre Chaillot Jeune Imprimeur-Libraire, s.d.

"Le mardi 27 octobre 1840, le Rhône était encore très bas. La navigation était interrompue pour la plupart des bateaux à vapeur. Une longue sécheresse arrêta les travaux de l'agriculture. Cependant, l'abaissement du baromètre annonçait un changement de temps. Le vent du Sud-Est qui nous amène ordinairement la pluie commença à souffler.

Dans la nuit du 27 au 28, la pluie tombe par torrents, et le Rhône augmente.

Le 29, ses eaux pénètrent dans la ville.

Le 30, il continue à croître et le 31, il atteint déjà la hauteur de l'inondation de 1827. La circulation n'est cependant pas interrompue. Des bateaux dans les quartiers bas, des charrettes, des chevaux permettent de communiquer partout. Jusque là, les eaux sont plutôt un objet d'amusement que de crainte.

Le dimanche 1^{er} novembre, une légère baisse dissipe toutes les appréhensions qu'on aurait pu concevoir et la journée se passe au milieu des rires et des plaisanteries qu'excitaient les accidents sans danger qui provenaient des nouveaux moyens de circulation. Nous ne devons pas taire ici que s'il était arrivé quelques accidents, ils n'ont eu d'autre cause que les tranchées ouvertes pour placer les tuyaux du gaz, et qu'on n'avait pas encore pu repaver.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre les choses changent. Le Rhône ne cesse pas de croître toute la journée du 2 avec assez de lenteur mais le soir à 8 heures, sa marche devint si rapide qu'elle surprend tout le monde, et surtout les maisons que les eaux de 1755 avaient respectées. Comment peindre l'horreur de cette affreuse nuit ? Qui pourra jamais oublier les angoisses causées par cette ascension incessante des eaux dont personne ne pouvait prévoir le terme ? Avignon gardera éternellement le souvenir des cris de désespoir, des coups de feu continuels, du son des cloches d'alarme qui n'ont cessé de retentir pendant ces longues heures d'effroi. Au milieu de la nuit, des bateaux éclairés par des torches volent arracher à leurs demeures inondées les familles qui courent le danger le plus pressant. Un grand nombre avait été obligés de percer la toiture pour fuir les eaux qui remplissaient le premier étage de leurs maisons. Tout le reste de la nuit et la journée suivante furent employés à transporter ces malheureux dans les quartiers non inondés. Beaucoup furent reçus dans les maisons particulières, les autres furent logés dans les salles inoccupées du Palais des Papes.

La journée du 3 novembre fut digne de la nuit qui l'avait précédée. Ce n'étaient plus ces cris déchirants, ces lamentations lugubres mais un sombre désespoir se peignait sur tous les traits. On ne voyait que des femmes en pleurs trainant leurs enfants après elles et cherchant un asile qu'on s'empressait de leur ouvrir. On se racontait les malheurs dont on avait été témoin. Alors, les hommes les moins religieux se livraient aux réflexions les plus sérieuses. Ils voyaient combien la puissance humaine est faible devant ces grandes catastrophes et allaient demander au pied des autels les secours qu'ils n'attendaient plus que de la Providence. Des prières publiques commencèrent le 2 dans les paroisses, et le 4 à Notre-Dame-des-Doms. La foule se pressait avec un recueillement profond à la Métropole, à Saint-Agricol et à Saint-Pierre, seules églises où l'eau n'avait pas pénétré, sauf celle des Pénitents blancs.

Cependant, les eaux continuaient à s'élever. Vers les 10 heures du matin jusqu'à midi, elles restèrent stationnaires et elles baissèrent un peu dans l'après-midi, mais le soir, la crue recommença et ne cessa pas jusqu'au lendemain 4, vers les 5 heures du matin. Arrivées à

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



leur plus haut point, les eaux dépassaient de quatre-vingt-trois centimètres l'inondation de 1755. C'est pendant cette nuit que les dommages furent les plus grands. Dans tous les quartiers sujets à être inondés, on avait pris des précautions suffisantes pour garantir les marchandises et le mobilier, en supposant qu'on approchât du niveau de 1755. Dans ceux que les eaux avaient respectés à cette époque, on n'en avait pris aucune. Il est impossible de calculer les immenses dégâts de toute espèce qui furent la conséquence de cette irruption qu'il n'était donné à personne de prévoir. On voyait flotter dans les rues entraînées par le courant, des barriques de garance, de chardons, etc. Dans les maisons, les provisions, les marchandises furent détruites mais ce qui était le plus triste, c'était la chute des maisons, des pans de murs, l'ébranlement de ce qui restait debout. Les alarmes de cette nuit égalèrent presque celles de la nuit précédente. On suivait avec anxiété les progrès constants de l'eau. Chacun se demandait en lui-même ou elle s'arrêterait enfin. Le désespoir de la population était à son comble.

Le 4 novembre, après être restées stationnaires de 5 à 6 heures du matin, les eaux baissèrent lentement pendant toute la journée. On ne cessa de transporter sur la terre ferme les familles qui habitaient les maisons les plus basses. Les inquiétudes sur les dangers qu'elles couraient furent un peu calmées, mais la situation des maisons de campagne environnantes n'était pas moins alarmante. C'est de ce côté qu'on dirigea surtout les secours. Grâce au courage des bateliers, ils arrivèrent à temps, malgré les dangers les plus grands. On ramena tous ceux qui ne pouvaient rester sans péril dans leurs habitations et l'on fournit des vivres aux autres. Le manque de bateaux rendit ce service bien moins actif qu'on ne le désirait. Des radeaux, plus ou moins bien construits, aidèrent un peu à la circulation dans l'intérieur de la ville : mais il leur était impossible de se hasarder au dehors ni même dans les rues où le courant était trop rapide.

Le 5 novembre, la baisse continua. On se réjouissait en voyant les eaux abandonner un peu de terrain qu'elles couvraient, et cependant elles étaient encore à la hauteur de 1755.

Les jours suivants, les eaux se retirèrent très lentement après plusieurs alternatives de hausse et de baisse jusqu'au 14 novembre, mais sans jamais abandonner entièrement la ville. Le 15, le Rhône recommence à croître, mais lentement jusqu'au 19 où sa marche fut plus rapide. Le 20 au soir, il fut près d'atteindre le niveau de 1827 et les jours suivants, il baissa avec beaucoup de lenteur. On ne connaît pas d'exemple d'une inondation aussi longue, et aussi désastreuse".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Commissariat National de Rhône



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

NOTICE

SMR

**L'INONDATION D'AVIGNON,
EN NOVEMBRE 1840,**

Suivie de quelques détails sur les principales Inondations qui ont désolé cette ville, depuis le treizième siècle jusqu'à ce jour.

En publiant le court récit qui va suivre, nous n'avons eu d'autre but que de faire connaître aux populations qui nous ont porté tant d'intérêt, les principales circonstances d'un désastre qui vivra long-temps dans la mémoire des hommes. Nous laissons à d'autres plus à portée que nous d'être instruits des faits particuliers, le soin de les signaler. C'est un devoir de livrer à l'admiration et à la reconnaissance publique les traits de courage et de dévouement dont nos braves Portefaix et les Mariniers de la ville et étrangers ont donné mille preuves ; mais c'est à ceux qui les ont vus à les indiquer tous : ne citer que quelques noms, c'eût été faire tort à ceux que nous aurions passés sous silence. Nous nous contenterons aussi de dire que toutes les Autorités, Religieuses, Civiles et Militaires, ont rivalisé de zèle pour sauver et secourir les malheureuses victimes du fléau ; et en cela nous sommes l'écho de la voix du peuple qui, à peu d'exceptions près, a rendu justice à ceux qui avaient mission de le soulager ; il comprend aussi dans sa reconnaissance les Associations Religieuses et Charitables qui ont fait tout ce qu'on avait droit d'attendre d'elles.

Le mardi 27 octobre 1840, le Rhône était encore très-bas ; la navigation était interrompue pour la plupart des bateaux à vapeur. Une longue sécheresse arrêtait les travaux de l'agriculture. Cependant l'abaissement du baromètre annonçait un changement de temps. Le vent du Sud-Est qui nous amène ordinairement la pluie commençait à souffler.

Dans la nuit du 27 au 28, la pluie tombe par torrents, et le Rhône augmente.

Le 29, ses eaux pénètrent dans la ville.

Le 30, il continue à croître et le 31 il atteint déjà la hauteur de l'inondation de 1827. La circulation n'est cependant pas

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 2 —

interrompue, des bateaux dans les quartiers les plus bas, des charrettes, des chevaux permettent de communiquer partout. Jusque là les eaux sont plutôt un objet d'amusement que de crainte.

Le Dimanche 1^{er} novembre, une légère baisse dissipe toutes les appréhensions qu'on aurait pu concevoir, et la journée se passe au milieu des rires et des plaisanteries qu'excitaient les accidents sans danger qui provenaient des nouveaux moyens de circulation. Nous ne devons pas taire ici que s'il est arrivé quelques accidents, ils n'ont eu d'autre cause que les tranchées ouvertes pour placer les tuyaux du gaz, et qu'on n'avait pas encore pu repaver.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre les choses changent. Le Rhône ne cesse pas de croître toute la journée du 2 avec assez de lenteur, mais le soir à 8 heures sa marche devient si rapide qu'elle surprend tout le monde, et surtout les maisons que les eaux de 1755 avaient respectées. Comment peindre l'horreur de cette affreuse nuit ? Qui pourra jamais oublier les angoisses causées par cette ascension incessante des eaux dont personne ne pouvait prévoir le terme ? Avignon gardera éternellement le souvenir des cris de désespoir, des coups de feu continuels, du son des cloches d'alarme qui n'ont cessé de retentir pendant ces longues heures d'effroi. Au milieu de la nuit des bateaux éclairés par des torches volent arracher à leurs demeures inondées les familles qui courent le danger le plus pressant ; un grand nombre avaient été obligées de percer la toiture pour fuir les eaux qui remplissaient le premier étage de leurs maisons. Tout le reste de la nuit et la journée suivante furent employés à transporter ces malheureux dans les quartiers non inondés. Beaucoup furent reçus dans les maisons particulières ; les autres furent logés dans les salles inoccupées du palais des Papes.

La journée du 3 novembre fut digne de la nuit qui l'avait précédée. Ce n'étaient plus ces cris déchirants, ces lamentations lugubres, mais un sombre désespoir se peignait sur tous les traits ; on ne voyait que des femmes en pleurs trainant leurs enfans après elles et cherchant un asile qu'on s'empressait de leur ouvrir. On se racontait les malheurs dont on avait été témoin. Alors les hommes les moins religieux se livraient aux réflexions les plus sérieuses ; ils voyaient combien la puissance humaine est faible devant ces grandes catastrophes, et allaient demander au pied des autels les secours qu'ils n'attendaient plus que de la Providence. Des prières publiques commencèrent le 2

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 3. —

dans les paroisses, et le 4 à Notre-Dame-des-Doms. La foule se pressait avec un recueillement profond à la Métropole, à Saint-Agricol et à Saint-Pierre, seules églises où l'eau n'avait pas pénétré, sauf celle des Pénitents blancs.

Cependant les eaux continuaient à s'élever; vers les 10 heures du matin jusqu'à midi, elles restèrent stationnaires, et elles baissèrent un peu dans l'après-midi, mais le soir la crue recommença et ne cessa pas jusqu'au lendemain 4, vers les 5 heures du matin. Arrivées à leur plus haut point, les eaux dépassaient de quatre-vingt-trois centimètres l'inondation de 1755. C'est pendant cette nuit que les dommages furent les plus grands. Dans tous les quartiers sujets à être inondés, on avait pris des précautions suffisantes pour garantir les marchandises et le mobilier, en supposant qu'on approchât du niveau de 1755; dans ceux que les eaux avaient respectés à cette époque, on n'en avait pris aucune. Il est impossible de calculer les immenses dégâts de toute espèce qui furent la conséquence de cette irruption qui n'était donné à personne de prévoir. On voyait flotter dans les rues entraînées par le courant, des barriques de garance, de chardons, etc. Dans les maisons, les provisions, les marchandises furent détruites; mais ce qui était le plus triste, c'était la chute des maisons, des pans de murs, l'ébranlement de ce qui restait debout. Les alarmes de cette nuit égèrent presque celles de la nuit précédente; on suivait avec anxiété les progrès constants de l'eau. Chacun se demandait en lui-même où elle s'arrêterait enfin. Le désespoir de la population était à son comble.

Le 4 novembre, après être restées stationnaires de 5 à 6 heures du matin, les eaux baissèrent lentement pendant toute la journée. On ne cessa de transporter sur la terre ferme, les familles qui habitaient les maisons les plus basses. Les inquiétudes sur les dangers qu'elles couraient furent un peu calmées, mais la situation des maisons de campagne environnantes n'était pas moins alarmante. C'est de ce côté qu'on dirigea surtout les secours; grâce au courage des bateliers, ils arrivèrent à temps, malgré les dangers les plus grands. On ramena tous ceux qui ne pouvaient rester sans péril dans leurs habitations, et l'on fournit des vivres aux autres. Le manque de bateaux rendit ce service bien moins actif qu'on ne le désirait. Des radeaux, plus ou moins bien construits, aidèrent un peu à la circulation dans l'intérieur de la ville: mais il leur était impossible de se hasarder au dehors ni même dans les rues où le courant était trop rapide.

Le 5 novembre la baisse continua. On se réjouissait en voyant

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 4 —

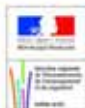
les eaux abandonner un peu du terrain qu'elles couvraient, et cependant elles étaient encore à la hauteur de 1755.

Les jours suivants, les eaux se retirèrent très-lentement après plusieurs alternatives de hausse et de baisse jusqu'au 14 novembre; mais sans jamais abandonner entièrement la ville. Le 15 le Rhône recommence à croître, mais lentement jusqu'au 19 où sa marche fut plus rapide; le 20 au soir, il fut près d'atteindre le niveau de 1827, et les jours suivants il baissa avec beaucoup de lenteur. On ne connaît par d'exemple d'une inondation aussi longue, et par là même aussi désastreuse.

Dès qu'on vit la crue prendre un caractère alarmant, les premières craintes eurent pour objet l'approvisionnement de la ville. On s'assura que le blé et la farine étaient en quantité suffisante pourvu que le fléau ne durât pas trop; mais à mesure que les eaux s'élevaient elles envahissaient les fours, qui de 66 furent un moment réduits à 11, et l'on put prévoir le moment où le pain manquerait faute de moyens de le cuire. La crainte de la disette suffit pour la produire. Les boutiques des boulangers étaient assiégées par une foule affamée ou trop prévoyante; on fut obligé d'y placer des sentinelles. On se servit des fours de la Manutention et du Petit Séminaire pour le pain nécessaire aux grands établissements. Les premiers jours, ce n'était qu'avec beaucoup de difficultés que la Mairie elle-même parvenait à se procurer le pain destiné aux distributions, qui faites avec une parcimonie forcée, excitèrent des murmures et des insultes que ne méritait pas le zèle de ceux qui s'en étaient chargés. La charité particulière contribua aussi à satisfaire les besoins les plus pressants. Un désordre, inévitable dans un désastre aussi grand qu'imprévu, ne permit pas que les distributions fussent faites d'abord avec toute la régularité désirable; il y eut des quartiers qui manquèrent de pain, tandis que dans d'autres on accumula des provisions. Plus tard, ce service fut très-bien organisé: on divisa la partie inondée de la ville en sept sections, sept bateaux portant chacun leur N^o, étaient montés par deux ou trois personnes munies du plan de la section; chaque jour elles parcouraient, et réparaient le lendemain les omissions qui auraient pu être faites la veille, et qui étaient signalées dans un rapport.

Ce ne fut pas seulement dans Avignon, qu'on craignit la disette pour notre population. Dans la plupart des communes qui nous avoisinent, les conseils municipaux s'assemblèrent, et résolurent de nous envoyer du pain; d'autres nous firent passer du riz, des légumes, de la viande, etc. Des souscriptions particulières dans les pays voisins y ajoutèrent leurs offrandes.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 5 —

La garnison d'Avignon donna aux pauvres une demi ration par homme qu'elle distribua elle-même. Le premier convoi de pain envoyé par Carpentras arriva en bateau le 4 novembre à l'entrée de la nuit; des soldats de la garnison éclairés par des torches, transportèrent les sacs de pain par les remparts sur le rocher. C'est ici le moment de dire que nos remparts, que tant de gens voulaient abattre comme de vieilles ruines gothiques, comme un obstacle à l'embellissement de nos boulevards, ont préservé la plupart de nos maisons d'une ruine totale, en opposant une digue à l'impétuosité du fleuve; ils ont été le chemin de salut pour tous ceux qui habitaient dans leur voisinage, et sont restés presque le seul moyen de communication avec les contrées environnantes. Sans les remparts il eût été impossible d'arriver au Pont de bois, et de recevoir les vivres qui nous venaient en bateaux. Des ponts suspendus, des cordes attachées d'un côté aux créneaux, de l'autre aux maisons adjacentes, servaient, ceux-là à évacuer les maisons les plus basses; celles-ci à faire passer des aliments aux familles qui n'avaient pas quitté leurs demeures.

Le Pontet, ce malheureux hameau, où toutes les maisons se sont écroulées à l'exception de trois ou quatre construites en pierres, était le port où s'embarquaient tous les vivres que la sollicitude de nos voisins y dirigeait. De courageux bateliers les amenaient jusqu'à la porte St.-Lazare où, non sans danger, ils étaient reçus et transportés par les soldats de la garnison. La place de l'Horloge était transformée en marché, le péristyle du théâtre en boucherie, la salle du conseil municipal en boutique de boulanger. C'est alors qu'on put distribuer avec abondance aux malheureux enfermés dans leurs habitations, ou réfugiés dans les quartiers élevés, les aliments trop rares les premiers jours. Le dévouement des portefaix et mariniers permit de porter dans les campagnes tous les vivres nécessaires; il faut avoir vu le torrent furieux qui coulait tout autour d'Avignon pour apprécier tout ce qu'il a fallu de courage pour le braver. Au midi de la ville, les difficultés étaient encore plus grandes que dans le lit du fleuve; les eaux s'accumulant devant chaque obstacle le franchissaient en retombant avec furie; les ponts, les chemins; les bords des canaux et des fossés donnaient naissance à des cascades dans lesquelles les bateaux étaient lancés comme une flèche. Les portes de la ville dégorgeaient une masse d'eau qui se précipitait par ces ouvertures avec un fracas épouvantable. Le Rhône entrait par cinq portes, celles de l'Oulle, du Rhône, de la Ligne, de St.-Lazare et de Limbert, et formait un

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 6 —

grand nombre de courants dans les rues ; il en sortait par trois, St.-Michel, St.-Roch et la nouvelle Porte. Si les remparts n'avaient pas dévié la presque totalité de ces eaux, combien de maisons auraient-elles pu résister à leur impétuosité ?

La hauteur à laquelle le fleuve s'est élevé est effrayante : sous le pont St.-Bénézet ses eaux couvraient tous les éperons et entraient dans la chapelle construite sur la deuxième pile. Il s'en faillit de bien peu que le tablier du pont de bois ne fût atteint ; dans ce cas sa perte était inévitable, et toute communication de ce côté était interceptée. Un quart des maisons de la ville a eu de l'eau au premier étage, près des neuf dixièmes dans le rez-de-chaussée à diverses hauteurs ; et toutes, à l'exception peut-être des habitations de deux ou trois isles adjacentes à la place du Palais, ont eu leurs caves inondées. Cette invasion souterraine de l'eau a suffi pour ébranler la solidité de plusieurs maisons, que l'on a été obligé d'étayer, quoiqu'elles eussent leur rez-de-chaussée à sec. Le cercle où la ville était resserrée était devenu bien petit, le 4 novembre au matin ; on était arrêté par l'eau à quinze pas du puits de la Reille, au pied de l'escalier de l'ancienne église de St^e. Madeleine ; elle coulait de la rue de la Préfecture dans celle de St.-Agricol, elle atteignait presque la porte du Jeu de Paume dans la Bancasse, l'arceau près du café Henri IV n'en était éloigné que d'une trentaine de mètres ; et l'arceau dit de M. Piot de quelques pas ; en arrivant à la Bonneterie on la retrouvait presque à l'angle de la rue qui conduit aux Pénitents Blancs ; elle n'était qu'à cinq ou six pas de la rue St. Pierre, devant la maison Turc ; elle venait presque toucher les murs de l'Église St.-Pierre à l'Est, et dans la rue Petite-Sonnerie, elle arrivait à quelques mètres de l'angle de la rue qui conduit à la place des Châtaignes ; on ne pouvait plus arriver sur la place de l'ancienne église St.-Symphorien, dont elle toucha la porte ; elle remontait dans la rue des Ciseaux d'Or jusqu'au coude de cette rue, et s'avancait de quelques mètres dans la rue qui longe les murs du Palais, près de la maison Michel ; enfin elle vint toucher le pied de l'escalier de Sainte-Anne. Tous les points que nous venons de désigner étaient autant d'embarcadères ; les plus commodes étaient l'escalier de St.-Agricol, dont 13 marches furent couvertes, et la descente de la Madeleine. Il est facile de juger par là à quelle hauteur les eaux devaient s'élever dans les divers quartiers de la ville.

Nous ne pousserons pas plus loin ce tableau de la situation de notre malheureuse cité ; il est loin d'être complet, mais il est

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 7 —

exact, il nous reste à parler des inondations qui l'ont désolée à diverses époques. La plus ancienne dont on ait gardé le souvenir est celle du 17 septembre 1226 ; si elle était arrivée quelques jours plutôt, l'armée de Louis VIII qui assiégeait Avignon aurait pu y périr.

1345. Les eaux envahirent toutes les plaines, détruisirent les récoltes et causèrent la grande famine de 1346.

1352. Grand débordement du Rhône.

1353. Irruption subite des eaux, vers la Fête de la Croix de mai, beaucoup d'habitants et de pèlerins périrent.

1358. L'inondation de cette année fut si violente qu'elle abattit une partie de la porte St.-Lazare, et les remparts nouvellement construits près de cette porte.

1433. Inondation célèbre par le miracle, qui eut lieu dans la Chapelle des Pénitents Gris.

1471. Les eaux s'élevèrent si haut et furent si impétueuses qu'elles abattirent les remparts près la rue du Limas, et emportèrent deux arches du pont.

1544. En novembre. Inondation extraordinaire qui fut appelée le déluge de Saint-Martin ; 400 mètres de murailles furent renversées vers les Dominicains ; le terroir était inondé presque jusqu'à Montfavet ; les tombeaux des églises des Carmes, des Augustins et des Cordeliers s'ouvrirent et les morts surnageaient.

1566. Inondation du 25 août.

1570. Le 5 décembre, les grandes eaux arrivèrent avec furie, et la ville fut envahie. Les chaussées d'Arles furent emportées.

1580. Dans la nuit du 25 au 26 août, le Rhône enfla si prodigieusement que l'on vit passer sur ce fleuve des débris de ponts, de maisons, de barques, de moulins, et flotter des meubles, des meules de paille et toutes sortes d'ustensiles aratoires et de ménage ; on voyait des berceaux où l'on trouva des enfants noyés, des malheureux qui embrassaient des pièces de bois et se débattaient contre la fureur des flots en criant au secours ; d'autres jetés par les vagues contre les remparts de la ville y trouvaient la mort ; deux moulins furent emportés, presque tous les bateaux rompirent les cordes qui les attachaient au port et furent se briser contre le pont. Une partie de la porte St.-Lazare fut abattue. L'eau dépassa et renversa le mur que soutient la coquille de la chapelle du pont, heureusement ce fléau ne dura qu'un jour.

1581. Le 5 janvier la peste étant dans Avignon, on fut obligé de retirer les malades qui se trouvaient dans les cabanes de St.-Roch, le Rhône et la Durance inondant le territoire.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 8 —

1602. Longue et grande inondation.

1674. Grande inondation dans le mois de novembre, elle dura 14 jours ; la statue de St.-François qui se trouvait sur l'éperon entre la 1^{re} et la 2^{me} arche du pont fut, hors la tête, plongée dans l'eau ; on marqua dans le cloître des Grands Augustins, et à la petite porte de St.-Pierre de Luxembourg, aux Célestins, la hauteur de l'eau.

1679. Inondation du 29 septembre.

1694. Inondation du 25 novembre.

1706. Inondation du 3 janvier.

1711. Grande inondation du 12 mars, marquée à la porte St.-Lazare.

1745. Inondations des 5, 13 et 21 novembre.

1747, 26 septembre. — 1754, 12 novembre.

1755. La crue des eaux commença le 25 novembre ; leur plus haute élévation fut dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre ; elles arrivèrent dans la rue St^e-Catherine à la maison de M. Monnier, maintenant de M. Poncet ; à la petite porte de la juiverie ; vers l'église St.-Genier ; dans la Bincasse à la maison de M. Guillon, dans la rue Orangerie à celle de M. Richard ; elles allèrent près des escaliers de St^e-Madeleine et se montrèrent dans la rue du Puits de la Reille. Les personnes âgées peuvent se rappeler où se trouvent les maisons indiquées pour établir une comparaison avec l'inondation de 1840 qui l'a dépassée de 83 centimètres hors la ville et de 110 centimètres dans plusieurs quartiers de l'intérieur. En 1755, 28 décembre, en 1756, 18 janvier, et en 1767 le Rhône sortit de son lit.

Dans l'intervalle de quatre-vingt-cinq ans, on cite plusieurs inondations antérieures à celles de novembre 1801 qui fut inférieure de 27 centimètres à celle de 1755 ; celles de 1810 et 1811, celle du 10 octobre 1827, qui eut 22 centimètres de moins que celle de 1801, et celle du 10 octobre 1837.

Espérons qu'un espace de temps au moins aussi grand s'écoulera avant que le courroux céleste ne nous envoie de nouveau un pareil fléau, et que ceux aux mains de qui les intérêts de la cité sont confiés ne négligeront aucun moyen d'en atténuer les effets, en consolidant les remparts, en élevant le niveau de nos rues, en se munissant d'un nombre de bateaux suffisant pour porter de prompts secours, en veillant à ce que les approvisionnements que les règlements exigent, existent continuellement dans leur intégrité.

*Se trouve à Avignon, chez PIERRE CHAILLOT JEUNE,
Imprimeur-Libraire, Place du Palais.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



J.-B. B***, *Notice des désastres survenus au hameau du Pontet durant l'inondation de 1840*, Avignon, impr. Bonnet fils, 1840.

L'auteur fut victime et témoin oculaire du désastre des 3 et 4 novembre 1840 survenu au Pontet, commune limitrophe d'Avignon :

[...] "Nous étions attristés depuis plusieurs jours du sort de nos frères d'Avignon envahis par les eaux. Nous mesurions avec anxiété les progrès du fleuve, et consultions les lignes de flotaisons des inondations de 1755 et 1827. La nuit nous surprit dans ces conjonctures incertaines, nuit horrible du 2 au 3 qui jeta parmi nous la désolation et l'épouvante..."

A six heures du matin, les eaux avaient dépassé de beaucoup les limites que l'exemple des temps passés autorisait à prévoir ; à six heures et demie, les écuries, greniers et hangards de M. Juvin s'écroulent avec fracas. Ce n'est que le premier signal de la destruction ; un bruit plus effrayant encore se fait entendre ; les immenses remises, greniers, écuries et appartemens de l'hôtel du Lion d'Or, propriété de M. Bourelly, s'affaissent et tombent ; les magasins de MM. Dorel frères s'écroulent et se confondent sous dans les mêmes ruines.

Soudain des cris de détresse partent de toutes parts ; la terreur est à son comble ; le péril se présente sous mille formes ; l'épouvante glace tous les cœurs ; l'instinct du salut les ranime, le courage franchit tous les obstacles. On vole au secours des personnes en danger ; nous n'avons qu'un frêle bateau, mais il est conduit par des mains habiles.

Dans ce moment d'indicibles angoisses, la famille Simon Lion, qu'on croyait ensevelie sous les ruines, se présente à une croisée ; la destruction suit ses pas ! Madame Lion est réduite à jeter par la fenêtre ses enfants que des bras dévoués reçoivent au péril de leur vie. Elle se précipite à son tour ; nous la croyons perdue ; la Providence l'a sauvée !

Dans un instant, les maisons sont abandonnées, nous emportons nos femmes et nos enfants ; c'est le seul bien qui nous reste. Nos efforts, nos fatigues ne sont plus rien, nous ne sentons plus que le bonheur de les avoir arrachés au péril.

Dans ce désordre extrême, nous tâchons de gagner les points culminants, qui sont pour nous autant d'arches de salut. La frayeur s'attache à nos pas ; les maisons croulent encore de toutes parts ; nous ne pouvons confier notre existence à aucune... Une pluie torrentielle nous accable et nous n'osons nous éloigner de la vue de nos demeures, que les eaux courroucées se disputent.

L'après-midi de cette journée se présenta sous un aspect moins lamentable ; les eaux diminuaient ; nous nous livrions à l'espérance. Hélas ! Elle fut de courte durée. Le soir nous apporta de nouvelles alarmes ; le fleuve grossit de nouveau, et enveloppa toutes les maisons qu'il n'avait pas encore atteintes.

A onze heures, la maison de M. Achard se sépara violemment en deux parties, dont l'une devint la proie des flots ; le laboratoire et une partie de la maison Benech et Cie furent aussi engloutis ; la boulangerie de M. Salle subit le même sort.

Au fracas affreux de ces sinistres vint se joindre une horrible tempête ; la pluie tombait par torrens ; la destruction était de plus en plus générale, rien ne pouvait résister à l'élément furieux qui grandissant à nos pieds, et déchaîné sur nos têtes, étendait partout ses ravages...

Enfin, après cette longue nuit de douleurs et d'angoisses, le jour vint montrer au petit nombre d'habitants restés au Pontet les débris épars de leurs magasins, des marchandises et meubles flottants çà et là, et les ruines amoncelées de plus de cinquante maisons ensevelies dans les eaux.

Dans cet état d'agonie et de désespoir, un citoyen des plus honorables, qu'une circonstance particulière séparait de sa famille, circonstance heureuse pour notre localité, vint parmi nous. Son noble dévouement au soulagement de misère publique nous semble encore un effet de la miséricorde divine. Nous étions découragés, abattus par le malheur ; mais, à sa voix,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



tout se ranime ; c'est une Providence. Il prévoit tout, il est partout ; nos vieillards, nos femmes, nos enfants et nos malades reçoivent auprès de lui une généreuse hospitalité. On nous impose l'obligation de taire son nom ; mais la reconnaissance est dans tous les cœurs ; elle y sera sans fin comme ses générosités sont inépuisables.

A son exemple, nous oublions nos propres malheurs ; toute notre sollicitude se porte sur les habitants d'Avignon. Leur ville est menacée du plus grand péril ; la famine peut y exercer ses cruels ravages ! La personne dont il est question ci-dessus exprime le désir de tenter une voie de communication ; elle ne peut l'être qu'à travers la fureur des vagues ; l'entreprise est des plus périlleuses, qu'importe. L'auteur de ce récit suivi de François Eustache et Simon Lion, tous pères de famille et victimes du fléau, vont l'affronter. Le brigadier de gendarmerie, Louis Vernet nous accompagne malgré les instances de son lieutenant qui manifeste tout haut ses craintes, et lui fait entrevoir l'imminence du danger. On part ; nous avons le bonheur de vaincre toutes les difficultés, et le pain, qui arrive de toutes parts, peut être introduit dans Avignon.

Sous une direction aussi éclairée qu'influente, les habitants du Pontet rivalisent de zèle, de prompts secours sont envoyés sur tous les points souffrants ou menacés. Les quatre frères Eustache et le fils Gontarel ont sauvé ou secouru plus de cent cinquante personnes. Les frères Borel, Pierre Bevier et Pierre Vincent ont rendu de grands services. Enfin, tous les hommes valides ont fait abnégation d'eux-mêmes en oubliant leurs propres infortune pour le bien commun.

Mais au milieu de tant de pertes, l'avidité se fait sentir ; la confusion s'empare d'une partie de la population qui commence à redouter les malfaiteurs ; quelques personnes en sont même victimes. Dans ce moment arrive M. le sous-préfet et M. le procureur du Roi de Carpentras. Ils parcourent les lieux ravagés d'un œil attristé ; ils gémissent avec nous sur nos malheurs et prennent des mesures pour les adoucir. L'auteur de cette courte relation fait la demande d'un détachement de militaires pour veiller sur les débris de nos fortunes et sur nos effets épars. M. le sous-préfet de Carpentras s'empresse de donner des ordres pour faire venir ce détachement. On lui demande du pain pour ceux qui en manquent ; il a la bonté d'en faire délivrer sur le champ. Il fait plus ; il vide sa bourse pour être distribuée aux plus nécessiteux. Dans la soirée, le détachement demandé arrive de Carpentras. Il appartient au 61^e de ligne ; il est commandé par le digne lieutenant Roux ; la conduite de ce chef et des soldats est au-dessus de tout éloge. La gendarmerie a déployé dans toutes les circonstances la plus grande activité [...].

L'auteur termine sur de nouvelles louanges et sur l'organisation d'une Commission de secours destinée à distribuer les aides aux sinistrés.

BM Avignon, ms 2678, Observations météorologiques faites à Avignon par Joseph Guérin, 1831-1842 (Notes diverses sur l'inondation de 1840 à Avignon), fol. 451v^o-454

Les petites notes qui suivent sont une vision pour le moins originale de l'inondation de 1840, à Avignon. Assigné à résidence par la montée des eaux, Guérin, médecin "physicien" et observateur assidu depuis près de 40 ans, nous donne un récit par le petit bout de la lorgnette : ce qui se passe chez lui, dans son salon inondé dont il tient le journal heure par heure et centimètre par centimètre. Depuis 1839, il était conscient du retour des crues du Rhône et avait multiplié les mesures entre les eaux du Rhône et sa ou ses demeures. Faute de vrais nivellements généraux, il s'était néanmoins rassuré, plus ou moins, en comparant les niveaux d'eau atteints en 1755, 1801, 1827, 1835, etc. Les petites variations observées ne sont peut-être pas toutes en relation avec la crue elle-même, mais au fur et à mesure du temps, la vision de Guérin s'élargit. Il témoigne de la très lente décrue comme des sursauts survenus dans cette décrue. In fine il donne les mesures des échelles qu'il dit tenir de l'ingénieur en chef Bouvier.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Ses notes accompagnent les observations météorologiques quotidiennes rangées par décades. On les regroupe ci-dessous, en commençant par les prémices inquiétantes constituées par les trombes d'eau en septembre 1840.

Le 18 septembre, de 10 h ½ à 11 h, par un vent impétueux du SSO. Il est tombé en demi-heure de 10 h ½ à 11 heures, 17 lignes 5 d'eau de pluie. Il paraît qu'il en est tombé une plus grande quantité à l'ouest de la ville qu'à l'est.

Elle était accompagnée de violents coups de foudre dont quatre ont atteint diverses habitations dans l'intérieur de la ville, et des grêlons de plus d'un pouce de diamètre. L'eau de la pluie ramassée dans un espace en pente de 30 à 40 toises a renversé un parapet du Rocher du côté du Rhône, construit depuis plus d'un siècle et qui n'avait jamais été ébranlé. On ne se rappelle pas avoir vu tomber ici, en si peu de temps, une si grande quantité d'eau.

"La croix du sommet du Rocher emportée par la violence" [des eaux ?] : note au crayon presque effacée.

Inondation de 1840 :

On lit dans le *Courrier de l'Ain* : dans les journées du 27, 28, 29, 30 et 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre, il est tombé communément 32 centimètres 4 millimètres (11 pouces 6 lignes) d'eau. Comme la quantité moyenne est de 54 centimètres par an, il ne résulte que dans 7 jours il est tombé plus d'eau que dans 7 mois ! Il n'est tombé dans le même intervalle de temps à Avignon que 17 centimètres 3 millimètres.

Le 30 octobre, à 3 h 1/4 de l'après-midi, le Rhône est entré dans notre salon le plus élevé en franchissant la dernière marche du côté de la grille. L'accroissement était d'environ un pied par heure. L'eau était, à 8 heures soir, à 2 pouces 4 lignes sous le niveau de la première marche de l'escalier du grand Salon. Minuit : sous la même marche : 4 pouces.

Le 31, cinq heures matin sous : 5 pouces. A midi sous : 4 pouces 9 lignes.
A 6 heures : 6 pouces.

Le 1^{er} novembre, l'eau avait déchu de 9 pouces et demi depuis le 30 à 8 heures soir, époque de la plus grande hauteur. Le 1^{er} novembre, l'eau était à 11 pouces sous sa plus grande hauteur. A 3 heures, à 13 pouces sous le maximum. A 5 heures, plus bas encore.

Lundi 2 novembre, à 7 heures matin, le Rhône a augmenté depuis hier : son niveau est à 1 pouce et demi au-dessous de la Grande marche inférieure de la porte d'entrée. Il a augmenté d'environ 5 pouces depuis hier cinq heures.

2 novembre à 2 heures [14 h] : 4 pouces sous le haut du socle de la porte d'entrée du Salon.

2 novembre, 3 heures après-midi : à la moulure supérieure du socle. 5 heures et demi après-midi : 4 pouces du plus grand trou carré où était le marteau. A 6 heures 1/2 du soir : à 6 pouces du haut de la dernière marche carrelée d'Apt [origine ou type de ce carrelage ?].

Baromètre : 755,9

8 heures : à 9 lignes du 1^{er} escalier à carreaux d'Apt.

Baromètre : 756

Le 3 novembre, à 9 heures matin mardi : la moitié du marteau de la porte d'entrée dans l'eau !
A 11 heures ½, maximum de la hauteur de l'eau.

A midi ½, l'eau a diminué d'1/3 du diamètre de la manchette qui est autour du marteau.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



A 1 heure, diminution d'un pouce.

A 2 heures, toute la manchette du marteau à découvert, ensuite deux pouces de décroissement.

3 heures : moitié du marteau à découvert.

Le 3, à 4 heures, tout le bras du marteau hors de l'eau. Diminution d'environ 4 pouces.

Le 4 novembre, à 6 heures maximum de la dernière élévation des eaux exactement de la hauteur de la porte de la cuisine. Il en reste des traces contre le mur, environ 25 pouces.

Le 4, à 9 heures, accroissement d'environ 3 pouces !

Le 4, à 11 heures décroissement 4 1/2 pouces ; à midi, 6 pouces.

A 2 heures, moitié de la manchette à découvert

A 3 heures, toute la manchette à découvert

A 4 h 1/2, moitié de la main découverte [La main ? Le heurtoir de la porte ?].

A 5 heures 1/2, à 1 pouce sous la main.

A 8 heures, 6 pouces sous la main.

Le 5 novembre, 10 heures : environ 1 pouce sous le carré où était le marteau [de la porte].

A midi 1/2, environ 5 pouces sous le bord du revêtement du mur de la grille.

A 2 heures et demi, environ trois lignes sous le bord intérieur du revêtement du mur de la grille.

A 5 heures soir, 5 pouces sous cette assise.

Le 6 novembre matin. A 6 [? Tache d'encre opaque] heure matin, affleure la 1^{ère} marche de la porte d'entrée au niveau du racloir ou grande marche.

A 10 heure, 1/2 pouce sous la plus grande marche.

Le 6 à 4 heures soir : 3 pouces sous le socle en pierre de la porte d'entrée.

A 9 heure soir, augment d'un pied et bientôt diminution.

Le 7 [novembre], à 8 heures, diminution.

_____ à 2 h 1/2 [non renseigné]

Dimanche 8 :

A 3 heures du matin à son maximum environ [tache : 6 ?] pouces sur la grande marche de la porte d'entrée.

A 8 heures, abaissement de 8 pouces.

A 3 heures après-midi [voir l'image ci-dessous].

Diminution jusqu'au 13. Le 13, dans l'après-midi, augmentation. De quelques pouces.

Diminution dans la nuit !

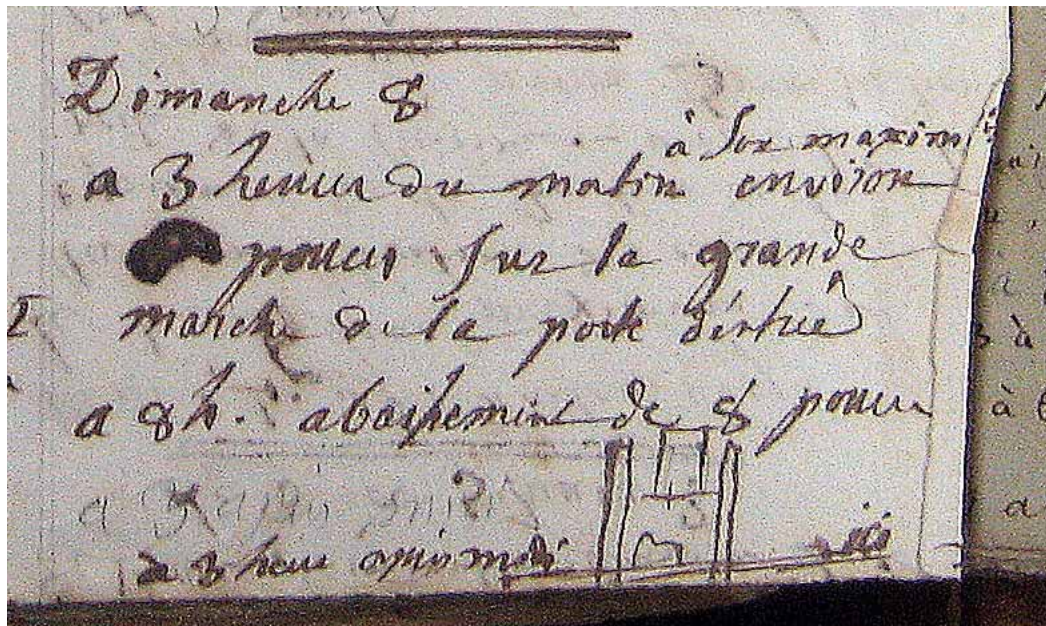
Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Commissariat National de l'Eau



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Le 16, le Rhône a cru d'environ 1 pied.

Le 16, le Rhône avait augmenté.

Le 17, le Rhône qui se soutenait déjà à une grande hauteur avait augmenté de 18 pouces et occupait une partie de la place du Corpsaint !

Le 25, le Rhône n'était pas encore rentré dans son lit d'où il est sorti depuis un mois !

Il passe 3 pouces sur la chaussée Saint-Roch.

Le 26, le Rhône a décu depuis hier de 15 à 18 pouces. 10 pouces de la digue Saint-Roch sont à découvert.

Le 27, deux pieds de cette chaussée sont à découvert.

Le 28, environ 3 pieds de la chaussée Saint-Roch sont à découvert.

Le 29, 3 pieds 10 pouces du plus haut point de la chaussée

[note ajoutée, sans relation avec l'inondation] : "Le 28 point de taches solaires visibles avec un grossissement de 90 fois !"

Etiage sous 55 d'après M. Bou[vier].

2 pieds 1 pouce = 0,64

étiage 0,02

0,66

7 m 30

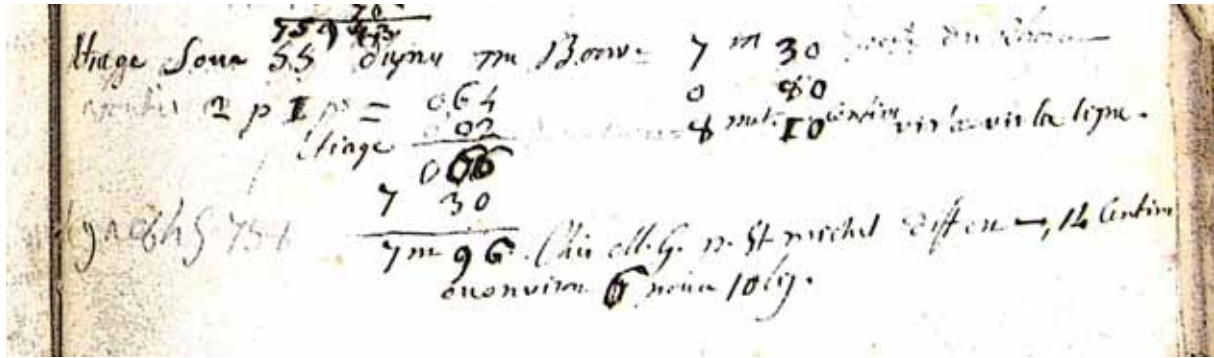
7 m 96 Chez M. G. n. St Michel ; différence en – [en moins] ,

14 centim. Ou environ 6 pouces 10 lig.

[reproduction de ce passage d'interprétation obscure]

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





La nuit du 9 au 10 novembre : Brouillard, calme parfait.

Le 4 matin, Rhône étant à sa plus grande hauteur j'ai rempli une bouteille de son eau, pour en voir le dépôt.

Température du Rhône le 3 = 9,5° R ou 11,9° centigr.

Le 7 = 10°R.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ADV, 1 M 978, Etat des dégâts occasionnés aux propriétés bâties d'Avignon en 1840.

Noms des rues et places de la ville et des clos du terroir où les propriétés sont situées	Noms des propriétaires	Nature des dégâts				[Observations]
		1. Maisons démolies en totalité ou en partie				
		2. Maisons à démolir en totalité ou en partie				
3. Maisons qui peuvent être réparées sans démolition				4		
4. Murailles démolies (longueur)						
VILLE D'AVIGNON		1	2	3	4	
Rue des Allemands	Boudin				25	
id.	Picard	1				Vaste hangar entièrement démoli
id.	Carrière	1				Maison démolie en partie
Rue de l'Arc de l'Agneau	Pascal		1			Affaissement, ébranlement général
id.	Chaillot Auguste			1		Nombreuses lézardes
Rue Argentière	Catelani	1				Maison démolie en partie
Rue Banasterie	Machabée Pierre	1				Maison démolie en totalité
Rue Bancasse	Jongla (Mlle)		1			Affaissement, ébranlement général
Rue Bertrand	Le Bureau de Bienfaisance		1			id.
Rue Bon Martinet	Bourguet	1				Maison démolie en entier
id.		1				id.
id.					10	
Rue Calade	Vidal				10	
id.	Almarie				10	
id.	Branche				25	
Place des Carmes	Pierre Pascal			1		Ebranlement général
Place Carreterie	Maumet	1				Maison démolie en entier
Rue Cheval Blanc	La Commune				150	Parapet de la Sorgue entièrement démoli
id.	Aymard (Mlle)				75	
id.	Ricard				50	
Rue des Chevaliers	Pierre Pascal	1				Maison démolie en partie
Rue Cocagne	Rieu				20	
Rue du Coq	Mathieu			1		Ebranlement général
Rue Carreterie des chevaux	Vve Achard	1				Maison démolie en partie
Rue Crémade	Laugier				50	" " "
id.	divers propriétaires			10		Maisons ébranlées
Rue du Crucifix	Millié				25	
Rue Dorée	Ecole des Frères	1				Maison démolie en partie
Rue Entreau	Bonnaud	1				id.
Rue Grande Calade	Ecole Normale	1				id.
id.	Roberty, Bi...et Chambaud				150	
Escalier de Ste Anne	La Commune				25	
Rue des Fonderies	Fonderies de Vaucluse	3				Maisons démolies
is.	id.				50	
Rue Laforêt	Vénissac Antoine			1		Ebranlement général
id.	Arnaud			1		id.
Rue Granche	Vve Liautier	1				Maison démolie en partie
id.	son voisin à droite	1				Maison démolie en partie
Rue Granche	son voisin en face	1				Maison démolie en partie
Rue Grande Fusterie	Priant	1				Maison menaçant ruine
id.	Soumille		1			
Rue Gramelle	Les Ursulines				25	
Place de l'Hôtel de Ville	Bouyson			1		Ebranlement Général
Place de la Porte de l'Oulle	Palais Royal			1		Maison ébranlée
Rue des Infirmières	Vve Richard				20	
Rue Jérusalem	Barrelet			1		Maison ébranlée
Rue du Mail	Couvent de la Visitation				10	
Rue Juvert [Juveri ?]	Divers propriétaires			8		Plusieurs maisons ébranlées
Rue Lanterne	Saurel				25	
id.	Carbonnel				25	
Migrenier	Chapuy				25	
Rue Grande Monnaie	Baruel			1		Ebranlement général
Rue Muguet	Vidal			1		id.
id.	Manuel			1		id.
Rue Observance	Couvent des Carmélites				350	
Rue Palapharnerie	Berton			1		Ebranlement général
Rue du Petit Parades	Musée Maison Artaud			1		id.
Rue Pommier	Ripert	1				Maison démolie en partie
Rue Portail Magnane	Ricard				50	
id.	Doulavès			1		Ebranlement général
id.		1				Maison démolie en entier
Rue Pouzeraque	Bouchet	1				Maison démolie en partie
Rue Puits des Voumes	Couvent du Bon Pasteur				250	
Rue des Remparts	Agnel	1				Maison démolie en partie

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



id.	Richard			1		Ebranlement général
Rue Saint-Charles	La Commune			1		id
Rue Saint-Guillaume	Duprès			1		id
id.	Jambon			1		id
Rue Saint-Pierre l'Eglise	Commune			1		Affaissement du dallage
Rue Saint-Pierre	Sautel		1			Maison à démolir
Rue Velouterie	Rey				300	
id.	Poussel				200	
id.	Andrieux				25	
Rue Saint-Sébastien	Giraudon	1				Maison démolie en entier
id.	Polliard				15	
Rue du Diable	Cieroe	1				Maison démolie en entier
Rue Tarasque	Philibert dit fachette	1				id
id.	Marsan			1		Ebranlement général
Place des Corps Saints	Jeanjean	1				Maison démolie en partie
Rue des Lices	Requien				15	
id.	id.				20	
Rue Portail Magnane	Requien				25	
Impasse de Corage	id.			1		
id.	Narcisse Pierron	1				
Rue Saint-Etienne	Ygret	1				
Rue Carreterie						
HAMEAU DU PONTET						
	Juvin Jean Louis	3				Maisons démolies
	Cartous Etienne	1				Partie de maison démolie
	Achard Joseph Luc	1				id.
	Coutarel	1				id.
	Vve Eustache	1				id.
	Deplas	1				id.
	Révol Etienne fils aîné	3				Maison démolie en entier
	Pitras Michel	1				id.
	Chauvet Pierre	1				Maison démolie en partie
	Derrieux Pierre	2				Maison démolie en entier
	Vve Rapenat	3				Partie de maison démolie
	Barrillon Guillaume	1				Maison démolie en entier
						Grande partie de maison, hangard et
	Dorel frères	3				magasin démolis
	Bourget	1				Maison démolie
	Bourrilly Paul	4				Maisons démolies
	Mercier	1				Maison démolie en entier
	Vallet	1				Maison démolie en partie
	Joly	2				Maisons démolies en partie
CAMPAGNES D'AVIGNON						
Courtine	Bonnaud Pierre	4				Bâtiment démolé en totalité
id.	Teule Joseph	1				id.
id.	Balthazard Comet	1				id.
id.	Grolée	1				id. enpartie
id.	ReyJean			1		Ebranlement général
Gallins	D'Averton	1				Bâtiment démolé en totalité
id.	Michaelis	1				id. en partie
id.	Vve Cassa	1				id. en partie
id.	Bonnaud André	1				id. en partie
Champ Fleury	Pion Champagne	1				id. en partie
id.	Vve Cantin				15	
id.	Rochegude	1				Bâtiment démolé en partie
id.	id.	1				id
Saint-Geniez	Lafond	1				Bâtiment démolé en entier
id.	Roux	1				id
id.	Crégu	1				id
Camp Rambaud	Charles	1				Bâtiment démolé en entier
Saint-Véran	Bonnaud	1				id
id.	Lajard				10	
Saint-Jean	Moutard				50	
id.	Roman				15	
autour de la ville	Doyon				75	
id.	Trimond				75	
id.	Ruffier				25	
id.	Banache	1				Bâtiment démolé en entier
id.	Brunet	1				id
id.	La Commune	8				Bureaux d'octroi démolis en partie
Cimetière	id.				600	
		89	5	40	2920	

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



BM Avignon, ms 5354, "Mémorial de quelques événements me concernant ainsi que ma famille", Anonyme, propriétaire de Villeneuve-lès-Avignon, XIX^e siècle.

"Le premier septembre mil huit cent quarante, Me Fayau (Martial), demeurant aux Bénédictins dans le fort Saint-André, a donné un diné superbe de 37 personnes. J'étais du nombre des convives. Il y avait des dames d'Avignon et de Villeneuve ; nous avons dansé. Le 30 octobre, Me Martial Fayau a donné un autre beau diné ; nous devions être 18 convives, mais nous n'étions que 6 à cause d'une inondation épouvantable du Rhône. L'eau venait jusque devant [?] la porte de ma remise.

Nous avons eu le 24 septembre une autre inondation assez considérable du Rhône.

Le [?] novembre, le Rhône qui avait précédemment un peu diminué, a raugmenté de nouveau avec assez de force, les eaux pluviales tenaient les terres derrière mon jardin dans toute leur étendue. Le fossé de Chabral [?] était comblé, et j'avais tout lieu de craindre que mon jardin ne fut envahi, et par suite mes salles de rez-de-chaussée (ma cuisine et ma remise). Je fus obligé de faire des cloisons en briques à toutes mes portes, tant au couchant qu'au levant. Jean Lamontoux [?], maçon, fut chargé de cette opération.

Le trois novembre, après une pluie continue toute la nuit, je m'aperçus que le Rhône était accru d'une manière effrayante. Je me levais à 7 heures du matin, l'eau couvrait tout mon jardin et s'élevait jusqu'au toit de ma lapinière, et touchait l'imposte de la porte de mon laboratoire. Tous mes orangers étai[en]t couverts d'eau jusqu'au sommet. A peine apercevait-on les feuilles ; à trois heures moins un quart de l'après-midi, l'eau avait diminué de 12 centimètres ou 4 pouces et 1/4.

Le 4 novembre, je me levais à une heure de la nuit, l'eau s'était accrue de 27 pouces [93 cm] depuis la veille ; je craignais un moment qu'elle ne gagne mon premier étage, et j'enlevais le plus de meubles qu'il me fut possible. Du côté de mon jardin, l'eau dépassait l'imposte de mon laboratoire de 19 centimètres. A dix heures du matin, l'eau commençait à diminuer ; elle s'abaissa d'une manière sensible jusqu'au lendemain.

Le 5 novembre, les eaux avaient diminué considérablement. Je n'avais plus d'eau dans ma cour, à onze heures du matin, qu'environ 40 centimètres d'eau ; mes lapins avaient été étouffés. Mes trois poules furent sauvées, étant montées sur la plus haute barre du poulailler ; mes canards s'étaient réfugiés dans la remise, et s'étaient sauvés de même. Le nommé G., père nourricier de mon fils Charles, vint nous trouver par la porte du bout de notre jardin et donna du grain aux poules, qui étaient à la veille de mourir de faim.

Le 6 novembre, le Rhône s'étant retiré presque vis-à-vis la maison, raugmenta sur les onze heures du matin de 40 centimètres à une heure de l'après-midi et croissait toujours ; nous nous attendons à de nouveaux désastres.

Le 20 novembre, le Rhône qui s'était retiré depuis le 6 courant d'une manière à laisser de la sécurité, raugmenta de nouveau et entra dans ma remise. Je m'empressais d'enlever du rez-de-chaussée meubles et ustensiles de cuisine ; le vent du nord s'étant levé très violent à cinq heures du soir, le recul s'en suivit ; le vent continuait avec impétuosité, je trouvais ma remise tout à fait à sec. Je remis dès lors mes meubles en place, jusqu'à nouvelle alerte. L'eau diminuait dans la journée du 21.

Dans les derniers jours du mois de novembre, les eaux s'écoulèrent sensiblement, et les premiers jours de décembre, le Rhône était rentré tout à fait dans son lit.

Le 4 décembre, il tomba de la neige qui fondait à mesure. Le vent soufflait du Nord. Le thermomètre était à 5 degrés au-dessus de zéro (Réaumur). A quatre heures de l'après-midi, la neige continuait à tomber, s'arrêtait sur le terrain, et couvrait le sol dans certaines parties, de 4 à 5 centimètres d'épaisseur.

Le quinze décembre il est tombé une assez grande quantité de neige par le vent du nord".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



AC Tarascon, série 0 : Lettre de l'ingénieur Poulle, copie de compte-rendu de son inspection à Boulbon

"Boulbon, le 16 novembre 1840,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le sous-préfet d'Arles m'ayant transmis hier une lettre en date du 13 de ce mois, dans laquelle M. le Maire de Boulbon l'informait que les perrés défensifs du territoire de sa commune avaient été presque entièrement détruits et que le Rhône avait formé au travers de ces perrés en amont de la digue du Raveau un nouveau bras qui allait inonder le village et inonder toute la campagne, sur la direction de Boulbon, Tarascon et Arles et la mer, je suis parti immédiatement pour reconnaître l'état des choses.

Les eaux qui ont si justement et fortement préoccupé M. le Maire de Boulbon sont celles dont je vous ai entretenu au retour de ma course à Rognonas, Barbentane, Boulbon et Tarascon, c'est-à-dire celles qui s'échappent par la brèche survenue aux chaussées de Boulbon, près du mas de Baffin, immédiatement en aval de celui dit Fontaine. Cette brèche a de 250 m à 300 m. de largeur, et le courant qui y est fort rapide, n'a pas moins de 4 m à 5 m de profondeur. En l'état des eaux qui sont à 4 m 50 au-dessus de leur étiage, la profondeur que j'indique règne depuis le lit ordinaire du fleuve jusqu'à environ 200 m. au-delà de la chaussée rompue. Mais plus au-delà encore, elle s'insinue assez rapidement et en dépasse celle du terrain naturel. Les indications de la sonde à cet égard sont confirmées par l'existence des arbres dans tous les sens, arbres qui sont assez multipliés et dont aucun n'a été arraché. Il résulte de là qu'il y a tendance à la formation d'un nouveau lit au droit de la brèche des chaussées de Boulbon, mais que ce nouveau lit n'existe point encore et qu'il ne peut s'établir définitivement qu'autant que les crues du Rhône seraient d'une longue durée. Du reste, il est très vrai que les eaux de Boulbon vont en partie battre la chaussée de Tarascon et fournissent notablement à l'inondation de la plaine jusqu'à la mer. Arrêter ces eaux et les faire rentrer dans leur lit serait donc une chose éminemment utile, mais leur volume et leur impétuosité rendent pour le moment la chose impossible. Aucune barque ne pourrait être gouvernée pour apporter des matériaux dans les parties étroites et profondes, et dans les parties larges, il faudrait suivre un développement considérable et non moins embarrassant à approvisionner des matériaux puisque il faudrait les y amener avec danger par la brèche ou les y conduire à travers les testes et les hauts fonds qu'elles présentent et qui sont à peu près aussi impraticables aux barques qu'aux charrettes. Malgré donc l'utilité de la chose, je ne pense pas qu'elle puisse être faite. Avec quelque fruit, avant que ne survienne dans les eaux du jour une baisse de 2 à 2 m 50, j'invite M. le Maire de Boulbon à me tenir au courant de ce qu'il pourra survenir afin que je puisse voir au plus tôt quel remède conviendra à un si grand mal.

Agréez, etc.

Signé : Poulle

Pour copie conforme

Le S. Préfet d'Arles

A. de SIGOYER"

AC Arles, D 19, délibération du 10 novembre 1840, fol. 152-153v°

Supplique de la ville d'Arles au Ministre à l'occasion de l'inondation de 1840 :

"Un effroyable malheur vient de frapper la commune d'Arles. Par une coïncidence sans exemple, à la suite d'un coup de vent du Sud qui a duré trois jours, des pluies énormes, de véritables trombes d'eau ont éclaté, à la fois sur tous les versants de l'immense vallée du Rhône. Tous les affluents de ce fleuve lui ont apporté simultanément des masses de fluide effrayantes, qui toutes ont dû passer par Arles pour se rendre à la mer. Aucune puissance

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



humaine n'était capable de les contenir dans leur lit. Vainement, les propriétaires luttant jour et nuit contre ce déluge se sont épuisés en efforts et en sacrifices pour conjurer le péril. Dans la nuit du 2 au 3 de novembre, les eaux victorieuses ont culbuté tous les ouvrages de défense et se sont précipitées sur le territoire qu'elles ont couvert de la plus épouvantable inondation. Le torrent dévastateur, renversant et entraînant tout sur son passage, a nécessité en un clin d'œil toutes les ressources de l'homme et des animaux et étendu un linceul de mort sur plus de 50 mille hectares de terrain.

Tout a péri dans ce désastre, les bâtiments de ferme se sont écroulés, les cabannes ont été emportées avec les attraits d'agriculture et les provisions de ménage qu'elles renfermaient, les meules de foin, les meules de paille ont été la proie des eaux, les semés ont été étouffés, les prairies naturelles et artificielles détruites ; en un mot, nous avons perdu à la fois nos ressources présentes et nos ressources futures.

Il serait impossible de détailler la multitude des malheurs individuels dont se compose le malheur général : nombre de familles sont sans asile, n'ayant sauvé du naufrage que leur personne et quelques vêtements. Une multitude de fermiers sont ruinés sans retour ; la suspension forcée des affaires et des travaux condamne à l'inaction et à la misère les différentes classes de travailleurs et d'artisans. La charité publique viendra bien un peu en aide aux besoins, mais comment pourrait-elle suffire à soulager tant de souffrances ? Les propriétaires, accablés eux-mêmes par le désastre commun, seront la plupart obligés d'emprunter pour vivre et pour faire à leurs propriétés les réparations les plus indispensables. Ces réparations seront en très grand nombre : il faudra consolider les habitations ébranlées, reconstruire les cabannes, les hangars, récurer tous les fossés, combler les ravins creusés par les courants, réparer et renouveler la plupart des attraits d'agriculture, &c...&c.

Mais tout cela même est impossible et inutile avant le rétablissement des ouvrages de défense. La communauté d'Arles étant située à l'extrémité inférieure de la vallée du Rhône, au confluent même du fleuve avec la mer, elle ne peut se soustraire aux inondations qu'à l'aide fortes digues élevées de toutes parts sur les rives : sans elles, le territoire d'Arles serait submergé à la moindre crue. Outre les malheurs qui lui sont communs avec la plupart des villes que le désastre a frappé, sa situation a donc cela de particulier et d'exceptionnel qu'une fois les eaux rentrées dans leur lit, tout n'est pas fini pour elle comme pour les autres ; tant que les brèches par lesquelles s'est introduite l'inondation subsisteront, à la moindre crue du fleuve, cette inondation recommencera durant tout ce tems, les habitans seront toujours exposés à être surpris au moment où ils y penseront le moins, au milieu de la nuit aussi bien que dans le jour, ils seront continuellement menacés de périr avec leurs bestiaux et leurs denrées ; ils ne pourront songer ni à labourer, ni à semer, ni à assurer l'écoulement de leurs terres, parce que tout cela serait perdu au premier Rhône. Ainsi le désastre se perpétuerait sans obstacle et sans fin.

De l'état de choses ci-dessus dépeint, Monsieur le Ministre, il ressort trois grandes nécessités :

1^e Nécessité de rétablir au plus vite tous les ouvrages de défense contre les eaux.

2^e Nécessité de donner de l'occupation et par conséquent, des moyens de subsister à la classe ouvrière que la suspension des travaux réduit aux abois à l'entrée de l'hiver, et que la faim, mauvaise conseillère, pourrait pousser à des violences déplorables.

3^e Nécessité de venir au secours des victimes de l'inondation et de soulager leurs souffrances.

La première de ces nécessités étant satisfaite, il resterait peu à faire pour la seconde et la charité publique aidée par la munificence du Trésor aurait bientôt soulagé la troisième. La classe ouvrière trouverait évidemment un ample et honorable moyen de subsister cet hiver dans les ateliers que lui ouvrirait la reconstruction des ouvrages détruits.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Malheureusement, les propriétaires écrasés par le désastre, sont absolument hors d'état d'entreprendre avec leurs propres ressources le rétablissement des ouvrages dont il s'agit. Nous le disons à Votre Excellence avec une profonde et désespérante conviction, le peu de moyens dont ils disposent ne suffiront même pas aux sacrifices qu'exige de leur part la conservation du gros et menu bétail, dont les provisions sont détruites et les pâturages perdus. A quelles douloureuses extrémités ne sont-ils pas déjà réduits pour faire vivre ces immenses troupeaux de bêtes à laine qui arrivent des montagnes où ils ont passé l'été, et qu'on ne sait même où placer maintenant, les herbages qui leur étoient destinés étant couverts de deux ou trois mètres d'eau et inabordables ?

Il n'est pas possible de donner dès à présent le chiffre exact des pertes de tout genre que fait la commune d'Arles mais nous pouvons affirmer à Votre Excellence qu'elles ne s'élèvent pas à moins de quatre millions en grains, fourrage, bestiaux, maisons, cabannes, attrails de ménagerie et travaux d'art. Ces derniers figurent dans la perte totale pour plus de 400 mille francs.

Tout est perdu, Monsieur le Ministre, si le gouvernement ne se hâte de jeter un regard de compassion sur ce malheureux pays et de lui tendre une main secourable. Lui seul peut fournir aux propriétaires les moyens de rétablir leurs digues et autres ouvrages d'art. Nous ne craignons pas de dire même que c'est le Gouvernement qui y a le premier et le plus grand intérêt. Que peut-il y avoir, en effet, de plus intéressant pour lui que de mettre en sûreté les personnes et les propriétés ? La conservation de la vie des habitans ne dépend-t-elle pas de la prompt réparation des digues sans lesquelles ils sont exposés sans cesse à être surpris et à périr sous les eaux d'une nouvelle inondation ? La conservation des propriétés et la production du sol ne sont-elles pas aussi étroitement liées et proportionnées à cette même reconstruction ? Comment l'Etat pourrait-il songer à percevoir aucune contribution sur des terrains condamnés à une désolante stérilité ?

Par tous ces motifs, Monsieur le Ministre, nous vous supplions de venir au secours d'une ville infortunée qui a vu disparaître et anéantir en un jour toutes ses ressources de cette année et toutes ses espérances pour l'année prochaine.

Nous conjurons Votre Excellence à prendre en considération l'exposé fidèle de sa position et de lui assigner sur les fonds du Trésor une subvention suffisante pour rétablir ses moyens de défense contre les eaux et pour soulager la détresse des familles que le fléau a privé d'asile et de pain. Veuillez vous souvenir, Monsieur le Ministre, que malgré ce puissant secours les malheureux propriétaires d'Arles auront à supporter encore une perte de 3 millions 600 mille francs.

Le Conseil municipal attend tout de la justice éclairée, de la sage et paternelle prévoyance du Gouvernement, et il s'adresse à lui avec la plus entière confiance, persuadé qu'il ne saurait trouver auprès de lui un plus juste appréciateur de ses besoins que Votre Excellence.

Il est avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

*Votre très humble et très
obéissant serviteur*

Le Conseil municipal de la Ville d'Arles"

ADBR, 6 M 1473, Lettre du sous préfet d'Arles, 25 novembre 1840.

"Dimanche dernier, je me suis rendu à Tarascon avec M. Fouque, Esprit Aise marin et Mr l'ingénieur en chef qui m'avait demandé passage, dans une petite embarcation matée par trois matelots. Nous avons suivi les plaines submergées de Trébon et de Lansac. Comme, en ce

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



moment, le temps était fort doux, qu'il ne faisait pas de vent, notre navigation a été fort heureuse, mais un peu lente. Nous avons mis près de six heures pour la traversée.

Tarascon a souffert terriblement. Toutes ses belles et vertes campagnes sont couvertes par les eaux. Plusieurs de ses maisons se sont écroulées et un grand nombre de ses rues sont encore inondées. J'ai profité de mon séjour pour stimuler le zèle de l'association des vidanges que j'ai décidée à voter des fonds, en promettant, en votre nom, le concours du gouvernement et pour aux malheureuses communes de Boulbon et de Mézoargues dont j'avais mandé les secrétaires, les fonds que vous m'avez octroyés pour les habitants les plus nécessiteux, but principal de mon voyage. La distribution de ces secours a fait le plus grand plaisir.

Je suis parti le lendemain, à midi, par un vent frais un peu fort, non plus avec M. l'ingénieur en chef qui s'était rendu à Mézoargues par la chaussée, mais avec le maréchal des logis de Gendarmerie de Tarascon qui m'avait prié de le conduire à Arles, où il était appelé pour des affaires de service. A peine étions nous sortis de cette ville, le vent est devenu plus fort et notre frêle embarcation a été heurtée contre un des ponts de la roubine des Vidanges qu'il était impossible d'apercevoir. Le choc a été si prompt et violent que nous avons chaviré à moitié et que sans la présence d'esprit et le dévouement d'un matelot, nous serions tous tombés dans l'eau qui, dans cette partie, avait plus de 8 pieds de profondeur [environ 2 m 60]. A l'aspect du danger, le matelot s'est précipité dans l'eau et il a relevé l'embarcation. Non découragé par cette première mésaventure, nous avons continué notre route périlleuse et nous avons même franchi avec succès le passage difficile entre Lansac et Saint-Gabriel, à cause des courants rapides que des chemins d'exploitation et aux anciens murs de défense contre le Rhône y sont établis. Lorsque nous sommes entrés dans la vaste plaine de Trébon, le vent qui à chaque minute soufflait avec plus de violence, est devenu un ouragan, une affreuse tempête ; nous avons été entraînés rapidement ; la poussière des orages nous fouettait la figure et nous aveuglait ; l'eau emplissait notre petite barque. A l'exception de Mr Fouque, tous les marins avaient entièrement perdu leur sang froid. Le timonier s'écriait à chaque instant, "nous sommes perdus, nous allons nous noyer !", et sans la branche d'un saule que nous avons pu saisir, et au tronc duquel nous avons, avec beaucoup de peine, amarré notre barque qui était ballottée par les flots, sa prédiction se serait probablement accomplie. Nous sommes demeurés plus d'une heure dans cette horrible situation, mouillés depuis les pieds jusqu'à la tête, occupés à débarrasser l'embarcation de l'eau qui la remplissait. Enfin, en nous cramponnant à chaque saule et faisant force de cannes, nous sommes parvenus à gagner un mas abandonné qui appartient, je crois, à Mr de Fougères.

Il était alors trois heures de l'après midi. C'est là, Monsieur le Préfet, que j'ai passé les plus tristes moments de ma vie... cependant, j'ai toujours conservé ma force d'âme... et pour obtenir du feu, nous avons été obligés de fabriquer une cheminée au coin d'une chambre qui était remplie de foin. J'avais un briquet...Après une nuit sans sommeil, le vent s'étant un peu calmé, j'ai fait partir l'embarcation pour Arles avec ordre de ramener une chaloupe... et de rassurer ma pauvre femme qui a passé toute cette longue nuit dans les larmes et le désespoir. La chaloupe montée par neuf marins est arrivée à midi, je suis parti sur le champ, après avoir fait déjeuner tout mon monde et 'ai touché enfin terre à une heure de l'après-midi.

Voilà, Monsieur le Préfet, le récit succinct et rapide de ma triste Odyssée. Je ne parlerai pas des dépenses qu'elle m'a coûté, je ne parlerai que de l'action car, enfin, c'est pour aller porter à des communes quelques secours, que je ne savais comment leur faire parvenir, que j'ai exposé ma vie et que j'ai si cruellement souffert. Vous apprécierez ce dévouement, j'en suis persuadé et vous saurez, vos bontés m'en donnent l'assurance, le faire apprécier par le gouvernement. Ne serait-ce pas une occasion pour renouveler pour moi la demande de la croix d'officier [de la légion d'honneur] ?

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



En arrivant, j'ai appris que Mr le Ministre des Finances, sur votre proposition que j'avais provoquée, avait ouvert aux troupeaux d'Arles, les forêts domaniales du Gard, de Vaucluse et du Var. Tout le monde se félicite de ce bienfait et il n'ignore point qu'il vous en est redevable. Trois de vos courriers sont en retard. C'est le passage de la Laurade qui est en cause, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander, la poste ne peut le franchir. Obtenez je vous prie qu'elle puisse reprendre la route de Salon et du pont de Crau, qui est libre. Pour les voitures, jusqu'au pont de Chamet, et pour les gens à cheval et à pieds, de ce point jusqu'à Arles, le pont de Crau est très en suffisance ; je vais, pour cet objet essentiel, vous transmettre un rapport séparé.

Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance d'un malheureux naufragé et de l'attachement du plus dévoué de vos serviteurs".

De Sigoyer s.p.

[Marie Antoine François de Bernardy de Sigoyer, né le 15 juillet 1788 à Apt – décédé le 27 décembre 1860, Officier Légion d'Honneur, sous-préfet d'Arles, de Meaux].

AC Arles, Délibérations de la Commission Centrale des Associations territoriales d'Arles et Notre-Dame-de-la-Mer du 30 octobre au 3 novembre 1840, fol. 33v°-35.

Permanence du 30 octobre 1840 :

"Mr le Président de la Commission Centrale, instruit que les eaux du Rhône se sont élevées à 4 mètres 6 décimètres du Rhônomètre du pont d'Arles, informe M. le Maire que la Commission Centrale va s'établir en permanence. Il n'y a de présents que M. Estrangin président, M. le Maire et M. Giraud. M. Bourdelon s'était rendu sur la chaussée de Montlong, M. Raybaud père était retenu chez lui pour cause de maladie, MM. Casimir de Perrin Jonquières et Cartier avocats, absents.

Dès la veille, des circulaires avaient été envoyées aux syndics des associations et aux propriétaires de chaussées pour qu'ils eussent à faire surveiller leurs chaussées.

Nonobstant l'interruption du passage causé par l'absence du pont entraîné par le choc d'un radeau, on parvient à diriger sur les chaussées de la Camargue un nombre suffisant de travailleurs.

Midi : *L'Inspecteur des chaussées informe la Commission que la crue continue (4 m 50).*

8 heures du soir : *Les eaux paraissent se maintenir.*

11 heures du soir : *Les membres composant la Commission se rendent sur le bord du fleuve Ils remarquent une augmentation (4 m 60).*

Permanence du 31 octobre 1840 :

7 heures du matin : *On informe la Commission Centrale qu'une rupture de 25 à 30 mètres à la Chaussée du Petit Plan du Bourg, en aval de Montcalde. MM. les syndics de cette association, mandés sur le champ par la Commission, reçoivent l'ordre de faire réparer immédiatement cette brèche.*

On apprend en même temps que sur les 4 heures du soir (30 octobre), les marins chargés de la surveillance du pont amarré près de la Rougnouse, entendant des cris de détresse, se sont dirigés vers le point d'où partaient ces cris et passant par la brèche faite à la chaussée, ils sont arrivés à une cabane où ils ont trouvé neuf personnes ayant de l'eau jusqu'au cou et sur le point d'être étouffées ; ils sont parvenus après bien des efforts à les transporter dans un lieu de sûreté.

10 heures du matin : *Il se répand des bruits d'une rupture dans la Camargue.*

Midi : *La crue, quoique peu sensible, n'en est pas moins réelle.*

Dès ce moment, le Rhônomètre étant entièrement couvert par les eaux, on ne peut plus préciser leur élévation.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



2 heures du soir : La rapidité du courant ne permettant pas de remonter le fleuve, on fait transporter par terre du grand Rhône au petit Rhône, deux chaloupes pour aller à la découverte de la rupture signalée, et pour donner des secours aux personnes qui seraient en danger de périr.

4 heures du soir : Un homme arrivant de la Camargue annonce que la rupture dont il s'agit a eu lieu au Mas d'Auricet, à Mrs de Saliers, et que sa largeur est de 80 mètres.

Le même individu rapporte que le pont de Saint-Gilles a été entraîné ce matin par la violence des eaux.

10 heures du soir : Mrs les membres composant le bureau se rendent sur les bords du fleuve. Ils remarquent une légère augmentation.

Permanence du 1^{er} novembre 1840 :

5 heures du matin : La crue continue.

10 heures du matin : La difficulté de communication donne lieu à un grand nombre de versions, sur lesquelles on ne peut rien dire de positif.

4 heures du soir : La crue continue toujours. Le vent d'Est qui souffle avec violence et la pluie qui tombe à torrents nous font redouter de nouvelles ruptures aux chaussées.

10 heures du soir : On signale une légère diminution.

Permanence du 2 novembre 1840 :

5 heures du matin : La diminution paraît s'arrêter.

10 heures du matin : On est informé que la digue droite du Canal de navigation a cédé sur différents points à l'effort des eaux qui se sont confondues dès ce moment avec celles du Canal.

On apprend en même temps une rupture aux chaussées du Mas de Laville dans le Plan du Bourg. L'inondation dans ce quartier prend un développement beaucoup plus grand.

4 heures du soir : La crue recommence (4 m 80) ; le vent d'Est souffle toujours avec violence. En ce moment un orage accompagné de coups de tonnerres, éclate sur la ville.

On annonce que les écluses à déversoir du second bief du canal dans le troisième 3^e ont été emportés par un radeau entraîné par a force des eaux.

8 heures du soir : Une augmentation plus alarmante est constatée.

11 heures du soir : Les eaux, étant montées à 5 m 05, menacent de faire brèche à la chaussée du Trébon près des Baumettes et du mas de Vallier ; on fait sur le champ sonner le tocsin dans toutes les paroisses de la ville. Eveillée par ce son d'alarme, la population est bientôt sur pied. Munie de fanaux, de pelles et de paniers, elle se dirige avec empressement sur le point menacé. On y remarque M. le Maire, M. le Sous-Préfet, le Commissaire de Marine, des prêtres et les frères des Ecoles chrétiennes.

Permanence du 3 novembre 1840 :

2 heures du matin : Dans ce moment, la chaussée ayant été momentanément couverte sur plusieurs points par les eaux, les ouvriers, rebutés de leurs efforts impuissants, se replient sur la ville. Immédiatement une diminution très sensible (4 m 80) étant remarquée, on retourne au travail avec plus d'ardeur.

5 heures du matin : La diminution continue (4 m 40) ; on l'attribue à une rupture en amont d'Arles, ce qui est constaté par le retour de la malle-poste de Toulouse à Marseille, qui a rencontré les eaux à mi-chemin de Tarascon.

9 heures du matin : Les eaux arrivent en masse dans le Trébon ; elles proviennent de ruptures aux chaussées d'Arles et de Tarascon. Avec la rapidité d'un torrent, elles envahissent

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



tout le territoire qui s'étend depuis Tarascon jusqu'à Arles, tous les marais de la vallée des Baux. Sur le pont de Crau, elles s'élèvent à 50 centimètres du couronnement de l'aqueduc. Elles charrient des cabanes, des meules de paille, des arbres, &c.

11 heures du matin : *Sur la demande de M. le Maire, M. le Commissaire de la Marine dirige des embarcations vers le pont de Crau, pour enlever avec des grappins, les broussailles, pailles et roseaux qui pourraient obstruer les arches de l'aqueduc et le renverser comme cela arriva en 1755.*

Le Rhône, par suite de l'eau qui s'échappe par les ruptures, est descendu à 3 m 90.

Nous apprenons de source certaine que les chaussées de Montlong et de la Corrège, grâce à la surveillance active des bailes et des syndics, n'ont éprouvé aucun sinistre.

Cette inondation, une des plus considérables dont l'histoire du pays fasse mention, puisqu'elle a été supérieure de 27 centimètres à celle de 1811, est désastreuse pour la ville d'Arles. Peu de jours ont suffi pour détruire en grande partie les fortes digues du Rhône, ainsi que l'œuvre du dessèchement dont la restauration toute récente avait coûté plus de huit cent mille francs. Les fermes n'offrent plus qu'un tas de ruines. On voit flotter au-dessus des eaux des meubles de toute espèce. La population des campagnes est disséminée sur divers points du territoire. M. le maire envoie des embarcations dans toutes les directions pour lui porter secours.

La permanence devenant sans objet, par suite de l'abaissement des eaux du Rhône et de l'invasion du territoire par les eaux provenant des ruptures, MM. les membres présents lèvent leur séance et signent immédiatement le présent procès-verbal. A Arles, le 3 novembre 1840, 5 heures du soir".

BOULOUVARD ESTRANGIN

BM Arles, ms 235, "Chronique arlésienne" par Louis Mège

"1840 :

30 octobre : *A 8 heures ¼ du matin, un radeau emporté par la violence de la crue subite des eaux du Rhône est venu heurter notre vieux pont de bateaux. La barque qui a reçu le choc a immédiatement cédé, entraînant avec elle la partie du tablier qu'elle supportait. Aussitôt, les personnes qui étaient sur le pont se sont sauvées à toutes jambes et ont été assez heureuses pour se mettre hors de danger. M. Burle, capitaine du port, accompagné de quelques ouvriers, est resté sur le pont et les charpentiers se sont mis immédiatement à couper le trébuchet du côté de Trinquetaille. Au même instant les amarres du pont ont cassé après une violente oscillation et aussitôt le pont tout entier a été entraîné par la violence du courant. Le pont a été arrêté et amarré à une lieue environ de la ville, vis-à-vis la Rougnouse.*

30 octobre. Etat des eaux du Rhône : *à 8 heures du matin, élévation des eaux au-dessus de l'étiage, 4 mètres 15 centimètres ; à 8 heures du soir, 4 mètres 55 centimètres.*

Sur le soir, vu l'état des eaux et en vertu du décret du 13 mai 1813, la commission centrale des associations territoriales s'est déclarée en permanence. A minuit, elle est informée qu'une rupture vient d'avoir lieu à la chaussée du Petit Plan du Bourg, à deux ou trois cent pas en avant de la martelière de Montcalde, près le mas de Prentegarde.

31 octobre : *Sur le matin, l'ouverture de cette brèche était de 30 à 40 mètres. Les renseignements qui nous parviennent de la Camargue, à midi, sont tout aussi affligeants. On apprend qu'une rupture vient d'avoir lieu à la chaussée du Petit Rhône, près la Trésorière. Le vent du sud, sans être violent, souffle depuis 3 ou 4 jours et empêche les eaux de s'écouler avec vitesse ; la pluie continue depuis 50 heures. A 4 heures du soir, le rhônomètre marque 4 mètres 80 centimètres. A 9 heures du matin, la brèche se manifeste à Lauricet, en Camargue,*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



sur le Petit Rhône. Entre onze heures et midi, le pont de Saint-Gilles est emporté par l'impétuosité des eaux. Les bas quartiers de la ville et la promenade de la Lice sont inondés.

2 novembre – INONDATION¹ : Le vent du nord qui avait soufflé un instant, samedi 31 octobre, cessa bientôt pour faire place à ce terrible vent du sud-est, cause en partie de tous nos maux et dimanche 1^{er} novembre, la pluie qui nous avait quitté pendant quelques heures revint avec toute sa force et sans interruption. Le Rhône, malgré deux énormes brèches, continua d'augmenter. La partie du Plan du Bourg qui se trouve entre les digues du canal de navigation et les chaussées du fleuve ne formait déjà plus qu'un vaste lac. Il en était de même en Camargue, de la Corrège, de toute la ligne inférieure du Petit Rhône et du centre de l'île inondés par l'immense brèche de l'Auricet. Le pont de Saint-Gilles, emporté par le courant, était entré par cette brèche et se trouvait dans les marais de Salliers. Les berges de la rive droite du canal de navigation versaient dans le Vigueirat par la demi-écluse du pont de Gleise et dans la Vidange par les martellières de Montcalde. Tous les canaux de dessèchement fonctionnant en sens inverse, le petit canal dit de Craponne qui longe la promenade de la Lice ne trouvant plus d'issue au Rhône déborda de toute part, et, venant mêler ses eaux à celles du fleuve lui-même, remplit les quartiers bas de la ville, transformant les rues en canaux, entra dans les maisons à la hauteur de plusieurs pieds et permit aux bateaux d'un port assez considérable de parcourir la Roquette et toutes les rues adjacentes, ainsi que toutes celles qui avoisinent les portes de la ville. Le Rhône était sur tous les quais. Il y eut cependant vers le soir un léger mouvement de baisse mais l'inondation du territoire allait toujours grandissant en étendue et en hauteur. Sur le soir, la chaussée du Trébon fut menacée d'être dépassée par les eaux ; on appela du secours et on crut l'avoir garantie. Tout à coup, à onze heures et demi, une crue nouvelle se manifesta. Il y eut là un moment horrible que rien ne pourra plaindre. Le tocsin sonnait aux quatre paroisses et au gros bourdon de la grande horloge dont les coups redoublés annonçaient l'imminence du danger. Déjà, depuis 3 quarts d'heure, on entendait le tocsin du faubourg de Trinquetaille avec lequel toute communication était interrompue, le pont ayant été emporté le 30 octobre au matin. Dans ce moment, la hauteur du fleuve a dépassé toutes les anciennes marques des plus grandes élévations. La pluie, l'obscurité profonde, la violence du vent se réunissaient pour rendre cette nuit plus épouvantable. La chaussée de la Cavalerie était couverte de monde. Dans ce moment ont lieu les ruptures de la chaussée du Trébon, au mas de Piquet, Lansac, Boulbon, Rognonas sur la Durance, et de plus 3 ou 4 brèches entre Fourques et Beaucaire.

Cependant, dans le faubourg de Trinquetaille, tout était sur pied. Les chaussées de la Pointe de la Camargue, en amont de Trinquetaille, étaient sérieusement menacées. Le danger devenait de plus en plus pressant, et pourtant de nouveaux secours étaient en vain réclamés. Dans cette cruelle situation, on se décida à faire sonner le tocsin. A ce lugubre tintement, il y eut au faubourg un instant d'indicible terreur. La nuit était sombre et pluvieuse, les eaux qui s'élevaient toujours avec une épouvantable fureur. Quelques instants auparavant, le tocsin avait également sonné à Fourques, et il n'y avait rien à espérer de ce côté. La population de Trinquetaille comprit donc qu'elle ne pouvait espérer qu'en elle-même et, poussée par l'instinct de la conservation, ceux qui jusques-là étaient restés impassibles en face de la catastrophe, se portèrent en masse sur le point menacé. Hommes, femmes, enfants, animaux, charrettes, tout allait à l'œuvre. Les charpentiers taillaient les vicières, les pièces de bois étaient transportées par des charrettes, les femmes et les enfants portaient la terre, les hommes terrassaient, élevaient partout des travaux de défense. Sur toute la ligne des chaussées avaient lieu des travaux du même genre, partout la même ardeur, la même

¹ note de L. Mège : "tous les articles concernant nos inondations sont extraits des journaux d'Arles".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



constance. C'est ainsi qu'une partie du territoire a été préservée de l'inondation et de la ruine la plus complète.

3 novembre - SUITE DES INONDATIONS : Sur les deux heures du matin, le Rhône, qui était stationnaire, baissa rapidement ; cet état des eaux fit présumer avec raison que des ruptures supérieures avaient eu lieu. En effet, une immense brèche avait eu lieu à la chaussée du Languedoc, vers Saujan, et les terrains défendus par cette chaussée n'étaient plus qu'une mer. La malle-poste de Marseille à Toulouse, passée à Arles à 5 heures du matin, rencontra les eaux à mi-chemin de cette ville et Tarascon et fut obligée de fuir devant elles et de retourner à Arles, où elle fut de retour à 6 heures. Des hauteurs de la ville, on apercevait dans le Trébon une immense nappe d'eau tenant depuis la chaussée du Rhône jusques au haut des marais et qui paraissait s'avancer avec rapidité vers la ville. En effet, ce torrent de plusieurs lieues de lare, emportant tout devant lui, arriva sur la place de la Cavalerie vers les 8 heures du matin. On fait alors un batardeau à la porte de cette place. A dix heures, les eaux arrivent sous les murs de la ville. Des mesures furent prises pour clore les égouts, et des moyens de secours et de sauvetage organisés et expédiés sur tous les points. Les eaux se précipitant dans tous les canaux en détruisant les digues, joignirent celles qui arrivaient du Plan du Bourg et montèrent à une grande hauteur dans peu de temps. Le courant reprit sa direction naturelle et le pont de Crau fut attaqué par sa violence. Pendant 24 heures, le niveau s'est constamment élevé. Les berges du canal de navigation ont été à peu près détruites. L'inondation a été générale, rien n'y a résisté. Pailliers, cabanes, tout a été détruit. Les navires qui étaient dans le canal ont pris leur direction à travers les champs. On a vu une allège amarrée à la cheminée d'une campagne située sur le coteau de la Crau, du côté dit du Fourchon. Tandis qu'un troupeau de Camargue s'est présenté à la porte de la Cavalerie, tantôt trottant, tantôt nageant, a franchi le barrage construit à la porte et s'est répandu dans la ville. Nous l'avons vu dans l'amphithéâtre devenu le refuge des troupeaux qui ne savaient où aller.

On apercevait dans toute la campagne de malheureuses familles sur les toits de leurs maisons, implorant des secours que nul ne pouvait leur donner. Un bateau à vapeur venant de Beaucaire a recueilli sur la route environ 150 personnes qu'il a amenées à Arles. Plusieurs habitants des campagnes ont fait des radeaux avec les poutres et les fenêtres de leur habitation et se sont ainsi soustraits à la mort. Rien ne peut rendre la violence avec laquelle les quartiers de la Cavalerie ont été inondés. L'eau a passé sur le rempart entre la glacière et le derrière de l'ancien couvent des Recollets. Elle est venue jusqu'aux pieds des Mouleirès. Le mas de Truchet a eu 1 mètre d'eau dans les chambres, d'autres ont été entièrement submergés. Dès le matin, dans l'idée de soulager le Plan du Bourg, on avait fait une coupure à la chaussée. La force du courant a détruit l'enclos de M. Dangles, situé sur la place de la Cavalerie, démoli quatre ou cinq maisons environnantes, et emporté tout à la fois, une grande cabane appartenant à M. Ménestrel fils, et rempli de bois de construction d'une grande valeur. Le pont de Crau et l'aqueduc qui le surmonte, situés à la partie la plus étroite de l'immense courant qui allait du Trébon dans le Plan du Bourg, foraient ensemble un grand barrage qui produisait une différence d'1 mètre environ entre la partie supérieure et la partie inférieure. On craignait que les obstacles qui arrivaient sans cesse venant à boucher les arceaux, le pont ne put supporter l'effort des eaux et en fut emporté. Sur cette idée, on s'est imaginé qu'en brûlant en aval tout ce qui pouvait former obstacle, le pont serait soulagé ; et là-dessus des incendiaires autorisés sont allés mettre le feu aux cabanes et aux meules de foin, de paille et de roseaux que le courant pouvait entraîner. A dix heures du soir, les eaux s'élevaient au niveau ~~du couronnement de l'aqueduc~~ [barré à l'original] du pont de Crau.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



4 novembre - SUITE DES INONDATIONS : *Les eaux du territoire augmentent toujours. Sur le matin, le batardeau qu'on avait dressé hier à la porte de la Cavalerie a été emporté par la violence des eaux qui se sont avancées avec impétuosité dans tout le quartier du Saint-Esprit et les rues adjacentes étaient sillonnées par de petits bateaux. On aurait dit les lagunes de Venise. A huit heures du soir, heure de la plus haute élévation de l'inondation du territoire, les eaux arrivent au pied de la croix de la Genouillade, et à 25 centimètres au-dessous du couronnement de l'aqueduc du pont de Crau.*

5 novembre - SUITE DES INONDATIONS : *Aujourd'hui jeudi, à 8 heures du matin, on s'aperçoit d'une diminution au pont de Crau. Cette diminution dans toute la journée est de 30 centimètres. Les eaux diminuent aussi dans tout le territoire. Les embarcations envoyées à la découverte ramènent quelques personnes. Les navires continuaient à marcher à travers la campagne sans route certaine et sans guides. Le bruit se répand que nous sommes prêts à manquer de bois pour les fours. L'autorité municipale fait faire le relevé des provisions qui restent dans la ville. Elle la trouve approvisionnée pour cinq semaines. Un bateau est dirigé sur la Crau pour apporter de bois de four. On aperçoit un navire voguant à pleine voile, dans le Plan du Bourg, sur des champs ensemencés. Trois services d'embarcation destinés à porter des secours dans le territoire sont organisés : un pour le Plan du Bourg, un pour le Trébon et le dernier pour le pont de Crau. Les deux premiers ont ramené 200 personnes qui, après avoir refusé des secours les premiers jours, les ont plus tard réclamés. Elles ont presque toutes été recueillies sur les toits ou dans les greniers. Quatre embarcations ont été envoyées à M. le Maire de Fourques (Gard) pour secourir les habitants réfugiés dans les parties élevées des maisons.*

Plusieurs maisons se sont écroulées dans les quartiers de la Cavalerie. D'autres sont violemment ébranlées par la force des eaux qui les environnent et remplissent les caves. L'administration a expédié une très grande quantité de pains dans toutes les campagnes.

Sur ordre de Mgr l'Archevêque d'Arles, qui est actuellement dans Arles, étant arrivé le 31 octobre dernier pour administrer le sacrement de confirmation, des prières ont lieu tous les jours dans toutes les églises de la ville pour la cessation du fléau qui nous afflige et avait envoyé au Mas Thibert, à dix heures du matin, revient vers les 3 heures d'après-midi, ramenant environ 80 personnes qu'il a recueillies sur les berges du canal au pont Mas Thibert, parmi lesquelles un malade.

ETAT STATISTIQUE DU RHÔNE

Depuis le commencement de l'inondation jusqu'à ce jour
(Voir le tableau page suivante)

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ÉTAT STATISTIQUE DU RHÔNE,
depuis le commencement de l'inondation jusqu'à ce jour
pris au rhonomètre. *au-dessus de l'étiage de la mer.*

29	octobre,	8 heures du soir,	3 mètres	70 centimètres
30	id.,	8 id. du matin,	4 " "	15 " "
"	id.	8 id. du soir,	4 " "	55 " "
"	id.	10 id. du soir,	4 " "	60 " "
31	id.	8 id. du matin,	4 " "	75 " "
"	id.	midi	4 " "	78 " "
"	id.	8 id. du soir,	4 " "	85 " "
"	id.	minuit	4 " "	92 " "
1 ^{er}	novembre,	8 id. du matin,	4 " "	85 " "
"	id.	midi	4 " "	85 " "
"	id.	8 id. du soir,	4 " "	80 " "
2	id.	8 id. du matin,	4 " "	70 " "
"	id.	midi	4 " "	75 " "
"	id.	8 id. du soir,	4 " "	80 " "
"	id.	11 1/2 id. du soir,	5 " "	05 " "
3	id.	2 id. du matin,	4 " "	80 " "
"	id.	8 id. du matin,	4 " "	20 " "
"	id.	midi	3 " "	95 " "
"	id.	8 id. du soir,	3 " "	90 " "
4	id.	8 id. du matin,	3 " "	98 " "
"	id.	midi	4 " "	10 " "
"	id.	8 id. du soir,	4 " "	65 " "
5	id.	8 id. du matin,	4 " "	60 " "
"	id.	midi	4 " "	42 " "
"	id.	8 id. du soir,	4 " "	15 " "
6	id.	8 id. du matin,	3 " "	95 " "
"	id.	midi	3 " "	85 " "

La diminution continue, elle est en total d'un mètre au pont de Crau.

Dimanche 8 novembre : Les journaux de Paris nous apprennent que la Chambre des députés vient de voter un crédit de cinq millions, demandé par le gouvernement pour venir au secours des victimes de l'inondation. Un million est affecté à la réparation des chemins, les 4 autres aux victimes de l'inondation.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



14 novembre : Les eaux s'écoulent lentement. Le pont de Crau n'est point encore viable. Il se trouve d'ailleurs tellement endommagé que les voitures ne pourront, de quelque temps, le traverser sans danger.

Sans l'existence des brèches entre Beaucaire et Fourques, Tarascon et Boulbon, les eaux du Rhône à Arles se seraient beaucoup plus élevées, attendu que les brèches de la rive droite, ayant ensemble plus de 800 mètres de largeur, donnent constamment passage à un volume d'eau qui se trouve moins dans le grand et le petit Rhône. Il en est de même des brèches de la rive gauche : la plus considérable des brèches de cette rive, celle de Boulbon, débite 2 500 mètres cubes par seconde. Le vent de sud-ouest qui règne aujourd'hui, 14, fait espérer une forte diminution.

ÉTAT STATISTIQUE
de la hauteur des eaux pris au rhônomètre et au pont de Crau depuis le 6
9^h jusqu'à aujourd'hui 14 9^h.

	Rhônomètre.		Pont de Crau.	
6 novembre	matin	3 mètres 95 centimètres	}	1 mètre 80 centimètres... Dessus le pont.
	soir	3 " 82 "		
7 id.	matin	3 " 77 "	}	1 " 35 " id.
	soir	3 " 71 "		
8 id.	matin	3 " 80 "	}	0 " 95 " id.
	soir	3 " 72 "		
9 id.	matin	3 " 65 "	}	0 " 50 " id.
	soir	3 " 63 "		
10 id.	matin	3 " 59 "	}	0 " 15 " id.
	soir	3 " 55 "		
11 id.	matin	3 " 49 "	}	0 " 06 " id.
	soir	3 " 42 "		
12 id.	matin	3 " 38 "	}	0 " 04 " id.
	soir	3 " 30 "		
13 id.	matin	3 " 27 "	}	0 " 00 " id.
	soir	3 " 22 "		0 " 05 " id.
14 id.	matin	3 " 17 "		0 " 10 " id.

UNE EPISODE DE L'INONDATION

17 novembre : Il y a quelques jours, entre minuit et une heure du matin, entre cette nuit effroyable qui nous a causé tant de désolation et tant de ruines, des cris de désespoir se firent entendre par delà la Montcalde, non loin du lieu où la violence des eaux avait emporté les digues du canal de navigation. Un homme se trouvait là spontanément, en surveillance. Il avait avec lui une faible embarcation. Mais les cris redoublent, ils deviennent déchirants. L'eau coulait furieuse dans toutes les directions ; la nuit était sombre, tout était écueil, gouffre, mort... Pour se rendre là où les cris annonçaient la lutte désespérée et la plus

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



cruelle, un seul passage s'offrait, passage impossible tant il était menaçant, celui de la brèche dont on vient de parler et par laquelle les eaux tombaient en mugissant, comme les eaux d'un abîme. Cet homme, saisi d'un dévouement sublime, sans s'arrêter à l'idée du danger, s'élança avec son embarcation dans la brèche redoutable. Sa frêle barque plonge et va être perdue... mais le Ciel protège ce brave citoyen. Il se relève et peut atteindre sans autre péril l'habitation qu'une obscurité profonde cachait à sa vue, et il est assez heureux pour sauver d'une mort certaine une pauvre mère de famille et ses trois enfants en bas âge, réfugiés dans la partie la plus élevée d'une petite cabane envahie par une eau bouillonnante et qui devait s'écrouler quelques instants plus tard.

Cet homme, dont le nom ne doit pas périr, est Jacques BELLON, charpentier et entrepreneur du pont à bateaux d'Arles.

Le lendemain de cette nuit fatale, on a vu Bellon, toujours avec la même intrépidité, s'élançant au milieu de nouveaux périls et partout où il y avait des victimes à sauver... Mais depuis, il a cessé de paraître au sein de sa famille. Depuis 15 jours, il n'a point revu sa femme et ses deux enfants. Une barque renversée flottait à la merci des eaux, a été retrouvée... et c'est celle du brave et malheureux Bellon. Son corps a été retrouvé aujourd'hui 17, dans le canal de navigation. Une fois déjà, le bateau de Bellon avait chaviré et il s'était sauvé à la nage au mas de Sainte-Luce, où il s'était séché et avait changé d'habits. Les personnes qui habitent ce domaine essayèrent de la retenir, mais il était dévoué et tout fut inutile. Il partit, pour ne plus revenir.

En rendant compte de ce trait d'héroïsme, voici les réflexions que l'Album arlésien faisait :

"Intrépide Bellon ! Qui a été la victime de ton dévouement et de ton courage. La croix des braves peut sans effaroucher l'envie, venir se placer sur ton cercueil. Bellon a péri victime de son dévouement, le salut de ses concitoyens, la détresse de ceux qui appelaient du secours. La voix des malheureux a parlé plus haut dans ce noble cœur que l'instinct naturel de sa propre conservation. Gloire à lui ! Mais nous ne devons pas nous borner à de stériles éloges. Nous devons nous souvenir que le travail de François Bellon était la seule ressource de sa femme et de ses deux petits enfants, et que sans doute à son dernier soupir, il les a recommandé à son pays.

Nous demandons formellement 1° Que la Ville accorde une pension à la veuve de François Bellon et à ses enfants. – 2° Qu'une épitaphe rappelant son dévouement et les circonstances de sa mort soit placée sur sa tombe, aux frais de la commune.

Refuserait-on de faire quelque chose pour le pauvre ouvrier, quand le pauvre ouvrier a donné jusqu'à sa vie ?"

L'Album arlésien ayant plusieurs fois et avec énergie réitéré cette demande, le gouvernement a enfin accordé une somme de cinq cents francs à la veuve, et une somme égale a été placée pour chacun des enfants à la caisse d'épargne de cette ville. En tout 1 500 francs".

[Suit "une pièce de vers", un "Aux mânes de Bellon", par Victor de la Canorgue].

Voir, page suivante, la médaille de l'inondation, reproduite par L. Mège.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



AUTRE EPISODE DE L'INONDATION.

Un père de famille avait, au milieu de l'inondation, vu périr son habitation et tout ce qu'il possédait. Sa femme mourut le lendemain des suites de l'effroi qu'elle avait éprouvé. Il resta seul avec deux enfans l'un âgé de cinq ans, l'autre de huit mois et sans autre ressource que la bienfaisance publique. Cette ressource ne lui a pas manqué, les Demoiselles R..... se sont chargés de jeune des enfans et ont adopté pour leur fille cette intéressante créature.

Monsieur Jacques Véran, graveur, notre habile compatriote, a payé aux inondés le tribut de son talent. Il a adressé à Monsieur le Maire d'Arles un médaillon gravé, dont je donne ici ^{une copie en cuivre} la représentation d'un côté le Rhône, sous la figure d'un vieillard appuyé sur une amphore, d'où coule le fleuve qui baigne les murs de la ville placée au fond du médaillon, et de l'autre une inondation au mi-



lieu de laquelle flottent divers objets, entre autres un berceau et un homme se sauvant à la nage.

M. Véran a prié M. le Maire de faire vendre sa gravure au profit des inondés.

Les désastres de l'inondation de 1840 ont excité la verve de nos poètes méridionaux. Le Languedoc nous a instruit poétiquement de ses malheurs par M. Encontre, de Nîmes; Cloignon par un anonyme etc. Arles qui n'a point voulu rester en arrière, a eu M. Baltazar et le sieur Gros de Cinqtaillé. — Voici l'abord la pièce de vers de M. Baltazar qui était vendue au profit des inondés.

Muse, soit mon recours, viens guider mon pinceau
 Pour tracer d'Arlesie un fidèle tableau;
 Son temps heureux n'est plus, le sort impitoyable
 Plonge dans la douleur ses enfans qu'il accable.
 Pour étouffer leur voix un perfide élément
 Vient de franchir sa couche en écumeux torrent.
 Le ciel est obscurci par de sombres nuages,
 Et les vents déchaînés se mêlent aux orages;

BM Carpentras, ms 1664 : Inondation 1840 à Lapalud, décrite par le curé du lieu en juillet 1851.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



"On sait que cette inondation, la plus épouvantable, de celles dont les histoires et les chroniques locales aient conservé le souvenir, fait époque dans les annales de notre commune.

Qu'on se figure tout le bourg cerné par les eaux du Rhône dont la violence venait battre au pied même des remparts, qu'on se figure cette foule de pauvres cultivateurs sans asile contemplant, mornes et inactifs, du sommet des arbres de leurs jardins ou des rivages de cette même province leurs maisons écroulées, leurs champs dévastés, leurs semailles anéanties, leurs provisions d'hiver, leurs meubles emportés, ce que l'on dise s'il est possible d'imaginer une situation plus déplorable, plus digne de pitié. Notre intention n'est pas de faire icy le narré historique d'une calamité sans exemple dans les tems antérieurs, d'autant qu'il existe sur ce sujet une petite brochure rédigée par un membre du clergé paroissial et que les registres de lettres religieuses de la paroisse contiennent tous les détails de ce fâcheux état de choses créé par le fléau destructeur. Nous invitons nos lecteurs à puiser à cette double source s'ils veulent avoir une notion complète des malheurs qui affligèrent leur païs dans cette douloureuse circonstance. Cette étude porte avec elle son utilité car, si d'une part, l'esprit est attristé par des ravages qui ont jeté l'épouvante et la misère au sein de localités auparavant riches et heureuses, de l'autre, le cœur est consolé par le spectacle qu'ont offert le dévouement et la charité en ces jours de terribles épreuves. C'est ainsi que Dieu tire le bien du mal, qu'il puise les inspirations de sa miséricorde à côté des châtimens qu'il inflige auxdits hommes, soit pour les ramener à lui, soit pour montrer sa colère. Jamais les signes de cette colère n'apparaissent sans compensation et l'arc en ciel en est le signe qu'il donna autrefois à Noé pour lui annoncer la fin du déluge. Cependant, il est un événement auquel il nous est d'autant plus doux de donner de la publicité que notre chétive personne eût l'honneur d'y intervenir, non à raison d'aucun mérite particulier de notre part, mais au seul titre de pasteur de la paroisse. Nous voulons parler de la cérémonie que nous accomplissions au moment de la plus grande élévation des eaux, cérémonie qui, par sa ressemblance avec celle exécutée à Marseille lors de la Peste de 1720, réclame par sa spécialité une mention honorable.

Voici en quels termes la Gazette du Midi en rendit compte sur les simples données de la voix publique : "Une scène imposante a marqué à Lapalud ces jours de désolation. Notre vénérable curé voyant la population découragée, prête à s'abandonner à son malheureux sort, s'est inspiré de cette foi vive et ardente qui animait M. de Belsunce pendant le cours de la Peste. Montant à la galerie du clocher gothique, œuvre des papes d'Avignon, il est apparu devant le peuple consterné, élevant le S. Sacrement vers le ciel, comme pour conjurer le fléau et demander à Dieu le terme de l'affliction publique. Et le peuple prosterné sur les toits qui leur paroisoient surnager au milieu d'un lac immense, s'électrisoit à cette scène sublime et retrouvait tout à la fois l'espérance et la résignation".

Chose merveilleuse et qu'on n'aura pas de peine à croire quand on saura les élans de pitié qui éclatèrent dans tous les cœurs ! Le lendemain de cette touchante cérémonie, une dépêche télégraphique de Lyon annonçoit que le Rhône étoit rentré dans son lit, et que la Saône avoit considérablement diminué. Nouvelle d'autant plus heureuse que les jours précédens, ces deux fleuves avoient encore grossi et fait craindre une plus forte recrudescence dans la marche du fléau".

ADBR, 7 M 135, Lettre de Cartier, maire de Tarascon, au sous-préfet de Tarascon, 1^{er} décembre 1840.

"Monsieur le sous-préfet,

Le débordement du Rhône qui, dans la nuit du 2 novembre, a couvert notre ville de ruines et de débris, a fait luire de ces époques où la sympathie humaine ranimée par un danger commun se montre secourable, dévouée.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Vous connaissez déjà les scènes de ce drame qui s'est ouvert par la crainte, qui s'est dénoué par la plus désolante infortune.

Si je vous les rappelle, c'est qu'elles sont devenues le sujet des bonnes actions dont j'éprouve le devoir de vous entretenir.

Le 30 octobre, une crue subite du Rhône se manifesta. Dans peu d'heure, le fleuve passa d'un état d'épuisement qui le rendait innavigable jusques sur les sommités de ces rives et jusques sur le flanc des chaussées qui le maîtrisent.

Des millésimes gravés sur les quais et commémoratifs des jours néfastes étaient successivement surmontés. Des perrés qui dominant l'enceinte de la ville et que la prudence de nos pères avait élevé au dessus de la célèbre inondation de 1755 se trouvaient envahis : le peuple voyait avec effroi du sol des rues le Rhône suspendu sur sa tête.

Alors, des proclamations municipales invitèrent les habitans à se réunir pour lutter contre l'imminence du danger. Une multitude de travailleurs armée de pelles se présenta. Des gardes champêtres et des pompiers de la ville en uniforme se répandirent dans la campagne dirigeant, vers les chaussées, le cultivateur moins prompt à s'émouvoir.

Un détachement du 24^e échangeant ses armes contre des instrumens divers, que je fis dresser à la hâte, se mêla à l'élan général. Les efforts, le travail soutenu et opiniâtre de tous créèrent une ceinture nouvelle d'ouvrages à l'abri de laquelle la ville pouvait encore braver le fléau.

La nuit froide et ruisselante d'une pluie qui ne cessait de tomber, le terrain des ateliers sillonné par le jaillissement des puits, des caves et des maisons qui les bordaient n'entraînèrent aucune interruption.

Le jour, en paraissant, quelque redoutable que les alarmes publiques se le fussent représenté, sembla réaliser une autre attente. Il indiqua un abaissement de 20 centimètres et devint le gage d'une période de diminution. On se fia à cet indice ordinairement fidèle et bien des pertes en sont résultées.

Le 1^{er} novembre à midi, le retour de la crue fut signalé. L'anxiété publique redoubla, il fallut songer, pour se concilier des chances de succès, à mettre les ouvrages en état de résister à une élévation qui, à cause de son point de départ si menaçant, paraissait devoir surpasser celle de la veille de quarante centimètres.

Le travail fut repris avec plus d'ardeur et sur de plus grandes proportions. Le 24^e fournit un second détachement absorbant presque tout l'effectif. Messieurs Munier, major, et Bachelet, chef de bataillon, se tenaient aux endroits les plus difficiles et inspiraient par leur présence un zèle plus vif à leurs soldats.

Cependant, l'ascension des eaux continuait. A huit heures du soir de la journée du 2, les ouvrages de ceinture étaient sur le point d'être dominés, les ais dont ils étaient composés vibraient sous les oscillations du flux. Les maisons sur lesquelles ils s'appuyaient laissaient en source abondante pénétrer des eaux qui se précipitaient en torrent dans les rues.

Sous une pression puissante, les barrages, les maisons, les murs chancelaient. Les travailleurs avaient le sentiment de ce danger et ne continuaient pas moins à remplir leurs tâches.

Sur le développement des chaussées qui embrassent le territoire, le Rhône ne faisait pas de moindres efforts. Des infiltrations, des affaissemens subits réclamaient partout des travailleurs. Leurs pas mal assurés sur un sol détrempé et sur un talus rapide les entraînaient vers le Rhône dont la violence et la hauteur étaient à peine contenus. Des bruissements précurseurs, certains, d'une rupture se faisaient entendre au milieu du silence de la nuit et leur annonçaient que bientôt, le sol tremblerait sous leurs pieds et qu'il pouvaient perdre tout refuge.

A neuf heures et demi du soir, un batardeau fut emporté sur une des rues du faubourg Saint-Jean. Les eaux couvrirent en un instant les rues adjacentes. Un enfant qui se trouvait sur leur

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



passage fut entraîné ; il allait, avec elles, être précipité dans un égout, lorsqu'un garde champêtre le sauva. Les portes d'une vaste remise furent arrachées, en ce moment, de leurs gonds et placées en travers de la rue par laquelle roulait un impétueux courant. On parvint alors, à l'aide d'une grande quantité de fumier et de terre, à réparer ce premier échec. On ne pouvait déjà plus se dissimuler l'inutilité de tant de persévérance. Le tocsin sonna à Beaucaire. Ce signal de malheur pouvait nous faire entrevoir, dans la chute de nos voisins, une chance de salut : l'irruption du Rhône, sur le Languedoc, devait, ainsi que l'expérience l'a consacrée, opérer notre délivrance immédiate. Il n'en fut pas ainsi mais le dévouement public avait encore un mobile, il ne l'abandonna point toutefois. Il fallait prévenir la population de la ville et de la campagne de l'accomplissement du désastre. La générale battit dans tous les quartiers et le tocsin sonna à son tour au clocher de Tarascon. Demi-heure après et en même temps, le Rhône se fraya un passage à travers tous les obstacles. Tout céda à sa violence. Un mur défensif d'une grande épaisseur fut emporté et roula en blocs détachés loin de sa base. La ville était en proie à l'inondation la plus soudaine ; à peine dans toute sa circonférence vingt maisons en étaient exemptes. L'effroi fixait les habitans à leurs croisées. Les cris de ceux dont l'eau enlevait les meubles, de ceux qui craignaient pour leurs jours, se mêlaient aux craquemens sourds des édifices et aux murmures d'une cascade immense. On n'invoqua pas en vain l'assistance publique. Les hommes qui, un moment auparavant, se pressaient au tour des ateliers publics, réunis, coalisés pour une autre mission, exercèrent alors leur dévouement en faveur d'un sauvetage général près des casernes. Trois militaires, soutenus par un radeau grossièrement construit et battu par des courants contraires, étaient entraînés vers le lit du Rhône. Leurs cris commençaient à s'éloigner. On courait vers le premier bateau, et les cherchant au milieu de la nuit, on les ramenait par une rue solitaire du faubourg lorsqu'on aperçut un homme suspendu par une seule main au mur d'une cour et que personne n'avait entendu. La ville était sur tous les points le théâtre d'événemens semblables mais lorsque le jour parut, la ville n'était plus qu'un point imperceptible, au milieu d'une inondation sans bords. Des meubles, des instrumens, des denrées, des bois de service flottaient çà et là. Il était urgent de créer des moyens de salut et de leur donner l'organisation la plus efficace. Des radeaux furent fermés par ordre de la Mairie avec des poutres et des planches. Elle fit acheter quelques bateaux à Beaucaire. Elle s'empara de tous ceux qui furent découvert. Alors, on se porta sur les points les plus menacés. Des hommes furent retirés du sein des eaux, d'autres sur la pente inclinée de leurs toits furent enlevés à cette position périlleuse. Par une sorte de correspondance entretenue du faite des maisons de campagne, des bruits alarmans parvenaient jusqu'à la ville et chaque fois que des bateaux allaient en vérifier l'exactitude, on était convaincu de leurs fondemens.

La vivacité de toutes ces impressions diverses avait distrahit la population du soin de ses approvisionemens. Tous les fours de la ville, à l'exception d'un seul, ne pouvaient fonctionner. Le pain manqua absolument. Une terreur profonde s'empara du peuple. Je fis annoncer une distribution de pain à une époque prochaine et j'envoyai à Nismes en chercher la plus grande quantité possible. En manquaient depuis plus de 48 heures. Le règne des privations dura plusieurs jours : un four abandonné depuis longtemps et que recérait dans ses vastes dépendances, l'hospice de la Charité, fut mis en état et procura une activité incessante à la fabrication du pain. Un service de bateau fut organisé pour l'approvisionnement des maisons de campagne. Les hommes qui montaient ces bateaux ont bravé des passages et des temps dangereux. Chaque jour, quelques incident nouveau en quelque situation particulière se détachant de l'ensemble des événemens, réclamait un acte de dévouement ou de compassion. Tantôt le vent du midi, après lui des rafales du nord troublèrent la vaste surface des eaux et les vagues heurtant les constructions avec violence menacèrent de les détruire et d'abîmer leurs habitans, tantôt des embarcations coulaient bas. C'est ainsi que des batteliers ont été

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



forcés de s'attacher à des arbres et ont attendu que leurs cris ou le hasard amenassent quelqu'un à leur secours. Des troupeaux réunis avec précipitation dans des locaux insuffisants ou sujets à l'inondation ont été avec des difficultés inouïes reconduits ou transportés dans des asiles sûrs. Dans la ville, des sentimens d'abnégation personnelle ont triomphé des besoins les plus vifs. Plusieurs étrangers, retenus par l'interruption des communications après avoir épuisé toutes leurs ressources, ont trouvé une assistance généreuse. Un détachement de 192 hommes, destiné aux équipages de ligne, réparti entre un grand nombre de maisons, ne pouvait recevoir une distribution de vivres. Leurs hôtes les admirent en partage de leurs subsistances. C'est ainsi qu'un malheur commun unissant étroitement ceux qui le subissaient sembla ne faire d'eux qu'une seule famille.

Sur les bords opposés de l'inondation, où l'éloignement de la ville retardait les effets des mesures qui avaient été prises, le desservant d'une chapelle rustique assise sur le pied des collines était profondément ému du sort de ses paroissiens. Des cris éloignés, des détonations d'armes à feu lui dévoilaient des positions cruelles. Laissant donc son presbytère pour une frêle chaloupe, il alla explorer les lieux dangereux et les habitations inondées et pour que son assistance fut plus prompte, il s'associa aux labeurs des batelliers.

M. Chiron, juge au tribunal, qu'un rapprochement de lieu et de sentiment unissait à ce bon ecclésiastique, centralisa les moyens d'action et favorisa cette entreprise. Leur zèle a rendu à la chose publique de précieux services et le bien qu'ils ont fait, enveloppé d'une ombre discrète, est moins connu qu'il est considérable.

J'espère, Monsieur le sous-préfet, que cet exposé que je n'ai point cherché à relever par des ornemens, que je craindrais de prolonger par des détails, pourra vous inspirer un légitime intérêt pour des actions utiles et généreuses.

Je sais combien vos sentimens vous disposent à les accueillir, soit que vous appréciez leur mérite soit que vous jugiez que, dans des contrées où le même fléau peut se reproduire, il est important d'exciter le dévouement et de l'honorer.

Voici ceux, Monsieur le sous-préfet, dont le nom doit être signalé à la justice du Gouvernement et pour lesquels je sollicite la faveur de votre concours.

M. Munier, major, commandant le dépôt du 24^e digne par un dévouement périlleux d'une honorable distinction.

[Sous le titre "Médaille en argent", 10 noms ; "Médaille en bronze" : 6 noms ; "Gratification en argent" : 5 noms ; "Mention honorable" : 18 noms].

Monsieur le sous-préfet, il serait facile de prolonger ces citations si je devais signaler le zèle de tous ceux qui se sont distingués dans cette circonstance, mais le nombre est trop grand et leur conduite connue de leurs concitoyens les dédommagera des omissions que je suis obligé de commettre.

Enfin, je suis heureux, Monsieur le sous-préfet, que vous fassiez parvenir les témoignages de gratitude les plus profonds aux militaires ci-dessous désignés qui ont longtemps lutté contre les obstacles les plus difficiles pour préserver la ville du fléau qui la menaçait.

["Nom des Militaires du 24^e de Ligne" : suivent 15 noms]

Ci-joint le procès verbal d'enquête.

Recevez, Monsieur le sous préfet, la nouvelle assurance de ma haute considération.

*Le Maire de Tarascon,
Cartier".*

ADBR, 7 M 135, Lettre du maire de Saint-Rémy adressée au préfet, 4 novembre 1840.

"Monsieur le Préfet,

Les ordonnances de gendarmerie ont dû déjà vous informer des désastres qui affligent notre contrée et je profite de la même occasion pour vous donner quelques détails à ce sujet.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



La journée du 28 octobre dernier avait été très pluvieuse, de fortes rafales de pluie s'étaient succédées sans interruption. Le même temps a continué à régner la nuit et le jour jusques à ce matin 4 novembre.

Dès le premier de ce mois, une partie de la plaine ente Saint-Rémy et Tarascon était inondée ; mais dans la nuit du 2 au 3 novembre, le Rhône a surmonté ses bords et même emporté les digues qui le contenaient. Depuis hier, l'eau couvre toute la plaine jusques à l'auberge de la Rode, à une lieue de Saint-Rémy. On annonce de grands sinistres dans la campagne. Ses habitations se sont écroulées ; on sait que plusieurs personnes ont été entraînés par les eaux ; la ville de Tarascon est cernée de tous côtés. Enfin, la situation de cette partie du 3^e arrondissement est affreuse en ce moment. L'inondation a envahi la plaine d'Arles ; on dit même qu'elle surmonte le pont de Crau.

La route de Saint-Rémy à Tarascon n'étant plus libre, un détachement de 26 soldats du train d'artillerie avec leurs chevaux, dirigé de Toulon sur Nismes, a été forcé de s'arrêter dans notre ville. Je les ai fait loger et je leur ai fait distribuer les rations de vivres et de fourrages auxquelles ils ont droit.

Des militaires voyageant isolément ont été aussi contraints de s'arrêter et à chaque instant, le nombre augmente. Je les ai fait loger et j'en ai prévenu hier le sous-intendant militaire d'Aix. Je lui ai demandé des instructions à ce sujet et je l'ai prié de me les transmettre sans retard par ordonnance de gendarmerie. Veuillez aussi prendre la même voie pour me donner des ordres, vos lettres ne pouvant nous parvenir par Tarascon, notre correspondance avec cette ville, avec la sous-préfecture et avec Marseille est interrompue depuis deux jours et nous ne pouvons correspondre que par voie extraordinaire, avec Aix et Marseille seulement.

De nombreux voyageurs ont dû aussi discontinuer leur route et s'arrêter à Saint-Rémy ou revenir sur leurs pas. Au nombre des voyageurs logés dans nos hôtels se trouve M. Fouque, commissaire de police d'Arles, M. Astier, maréchal des logis de gendarmerie et un gendarme de la résidence de la même ville qui avaient cité en témoignage devant la Cour d'assise de Carpentras et qui, retournant hier, seront forcés de séjourner à Saint-Rémy jusques à ce que le passage soit ouvert. J'ai été prié par eux de vous faire connaître l'obstacle qui les empêche de se rendre à leur poste.

Je vous prie, Monsieur le préfet, d'agréer l'hommage de mon profond respect".

ADBR, 7 M 135, Lettre du maire d'Arles adressée au sous-préfet, 4 novembre 1840.

"Monsieur le sous-préfet,

Depuis hier, notre position s'est aggravée. Une rupture immense de la chaussée du Rhône aux environs de Lansac, territoire de Tarascon, a versé sur la rive gauche du Rhône une quantité d'eau incalculable. Tout le Tresbon, les Coustières de Crau et le Plan du Bourg sont couverts de huit à neuf pieds d'eau. On n'apperçoit plus que le sommet des arbres qui bordent le chemin d'Arles à Tarascon. Les digues du Vigueirat se trouvent à trois ou quatre pieds au-dessous du niveau des eaux ; elles ont été emportées en partie à mesure de l'exhaussement de l'inondation.

Le pont pavé de Crau est couvert de 5 à 6 pieds d'eau et l'aqueduc qui le longe est fortement menacé. Pour le préserver, nous avons organisé hier un service de cinquante hommes dont trente sur le pont de Crau et une vingtaine dans des embarcations afin de détruire tous les corps, soit paillères, soit cabannes emportées par le courant des eaux jusqu'à présent à le conserver intact.

Ce matin, sur les neuf heures, j'ai ordonné de pratiquer une ouverture à la chaussée du Tresbon à environ mille mètres de distance en amont de la ville. Cette ouverture d'une trentaine de mètres de longueur a pour objet de soulager la partie supérieure du Grand Tresbon. Après-midi sur les deux heures, j'ai donné également l'ordre de faire une coupure à

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



la chaussée du Petit Plan du Bourg où les eaux s'étoient élevées de trois mètres et ne permettoient plus aux habitans des campagnes de rester en sûreté même dans leur premier étage. Il faut espérer que cette ouverture jointe à celle qui existe au-dessous de Montcalde diminuera la hauteur des eaux.

Malgré les diverses issues que s'est frayé le Rhône en amont de la ville soit dans le département soit dans le département du Gard, le Rhône qui, cette nuit, étoit à 3,90 mètres, s'est élevé à 4,10 mètres dans la journée.

Notre situation, ainsi que vous le voyez, est affreuse. Nous avons requis tous les marins disponibles, toutes les embarcations existantes et des secours ont été portés dans toutes les propriétés, soit du Tresbon, soit du Plan du Bourg, soit de la Camargue. Nous avons même envoyé au secours du maire de Fourques quatre bateaux pour le service de sa commune.

Je me suis assuré des subsistances. Nous avons en ville 1 600 balles de farine chez les minotiers, sans compter l'approvisionnement des boulangers. Il y en a pour plus d'un mois. Le bois de chauffage pour le fours ne manquera pas. Un service a été organisé pour le transporter dans un grand bateau depuis le pont de Chamet jusqu'à la ville. Si, contre toute attente, cette ressource étoit insuffisante, nous avons en ville 5 000 fagots de bois de saule qui, au besoin, viendroient à notre aide.

Nous avons de la viande en ville pour une semaine et si d'ici à quatre jours, la communication n'étoit pas rétablie avec le département du Gard, je prendrai des mesures pour me procurer des approvisionnements en ce genre.

Les eaux qui couvroient une partie de la Camargue ont un peu baissé. Cette partie de notre territoire, quoique fort mal traitée, est bien moins affligée que toute la rive gauche du Rhône.

Je continuerai mes efforts pour soulager toutes nos misères mais le fardeau est au-dessus des forces des hommes et nous ne pouvons que plier sous le fer qui nous accable. Je vous prie de transmettre sans délai ma lettre originale à Mr le préfet. Elle est écrite au milieu des embarras qui nous environnent et se sent de la précipitation avec laquelle j'ai dû la dicter. J'aurai soin de vous en fournir une copie demain dans la journée.

Agrérez l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Signé du maire d'Arles, Boulouvard".

ADBR, 7 M 135, Lettre du maire de Tarascon adressée au sous-préfet, 6 novembre 1840.

"Le débordement du Rhône qui, dans la nuit du 2 novembre, a couvert notre ville de ruines et de débris a fait luire une de ces époques où la sympathie humaine ranimée par un danger commun se montre secourable, dévouée.

Vous connaissez déjà les scènes de ce drame qui s'est ouvert par la crainte, qui s'est dénoué par la plus désolante infortune.

Si je vous les rappelle, c'est qu'elles sont devenues le sujet des bonnes actions dont j'éprouve le devoir de vous entretenir.

Le 30 octobre, une crue subite du Rhône se manifesta. Dans peu d'heures, le fleuve passa d'un état d'épuisement qui le rendait innavigable jusque sur les sommités de ses rives et jusque sur le flanc des chaussées qui le maîtrisent.

Des millésimes gravés sur les quais et commémoratifs des jours néfastes étaient successivement surmontés des perrès qui dominent l'enceinte de la ville et que la prudence de nos pères avait élevé au-dessus de la célèbre inondation de 1755 se trouvaient envahis : le peuple voyait avec effroi du sol des rues le Rhône suspendu sur sa tête.

Alors, des proclamations municipales invitèrent les habitans à se réunir pour lutter contre l'imminence du danger. Une multitude de travailleurs armés de pelles se présenta. Des gardes-champêtres et des pompiers de la ville en uniforme se répandirent dans la campagne dirigeant, vers les chaussées, les cultivateurs moins prompts à s'émouvoir.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Un détachement du 24^e échangeant ses armes contre des instrumens divers que je fis dresser à la hâte, se mêla à l'élan général. Les efforts, le travail soutenu et opiniâtre de tous créèrent une ceinture nouvelle d'ouvrages à l'abri de laquelle la ville pouvait encore braver le fléau.

La nuit froide et ruisselante d'une pluie qui ne cessait de tomber, le terrain des ateliers sillonné par le jaillissement des puits, des caves et des maisons qui les bordaient n'entraînèrent aucune interruption.

Le jour en paraissant, quelque redoutable que les alarmes publiques se le fussent représenté, sembla réaliser une autre attente. Il indiqua un abaissement de 20 centimètres. Il devint le gage d'une période de diminution. On se fia à cet indice ordinairement fidèle et bien des pertes en sont résulté.

Le 1^{er} novembre, le retour de la crue fut signalé".

ADBR, 7 M 135, Lettre du commandant de gendarmerie de Tarascon, Blanc, au capitaine de gendarmerie de Marseille lui rendant compte de l'inondation à Tarascon, 7 novembre 1840.

"Mon commandant,

La communication étant encore obstruée par six pieds d'eau, je suis obligé, pour vous donner des nouvelles du désastre qui vient de désoler pendant 8 jours nos contrées, de prendre un bateau pour porter l'ordonnance jusque dans le territoire de Saint-Rémy. J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 2, vers onze heures du soir, la population, la troupe de ligne et la gendarmerie ne pouvant plus se rendre maître des eaux pour les contenir dans son lit, M. le maire fit de suite battre la générale et fit sonner le tocsin pour prévenir les habitans. Au même instant, toutes les digues que nous avons construites crevèrent et dans moins d'un quart d'heure, il y eut de l'eau jusqu'au premier étage dans toute la ville et la plus grande consternation régnait pour tous. Vers les deux heures du matin, nos chevaux ne paraissant plus que la tête au-dessus des eaux, nous eûmes toute la plus grande peine à les sauver.

Le 3 au matin, à la pointe du jour, le fleuve ne cessait de grossir et des cris au secours se faisaient entendre de toute part. Au même instant, je demande portes et paravents de la caserne et, parfaitement secondé par les gendarmes Gadel et Henry, nous établissons de suite un radeau et avec cette frêle embarcation, nous allons sauver deux personnes et trois mulets qui allaient inévitablement périr par la submersion. Immédiatement après, nous allâmes avec ce même radeau du côté de la prison pour nous assurer auprès du geôlier si tous les prisonniers étaient en sûreté et après en avoir acquis la certitude, nous passâmes le restant de la journée à aider dans la ville les habitans qui n'étaient pas en sûreté au premier étage à monter au second.

Dans les journées des 4 et 5, les susmentionnés avons porté toujours avec le même radeau de subsistance de bouche, tant à la troupe de ligne qu'à tous les habitans de la ville qui en demandaient.

Le 6, les eaux sont diminuées de 4 pieds et l'alarme et l'inquiétude des habitans s'est un peu calmé. Dans cette même journée, j'ai porté dans une petite barque de pain à une maison de campagne à six personnes qu'il y avait trois jours qui n'avaient pas mangé et la ration pour deux jours à un poste de 12 hommes du 24^e de ligne qui étaient à une lieue de Tarascon, sur les montagnes de la Tuilière. Pendant cet intervalle, les gendarmes Gadel, Henry et Doussot portaient des secours au mas de Gobelet et de Lansac.

Dans la journée du 7, on voit le calme se rétablir sur toutes les figures et l'espérance renaître dans tous les cœurs. Les eaux de la ville se sont entièrement retirées et jusqu'à présent, nous n'avons pas entendu parler qu'il n'y ait personne de victime de ce fléau. Une maison dans la ville et plusieurs dans la campagne se sont écroulées, mais fort heureusement, les personnes de celles qui étaient habitées ont eu de prompts secours.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Pendant le cours de ce désastre, l'autorité locale a pris des mesures pour que la population ne manquât pas de pain, tant dans la ville que dans la campagne, et M. le maire et M. le commissaire de police se sont signalés par leur belle conduite.

La ville de Beaucaire, qui a été préservée des eaux, a été d'un grand secours à Tarascon en fournissant à cette dernière ce dont elle avait besoin.

Les communes de Saint-Pierre-de-Mézoargues et de Boulbon, qui font partie de la circonscription de la brigade, ont subi le même sort que la ville de Tarascon et nous n'avons pas eu jusqu'à présent de ces nouvelles. Aussitôt que j'aurais connaissance des événements qui auront pu y arriver, je vous en rendrais compte.

En vous faisant une mention honorable des gendarmes Gadel et Henry qui m'ont si bien secondé, je ne dois pas oublier de vous parler du gendarme Doussot qui, en voulant nous porter du secours au moment que les digues ont crevé, a été entraîné et submergé par le courant des eaux et lequel a été sauvé par miracle par une personne qui lui a jeté une barre par la croisée et l'a ainsi aidé à monter au premier étage d'une maison ; ce militaire n'ayant pu se rendre à la caserne que le 4, s'est distingué ensuite par les services qu'il a rendus, malgré sa forte contusion qu'il a reçue au pouce gauche par la chute des eaux.

La brigade a fait une perte assez considérable pour ses denrées. Le coffre à avoine qui contenait charge d'avoine a été submergé pendant quatre jours et le grain répand déjà une odeur infecte et de plus, une paillée de 250 kg de paille que nous avons achetée sur l'aire est entièrement pourrie et a subi le même sort que tous les autres.

Aussitôt que les communications d'Arles seront établies, je vous rendrais compte hiérarchiquement de tout ce que je pourrais apprendre de nouveau".

BM Arles, ms 810, Journal rural d'Eyminy, fol. 38

"En 1840, le Rhône a rompu ses digues sur plusieurs points. Les inondations en ont résulté telles que les anciens ne les avaient vues depuis de fameuse mémoire. La Camargue a été en grande partie submergée par la rupture de la chaussée près du domaine de l'Anicet".

BM Arles, 1 J 182

Etat des pertes de l'inondation de 1840 à Arles.

DUHAMEL, Louis, "Les grandes inondations à Avignon", in *Annuaire administratif, historique et statistique de Vaucluse*, 1887, p. 1-71.

1840 : l'inondation "la plus terrible du siècle".

Le mardi 27 octobre : rhénomètre encore très bas.

Nuit du 27 au 28 : "la pluie tomba par torrent " et le Rhône augmenta.

29 octobre : les eaux dans la ville

30 octobre : l'inondation croît.

31 octobre : la hauteur de 1827 est atteinte.

1^{er} novembre : légère baisse.

Nuit du 1^{er} au 2 novembre : le Rhône ne cesse de croître. Cette montée surprend tout le monde.

3 novembre : arrivées à leur plus haut point, les eaux dépassaient de 0,83 cm l'inondation de 1755.

4-5 novembre : eaux stationnaires de 5 à 6 h. du matin, puis elles baissent.

5 novembre : baisse (mais atteignent encore la hauteur de 1755, c'est-à-dire 22 pieds et demi au-dessus de l'étiage).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Plusieurs alternatives de hausse et de baisse se produisent jusqu'au 14 novembre, "mais sans jamais abandonner entièrement la ville".

15 novembre : "le Rhône commence à croître mais lentement jusqu'au 19, où sa marche fut plus rapide ; le 20 au soir, il fut près d'atteindre le niveau de 1827, et les jours suivants, il baissa avec beaucoup de lenteur. On ne connaît pas d'exemple d'une inondation aussi longue, et par les ruines aussi désastreuse".

Hauteur maximum : 8 mètres 32 "ou 25 pieds au-dessus de l'étiage".

Repères à Avignon d'après Duhamel (rapporté par Girard, fiches inondation : BM Avignon, ms 6464) :

Porte de l'Oulle	1,40 m
Porte du Rhône	1,80 m
Mur de l'ancien hôpital Saint-Bénézet, le 3 novembre	1,82 m (le 4 : 1,55 m)
Ancienne maison Samuel (statue de la Vierge), le 3 novembre	2,35 m
Rue Saint-Michel (4 novembre)	2,80 m
Rue des Lices (Henri Fabre), à la porte du Musée Requien	1,60 m
Eglise de l'Oratoire	2,10 m
Hôpital Ste Marthe (4 nov.)	1,80 m

BM Avignon, ms 2785 (cité dans BM Avignon, ms 6464 : fiches Girard sur les inondations à Avignon).

Hauteurs d'eau à Avignon :

Rue Saint-Agricol	2,75 m
Rue Calade	2,70 m
Rue Petite Calade	4,00 m
Rue Lanterne	3,00 m
Rue des Trois Faucons	3,60 m
Place des Corps Saints	2,70 m
Portail Magranier	2,80 m
Rue Philonarde (Levant St Sacrement)	2,10 m
Place Portail Matheron	2,55 m
Rue Carreterie	2,85 m
Place Saint-Joseph	2,15 m
Place, Chapelle des Pénitents Noirs	2,05 m

BM Avignon, ms 6464 : fiches Girard sur les inondations à Avignon.

Extraits choisis par Maurice Pardé, *Le Régime du Rhône : Etude hydrologique*, t. II, Lyon, P. Masson, 1925.

1840 octobre-novembre

Maurice Pardé souligne "l'énormité de la pluie qui causa la catastrophe" (*Le Régime du Rhône*, II, p. 375) ; une "pluie d'une intensité formidable" (p. 375) ; sur la Saône, "véritable déluge" (p. 376) ; "la Durance bat tous ses records" (p. 376).

Mesures de la crue (p. 372-373) :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Octobre	28 soir	2 m environ
	29	Monte de 2 à 4 m
	30	De 4 à près de 7 m
	31	A peu près stationnaire, un peu au-dessus de 7 m
Novembre	1 ^{er}	Idem
	2	Monte à 8 m
	3	Légère baisse, puis hausse
	4	8 m 30
	5 à 8	Baisse lente
	8	Matin 7 m ; soir 6 m
	Baisse lente jusqu'au 14	
	14	Arrive au-dessous de 5 m, puis hausse légère jusqu'au 21.
	21	6 m puis baisse.

Autres extraits de notes prises par Girard, donnant un bon résumé des analyses de M. Pardé :

"La plus grandiose [crue] et la plus déconcertante qui se soit jamais produite dans le bassin du Rhône".

"Quatre averses méditerranéennes, dont une au moins accompagnée de pluies océaniques diluviennes se succèdent en huit jours".

"Intervention des trombes d'eau cévenoles, incident rare dans les crues générales".

"Participation des divers affluents plus complète, et sauf sur l'Isère et le Rhône supérieur, plus puissante qu'en 1856".

"Durée très longue".

1^{ère} phase :

Été très sec : en octobre, le Rhône presque au zéro de l'échelle, à Avignon.

Le 27 au matin, cote à 0,25. Baromètre en baisse. Un vent du Sud-Est très violent se lève.

Nuit du 27 au 28 : pluie à torrents à Avignon et sur tout le bassin, combinée avec pluie océanique intense qui dure jusqu'au 30 au soir.

Le 31, le Rhône est à 7 m 20. Dans la seule journée du 30 il était monté d'un seul coup de 3 m 50.

2^e phase :

Averses méditerranéennes du 1^{er} au 3 novembre. Pluie torrentielle accompagnée d'orage.

Vent violent du Sud-Est qui soulève en vagues les eaux débordées.

Orage furieux dans la nuit du 2 au 3, particulièrement à Avignon (p. 377-383).

Crue de la Saône prodigieuse : 8 m 89 à Lyon. Enorme crue de la Durance d'une durée exceptionnelle, qui révèle une pluie d'une persistance et d'une abondance rare (p. 386).

A l'apogée de la crue du Rhône, 10 500 m.c., autant qu'en 1856 et peut-être plus.

A Avignon, baisse légère le 1^{er}, puis remonte dans la nuit du 1^{er} au 2 ; accélération dans l'après-midi du 2 ; maximum voisin de 8 m 05 dans la matinée du 3 ; baisse légère dans l'après-midi du 3, sans doute causée par interruption de l'averse. Dans la nuit du 3 au 4, le Rhône descend à 7 m 95, y reste jusqu'au matin du 4. *"A ce moment, le gonflement, consécutif à l'averse du 3, de l'Eygues, de l'Ouvèze et de la Durance, qui agissait par remous et l'arrivée du flot observé le 3 au matin à Viviers, provoquèrent le paroxysme de la crue, à la cote effrayante de 8 m 30 le 4 à 17 h 55"* (p. 392).

A partir du 5, baisse lente.

Les eaux restèrent débordées pendant un mois. Le flot immense de la Saône passa le 8 à Avignon, ralentissant la décrue avec une recrudescence de la Durance (3 m 75 à Mirabeau, le 7, à 9 heures).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le 14, les eaux étaient encore à 4 m 60 à Avignon.

A ce moment, double pluie océanique, qui provoque une recrudescence à 6 m à Avignon, dans la nuit du 20 au 21.

Après, la baisse reprend, désespérément lente. Le 25, le Rhône était encore à 4 m 20 à Avignon.

Dans ces conditions, on conçoit que le volume total de la crue ait été fabuleux : 13 milliards $\frac{1}{2}$ de m³ à Avignon du 27 octobre au 27 novembre (p. 392-395).

BM Avignon, ms 6464 : fiches Girard sur les inondations à Avignon.

Citations de Girard, tirées de la "Notice.." de P. Chaillot . Voir ci-dessus les larges extraits déjà cités. Ci-dessous, les notes de Girard reprennent en partie ces extraits et les complètent par la description de la ville inondée.

Octobre :

Mardi 27: Rhône très bas, navigation interrompue, longue sécheresse. Ce-jour là, baisse du baromètre, le vent de Sud-Est se lève.

Dans la nuit du 27 au 28 : la pluie tombe à torrents, hausse du Rhône.

Jeudi 29 : les eaux pénètrent dans la ville.

Vendredi 30 : continuation de la hausse.

Samedi 31 : l'inondation atteint la hauteur de 1827.

Novembre :

Dimanche 1^{er} : légère baisse, accidents causés par tranchées ouvertes pour les tuyaux de gaz non encore rebouchés.

Lundi 2 : hausse d'abord lente puis, à partir de 8 heures, elle s'accélère. Dans la ville, les hauteurs atteintes en 1755 sont dépassées.

Mardi 3 : la hausse continue jusqu'à dix heures du matin. De 10 heures à midi, stationnaire. L'après-midi, baisse légère. Le soir, la hausse reprend.

Mercredi 4 : la hausse maximum vers 5 heures du matin. Les eaux dépassent de 83 cm l'inondation de 1755. Grands dégâts parce qu'on n'avait pris des précautions que pour une hausse égale à celle de 1755. De 5 à 6 heures du matin, eaux stationnaires, ensuite baisse lente.

Jeudi 5 : continuation de la baisse ; les eaux étaient encore à la hauteur de 1755.

Du 6 au 14 : baisse lente, avec alternatives de hausses, les eaux n'ont pas abandonné entièrement la ville.

Du 15 au 19 : hausse lente. Le 20 au soir, le Rhône est presque au niveau de 1827.

Pendant les jours suivants, baisse lente.

Chaillot, notice p. 5 :

La place de l'Horloge fut transformée en marché.

Le péristyle du théâtre transformé en boucherie.

La salle du Conseil municipal en boulangerie.

Le Rhône entrant par 5 portes : celle de l'Oulle, du Rhône, de la Ligue, de Saint-Lazare et de Limbert. Il sortait par trois : Saint-Michel, Saint-Roch et la "Nouvelle Porte".

Au pont Saint-Bénézet, les eaux entraient dans la chapelle. Il s'en fallut de bien peu que le tablier du pont de bois ne fut atteint.

Dans la ville, près des neuf dixième des maisons ont eu de l'eau dans leur rez-de-chaussée ; un quart en a eu même au premier étage.

Le 4 novembre au matin, l'eau arrivait à 15 pas de l'escalier de la Madeleine, dans la rue Saint-Agricol. A la rue Bouquerie, elle atteignait presque la porte du Jeu de Paume. Dans la

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Baucasse, à 30 m de l'arceau du café Henri IV, à quelques pas de celui de M. Piot. A la Bonneterie, presque à l'angle de la rue qui mène aux Pénitents Blancs, près du chevet de Saint-Pierre, au pied de l'escalier de Sainte-Anne (Chaillot, p. 2).

Inondées, les loges des salles inoccupées du palais des Papes (p. 4).

"On ne connaît pas d'exemple d'une inondation aussi longue, et par là même aussi désastreuse" (p. 4).

Les fours des boulangers, de 66 furent un moment réduits à 11 ; on se servit des fours de la manutention et du Petit Séminaire. Pour le ravitaillement, on divisa la partie inondée en 7 sections (p. 5).

Carpentras envoie du pain. Il arrive en bateau le 4 novembre au soir ; des soldats de la garnison, éclairés par des torches, transportent les sacs de pain, par les remparts, sur le Rocher [des Doms]. *"Nos remparts, qu'on voulait abattre comme de vieilles ruines gothiques, comme un obstacle à l'embellissement de nos boulevards"*, ont servi de digues et sauvé la ville d'une ruine presque totale. Ils ont servi en outre de chemin de communication.

AC Tarascon, 1 P 2, Registre de paroisse ou mémoire des principaux événements et principales cérémonies qui ont eu lieu dans la paroisse de Sainte-Marthe de Tarascon, diocèse d'Aix, XIX^e siècle.

Inondation extraordinaire du Rhône :

"Le vent du sud-est souffloit depuis plusieurs jours avec une violence extraordinaire. Le Rhône grossissoit à chaque instant. Pendant 4 à 5 jours, l'autorité municipale contint le fleuve par des digues mais le 2 novembre, les eaux s'élevèrent à une telle hauteur qu'à onze heures du soir, on entendit sonner le tocsin par la grande cloche de Sainte-Marthe et un moment après, toute la ville fut inondée. L'église seule de Sainte-Marthe et les maisons d'alentour furent préservées de l'eau. Le Rhône s'éleva jusqu'à 5,50 mètres au-dessus de son niveau ordinaire. Les eaux dépassèrent de beaucoup les inondations de 1755 et de 1801. Plusieurs maisons ont eu jusqu'à 2 mètres d'eau pendant 5 jours.

Le long séjour des eaux du Rhône dans l'église basse de Sainte-Marthe avoit fait craindre que l'intérieur du tombeau ne fut également inondé. Dans cette appréhension, M. Bondon, curé de la paroisse crut devoir demander à Monseigneur l'Archevêque la permission de faire l'ouverture. Après l'avoir obtenue; il convoqua le clergé, les autorités de la ville, les membre du conseil municipal [...]"

BM Marseille, xd 891 : Carte de l'inondation de 1840 à Avignon.

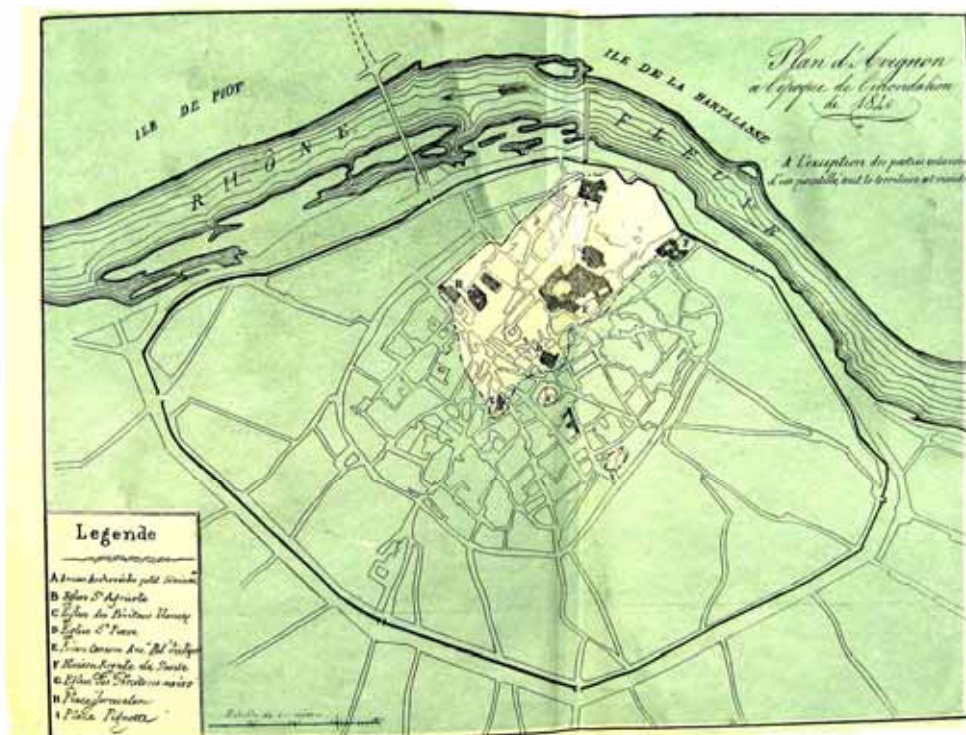
Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Commissariat National de l'Eau



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



VILLARD, Marius, "Météorologie régionale", in *Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, XXII^e volume, 1889, p. 367-381.

Le 3 novembre 1840 : "A Avignon, les neuf dixièmes de la ville furent submergés et l'eau s'éleva cette fois à plus de 80 centimètres au-dessus du niveau de l'inondation de 1755".

AC Avignon, 5 D 1118

Mairie d'Avignon. Arrêté de police municipale du 9 novembre 1840 :

"Considérant que l'inondation a compromis, sur divers points de la ville, la solidité de plusieurs maisons que le moindre ébranlement pourrait faire crouler, jusqu'à nouvel ordre, les malles-postes et les voitures publiques ou particulières quelconques ne pourront circuler dans la ville qu'au pas".

AC Avignon, 5 D 1119

Mairie d'Avignon. Arrêté de police municipale du 10 novembre 1840 :

"L'inondation ayant soulevé le pavé de la ville, il est expressément défendu jusqu'à nouvel ordre d'entrer dans la ville et de parcourir les rues avec des charrettes ou chariots chargés trainés par plusieurs bêtes".

CAILLET, Robert, *Inondations à Carpentras*, Carpentras, impr. Batailler, 1935.

"La série d'orages commence le 17 septembre ; après une accalmie de quelques jours, elle reprend le 29 octobre, pour ne s'arrêter que vers la mi-novembre. Les départements de Vaucluse, de la Drôme, du Gard, de l'Isère, du Rhône et des Bouches-du-Rhône sont ravagés. Trois inondations formidables, populations entières submergées, villes détruites, maisons

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



renversées, campagnes dévastées, pauvres sans asile et sans pain, ouvriers sans travail..., tel est le triste bilan dressé dans le *Mercurie Aptésien* du 3 janvier 1841.

Les ponts de Roquemaure, de Saint-Gilles et de Vienne ont été emportés. Avignon, totalement submergée. Une lithographie de Chantron, publiée dans l'*Indicateur d'Avignon* de 1840 et le tableau de Brunet que viennent de reproduire les *Tablettes d'Avignon* du 1^{er} décembre 1935, permettant de se rendre compte de la situation désespérée de la ville. La détresse est générale dans les départements sinistrés et si complète que le Gouvernement doit voter cinq millions pour réparer une partie des pertes qu'on évalue au total de quarante millions.

Cependant, les journaux du temps ne mentionnent aucun mal sur le territoire de Carpentras [...].

[mais la ville de Carpentras se montrera généreuse en aidant sa voisine].

La Gazette du Midi, 5 novembre 1840, n°2410

"Depuis quatre jours, le Rhône est débordé et inonde tous les pays voisins avec une violence dont on a peu d'exemples. On dirait l'Égypte et la vallée du Nil. A Avignon, les rues sont autant de rivières où l'on ne communique plus qu'en bateaux. On assure qu'il a fallu faire monter tous les chevaux sur le rocher de Notre-Dame-des-Doms, le seul point de la ville qui fût à l'abri de l'inondation. On redoute de grands ravages du côté d'Arles. Déjà, nous lisons dans la Gazette du Bas-Languedoc du 1^{er} :

Le pont à bateaux d'Arles à Trinquetaille vient d'être emporté par la crue des eaux du Rhône. Au moment de la débâcle, douze personnes, dont une jeune femme et un enfant au maillot, se trouvaient sur le pont qui déjà naviguait sur le fleuve. Les secours ont été assez prompts, grâce au zèle et au courage des marinières, pour sauver du naufrage tous ces malheureux dont l'existence se trouvait si gravement compromise".

La Gazette du Midi, 4 novembre 1840, n°2411

"[...] Le trente, à une heure du matin, un bruit pareil à un coup de canon, s'est fait entendre : c'était le Rhône qui emportant la chaussée entre les Barrenques et le Bourg Saint-Andéol, s'est élancé avec fureur sur la plaine de La Palud [...].

Le département de l'Ardèche a souffert aussi de ces grandes pluies [...].

A Avignon, comme nous l'avons déjà fait connaître, la ville entière est inondée ; le courrier arrivé avant-hier a dû se servir d'un bateau pour porter ses dépêches à la poste.

Le service des diligences est interrompu entre Marseille et Avignon. Dans une commune voisine de Tarascon, les habitants ont arboré le drapeau noir pour appeler du secours. Aux premiers moments de l'inondation, les habitants de la Barthelasse n'ont pu se faire entendre qu'en tirant de nombreux coups de fusil [...].

Dans le troisième arrondissement des Bouches-du-Rhône (Arles), les dommages causés aux semailles ne sont pas évalués à moins de deux millions. Les digues du fleuve ont été enfoncées au-dessus de la ville et l'eau s'est précipitée dans le Plan du Bourg (entre la Crau proprement dite et la Camargue) avec une telle impétuosité que les berges du canal de Bouc ont été renversées sur une grande longueur, une écluse et une martellière emportées et la navigation interrompue pour longtemps peut-être. Des terres d'une immense valeur qui furent autrefois des marais, sont revenues à leur ancien état.

Le pont de bateaux d'Arles, violemment heurté par un train de bois, s'est rompu. Les efforts courageux de plusieurs personnes restées sur les débris, ont sauvé les bateaux qu'on est parvenu à arrêter à quelque distance de la ville. Dans une grande propriété de la Camargue, une magnifique avenue a été emportée, et les arbres qui l'ombrageaient flottent sur la vaste nappe d'eau formée par l'inondation".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



La Gazette du Midi, 5 novembre 1840, n°2412

"Les journaux d'Arles donnent de tristes détails sur l'inondation du Rhône. Une brèche de 70 mètres s'est ouverte au domaine d'Auvicet, et le Rhône s'y est précipité, emportant la ferme nouvellement bâtie entraînant au milieu de la Camargue le pont de bateaux de Saint-Gilles.

La brèche ouverte dans le Plan du Bourg a pris une largeur de 60 mètres, et les berges du canal ont été percées sur trois points : deux auprès de Moncalde et une à la tour d'Alleins ; le déversoir de l'écluse de l'Etourneau est détruit [...]"

Au moment de la rupture des berges de Moncalde, des marins essayant de sauver des personnes ont été engloutis sous les eaux.

La Gazette du Midi, 6 novembre 1840, n°2413

Arles, 3 novembre :

"[...] il y a deux jours, notre pont en bois a été entraîné par les eaux. La pluie continuant à tomber à torrents, nous avons vu le Rhône se grossir d'une manière épouvantable ; les chaussées du fleuve ont été emportées sur tous les points, en amont comme en aval de notre ville ; tout le territoire ne forme plus qu'une vaste mer. Rien ne peut se comparer à la désolation générale. Tous les domaines de Camargue, du Plan du Bourg, du Semestre, du Trébon sont envahis par les eaux. Le sauvetage s'opère au milieu d'efforts admirables quoique souvent inutiles. Les semences sont entraînées et les pâturages perdus, moins la Crau, pour nos 100 000 têtes de bêtes à laine qui descendent actuellement des montagnes.

Les pertes sont en quelque sorte irréparables, et si l'on peut les évaluer approximativement, elles ne s'élèvent pas à moins de 10 millions [...]. De temps immémorial, on n'avait vu catastrophe pareille ; les inondations de 1767, 1801 et 1810 n'étaient rien à côté du fléau qui nous écrase aujourd'hui".

La Gazette du Midi, 7 novembre 1840, n°2414

"Le journal de la préfecture contenait, hier, la nouvelle suivante, que nous avons également rapportée, mais sans pouvoir lui donner une caractère officiel.

[plainte du journal sur le mutisme du secrétariat de la préfecture, qui refuse toute explication, en se retranchant derrière l'autorisation nécessaire du préfet. On donne l'exemple de l'ancien préfet Villeneuve, qui agissait autrement... envers la Bourse et les cercles publics].

Le bruit avait couru hier matin que le pont de Mirabeau, sur la Durance, avait été emporté par une inondation, ce qui aurait intercepté ou du moins rendu bien plus difficile et plus longue la seule communication qui nous reste avec l'intérieur. L'arrivée de la diligence de Digne a démenti cette nouvelle ; la route de cette ville passe près du pont de Mirabeau, et le conducteur l'a vu en bon état.

A Arles, les diligences ne peuvent plus arriver à la ville ; elles s'arrêtent près du pont de Crau, où des embarcations viennent chercher les voyageurs. Les ravages de l'inondation dans le 3^e arrondissement sont toujours effrayants. Voici les détails que donne à cet égard une lettre rapportée par le Sud.

Arles, 3 novembre,

Le maire de Tarascon a fait construire des batardeaux énormes sur la crête des perrés qui entourent la ville, et l'on espère que l'eau n'y pénétrera pas. Des postes nombreux sont disséminés sur les chaussées pour veiller au moindre danger et pour donner l'alarme au besoin. Hier soir, vers dix heures, le tocsin fut sonné à Trinquetaille. Nous devinâmes qu'on avait des inquiétudes pour la partie de la chaussée qui défend la tête de la Camargue. La nuit était très sombre ; il était impossible d'envoyer des secours, impossible de recevoir des

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



communications. Mais on s'aperçut avec satisfaction, par la quantité des fanaux allumés et par les mouvements de la population qui se faisaient remarquer sur la digue, que presque tous les habitants de ce faubourg si menacé, et qui est dans l'eau depuis plusieurs jours, s'étaient portés au secours de la chaussée et que de nombreux travailleurs luttèrent contre le danger. A minuit, des avis étant parvenus que la chaussée du grand Trébon donnait des craintes sur deux points qui étaient encore intacts. M. le maire d'Arles, pour sauver ce vaste territoire, préservé jusqu'à cette heure, appela toute la population au secours de la chaussée, en faisant sonner le tocsin à toutes les paroisses. Grâce aux soins de quelques zélés travailleurs, on se rendit bientôt maître du fleuve sur les points attaqués. Au premier coup de tocsin, M. de Sigoyer, sous-préfet d'Arles qui, dans toutes ces douloureuses circonstances, a donné les preuves d'un dévouement absolu à ses devoirs, s'est rendu sur les lieux pour exciter l'activité de la population. Sur les deux heures du matin, le Rhône qui, à neuf heures du soir, avait atteint près de cinq mètres au-dessus de zéro de l'échelle du rhônomètre, et qui était resté stationnaire depuis minuit, a commencé à décroître tout à coup. La baisse était tellement rapide que l'on dut présumer que des ruptures considérables avaient eu lieu, en amont d'Arles, soit de notre côté, soit du côté du département du Gard.

Ces conjectures se sont malheureusement réalisées. La malle-poste de Marseille à Toulouse, qui avait traversé la ville à cinq heures du matin, a rencontré les eaux à mi-chemin d'Arles à Tarascon. Le postillon a tout bridé immédiatement pour fuir devant elles, et il était de retour à six heures.

A neuf heures, les eaux qui suivaient la pente de toute la plaine du Trébon, se sont présentées à l'extrémité de l'avenue plantée qui est en tête de la route départementale n°15, et, demi-heure après, elles étaient à la porte dite de la Cavalerie. Un batardeau très fort a été construit immédiatement pour les refouler et les empêcher d'entrer. Des mesures sont prises pour fermer les égouts et l'on organise activement des moyens de sauvetage et de secours à expédier sur tous les points.

Le maire a pris aussi des mesures pour éviter l'encombrement et l'obstruction des cascades du pont de Crau, et empêcher ainsi le renversement de cet ouvrage si important, comme il le fut en 1755. Notre maire est parfaitement secondé par le commissaire de marine qui dirige lui-même le sauv[et]age.

L'inondation couvre, au surplus, le pavé de la route, en face du Pas. C'est en ce moment notre seule communication. Les routes de Nîmes et d'Avignon nous sont interdites. Nous sommes sans journaux et sans correspondance de Paris, depuis trois jours.

Tout le canton de Châteaurenard est submergé ; celui de Tarascon l'est également. Cependant on pense, dans cette dernière commune, que la présence d'une grande quantité d'eau qui couvre le territoire et qui arrive du côté de Graveson, ne provient que des averses accidentelles et locales, qui se renouvellent si fréquemment depuis trois jours. Cette opinion, qu'il est impossible de vérifier en l'état, prouverait que les digues de Rognonas résistent encore. Dieu le veuille !

Toute la partie basse du 3^e arrondissement des Bouches-du-Rhône est donc inondée. Si les digues de Rognonas succombent, ce qui est fort à craindre, l'inondation atteindra aussi la ville de Saint-Rémy, par Maillane et Eyragues ; quelques communes sur les hauteurs, soit de ce canton, soit de celui d'Eyguières, seront seuls préservés de cette cruelle invasion.

Le Rhône a continué de faire des brèches au canal de navigation, sur la partie droite. Leur longueur est d'environ 12 mètres; L'une d'elles, cependant, a plus de quarante mètres. Les ouvertures, au nombre de cinq, existent toutes entre la Montcalde et la tour de Mollégès. On a pu résister, hier, à la violence des eaux, tant qu'a duré le jour mais l'obscurité, la pluie incessante, la fatigue des hommes, le manque de tous matériaux, les vagues que le vent soulevait dans la plaine inondée, comme sur une mer et qui sapaient les digues, tout s'est

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



réuni pour amener un affreux désastre. L'ingénieur en chef du département, M. Poulle, s'est surpassé. Il était partout. Comme on appréhende que les eaux qui arrivent du côté de Tarascon ne viennent, après avoir ravagé les marais, renverser aussi les berges de la rive gauche et s'introduire ensuite dans le canal, M. l'ingénieur en chef s'est hâté de prendre des dispositions pour repousser, ou du moins combattre, ce nouvel ennemi. C'est un radeau rattaché à ses amarres et poussé par le courant avec force qui a culbuté le déversoir de l'écluse de l'Étourneau. La martellière du Mas-Thibert est tombée aussi.

Au demeurant, le mal ne s'est pas aggravé depuis hier, mais le canal est assailli ; il va être attaqué dans tous les sens, et il ne peut sortir d'une lutte aussi prolongée et aussi terrible que dans l'état le plus défavorable.

P.S. - Cinq heures du soir - la brèche de la Montcalde se trouvant presque à sec actuellement, on va y établir demain un atelier de cent hommes, afin de la fermer et de préserver ainsi le canal de nouveaux désastres sur la rive droite, et en même tems d'une nouvelle inondation les propriétaires riverains. Ce sera ne excellente opération".

Saint-Rémy, 4 novembre :

"Dès le premier de ce mois, une partie de la plaine entre Saint-Rémy et Tarascon était inondée mais dans la nuit du 2 au 3 novembre, le Rhône a franchi ses bords et même emporté les digues qui le maintenaient. Depuis hier, l'eau couvre toute la plaine jusqu'à l'auberge de la Rode, à une lieue de Saint-Rémy. On annonce de grands sinistres dans la Camargue ; ses habitations se sont écroulées ; on sait que plusieurs personnes ont été entraînées par les eaux. La ville de Tarascon est cernée de tous côtés. Enfin, la situation de cette partie du troisième arrondissement est affreuse en ce moment. L'inondation a envahi la plaine d'Arles, on dit même qu'elle atteint le pont de Crau".

[...].

GARD. "Une des locomotives du chemin de fer de Beaucaire à Alais a été surprise dans sa course par une inondation subite. Elle a d'abord bravé les eaux qui couvraient la voie mais celles-ci sont parvenues à l'arrêter en éteignant le feu. Cet accident a offert une singulière lutte, dans laquelle la victoire est restée l'eau".

VAR. "Une personne arrivée hier matin de Tourves a été arrêtée par la crue de la rivière d'Argent.

Le Var doit probablement avoir débordé car le courrier d'Italie, attendu jeudi matin, n'est arrivé qu'hier soir à Marseille, avec un retard de 36 heures.

La chambre de commerce a reçu, hier soir, communication des dépêches télégraphiques ci-après. Faisons le vœu pour que la pluie qui commence à Marseille ne s'étende pas plus loin et ne vienne pas alimenter de nouvelles inondations :

Lyon, le 6 novembre à 10 heures du matin,

Le préfet du Rhône à M. le préfet des Bouches du Rhône :

"La Saône baisse, quoique lentement ; le Rhône est bas dans le département de l'Ain : vous pouvez espérer la fin des inondations".

Avignon, le 6 novembre, à 11 heures du matin,

Le préfet de Vaucluse à M. le préfet des Bouches-du-Rhône :

"Avignon est toujours sans dépêche de Paris. Le directeur des postes a trois ordinaires de dépêches de Lyon, qui seront expédiées sur Marseille, aussitôt qu'on pourra faire sortir sans danger une voiture".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



La Gazette du Midi, Dimanche 8, lundi 9 novembre 1840, n°2415

Marseille, arrivée des courriers :

"L'état de blocus où les inondations avaient mis la Provence vient enfin de cesser partiellement. Les nouvelles de Lyon et de Paris, dont nous étions privés depuis cinq jours, nous sont parvenues samedi par la voie de l'Isère et des Hautes-Alpes. Trois malles-postes sont arrivées dans cette matinée, nous portant les nouvelles de quatre jours, du 30 octobre au 2 de ce mois inclusivement. Une quatrième malle a dû, par ordre supérieur, rétrograder sur Moulins, après avoir remis ses plis à celles qui ont continué leur route sur Marseille. Le courrier de Paris du 3 est arrivé samedi soir. Il ne reste plus en arrière que ceux du 4 et du 5, et ceux de Lyon depuis le 4. Suant au Languedoc et à l'Espagne, toutes les dépêches en retard sont parvenues hier matin, un bateau de Tarascon les ayant transportées à travers les lieux inondés.

Des trois malles-postes arrivées samedi, la dernière en date, celle du 2, est entrée la première dans Marseille ; cette interversion a été le résultat d'accidents survenus aux deux autres, qui ont été obligées de s'arrêter pour faire réparer un essieu et un timon.

Quant à la malle du 2, son itinéraire doit être raconté pour donner une idée des périls de tout genre, au milieu desquels elle est parvenue jusqu'à nous. Il est plus d'un voyage de long cours qui a été moins périlleux que ce trajet du Dauphiné à Marseille. A son arrivée à Saint-Vallier (sept lieues et demie au nord de Valence, cette malle trouva dix-sept diligences et trois courriers de Paris arrêtés par le débordement qui avait eu lieu au-delà de ce village. Le même débordement ayant coupé la route en amont de Saint-Vallier, on n'avait pu y arriver qu'en passant le Rhône au pont d'Andance. Sur l'ordre de continuer leur marche en se détournant le moins possible de la ligne ordinaire, les malles ont remonté à Vienne pour prendre la route de Grenoble. Elles ont laissé de côté cette ville et sont revenues vers Valence par Voiron et Tullins ; en sorte que, pour franchir sept lieues et demie, il leur a fallu faire un circuit de soixante lieues, mais à travers quels dangers !

Près de Saint-Marcelin, la malle du 2 s'est trouvée dans la plus affreuse position : la route qui, sur ce point, longe l'Isère et resserrée de l'autre côté par de hautes montagnes que la neige couvrait déjà. Assaillie par un orage qui précipitait sur elle, des torrens de pluie et de neige, la malle n'avancait qu'en luttant à chaque pas contre un nouveau danger. Un moment, tout a semblé perdu. La foudre qui, depuis quelque temps, effrayait les chevaux, est venue effleurer une des roues et faire cabrer tout l'attelage. Un mouvement de plus et la voiture pouvait être précipitée dans l'Isère.

De Valence à Orange, on a marché constamment avec un pied à trois pieds d'eau sur la route. Les maisons isolées qui bordaient celle-ci et qui étaient construites en pisé ou en cailloux du Rhône sont la plupart renversées. A La Palud, cette mauvaise maçonnerie a tellement souffert que des gendarmes ont été placés à l'entrée du village avec la consigne de faire marcher les voitures au pas pour éviter l'effet de l'ébranlement. Le courrier, dont les chevaux étaient lancés, n'a pas compris le signe qu'on lui faisait, et la secousse donnée par le mouvement de la malle, a suffi pour faire écrouler une maison sur son passage. Il a appris également que Tain était dans un état déplorable. Dans le petit hameau qui précède Avignon [Le Pontet ?], il ne reste plus, dit-on, que des ruines. Sur toute cette route, on ne voit plus que des malheureux en larmes, qui se lamentent sur leur sort ou demandent le pain de la charité. Ailleurs, des gens encore cernés par les eaux font de loin des signaux de détresse. Des détachemens de troupes stationnent dans des bateaux, auprès des maisons en ruines pour prévenir toute tentative de pillage. Enfin, c'est de toute part un spectacle de ruine et de désolation à déchirer l'âme. Les voyageurs en étaient bouleversés. On s'en fera une faible

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



idée par ce seul fait qu'en certains passages le Rhône a pénétré jusqu'à sept ou huit lieues dans les terres.

Arrivée à Orange, la malle a dû faire un nouveau détour par des chemins de traverse pour rejoindre la grande route en dessous d'Avignon. On n'arrive en cette ville qu'en bateaux. C'est ainsi qu'on y porte des vivres qui sont déposés sur les remparts et des bateaux de l'intérieur de la ville viennent les y chercher. On ne permet pas d'autres arrivages car Avignon, comme les villes assiégées, repousse absolument toutes les bouches inutiles. Un voyageur qui voulait aller retrouver sa femme, en s'embarquant pour ce hasardeux trajet, en a été détourné par des gens des environs, qui sont allés jusqu'à lui dire qu'il serait peut-être reçu à coups de fusil. Ceci n'est sans doute qu'une exagération populaire, mais on comprend que la mesure de repousser tout étranger dans une ville désolée par un tel fléau et réduite à s'entasser dans ses hauts quartiers, est une nécessité rigoureuse. L'expression d'entasser n'est pas trop forte car on a été réduit à garnir de paille l'ancien Palais des Papes, qui était devenu une prison, et d'y recevoir pêle-mêle une foule d'habitans qui n'avaient plus d'autre asile. La hauteur de l'eau est de vingt pieds [6,50 mètres] à la place de l'Oulle et dans tous les quartiers bas. Il y en a deux sur la grande place de la Comédie.

La Gazette du Bas Languedoc, du 5, qui nous est arrivée seulement hier, apporte des détails sur les désastres du département du Gard. Dès le 31 octobre, le petit pont de Roquemaure était emporté, la plaine envahie et les habitans avaient déménagé le rez-de-chaussée et mis les bestiaux en sûreté. Le pont de bois de Saint-Gilles céda également à la force des eaux. Enfin, l'inondation gagna jusqu'à la plaine d'Uzès et aux communes environnantes. Les communications entre Béziers et Aramon furent rompues. Vallabrègues, située dans une île du Rhône, à une lieue de Tarascon, fut complètement ensevelie sous les eaux. Les habitans se réfugièrent dans l'église et arborèrent au clocher le drapeau noir. Quelques barques parvinrent toutefois à apporter des provisions à ces infortunés. De tous côtés, on n'entendait dans les villages riverains que le son du tocsin, on n'apercevait que des signaux de détresse. Mais, de toute la partie du département du Gard que longe le Rhône, ce qui a le plus souffert, c'est la plaine de Beaucaire. Le 2 novembre, les chaussées faisaient eau de toutes parts. Le Rhône mugissait comme la mer et embrassait une étendue immense : les eaux, élevées à la hauteur d'un premier étage, battaient en grondant les barricades construites aux portes de la ville et jaillissaient à travers en longs jets. Le fleuve grossissait à chaque instant, le tocsin appela tout le peuple aux travaux des chaussées. A l'aspect de cette scène de désolation, un habitant, atteint d'un vertige subit, se précipita dans le Rhône. On mura les portes et chacun se hâta de déménager. Les maçons et charpentiers travaillaient sans relâche aux ouvrages de défense. Enfin, à minuit, le danger devint plus pressant. La ville se crut au moment d'être submergée lorsque, tout à coup, le Rhône crevant la chaussée à 400 toises de la ville, prit sa direction vers la plaine. L'inondation fut immense et n'eut d'autre borne que les collines : la moitié de la ville fut inondée ; mais le Rhône, après s'être dégorgé par une brèche de près de cent mètres dans la plaine, où il entraîna champs, murs de clôture et maisons, baissa son niveau. Beaucaire avait ainsi échappé au plus terrible péril, à celui d'une rupture qui se fut opérée sur la ville même et nul ne peut dire ce qu'elle serait devenue sous le coup de cette immense masse d'eau. Le 5, la situation de cette ville s'était bien améliorée, et voici ce que mandait à cette date une lettre reçue hier à Marseille :

Le 5 novembre,

Nous voici à peu près délivré de la monstrueuse inondation qui vient de ravager notre territoire et qui tient encore sous les eaux une plaine de plus de trente lieues de circonférence. Notre ville n'a échappé que par le plus grand des bonheurs au péril qui l'a

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



menacé dans la nuit du 2 au 3. Les pauvres gens de la campagne ont été obligés de se réfugier dans leurs greniers, et jusques sur les toits.

Le 3, on a envoyé des embarcations d'une campagne à l'autre pour prendre ceux qui s'y trouvaient mais cette journée n'a pas suffi pour les recueillir tous. Le 4, on a envoyé de nouveau les embarcations avec ordre, dès que leur chargement serait complet, de venir déposer les malheureux sur la partie de chaussée qui a résisté et où le bateau à vapeur l'Aigle n°5 est allé les prendre. On a ramené ainsi 123 personnes.

Il est impossible de se former ne idée de tant de pertes, et l'on ne saurait dire encore le nombre de maisons de campagne renversées. Nous avions, à une lieue de nous, deux villages, Comps et Vallabrègues, qui, pendant sept jours consécutifs, ont été sous l'eau, et dont les habitans manquaient de tout. Notre maire a fait requérir une fournée de chacun des fours qui n'étaient pas inondés pour aller approvisionner ces infortunés.

Ici l'eau se retire peu à peu, et l'on pense que la semaine prochaine il sera possible de reprendre les travaux".

Entre autres preuves du désastre éprouvé, la *Gazette du Bas-Languedoc* cite le célèbre établissement de M. Audibert, pépiniériste à Tarascon, qui a subi une perte d'environ 30 000 francs.

Les Salins des Bouches-du-Rhône sont généralement dévastés.

[Suit une colonne et demie sur les inondations à Lyon, puis dans le bassin du haut Rhône].

La *Gazette du Midi*, 10 novembre 1840, n°2416

Marseille :

"Deux courriers sont arrivés hier, celui du 4 le matin, et celui du 5 à 2 heures et demie de l'après-midi. Le courrier de Perpignan et de Bordeaux est également arrivé dans la matinée, mais les journaux de Nismes et de Toulouse, qui devaient nous arriver par cette voie, ont manqué. De Lyon, nous n'avons eu qu'un seul journal en date du 4 ; trois courriers de cette ville sont encore en retard. Le courrier de Marseille à Paris reprend ce matin sa route ordinaire".

Inondations :

"Voici d'après l'Album arlésien, le précis, heure par heure, des événemens qui ont marqué l'inondation d'Arles depuis le 29 octobre à 8 heures du soir, jusqu'au 6 novembre à midi. Ce tableau exact, quoique décoloré, fera mieux connaître la marche et la grandeur du fléau que des récits plus animés :

Le 29 octobre, à 8 heures du matin, le Rhône était à 3 m 70 au-dessus de l'étiage de la mer. Le 30, à 8 heures du matin, il s'élevait à 4 m 15 c. et le pont de bateaux était rompu par un train de bois. Le même jour, à 10 heures du soir, brèche à Prente-Garde (Plan du Bourg). Le 31, à 9 heures du matin, brèche à Lauricet en Camargue sur le Petit Rhône ; entre 11 heures et midi, le pont de Saint-Gilles est emporté par l'impétuosité des eaux. Les bas quartiers de la ville et la promenade de la Lice sont inondés ; à minuit, le fleuve avait atteint 4 m 92 c.

Dans cette terrible journée du 31, le vent du nord qui avait soufflé un instant le samedi, céda au vent du sud-est qui refoula les eaux du Rhône et augmenta ainsi l'inondation, tandis que la pluie tombait avec abondance et sans interruption. Le Plan du Bourg ne formait plus qu'un vaste lac depuis les chaussées jusqu'au canal de Bouc. En Camargue, toute la ligne du petit Rhône était inondée, et au centre de l'île, la vaste brèche de Lauricet avait laissé arriver le pont de Saint-Gilles jusques dans les marais de Solliers [Salliers]. Le syphon qui donne passage aux eaux de dessèchement du Trébon et du Plan du Bourg reçut, au contraire, celles du Rhône : la plus grande partie des marais desséchés fut inondée derechef. Les quartiers bas

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



de la ville étaient inondés à plusieurs pieds de hauteur, et des bateaux d'un port considérable parcouraient la Roquette et les rues adjacentes.

La journée du 1^{er} novembre vit l'inondation se soutenir sans accidens nouveaux.

Le 2, à 8 heures du matin, les berges de la rive droite du canal de navigation versent dans le Vigueirat par la demi-écluse du port de Gleize et dans le Vuidange par les martellières de Montcalde. Enfin, ce jour-là, tous les canaux de dessèchement fonctionnent en sens inverse.

A 11 heures et demie, le tocsin sonne. Le fleuve est 5 m 05, la population de la ville se porte sur la chaussée du Trébon. Les habitans du faubourg de Trinquetaille se portent sur la chaussée de la pointe de la Camargue et demandent du secours à l'aide d'un porte-voix. Dans ce moment ont lieu les ruptures de la chaussée du Trébon, au Mas de Piquet, Lausac [Lansac], Boulbon, Rognonas, sur la Durance, et de plus 3 ou 4 brèches entre Foulques [Fourques] et Beaucaire.

Le moment de cette crue si féconde en désastres eut un caractère d'horreur que rien ne saurait dépeindre. Le tocsin sonnait aux quatre paroisses et au bourdon de la Grande-Horloge, et depuis trois-quarts d'heures, on l'entendait retentir à Trinquetaille, dont toutes les communications étaient interceptées. La pluie était épaisse, l'obscurité profonde et le vent soufflait avec fureur. M. le maire, M. le commissaire de marine, étaient accourus sur la chaussée de la Cavalerie, qui était couverte de monde, mais au milieu de cet immense danger, rien ne pouvait dompter la confusion. Les ordres étaient transmis avec peu de fermeté, le plus grand nombre ne recevait pas d'exécution. A Trinquetaille, les habitans, moins nombreux, agirent avec plus d'accord et de succès. Hommes, femmes, enfans, bêtes de trait, tout fut mis à l'œuvre. La chaussée de la Pointe risquait d'être enlevée et la moitié du faubourg détruite. On s'empressa de voiturer sur ce point de grosses pièces de bois. Les femmes et les enfans portaient de la terre, les hommes élevaient partout des travaux de défense. Sur presque toute la ligne, des travaux du même genre furent exécutés avec vigueur et sauvèrent une partie du territoire. Vers 2 heures du matin, le Rhône baissa de 25 centimètres. On crut le danger fini, et les habitans se retirèrent. Le fleuve venait de rompre les digues de Beaucaire et d'inonder toutes les campagnes.

Le 3, à 7 heures du matin, la malle-poste de Marseille à Toulouse, qui était partie d'Arles pour Tarascon quelques instants auparavant rentre en ville et annonce que les eaux ont envahi tout le grand Trébon. Cette malle-poste fut obligée de prendre le galop pour fuir devant l'inondation, qu'elle eut le bonheur de gagner de vitesse.

A huit heures les eaux arrivèrent au pied de la croix de la porte de la Cavalerie. On fit alors un batardeau.

A dix heures du soir, les eaux s'élevaient à la hauteur du pont de Crau. Elles venaient, peu d'instans auparavant, de renverser les berges de la rive gauche du canal de navigation près Montcalde.

Le 4, à huit heures du soir, heure de la plus haute élévation des eaux hors du lit du fleuve, elles arrivent au pied de la croix de la Genouillade et à 25 centimètres au-dessous du couronnement de l'aqueduc du pont de Crau. Le batardeau fait à la porte de la Cavalerie avait été rompu dès le matin. Tout le quartier de la Cavalerie fut inondé. On aperçoit un navire voguant à pleines voiles, dans le Plan du Bourg, sur des champs ensemencés.

L'aqueduc du pont de Crau formait comme un barrage au courant, qui allait du Trébon au Plan du Bourg. On craignait que les débris entraînés par les eaux ne vinssent à boucher les arcades et que l'aqueduc ne pût alors résister à cette pression. Cette crainte, assurément très fondée, donna lieu à un ordre inhumain. On commanda d'incendier les meules de pailles et de foin, et tout ce qui pouvait faire obstacle au courant en amont de l'aqueduc ; on voulut aussi couper le canal de Craponne ; les habitans résistèrent à cette mesure qui aurait amené de nouveaux malheurs.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



La diminution des eaux a commencé le 5 novembre à 8 heures du matin. Le 6, à midi, elle était d'un mètre au pont de Crau. Les bas quartiers de la ville se dégageaient, mais le territoire était encore inondé tout entier. Le bateau à vapeur l'Aigle n°5 avait été envoyé au Mas-Thibert et ramena dans soirée environ 80 personnes. Des embarcations, expédiées par l'administration de la Marine, ont parcouru tout le territoire pour remplir cette mission d'humanité. Une très grande quantité de pain a été expédiée dans les campagnes.

L'Album déclare avoir la certitude que l'immense portion du territoire qui est sous l'eau est infectée de malfaiteurs qui profitent de la calamité publique pour ravager et piller. Dans la nuit du 5 au 6 novembre, on a dévalisé le domaine de Sainte-Luce, appartenant à M. Bonnardel ; on a scié en plein jour des arbres plantés dans les divers héritages. Les restes de maisons et cabanes sont la proie du premier occupant. L'Album et notre correspondance particulière s'accordent à faire l'éloge de M. le préfet du Gard ; il s'en faut bien que M. de Lacoste trouve autant de sympathie dans les pays dévastés. On se plaint amèrement de la conduite du préfet de Marseille, écrit notre correspondant ; eh quoi ! il sait qu'un fléau dévastateur ruine l'arrondissement le plus étendu et le plus riche de son département, et il ne bouge pas ! Combien a été différente la conduite du préfet du Gard, qui s'est transporté sur tous les points où il y avait un malheureux à secourir. C'est ainsi qu'il est venu au secours de Beaucaire, de Tarascon, d'Avignon même. Ce digne magistrat, ayant appris que les habitans de la commune de Valabrègues s'étant réfugié dans le cimetière, qui est le point le plus élevé du village et où ils avaient arboré un drapeau noir en signe de détresse, a ordonné aussitôt qu'un bateau à vapeur allât les recueillir en leur portant des vivres, et comme ce bâtiment ne pouvait passer sous le pont de Beaucaire, il avait déjà donné ordre de faire sauter le tablier, quand un moyen plus prompt s'est offert à lui et a sauvé cette population campée au milieu des ossemens de ses pères... Pourquoi M. de Lacoste n'a-t-il pas suivi, même de loin, un si bel exemple ? Reçoit-il 25 000 fr. de traitement pour nous abandonner quand un fléau qui nous écrase devait appeler toute sa sollicitude ?

M. le préfet de notre département, dit encore l'Album arlésien, n'a pas jugé à propos d'imiter son collègue, et, tandis que l'autorité municipale d'Arles est sur les dents, tandis que nous souffrons, que nous gémissons, que les désastres nous environnent, il semble que l'autorité administrative n'a pris à tâche que de se faire oublier. Mais ne sait-on pas qu'en pareille occasion l'inaction est un crime que notre devoir, à nous, est de signaler à l'indignation publique.

Ce n'est pas aussitôt après de tels événemens et quand les eaux débordées couvrent encore le territoire, qu'on peut calculer exactement les dégâts causés par l'inondation ; mais il n'est que trop facile d'en comprendre l'immensité, et la note suivante de notre correspondant prouvera que sur ce point l'exagération n'est pas possible.

Dommages présumés dans l'arrondissement d'Arles :

Agriculture.

L'agriculture a considérablement souffert. Les semailles étaient faites en presque totalité, et le séjour des eaux ne permettra de les renouveler ni dans le Trébon, ni dans les marais, ni dans le Plan du Bourg. La Camargue sera plus heureuse ; la plus grande partie n'a eu qu'un débordement accidentel, dont les traces ont à peu près disparu. Le quartier de Solliers [Salliers] a le plus souffert et se trouve encore sous les eaux. La violence du courant a emporté toutes les paillères et fenassières (meules de paille et de foin élevées en plein air), ainsi que les cabanes ou jas servant aux troupeaux. Ces pertes sont immenses et ruinent un grand nombre de fermiers.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Les mas ou domaines du Trébon et du Plan du Bourg ont considérablement souffert ; plusieurs sont écroulés et ensevelis sous les eaux, d'autres crevassés de manière à compromettre entièrement leur solidité. On cite particulièrement entre les mas écroulés ceux de Vallier, de Desvigne, de Rochi et une foule d'autres.

Les troupeaux.

La plus grande partie n'était pas encore descendus des montagnes, et jusqu'à présent, ils n'ont pas notablement souffert mais de jour en jour, ils arrivent dans la Crau. Aussi, les pâturages de cette plaine sont-ils devenus d'une cherté exorbitante. Ceux de la Camargue sont avariés en partie, ceux des autres quartiers, complètement. Comment nourrir, à l'époque de l'agnelage surtout, 200 000 bêtes à laine sans recourir à des moyens ruineux que les petits propriétaires ne sauraient employer ? La souffrance des troupeaux, la rareté des pâturages, la mauvaise qualité de ceux qui sont livrés à la dépaisseur : tout fait prévoir une effrayante mortalité. Jusqu'à ce moment, les pertes matérielles ne sont pas très grandes : nous avons eu 25 brebis noyées au pont de Crau, et nous venons d'apprendre la perte d'une marque de 2 à 3000 têtes, qui a été emportée sur les chaussées du Rhône, entre Beaucaire et Fourques, sans qu'on ait pu sauver une seule brebis.

Canaux de dessèchement.

Les travaux entrepris par l'Œuvre de dessèchement, et qui avaient si fort augmenté notre richesse territoriale, sont complètement anéantis. Quand les eaux se retireront, le grand canal du Vigueirat sera à peu près comblé ; les Vuidanges et tous les canaux accessoires le seront aussi ; le canal de navigation qui a été submergé et détruit comme tout le reste, sera hors d'état de fournir à l'Œuvre ruinée et comblée, le secours de ses biefs, comblés comme elle. Cependant, Tarascon va exiger le rétablissement du Vigueirat, qui est son canal d'écoulement jusqu'à la mer. Cette réparation sera énorme. On ne pourra songer à relever les Vuidanges, ce serait trop exiger de la part de propriétaires ruinés par une inondation qui est loin d'avoir cessé, en admettant qu'elle puisse finir pour les marais. Quant aux réparations du canal de Bouc, qu'on évalue déjà à plusieurs millions, il est plus que probable que le gouvernement n'y songera de longtemps. Ainsi, des propriétés, qui avant l'inondation, valaient des sommes immenses et qui étaient affermées à des milliers de petits agriculteurs, sont réduites à néant.

Les autres communes du troisième arrondissement et celles du département de Vaucluse n'ont pas éprouvé de moindres ravages. Saint-Rémy, qui est pourtant à plus de deux lieues du Rhône, a vu sa plaine inondée jusqu'à l'auberge de la Rode. A Barbentane, les habitants de la campagne ont été surpris dans leurs maisons par le débordement de la Durance. L'autorité leur a fait porter des secours à l'aide de petits bateaux. A Boulbon, l'eau couvre la plaine, atteint les maisons du village et s'élève à 1 m 50 dans le rez-de-chaussée du château. A Orgon, 900 hommes du 20^e léger, partis de Marseille, ont dû s'arrêter, attendu l'inondation. A Saint-Gilles, le Rhône a porté ses eaux jusqu'à la Ménagerie, c'est-à-dire 1 000 pieds plus loin que la fameuse inondation de 1755. La perte en denrées et marchandises est énorme. Un fermier a perdu sa récolte de grains placée au premier étage de sa maison. Les troupeaux sont réfugiés sur la chaussée, où l'on a bien de la peine à leur porter de la nourriture. Dans la journée du 6, on a entendu le canon d'alarme tirer à Aigues-Mortes. Les eaux couvrent la plaine d'Uzès. Le village de Comps, qui manquait de vivres depuis trois jours, a été sauvé par le zèle de M. le préfet du Gard et le dévouement de M. Rivoire père, agent-voyer du département. Nous avons déjà rapporté comment les malheureux habitants de Vallabrègues ont été arrachés à la faim et au désespoir. A Roquemaure, près Avignon, la population a lutté pendant trois jours contre les eaux du Rhône mais enfin, les chaussées, toutes formidables

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



qu'elles étaient, ont été emportées par le courant. Par bonheur, M. le Maire avait, les jours précédents, ordonné au boulanger de cuire chaque jour 30 kil. de pain en sus de la vente ordinaire et de les déposer à l'hôpital. Cette provision a été distribuée par le moyen des bateaux rassemblés à l'Hôtel de Ville mais elle aurait été épuisée dès le jour suivant si M. le sous-préfet d'Uzès n'eut envoyé 1 000 kil. de pain qu'un bateau de Roquemaure alla recevoir sur le point où les charrettes ne pouvaient plus avancer. A Bellegarde, les eaux du Rhône, après avoir brisé leurs digues, se sont répandues jusqu'à environ 200 mètres de la ville. Deux bergers, surpris dans les marais par cette inondation, se sont fait un radeau à l'aide de quelques pièces de bois, et après avoir parcouru une lieue et demie, sont venus aborder près de Bellegarde. Cependant, des cris de détresse se faisaient entendre du côté du pont d'Arles. Le maire, M. Lablache envoya chercher un bateau dans une propriété voisine. Il était en si mauvais état qu'il parut impossible de s'en servir, mais deux hommes dévoués, les sieurs Henri Jérôme, ancien militaire, habitant de la commune, et Pierre Parody, matelot, qui se rendait à Toulon, entrèrent dans cette misérable barque et sauvèrent deux malheureux qui s'étaient réfugiés sur un arbre après avoir vu périr leurs deux compagnons. Tous deux étaient de Bellegarde ; un de ceux qui ont péri appartenait aussi à cette commune ; l'autre était de Saint-Gilles.

Le Mercure aptésien rapporte que, dans le village de Caderousse, la moitié des maisons a été emportée, et que 200 habitans se sont réfugiés à Orange, où des billets de logement leur ont été distribués comme à des militaires.

A Apt, le Calavon, ordinairement à sec, est devenu, le 3 novembre, une immense rivière qui entraînait dans son cours, des poutres, des arbres, des bois de construction et même quelques animaux.

Le service entre la ville d'Aix et Apt a été interrompu. La combe de Lourmarin a été interceptée en quatre endroits différents. Des torrents énormes la traversaient, entraînant avec eux des cailloux et des arbres. Le service des dépêches ne se fait plus maintenant qu'à dos de mulets ou à pied et les diligences prennent la route de Cavaillon. Un marchand de bœufs, qui conduisait dix de ces animaux, a failli les perdre tous. Trois se sont sauvés à la nage, et les sept autres ont réussi à gagner un lieu en sûreté, pendant que leur maître cherchait à sauver les autres".

[Situation à Lyon, d'après les journaux du 4 novembre, parvenus seulement à Marseille]

Le rédacteur de la *Gazette du Midi* reprend ensuite le cours de son article :

"Les communications sont enfin rouvertes avec Avignon ; une des messageries de M. Michel, partie de cette ville le 7, à quatre heures après-midi, est arrivée à Aix le 8, à sept heures et demie du matin. Pendant l'espace de trois-quarts de lieue, les chevaux de cette voiture ont eu de l'eau jusqu'au poitrail. La veille, l'autorité avignonnaise avait fait demander du pain à Aix. Tous les fours ont chauffé aussitôt et dimanche, un envoi considérable a été fait. Les habitans d'Avignon se louent beaucoup des soldats qui ont partagé avec eux leur pain et leurs pommes de terre.

La fabrique du plan d'Aren, près Fos, n'a pas été inondée comme on l'avait dit ; un barrage promptement élevé a retenu les eaux, et l'on a donné à celles-ci un écoulement vers la mer en brisant les digues du canal de Bouc.

Puissions-nous cesser bientôt d'avoir à enregistrer tant de désastres, mais quand ils auront fini, quelle tâche effrayante que de publier toutes les pertes, et plus encore de soulager tant de malheureux !

Il est aisé de comprendre combien de pertes le commerce et les fabriques de Lyon doivent avoir éprouvées. Marseille en ressentira malheureusement le contrecoup, sans compter les

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



marchandises en transit qui auront été avariées ou même perdues. Notre correspondant ordinaire de Lyon nous écrivait à ce sujet, le 3 :

Les sinistres commerciaux continuent, et donnent pour ainsi dire la main au fléau de l'inondation. Après cette fuite d'un agent de change, qui a laissé un passif de cinq millions, vient aujourd'hui la déconfiture de M. Richard, directeur de la monnaie. La fortune de ce fonctionnaire était considérable; on attribue sa catastrophe à certaines spéculations hasardées sur les constructions. Le fléau qui nous désole et qui suspend tout travail, rendra inévitables d'autres malheurs de ce genre.

L'affreuse inondation qui vient de ravager toutes les contrées voisines du Rhône depuis Lyon jusqu'à Arles, a gravement compromis la fortune des uns et plongé les autres dans la misère. Jamais fléau n'a laissé de plus désastreuses traces de son passage. Sur une étendue de plus de cent lieues, tout a été dévasté : maisons, champs, récoltes, bestiaux, les flots ont tout emporté. Des familles entières sont plongées dans la désolation ; elles ont perdu jusqu'à leurs dernières ressources, jusqu'à leur dernier morceau de pain.

C'est en ce moment surtout qu'il faut que s'éveille la charité publique, la sympathie pour le malheur, et que chacun vienne au secours de tant de désolation et de misère".

[Appel à la générosité marseillaise].

La Gazette du Midi, 11 novembre 1840, n°2417

En première page, le journal reproduit sur deux colonnes l'article du *Censeur de Lyon* qui rapporte avec beaucoup de détails les horreurs de l'inondation dans la ville et les faubourgs, aussi bien par la crue de la Saône que du Rhône.

Page 2, 1^{ère} col. : suite de ces relations

"Les lettres d'Avignon du 9 annoncent que le Rhône a recommencé à croître ; le temps est toujours à la pluie. Quand verrons-nous donc finir tant de malheurs ?

Une lettre de La Palud annonce que 50 maisons de ce bourg, la plupart construites en pisé, se sont écroulées, et qu'un pareil nombre menace ruine. La plus grande partie des habitans et des paysans des bords du Rhône ayant pris la fuite, on a vu jusqu'à 2 000 personnes à la fois réfugiées sur le pont. Une centaine de personnes, emportant ce qu'elles avaient de plus précieux, sont allées chercher asile à une lieue dans la maison d'une dame connue de toute la contrée par sa bienfaisance et qui leur a donné la plus généreuse hospitalité.

La même lettre dit que Montfaucon est à peu près détruit.

C'est M. le capitaine Palun [erreur du journal : cf. le numéro 2421, 15-16 novembre et un lettre rectificative sur le commandement de ce bateau], du bateau à vapeur l'Aigle n°5, qui a secouru et ramené à Arles les malheureux habitans du Mas-Thibert, privés de nourriture depuis deux jours, et réduits à une telle extrémité qu'ils avaient attaché leurs enfans aux solives de leurs chambres, pour les mettre, autant que possible, à l'abri de l'inondation qui d'un moment à l'autre pouvait entraîner leurs parens.

Ce brave marin avait déjà eu le bonheur de sauver 123 personnes dans le territoire de Beaucaire. Ce trait de dévouement vient d'être recommandé à l'admiration publique par un juge compétent du courage, le loyal et intrépide vicomte de Rochemore. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire son récit :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le bateau à vapeur l'*Aigle* n. 5, commandé par un beaucairois, M. Palun, était amarré en aval du pont de Beaucaire, avec deux autres paquebots.

Emu du spectacle affreux qui s'offrait à ses regards, le cœur déchiré par les cris lointains des malheureux qui du toit de leurs maisons chancelantes invoquaient du secours, heureux d'affronter mille dangers pour aller jusqu'à eux, oubliant, ou ce qui est mieux encore, méprisant les vains calculs de la perte possible d'une riche cargaison qu'il n'a pu débarquer, le capitaine Palun rompt ses amarres; accompagné d'une longue et bruyante acclamation, il s'abandonne au courant impétueux que bientôt il maîtrise, et dépasse le gouffre mugissant qu'offre la brèche

faite à la digue, fixe son bateau à ces débris peut-être déjà minés; à force de bras, il les fait franchir à sa chaloupe, dans laquelle il se jette avec trois matelots, et, s'abandonnant à cette nouvelle mer, dont chaque mètre carré offre ou couvre un cercueil, va de ferme en ferme recueillir dans les greuiers et quelquefois sur les toits des malheureux auprès desquels il est obligé de monter lui-même avec une corde, incapables qu'ils sont par la peur, la fatigue, la faim, d'aller jusqu'à lui. Enfin, après sept heures de cette sublime navigation, il jette de nouveau l'ancre à Beaucaire et débarque modestement 125 personnes, qu'il vient de soustraire à la mort la plus affreuse!

Nous espérons que le pouvoir, dispensateur des récompenses publiques, s'empressera d'ouvrir ses mains. Nous ne préjugeons rien; mais si la justice du pouvoir allait jusqu'à la croix, nous pouvons affirmer à M. Palun que si trop souvent hélas! depuis quelque temps, les croix voisines de la fondation de l'ordre se sont en rougissant cachées sous les plis de nos vieilles capotes grises, elles en sortiraient pour saluer la sienne.

*Après cet acte de dévouement, M. Le capitaine Palun voulait rester à Beaucaire pour aider encore ses malheureux concitoyens, mais la digue du Rhône ouverte de toutes parts, n'offrait plus aucun point d'amarre pour son bâtiment; il a dû redescendre jusqu'à Arles, et ce retour forcé a été le salut de 150 personnes. Ajoutons que le recommandataire du capitaine Palun, M. Aurran, a partagé le dévouement de son capitaine et qu'il a voulu être de sa personne à bord de l'*Aigle*, pendant la périlleuse course du Mas-Thibert. Ce courageux négociant arrivait du Languedoc le 31 octobre, à l'instant même où le pont de bateaux allait se rompre; malgré le péril, malgré les affreux craquemens de cette masse de bois, il s'élança et gagna le rivage; une minute après, le pont était emporté".*

La Gazette du Midi, 12 novembre 1840, n°2418

Marseille

"Les courriers de Paris, ceux du 6 et du 7, sont arrivés hier".

Inondations

(Correspondance particulière)

Avignon, 2 novembre

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



"Voici déjà 11 jours que l'eau séjourne dans nos murs, 11 jours que toutes les affaires sont absolument suspendues. C'est à peine si le quart des paiemens de la fin d'octobre a pu s'effectuer. Les 19/20^e de la ville ont été submergés. Plusieurs quartiers ont eu de 3 à 4 mètres d'eau. Au moment où j'écris ces lignes, il faudrait une baisse de 2 mètres et demi au moins pour que le Rhône rentrât dans son lit, et d'un mètre et demi pour que la ville fut entièrement évacuée.

Du 2 au 4 du courant, l'eau s'éleva d'1 mètre 80 centimètres au-dessus de l'inondation de 1827, et de 84 centimètres au-dessus de celle de 1755, la plus forte dont depuis 300 ans les chroniques locales aient conservé le souvenir.

Les désastres occasionnés par la soudaineté de l'invasion et le long séjour des eaux sont incalculables. On resterait certainement au-dessous de la réalité en évaluant à 40 millions les pertes éprouvées de Lyon à Arles.

Les 30 à 40 maisons, la plupart en pisé, qui composent le hameau du Pontet, à une lieue en amont d'Avignon, ont été emportées, à l'exception de trois ou quatre d'une construction solide.

Ici, dans l'intérieur de la ville, malgré la confusion presque inévitable qui a présidé aux premières distributions de vivres, on peut dire que les secours ont été prompts et efficaces. On ne cite aucune perte de personne.

L'Ile de la Barthelasse et les campagnes des environs ont eu beaucoup à souffrir, les secours ne pouvant leur être portés que difficilement et presque au hasard. La rareté des bateaux rendait les communications difficiles et nuisait beaucoup à la promptitude des secours. On ne conçoit pas comment, dans une ville presque invariablement visitée une ou deux fois l'an par les eaux, il n'est venu jusqu'à présent à l'idée d'aucune administration d'avoir une centaine de canots, spécialement affectés au service public pendant les inondations. L'argent que nécessiterait cette acquisition serait, certes, aussi utilement employé que celui qu'on a dépensé et qu'on se propose de dépenser encore pour l'inexécutable alignement des rues de notre tortueuse cité.

Il serait impossible de mentionner en détail tous les actes de dévouement auquel ce désastre a donné lieu ; il suffira de dire qu'ils ont été nombreux. Le patron Thibaudier et les portefaix Dominique Laurent et Granier, dit Quatre-bras, se sont particulièrement distingués, autant par leur adresse que pour leur infatigable intrépidité !

Mgr l'Archevêque et M. le général Lebeau parcouraient les rues de la ville et distribuaient eux-mêmes les vivres".

On ne peut jeter les yeux sans frémir sur les conséquences de ce terrible événement.

10 novembre- je n'ai pu faire partir cette lettre hier ; le Rhône se maintient à la même hauteur. [Suivent des rapports sur les événements lyonnais et ses faubourgs, puis sur le Doubs, l'Isère ; la Saône et la Seine].

In fine, viennent des considérations générales sur l'intérieur de la Provence :

"En présence des inondations qui désolaient une partie de la France, l'orage du 2 [novembre] à Marseille et la crue de quelques rivières de Provence ont dû nécessairement passer inaperçues. Aussi n'avons-nous parlé ni de la Durance, ni de la rivière d'Argent, ni des torrens qui ont fait quelques ravages dans les Basses-Alpes et le Var. A Aubagne, l'Huveaune, qui a cru assez lentement, a cependant fait écrouler des ouvrages construits près le nouveau lit de la rivière. On nous signale aussi la plaine au pied de la Sainte-Baume, où les pluies avaient formé un lac qui, en certains endroits, avait jusqu'à trente pieds de profondeur. Ce chiffre, qui semble incroyable, nous a été attesté par un témoin oculaire ; mais il s'explique par la difficulté de l'écoulement des eaux dans cette vaste plaine, dominée par de si hautes montagnes".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



La Gazette du Midi, 13 novembre 1840, n°2419

Inondations.

Arles, 10 novembre (correspondance particulière) :

"Une bonne partie de la Basse-Camargue a échappé jusqu'à ce moment aux ravages de l'inondation ; mais la brèche faite à Lauricet, sur le petit Rhône, s'élargit toujours ; elle a commencé par s'étendre sur les terrains qui bordent cette bouche du fleuve, puis elle a gagné le Vaccarès et tous les étangs qui sont au-dessous. Les eaux des étangs se trouvant refoulés, et ne pouvant s'ouvrir une issue dans la mer que le vent soulève toujours, s'étendent sur la Basse-Camargue. Si le mistral ne vient pas bientôt à leur secours, si la brèche du Rhône continue à couler comme elle fait, c'est-à-dire si le fleuve ne baisse pas, nous sommes menacés de voir la Camargue devenir un lac qui s'étendra de la chaussée du petit Rhône à celle du grand. Le nord et l'ouest de l'île seront couverts d'eau douce, le milieu et le sud d'eau salée, et tous les terrains que cette dernière aura touchés, seront stériles pour longtemps. Beaucoup d'autres pays perdront leur récolte, mais leurs terres se fertiliseront du limon du Rhône. Arles est menacé de voir périr ses troupeaux après avoir fait des dépenses considérables pour les amener de la montagne, à travers mille dangers . On leur fera manger le peu d'herbes qu'il y a en Crau, attendant l'écoulement des eaux pour entrer dans la Camargue mais si cette eau ne s'écoule pas, si le mistral ne vient pas nous sauver, il faudra que les troupeaux meurent de faim.

Malgré ce triste avenir, nous avons eu sous les yeux, pendant quelques jours, un tableau si déchirant, que nous pouvons à peine songer à autre chose... Je me rappellerai toute ma vie cette terrible nuit du 2 novembre. Tout ce que vos journaux vous en disent, ils l'ont appris le lendemain mais moi, j'ai vu.

Le soir, à 10 heures et demie, j'avais heureusement décidé ma femme à se coucher. L'eau monta dans notre écurie. Elle envahit le jardin. Il ne s'en fallut plus que de deux pouces qu'elle entrât dans le rez-de-chaussée de la maison. J'avais chaussé de grosses bottes qu'on appelle estivaux, et j'allais du quai à la maison, ayant de l'eau jusqu'à mi-cuisse. Malheureusement, toutes les femmes du voisinage étaient sur pied et se lamentaient de voir toujours augmenter l'inondation. Tout à coup, le faubourg de Trinquetaille sonne le tocsin. A ce bruit se mêlent des cris de femmes et d'enfants. Nous voyons des lampes, des lanternes, aller dans tous les sens. Bientôt, l'imagination de nos femmes se monte. Elles croient voir Trinquetaille s'écroulant sous les eaux. Elles comptent les maisons qui tombent, entendent les cris des victimes. Impossible de les rassurer... Une fille tombe évanouie, une pauvre femme enceinte qui habite au rez-de-chaussée, avait fait établir, avec des planches et de la terre, une digue devant sa porte. Cette défense s'écroule. Les eaux entrent avec une impétuosité effroyable. La pauvre femme crie qu'on sauve ses enfants. Je me précipite dans cette triste maison, un vicaire de Notre-Dame, voyant le danger, saute de sa fenêtre en soutane et en souliers bronzés, et m'aide à sauver les enfants qui dormaient tranquillement sur leur lit. Un instant après, l'eau fut au-dessus de la cheminée. Mille scènes de ce genre et plus déplorables encore se passaient peut-être, en ce moment, dans les parties basses de la ville. Bientôt, presque toutes les paroisses sonnèrent le tocsin, et nous entendions, dans le lointain, celui de Fourques. C'était pour appeler les populations au secours des chaussées.

L'eau arriva, sur les neuf heures du matin, à la porte de la Cavalerie et en si grande abondance que le lendemain, elle s'élevait, au pont de Crau, à huit centimètres au-dessus du couronnement de l'aqueduc. On ne se rappelle pas l'avoir vue monter si haut, et cependant une brèche épouvantable s'était faite au-dessus de Beaucaire, à une heure après minuit. On croit qu'elle est aussi profonde que le lit même du fleuve.

On voyait arriver à la porte même de la Cavalerie des armoires, des commodes, mille meubles d'intérieur. Tous ces objets flottaient encore en bien plus grande quantité dans la

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



plaine de Beaucaire et de Fourques. De pauvres fermiers ont voulu sauver leurs mules et leurs charrettes. Ils ont été noyés au moment d'arriver au pont. Plusieurs ont eu leurs bêtes étouffées dans les écuries, leurs provisions de toute espèce ont été emportées. On a sauvé un homme qui était depuis dix heures sur une planche qu'il avait cloué à deux tonneaux vides, allant ainsi au gré des vents et des flots. D'autres étaient perchés sur des meules de paille dont ils voyaient des parties emportées à chaque instant. Il manque 5 hommes à Fourques, on a trouvé 7 cadavres à Bellegarde. Dans cette même plaine, on a trouvé une femme qui, après avoir vu le premier étage de sa maison envahi par les eaux, était montée sur les toits pour appeler du secours. La paillasse sur laquelle étaient ses deux enfans avait été soulevée presque jusqu'au plafond. Ces innocentes créatures furent sauvées sans qu'elles eussent reçu le moindre mal.

Dans le territoire d'Arles, la facilité d'avoir des marins fait que nous avons moins de morts à déplorer. Il ne manque que 2 hommes. Malheureusement pour notre territoire, les eaux sont toujours élevées. Excepté la tête de l'île de Camargue et le mamelon sur lequel Arles est bâti, tout le reste est inondé, depuis Bellegarde jusqu'au pied du plateau de la Crau. Notre ville est entourée d'eau de tous côtés.

Depuis plus de huit jours, on fait des prières publiques. Nous avons le cœur si rempli de tous les malheurs qui nous entourent que je ne saurais vous parler d'autre chose.

A Saint-Gilles, plus de 15 000 hectolitres de vin sont perdus. L'eau recouvre entièrement les toits des magasins situés au bord du canal, les barriques pleines en sont arrachées et se répandent dans la campagne ; on les voit passer à Vauvert où le maire a organisé des moyens de sauvetage. Un grand nombre de bêtes à laine, de mules, de chevaux, etc. ont péri.

On lit dans Le Réparateur [de Lyon] du 10 :

Le Rhône qui s'était élevé de trois pieds, a repris son cours ordinaire, et il aurait baissé encore sans les eaux de la Saône, qui le retiennent au confluent [...]"

La Gazette du Midi, 14 novembre 1840, n°2420

1^{ère} page : Inondation.

"Des lettres d'Arles du 12 annoncent que le Rhône commençait à décroître, mais bien lentement, et il faudrait un mètre au moins pour faire cesser l'inondation. Le conseil municipal devait se réunir pour aviser aux moyens de fermer la brèche du Lauricet qui amène les eaux du fleuve dans la Camargue.

Le capitaine Palun et les braves mariniers de l'Aigle n°5 ont trouvé de dignes émules de leur courage dans la désastreuse inondation de Beaucaire. Le Courrier du Gard nous apprend que, dans la journée du 3 novembre, les mariniers du Papin n°1 franchirent avec une légère embarcation la brèche que le fleuve avait faite. Un moment, ils furent comme engloutis mais bientôt, on les vit reparaitre plein d'ardeur et sauver la vie à quatre personnes. Les porte-faix et mariniers de Beaucaire ont admirablement secondé les heureux efforts des gens du Papin et de l'Aigle.

La ville d'Aigues-Mortes n'a échappé à l'inondation qu'en fermant et terrassant ses portes ; l'eau s'élève tout autour de ses remparts jusqu'à la hauteur de deux mètres. Les marais salants sont tous abîmés sous l'eau, la plupart des constructions renversées, et les autres laissent à peine apercevoir leur toiture. Peccais a perdu trois millions de quintaux de sel. 15 000 hectolitres de vin ont été emportés à Saint-Gilles.

M. Brochier, receveur général du Gard, en apprenant les malheurs causés par l'inondation, a mis à la disposition de la préfecture tous les secours en argent que les besoins des victimes peuvent réclamer. M. Gaultier, riche négociant de Lyon et propriétaire du mas de la Rey-l'Anglade, près Bellegarde, a ouvert chez ses banquiers d'Arles et de Nîmes des crédits illimités aux maires de Fourques et de Bellegarde".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



La Gazette du Midi, 15 et 16 novembre 1840, n°2421

Inondations.

"Le vent de N-O, qui a soufflé avant-hier et s'est maintenu plus faiblement dans la journée d'hier, aura sans doute fait cesser le débordement du Rhône en éloignant la grosse mer qui empêchait l'écoulement des eaux. Le 23 novembre, la Saône ne baissait qu'avec lenteur à Lyon, et quelques magasins seulement commençaient à être délivrés des eaux sur les quais des Célestins et de l'Archevêché [...].

Une lettre d'Avignon, du 11 9bre, nous donne de nouveaux détails pleins d'intérêt sur le déplorable état des habitans pendant les longues journées de l'inondation :

Le Rhône, dit la respectable dame, auteur de cette lettre, est venu chez nous à 12 ou 15 pieds de hauteur. Après avoir abandonné notre rez-de-chaussée, il a fallu déménager le premier étage où l'eau était à la porte de notre chambre. Nous sommes restés 10 jours enfermés au second, tous pêle-mêle, les meubles, le linge entassé avec le bois et le charbon. Sans l'attention et l'amitié de notre cousin N., nous serions morts de faim et de misère. Tous les jours, il venait dans une barque nous porter des provisions que nous recevions par la fenêtre à l'aide d'un panier suspendu à une corde. Mes deux domestiques vinrent en pleurs me conjurer de sauver notre vie en sautant par la fenêtre du voisin dans la première barque qui passerait. Je leur en fit sentir l'impossibilité pour mon mari et pour moi, et les laissait libres d'user de ce moyen pour elles-mêmes. Elles ne voulurent point nous quitter. Enfin, grâce à Dieu, nous touchons à notre délivrance".

Le mari de cette femme, craignant pour elle la dangereuse influence de l'humidité, voulut s'assurer d'un autre logement. Voici à quel expédient il lui fallut recourir, 12 jours après la première inondation :

"Il est descendu par une échelle dans le jardin. Là, un homme ayant de l'eau jusqu'à la poitrine l'a mis sur ses épaules et l'a transporté jusqu'à la porte de M., où il est entré dans une barque".

Voici maintenant quelques traits du lugubre tableau que présentait la ville pendant les jours de l'inondation :

"Figurez-vous l'eau à 15 pieds de hauteur, entrant par torrens dans toutes les maisons, et la population entière se précipitant sur les toits en poussant des cris. Les religieuses Carmélites ont passé là toute la nuit, sonnant leur petite cloche. Elles n'ont été sauvées que le matin. Dans les bas quartiers, les maisons s'écroulent par douzaines. On a conduit au palais tous les malheureux que l'on a pu sauver. Ils sont au nombre de six mille. La charité a été immense : pendant huit jours, les dames de Saint-Charles, l'Archevêque, le général, etc., ont fait le tour de la ville avec des barques chargées de pains. Les frères du Noviciat, dont la maison était entourée d'eau jusqu'au premier étage, descendaient avec des échelles de cordes et, se plaçant dans des cuves ou de grandes cornues, allaient partout distribuant du pain et des consolations. La ville de Carpentras s'est appauvrie pour nourrir Avignon. Une demoiselle de cette ville a envoyé pour sa part des charretées entières de pain et de pommes de terre.

Dans l'église de Saint-Didier, l'eau arrivait jusqu'à la sainte table et dans celle des Carmes jusqu'au tabernacle.

De beaux traits de courage, de dévouement et de générosité ont marqué partout les terribles journées de l'inondation".

Page 2 :

[...].

"On nous écrit d'Arles, le 14 novembre :

Monsieur,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Votre numéro du 11 du courant contient un article au sujet des deux expéditions entreprises au plus fort du débordement du Rhône par le bateau à vapeur l'Aigle n°5, dans le but de porter secours aux malheureux menacés par l'inondation. Cet article est vrai dans toutes ses assertions, sauf une seule que nous devons rectifier. Ce n'est point le capitaine Palun qui a commandé le bateau pendant ces deux expéditions ; s'il se fut trouvé à bord, nous ne doutons pas de l'empressement qu'il eut mis à en partager les dangers mais il était absent alors et c'est son patron, Louis Viallet, dit Coutiau, qui l'a remplacé dans cette circonstance et qui a fait preuve d'autant d'habileté que de courage et de dévouement. A chacun ce qui lui est dû. Nous avons l'honneur, etc.

Aurant fils et Fabre aîné

Notre erreur, relative au capitaine Palun, provenait de la lettre, adressée par M. le vicomte de Rochemore à la Gazette du Bas-Languedoc, et a été partagée par plusieurs journaux".

La Gazette du Midi, 17 novembre 1840, n°2422

Page 2 :

"Une lettre d'Arles, du 13 novembre, rapportée par le Mémorial d'Aix, annonce que les eaux s'écoulaient avec beaucoup de lenteur. La veille, 200 hommes avaient été envoyés pour fermer la brèche de Boulbon, qui jette, dit-on, sur le territoire 2 500 mètres cubes d'eau par seconde, mais leurs efforts ont été impuissants. Les eaux de la mer ont envahi une partie de la Basse-Camargue et du bas Plan du Bourg et, dans cette dernière partie, elles ont causé beaucoup de dommages au canal de Bouc. Plusieurs martellières à clapets, établies par le travers de l'étang de Galéjon, près de Fos, ont été emportées, ainsi que la passerelle qui se trouvait en face des clapets.

Voici la hauteur des eaux du Rhône depuis le 7 novembre au matin jusqu'au 13 :

Le 7: 3 m 82 au-dessus de l'étiage ordinaire ; le 8 : 3,80 ; le 9 : 3,65 ; le 10 : 3,59 ; le 11 : 3,49 ; le 12 : 3,38 ; le 13 : 3,27.

Le pont de Crau est à sec et laisse voir les énormes lézardes amenées par les courans. Les syndics de l'association des vidanges de Tarascon sont venus à Arles pour s'entendre sur les moyens de fermer la brèche de Boulbon. Ils voudraient, pour faciliter l'écoulement des eaux, faire percer les berges du canal de Crau sur le point où elles sont en terre. La plaine de Saint-Rémy, celle de Barbentane, le territoire de Boulbon et Tarascon même continuent à être sous l'eau.

A Avignon, le séminaire a ouvert ses portes à 400 malheureux restés sans asile, et les a gardés jusqu'à ce jour avec leurs bestiaux. La chapelle de cet établissement avait de l'eau jusqu'au tabernacle. Dans la cour, elle s'élevait à 13 pieds. Mgr l'Archevêque ayant voulu visiter les séminaristes a dû entrer chez eux par une fenêtre. Ce prélat parcourait les rues dans une barque avec ses trois grands vicaires, suivi d'une autre embarcation qui portait des vivres pour les malheureux habitans. Il était vêtu d'une soutane sans ceinture et d'un camail de deuil. Ses vicaires généraux portaient le même costume.

Les invalides, privés de tout approvisionnement par l'inondation, se sont vus réduits pendant plusieurs jours à ne manger que du riz bouilli à l'eau.

Les souscriptions ouvertes à Lyon, Arles et dans toutes les villes inondées donnent des résultats satisfaisans. Les populations qui ont échappé au fléau n'en doivent être que plus actives à soulager les malheureux. Le mouvement est donné et nous avons la confiance qu'il ne s'arrêtera pas".

La Gazette du Midi, 18 novembre 1840, n°2423

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



"Nous n'avions pas vu sans inquiétude le temps, qui s'était éclairci pendant quelques jours, redevenir incertain et le mistral céder à ce vent de sud-est, cause première de nos grandes pluies. Par l'effet d'un temps semblable, le Rhône a crû de nouveau ; la malle-poste du Languedoc, arrivée hier assez tard, et qui a été obligée de traverser le fleuve en bateau, l'a trouvé un peu grossi ; le courrier de Paris du 13 n'est arrivé qu'hier soir à dix heures, et a annoncé que les eaux l'avaient retenu à Saint-Vallier".

La Gazette du Midi, 19 novembre 1840, n°2424

Marseille.

"La nouvelle crue du Rhône qui s'était manifestée il y a trois jours, paraît heureusement n'avoir pas continué. Le courrier de Paris du 14, attendu avant-hier soir, est arrivé hier à 2 heures de l'après-midi ; mais les détails nous manquent encore sur l'état réel de cette crue".

La Gazette du Midi, 20 novembre 1840, n°2425

Inondations – Etat des pays inondés.

"La lettre suivante de La Palud représente sous de bien tristes couleurs la situation de ce pays déjà si cruellement maltraité. Il est difficile de prévoir le moment où cessera une inondation qu'entretient le débordement successif de tous les affluens du Rhône.

17 novembre,

Il serait difficile de rapporter tous les malheurs que nous voyons se reproduire chaque jour sur tout le cours du fleuve. Les eaux avaient diminué considérablement ces jours derniers. Le 15, dans la nuit, elles ont augmenté de nouveau. Hier, plus de 50 centimètres étaient ajoutés à leur élévation, déjà si étonnante quand on songe à l'étendue des terrains que couvre le débordement. La pluie tombait encore et le village de La Palud voyait chaque instant s'écrouler de nouvelles maisons dont la chute enlevait à foule de malheureux leur unique abri. Plus de 80 maisons gisent à terre et nul indice que cette scène de désolation touche à son terme. Le cimetière même est inondé. Il a fallu rouvrir les caveaux des églises ; les morts ont perdu leurs demeures comme les vivans, et nous ne voyons, nous n'entendons que ce Rhône dont les flots envahissans se déroulent de toutes parts avec un mugissement sourd et prolongé. Dans quelle horrible misère ce pays va être plongé !

Une scène imposante a marqué nos jours de désolation. Notre vénérable curé, voyant la population découragée, prête à s'abandonner à son malheureux sort, s'est inspiré de cette foi vive et ardente qui inspirait M. de Belsunce pendant la peste de 1820 [sic : pour 1720]. Montant au sommet du clocher gothique, œuvre des Papes d'Avignon, il est apparu devant le peuple consterné, élevant le Saint-Sacrement vers le ciel, comme pour conjurer le fléau et demander à Dieu le terme de notre affliction. Et le peuple, prosterné sur les toits qui seuls paraissaient surnager au milieu d'un immense lac, s'électrisait à cette scène sublime et retrouvait tout à la fois l'espérance et la résignation.

Cet accroissement des eaux, qui s'est également manifesté à Lyon aura-t-il eu des résultats fâcheux dans le 3^e arrondissement des Bouches-du-Rhône ? On peut le craindre car les pluies, qui ne discontinuent pas dans les départemens du Nord et de l'Est, doivent entretenir, si ce n'est même augmenter, la masse des eaux que le Rhône reçoit de ses affluens. Quoiqu'il en soit, voici, d'après un témoin digne de toute confiance, quelle était la situation du territoire d'Arles, le 17.

Arles, 17 novembre,

A la date de ma dernière lettre, notre plus grande crainte était de voir cette partie de la Camargue qui avait échappé à l'inondation, être couverte enfin par les eaux salées des étangs, que refoulait le courant introduit par la brèche du Lauricet et qui envahissaient

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



chaque jour des surfaces considérables. M. le président du tribunal de commerce, averti que les dunes qui séparent la Camargue de la mer, étaient extrêmement élevées par l'effet des vents du sud et du sud-ouest, qui avaient soufflé si longtemps, proposa à la commission centrale d'envoyer des hommes couper des dunes pour faire écouler autant que possible l'eau des étangs, et s'assurer si la brèche du Lauricet ne pouvait pas être fermée. Cette proposition, vivement appuyée par quelques propriétaires de la Camargue et favorisée par l'administration municipale, obtint l'assentiment de la commission qui autorisa et ordonna même l'emploi de tous les moyens qui pourraient fermer la brèche du Lauricet. Des barques et des marins en nombre suffisant furent mis à sa disposition pour transporter sur la plage des hommes chargés de couper les dunes.

Cette dernière mesure produisit le meilleur effet. Dès le premier jour, les étangs baissèrent de 35 centimètres, et l'écoulement a continué depuis sur une étendue de plus de 2 000 mètres. A peine les travailleurs avaient-ils ouvert une dune que leur rigole devenait une rivière car les sables, une fois entamés, ne présentaient plus de résistance.

Nous regardons maintenant comme sauvée toute cette partie de la Camargue qui avait échappé à l'inondation, c'est-à-dire le tiers à peu près de l'Ile. Pour que l'on put concevoir de nouvelles craintes, il faudrait qu'un vent violent du sud ou du sud-ouest vint fermer les brèches des dunes, et nous espérons d'ici-là fermer celle du Lauricet, où l'on a commencé les travaux.

Il paraît que la brèche de Boulbon, qui inonde une grande partie du territoire de Tarascon, le Trébon d'Arles, les marais et presque tout le Plan du Bourg, est d'une très grande profondeur. Le maire de Tarascon écrit que tous les travaux essayés jusqu'à ce jour n'ont produit aucun effet. Il s'est rendu à Marseille pour demander des secours à M. le préfet. M. Poulle, notre ingénieur en chef, qui était parti avant-hier pour Boulbon, arrive en ce moment et nous donne de mauvaises nouvelles. La brèche est, dit-il, si large et si profonde, et le courant si rapide, qu'on ne peut avoir l'espérance de la fermer en ce moment. Il faut attendre que les eaux baissent et donnent moins d'activité au courant. Ceci est bien fâcheux pour cette partie de notre territoire que cette brèche inonde et pour nos communications avec la Crau.

Rien de plus difficile, en effet, que d'atteindre cette plaine, et cependant les rapports entre la Crau et la ville devraient maintenant être continuels, soit pour le passage des troupeaux qui vont en Camargue et dans le Languedoc, soit pour la cueillette des olives. Jusqu'à présent, on avait profité de l'aqueduc dont on avait détourné les eaux de Craponne, mais depuis hier, on a introduit deux moulans d'eau pour le service des moulins qui approvisionnent la ville et les environs, et le passage est intercepté. M. le maire avait cru pouvoir le maintenir en jetant les deux moulans d'eau dans les marais à leur sortie des molins. C'était une goutte dans la mer. Cependant, l'administration des vidanges a fait opposition, et M. le maire n'a pas cru devoir exposer la ville à un procès.

Il est bien fâcheux pour nous que M. le préfet croit devoir rester à Marseille. Il nous semble, à nous, que lorsqu'un général voit une de ses divisions écrasée par l'ennemi, il doit, au lieu de se tenir immobile dans son quartier général, se porter de sa personne au secours, surtout lorsque le reste de son armée ne court aucun péril. M. le préfet ne devait pas craindre de se trouver bloqué dans Arles et hors d'état de vaquer à l'administration du département. Les communications ne peuvent être interrompues dans une ville où il y a tant de navires et de marins.

Certainement, chacun rend justice à notre maire. Il fait tout ce qu'il peut mais dans un pays où des associations régissent la plupart des intérêts agricoles, il trouve à chaque instant des oppositions qui le paralysent d'autant plus que les mêmes mesures qui favoriseraient une association, peuvent très bien être nuisibles à une autre. La présence de M. le préfet, n'eût-elle duré que quelques heures, eût tranché bien des contestations et des difficultés, parce qu'il

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



a un pouvoir à peu près absolu sur les associations. Les mesures que les événements appellent chaque jour sont presque toutes d'urgence et, grâce aux formalités administratives, l'autorisation ne nous parvient que lorsqu'elle est devenue inutile. Pour combler les lenteurs, l'administration a changé l'itinéraire du courrier et nous l'expédie par Orgon et Tarascon, au lieu de suivre la route de la Crau.

M. le préfet du Gard suit une marche bien plus efficace et qui, du moins, console bien mieux les populations. Il s'est porté sur tous les points où l'on signalait des désastres. Il est même allé jusqu'à Cette, qui n'est pas de son département, pour voir s'il n'y aurait pas moyen de sauver les salins de Peccais. On assure qu'il a demandé par le télégraphe l'autorisation de livrer au pâturage des bêtes à laine les bois communaux et domaniaux, et en ne comptant que quatre moutons par hectare, 25 000 bêtes pourront être nourries pendant l'hiver.

Nous savons bien que nous n'avons pas de bois communaux dans notre département, ou du moins qu'ils sont très peu considérables mais il y en a dans les départements du Vaucluse et des Basses-Alpes. La préfecture ne pourrait-elle, de concert avec l'administration de ces pays, nous en procurer la dépaissance. Nos troupeaux ! C'est là, en effet, la grande plaie dont nous menace l'inondation. Il y a, dans les terres d'Arles, deux cent cinquante mille bêtes à laine, évaluées à quatre millions, et qui sont menacées de périr. Assurément, il vaudrait bien la peine que l'autorité ne donnât quelque mouvement pour nous préserver d'un tel désastre ; n'est-ce pas assez de ceux dont nous sommes déjà frappés ? On est très en peine sur le sort d'un charpentier, nommé Jacques Billon, qui, dans nos jours de désolation, s'était dévoué au salut des malheureux ; il paraît qu'il aura été victime de son héroïque dévouement. Nous n'avons pas d'autre mort à déplorer. Le fleuve se maintient toujours à une grande élévation. Les eaux baissent un jour de dix centimètres et le lendemain, augmentent d'autant. Cela retardera beaucoup le dessèchement des terres, et malheureusement on ne peut pas se flatter que le Rhône baisse promptement, puisqu'il doit recevoir l'écoulement des terres inondées sur toute la longueur de son bassin".

L'Album arlésien, 1^{re} année, 8 novembre 1840, p. 158 et suivantes

Le pont de Crau et l'aqueduc qui le surmonte, situés à la partie la plus étroite de l'immense courant qui allait du Trébon dans le Plan du Bourg, formaient ensemble un grand barrage qui produisait une différence d'un mètre environ entre la partie supérieure et la partie inférieure. On craignait que les obstacles qui arrivaient sans cesse venant à boucher les arceaux, le pont ne put supporter l'effort des eaux et ne fut emporté.

Etat statistique du Rhône (p. 160-161)

29 octobre, 8 h. du soir

3 m 70 "au-dessus de l'étiage de la mer"

1^{er} novembre

5 m 05 à 11 h ½ du soir

p. 163 (L'Album arlésien, n° 41, 15 novembre)

Etat statistique de la hauteur des eaux pris au phonomètre et au Pont de Crau pendant la dernière huitaine

	<u>Rhonomètre</u>	<u>Pont de Crau</u>
6	matin 3 m 95	
	soir 3 m 82	1 m 80 au-dessus du pont
	matin 3 m 77	
7		1 m 35

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



	soir	3 m 71	
	matin	3 m 80	
8			0 m 95
	soir	3 m 65	
	matin	3 m 65	
9			0 m 50
	soir	3 m 59	
	matin	3 m 59	
10			0 m 15
	soir	3 m 53	
	etc.		
13	soir	3 m 22	- 0 m 05
14	matin	3 m 17	- 0 m 10

La Succursale de l'Hôtel royal des Invalides à Avignon. Suivie du Journal de l'inondation de novembre 1840, Avignon, Imprimerie de Bonnet fils, 1841, p. 94 et suivantes

Supplément à la Notice

"A peine cette notice était-elle livrée à l'impression qu'un affreux désastre est venu tomber sur la ville d'Avignon. On ne peut mieux faire que de transcrire ici la relation qui en vient de paraître [aucune indication sur la source utilisée] mais comme elle s'arrête à la deuxième inondation, n'en prévoyant pas sans doute une troisième, on la continuera jusqu'au terme de cette grande calamité.

"Le samedi 27 octobre 1840, le Rhône était encore très bas. La navigation était interrompue pour la plupart des bateaux vapeur. Une longue sécheresse arrêtait les travaux de l'agriculture. Cependant, l'abaissement du baromètre annonçait un changement de temps. Le vent du sud-est qui nous amène ordinairement la pluie, commençait à souffler.

Dans la nuit du 27 au 28, la pluie tombe par torrents et le Rhône augmente.

Le 29, ses eaux pénètrent dans la ville.

Le 30, il continue à croître et le 31, il atteint déjà la hauteur de l'inondation de 1827. La circulation n'est cependant pas interrompue. Des bateaux dans les quartiers les plus bas, des charrettes de chevaux permettent de communiquer partout. Jusque-là, les eaux sont plutôt un objet d'amusement que de crainte.

Le dimanche 1^{er} novembre, une légère baisse dissipe toutes les appréhensions qu'on aurait pu concevoir. Mais, dans la nuit du 1^{er} au 2, les choses changent. Le Rhône ne cesse pas de croître, toute la journée du 2, d'abord avec assez de lenteur et le soir, à 8 heures, sa marche devient si rapide, qu'elle surprend tout le monde, et surtout les maisons que l'inondation de 1755 avait respectées, etc. etc.

La journée du 3 novembre fut digne de la nuit qui l'avait précédée. Les eaux continuent de s'élever avec quelques intermittence ; mais, le soir, la crue recommence et ne cesse pas jusqu'au lendemain 4, vers 5 heures du matin. Arrivées à leur plus haut point, elles dépassent de 83 centimètres (2 pieds et demi) l'inondation de 1755, la plus haute dont on ait gardé la mémoire à Avignon. Le 4 novembre, après être restées stationnaires de 5 à 6 heures du matin, les eaux baissent lentement toute la journée. Le 5, la baisse continue. On se réjouissait envoyant les eaux abandonner un peu du terrain qu'elles couvraient, et cependant, elles étaient encore à la hauteur de 1755, c'est-à-dire à 7 mètres 49 centimètres, ou 22 pieds et demi au-dessus de l'étiage.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le 6, l'eau se retire toujours, mais bien lentement. Vers le soir, elle remonte de nouveau : soirée affreuse, vent de tempête, pluie battante de 5 à 8 heures.

Le 7, nuit calme : beau temps, vent au nord mais très faible. Les eaux redescendent de nouveau, bien lentement, de 10 pouces environ, pendant la nuit : elles restent stationnaires jusqu'à 2 heures, puis remontent lentement dans l'après-midi.

Le 8, même température : l'eau est remontée d'un pied dans la nuit ; elle redescend dans la journée avec intermittence de vitesse et de lenteur.

Le 9, retrait des eaux toujours bien lent : température toujours molle et inerte ; il pleut vers 3 heures ; stagnation des eaux le reste du jour.

Le 10, même état de choses : plutôt augmentation que diminution de l'eau : ciel toujours brumeux. Le vent retourne au midi. Vers le soir, les eaux reprennent leur cours mais lentement ; le vent redevient nord : le temps paraît vouloir changer.

Le 11, les eaux se sont bien écoulées dans la nuit : la température est raffermie.

Du 12 au 17, intermittence d'écoulement, de stagnation et de hausse des eaux, de beau et de mauvais temps, de vent du nord, du sud-ouest et d'ouest.

Le 20, les eaux encore augmentées pendant la nuit, augmentent tout le jour avec la pluie. A 5 heures du soir, elles s'arrêtent, grâce à la bise qui survient, forte, froide, impétueuse.

Le 21, stagnation des eaux pendant la nuit ; au jour, elles baissent un peu ; le vent du nord souffle avec même force. A 5 heures du soir, il tombe tout-à-coup : le temps se couvre, mais les eaux continuent de baisser.

Le 22, il pleut toute la nuit sans cependant arrêter l'écoulement des eaux ; journée calme et belle ; la baisse continue sensiblement.

Le 23, nuit bonne : retour de la bise ; les eaux achèvent de s'écouler, et l'inondation est arrivée à son terme, après vingt-cinq jours de durée. Toutefois le Rhône est loin encore d'être rentré dans son lit. Il couvre toujours les quais et les promenades de la ville. La Saône est encore débordée au-dessus de Lyon, et sans le beau temps, sans le vent du nord, il y aurait de nouveau tout à craindre.

Du 23 au 28, même état de choses : le Rhône se retire peu à peu. La circulation se rétablit dans la ville, la sécurité renaît, malgré quelques prophètes de nouveaux malheurs, comme si le mal fait n'était pas assez grand, les désastres assez nombreux et prolongés".

RESUME

"L'inondation de 1840 s'est élevée à 8 mètres 32 centimètres, ou 25 pieds, au-dessus de l'étiage. Celle de 1755, la plus forte dont on eut gardé mémoire à Avignon, n'était montée qu'à 22 pieds et demi ; l'inondation de 1840 dépasse donc celle de 1755 de 83 centimètres, ou 2 pieds et demi. Elle a submergé, plus ou moins, les 5/6^e de la ville, et atteint les 11/12^e de la population, les quartiers préservés étant les moins peuplés. La hauteur moyenne des eaux dans la ville a été de 2 mètres 66 centimètres, ou de 8 pieds environ".

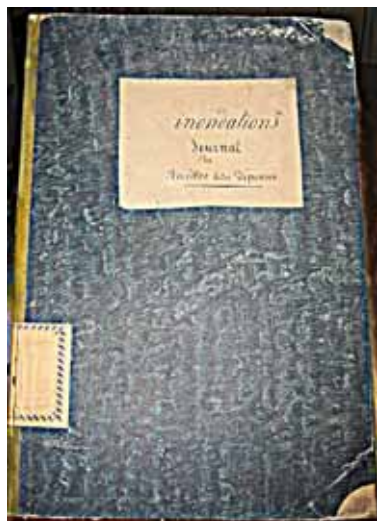
AC Tarascon, série O, Inondations. Journal des Recettes et des Dépenses [inondations de 1840 et de 1856]

Précieux témoignage d'époque. Il s'agit de la tenue, dans un même livre, des "recettes", c'est-à-dire des dons reçus en faveur des victimes, dont le détail nominatif est donné dans la partie "dépenses", avec pour chacun la situation familiale, nombre d'enfants mais aussi du bétail à nourrir.

On en donne une analyse avec extraits et sommes totales reçues et distribuées.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE





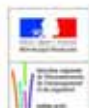
La reproduction des pages, pour 1840 (4 premières pages), est donnée seulement en extraits choisis pour 1856, en raison de l'abondance du texte.

En 1840 :

Les "recettes" sont constituées par les dons venus des autorités : préfet, sous-préfet, mais aussi de particuliers, comme M. Kilgour, un Anglais habitant à Avignon. On note les participations de la Chambre de Commerce de Marseille ou de l'Intendance sanitaire de la même ville. Tous ces dons, à l'instar de celui du journal "*Le Mémorial d'Aix*" provenaient aussi du rassemblement de dons individuels dont la presse avait pris l'initiative ou appelé à contribuer. On note un total de 62 863 francs.

En 1840, les listes de distributions de premier secours ou autres aux particuliers ne figurent pas dans ce registre. En revanche sont minutieusement détaillées tous les emplois des sommes pour les différents travaux ou missions de sauvetage par la commune de Beaucaire (reproductions ci-dessous).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



NUMEROS D'ORDRE.		ARRÊTÉS.	
<i>Recette.</i>		<h1>Inondations</h1>	
		<h2>Recette Des Secours.</h2>	
Date à l'insinuant ou de l'avis.	Origine des Secours.	montant des secours.	
1840 16 novembre.	Secours remis chez le sous Préfet par deux Officiers avertis. (voir Distribution séparée).	1500	"
1840 2 décembre.	Survi du sous Préfet par mandat.	1817	50
7 id	De même id.	1817	50
12 id	De même remis par le lacteur maître.	100	"
21 id	De la chambre anglaise à Arles.	500	"
21 id	De la chambre de Commerce de Marseille.	3000	"
1841 1 janvier	De sous Préfet par mandat.	4039	"
9 id	De municipal d'Arles	300	"
10 id	De l'Administration Sanitaire de Marseille.	1500	"
22 id	De la chambre de Commerce de Marseille.	3000	"
25 id	De sous Préfet provenant du Roi.	3000	"
13 février	De sous Préfet provenant du Roi.	2875	"
28 id	De sous Préfet. sur somme.	3125	"
29 id	De la chambre de Commerce de Marseille.	9000	"
5 mars	De id id id.	5516	"
5 id	De sous Préfet sur somme.	3125	"
15 id	De sous Préfet. sur somme.	3125	"
10 ^e Avril	De sous Préfet. sur somme.	3125	"
9 id	De sous Préfet (pour Distribution provisoire aux femmes les plus nécessiteuses)	12000	"
		62265	00

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Dépense.

ARRÊTÉS.

Inondations.

Dépense des secours.

NUMÉROS D'ORDRE.	ARRÊTÉS.		
Date de la Dépense.	Nature de la Dépense.	montant P. la Dépense.	montant P. la Dépense.
1840-1841	1 ^{er} état de distribution les 1500 ^{fr} pris à oak, par deux bureaux (état séparé.) 1 ^{er} état.	1500	
1 ^{er} trimestre	Entretien des Batardeaux N ^{os} 1. 1.	24	05
1 ^{er} trimestre	Recevez des agents. N ^{os} 2. 2.	123	10
1 ^{er} trimestre	Entretien des bacs. N ^{os} 3. 3.	269	75
1 ^{er} trimestre	Recevez des agents. N ^{os} 4. 4.	28	45
1 ^{er} trimestre	1 ^{re} Distribution de secours faite de 187 ^{fr} qui sont compris sur cet état distributif pour travaux de charité.	2385	95
1 ^{er} trimestre	Pourriture de pain 1 ^{er} état de paiement aux Boulanger.	2281	50
1 ^{er} trimestre	Entretien des bacs - N ^{os} 5. 5.	195	00
1 ^{er} trimestre	2 ^e Distribution de secours faite de 500 ^{fr} par bureaux de charité.	160	00
1 ^{er} trimestre	Allocation au bureau de bienfaisance.	1000	00
1 ^{er} trimestre	Entretien des bacs et travaux de fossés. N ^{os} 6. 6.	289	50
1 ^{er} trimestre	3 ^e Distribution de secours aux nécessiteux de la ville.	495	00
1 ^{er} trimestre	Reste de compte payé à M. Pignatier par un effet de 1500 ^{fr} de l'Int ^{er} de la ville de Marseille.	3	95
1 ^{er} trimestre	Entretien des bacs du faubourg St-Jean. N ^{os} 7. 7.	313	45
1 ^{er} trimestre	Entretien des bacs dans la rue St-Jean. N ^{os} 8. 8.	311	00
1 ^{er} trimestre	4 ^e Distribution de secours aux nécessiteux.	2105	00
1 ^{er} trimestre	Entretien des bacs et travaux de fossés. N ^{os} 9. 9.	283	50
1 ^{er} trimestre	Versailles du compte de la construction de la construction du mur de clôture. N ^{os} 10. 10.	161	50
1 ^{er} trimestre	Pain d'entretien des secours aux nécessiteux dans le Palais de l'Hotel et de l'Hotel de la ville.	160	00
1 ^{er} trimestre	Pourriture de pain 2 ^e état de Boulanger.	2886	00
1 ^{er} trimestre	5 ^e Distribution de secours aux nécessiteux.	1275	00
1 ^{er} trimestre	Construction du mur de clôture.	236	50
1 ^{er} trimestre	Recevez des acquies.	334	50
1 ^{er} trimestre	Secours de 1 ^{er} Brouski réfugié polonais et à la femme Polonaise. (20 ^{fr} chacun)	40	00
	à Reporter:		

M. 406 - Paris, P. Laignant et Comp.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



de penses

ARRÊTÉS.
Monture de la dépense.

N ^{os} NUMÉROS de la DÉPENSE Dépense.		Report:		
1840		15.	544	30 ^s
14 fév.	Construction d'un mur. (vis la même).		258	20.
14 fév.	Monture de l'épave de la fonderie St Jean.		1552	"
15 id.	Fourniture de pain 2 ^e état des Boulanger.		8	"
22 id.	Salaires au 1 ^{er} Alonias depuis auverg. à cel. p ^r ports de lettres au S. Pige.		60	"
22 id.	à Montier employé à la surveillance des travaux de charité.		16.	641 85.
27 id.	Journées de travail de la 2 ^e innovation en ferus.	17	230	"
27 id.	Journées de travaux de la 2 ^e innovation.	18	605 55	"
27 id.	Construction de mur de Château. (Journées du 22 au 27 février)	19	1567	20.
27 id.	Dépenses générales de la 1 ^{re} innovation	20.	305 55	"
27 id.	Instructions en mur de Château. (Journées du 16 au 20 février)	21	401 15	"
3 Mars	Dépenses de la 2 ^e innovation.	"	400	"
4 id.	Monture de pain. 2 ^e état des Boulanger.	22	572	05
6 id.	Construction de mur de Château.	23.	441	30
6 id.	Chèvement des Boies.	"	10	"
3 id.	Secours au 1 ^{er} Richard Bourd.	24.	471	20.
13 id.	Dépenses Diverses & fournitures.	25	405	25
13 id.	Construction de mur de Château.	26	618	85
10 id.	Journées de travail 1 ^{er} l'achèvement des Boies & des travaux de transport.	27	1040	"
19 id.	allocation aux Membres de la Commission des Secours p ^r être distribués aux indigens.	28	709	80
19 id.	Dépenses Diverses.	29	666	85
19 id.	Etat tenu des journées de maçon et des travailleurs par atelier de charité.	"	538	"
19 id.	Fourniture de pain. 2 ^e état des Boulanger.	"	1000	"
27 id.	Etat tenu de la Maçon de Boulbon p ^r réparation de la charité. 1 ^{er} à compte.	30	1014	10
27 id.	Etat tenu des maçon, travailleurs et ouvriers par atelier de charité.	31	106	50
27 id.	Etat de Diverses Dépenses.	"	213	20
1 ^{er} Avril	Fourniture de pain 2 ^e état des Boulanger.	32	1156	10.
2 avril.	Etat tenu des Travaux de charité.	33	540	"
3 id.	Travaux de charité de secours de la Mendicité.	"	500	"
6 id.	Chari au Moulin de Boulbon 2 ^e à compte.	"	20	"
9 id.	Secours urgent à Gros-quin anc. portillon.	34.	1193	36.
10 id.	Travaux de charité.	35	315	80.
15 id.	Dépenses Diverses.	"	50	"
16 id.	Secours à Marcand nous blés par le mar de Pomet.	36	596	85
17 id.	Travaux de charité.			

à Reporter

En 1856 :

Seize ans après la grande catastrophe de 1840, les distributions sont désormais organisées sous la ferme autorité du préfet des Bouches-du-Rhône. En préambule sont détaillés les arrêtés qui organisent la mission d'une Commission des distributions dont les membres furent nommés par cette même autorité. Les débats de la commission sont ensuite rapportés avec l'intervention de chaque membre. Des sous-commissions chargées localement des distributions furent constituées.

ADV, 3 S 385, Feuille détachée d'un mémoire imprimé non reconnu. L'évaluation des dommages de l'inondation de 1840 sur la rive droite du Rhône et du petit Rhône.

15 Juillet 1844.

— 41 —

des populations. Nous avons demandé communication de ces États,
et nous en avons sorti le relevé suivant.

1^o INONDATION DE 1840.

NOMS DES COMMUNES.	ÉVALUATION DES PERTES		TOTAL GÉNÉRAL.
	En capital.	En récoltes.	
Beaucaire.	1,035,591 fr. α	1,366,439 fr. α	2,402,030 fr. α
Fourques.	325,103 α	562,640 α	887,743 α
Bellegarde.	165,290 α	255,229 α	420,519 α
Saint-Gilles.	744,122 α	1,132,336 α	1,876,458 α
Beauvoisin.	4,375 α	7,230 α	11,605 α
Vauvert.	126,053 α	94,990 α	221,043 α
Aimargues.	12,135 α	46,080 α	58,215 α
S. Laurent d'Aigouze.	734,080 α	408,407 α	1,142,487 α
Caylar.	43,730 α	78,229 α	121,959 α
Aigues-mortes.	1,247,699 α	184,984 α	1,432,683 α
TOTAUX.	4,438,178 fr. α	4,136,564 fr. α	8,574,742 fr. α

6

AC Arles, J 278

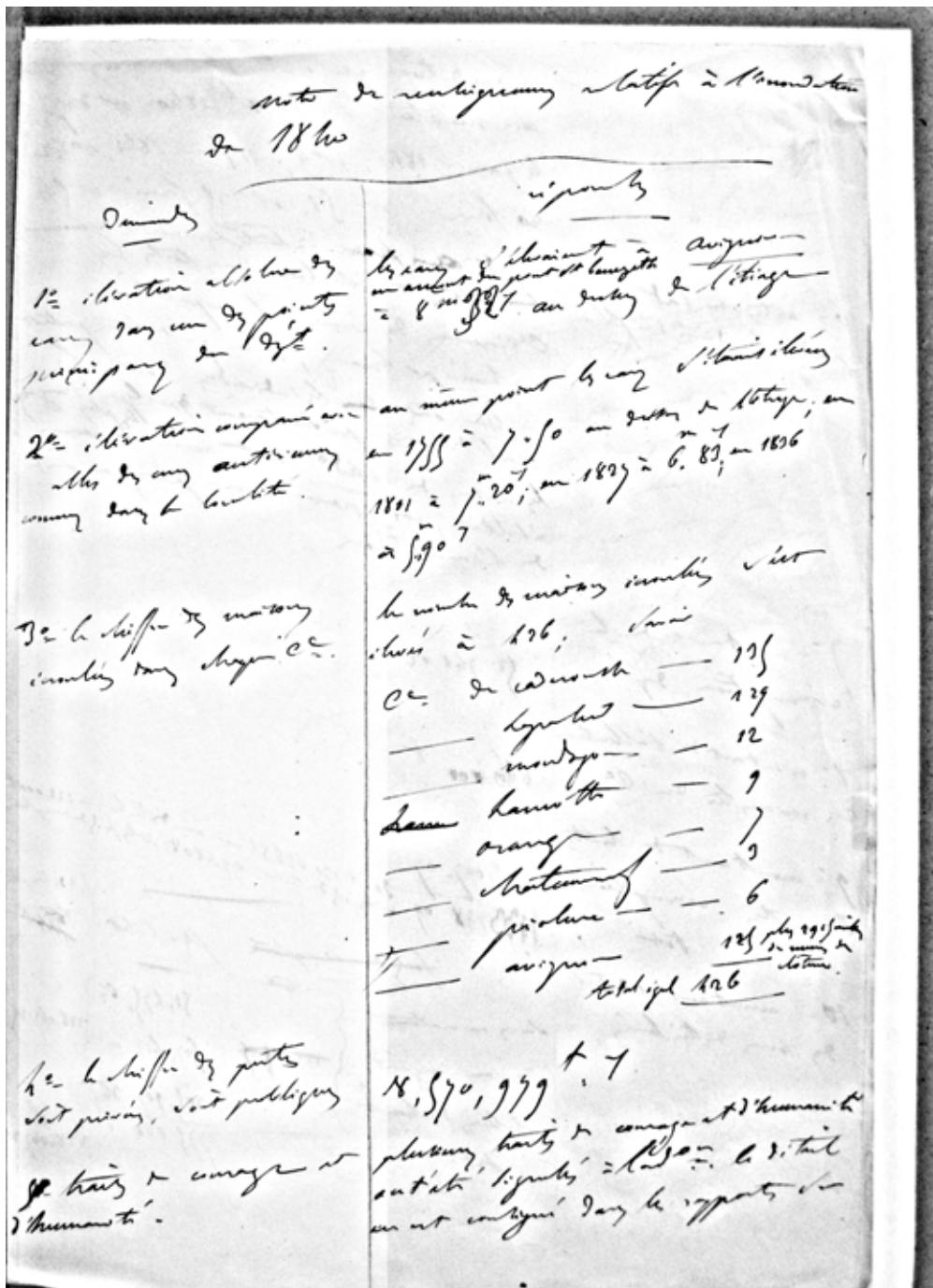
Pertes : énorme liasse de déclaration de pertes à Arles suite à l'inondation de 1840.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

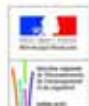


ADV, 1 M 978, Note de renseignements relatifs à l'inondation de 1840

Cf. la transcription page suivante de ce qui est visiblement un brouillon d'une écriture parfois difficile. Sans doute une réponse à un questionnaire du ministère. Pièce malgré tout essentielle.



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Note de renseignements relatifs à l'inondation de 1840

DEMANDES

1° Elévation à l'échelle des eaux, dans un des points principaux du sur département

2° Elévation comparée avec celles des crues antérieures connues dans la localité

3° Le chiffre des maisons écroulées dans Avignon et autres

4° Le chiffre des pertes tant privées que publiques

5° Traits de courage et d'humanité

6° Actes de l'administration pendant la durée du fléau

REPONSES

Les eaux s'élevaient à Avignon en amont pont Saint-Bénézet à 8 m 32 [décimales surchargées sur d'autres 8 m 51] au-dessus de l'étiage.

Au même point, les eaux s'étaient élevées en 1755 à 7 m 50 au-dessus de l'étiage, en 1801 à 7 m 20, en 1827 à 6 m 83, en 1836 à 5 m 90.

Le nombre des maisons écroulées s'est élevé à 426, Savoir :

Commune de Caderousse	135
Commune de Lapalud	129
Commune de Mondragon	12
Commune de La Motte	9
Commune d'Orange	7
Commune de Châteauneuf	3
Commune d'Avignon	125
plus 2015 m de murs de clôture	

Total général -----
426

8 570 979 F. [franc germinal]

Plusieurs traits de courage et d'humanité ont été signalés le détail en est souligné dans les rapports de l'inondation qui ont été destinés (?) au Moniteur des 12 décembre 1840 n°347, 4 janvier 1841 n°4, 11 février 1841 n°42, 20 février, n°51 et 25 février 1841 n°56

L'administration a pourvu à toutes les nécessités du moment. Elle a fait distribuer dans toutes les communes inondées des vivres à la population enfermée par les eaux et a fait transporter en lieu sûr tous les individus dont les habitations présentaient quelque danger. Les [actions] de l'administration ont amené les plus heureux

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



résultats car aucune personne n'a péri par suite de l'inondation.

7° Montant de l'allocation départementale	52 741 F. 02
8° Montant de l'allocation du ministère du Cc [commerce ?]	896 000 F
9° Montant de toutes les autres souscriptions	185 007 F. 07
Total	1 133 748 F. 09 dont 30 680 F. 84 non encore distribués 128 000 sur les fonds du trésor et 9 680F. 84 sur les fonds de souscription.
10° Montant et détail des sommes distribuées	Secours en nature et en argent <u>Fonds de l'Etat</u> <u>de souscription</u> 51 475, 64 517 617, 00 228 067, 25 205 907, 36 ----- 775 000 228 067, 25

11° Etat actuel des choses et projets connus dans la pensée de l'avenir

Au moyen des subventions allouées par le gouvernement et des taxations [?] que les propriétaires riverains s'étaient imposées, on était sur le point d'avoir rétabli les digues emportées par les eaux dans le même état qu'avant l'inondation. Mais la nouvelle inondation du mois d'octobre 1841 a emporté la plus grande partie des travaux. A Avignon, on a encore le projet de garantir des eaux, au moyen de digues insubmersibles, l'enceinte de la ville et même une partie du territoire. Mais ce projet s'élève à plusieurs millions et l'importance de la dépense ne permet guère d'espérer qu'il puisse y être donné suite.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADV, 1 M 978, Lettre du préfet de Vaucluse au sous-préfet d'Orange. Mesures à prendre à propos des bâtiments et maisons inondés, 24 novembre 1840.

" Monsieur le sous-préfet,

La cessation de l'inondation laisse à l'administration divers services à remplir si on estime surtout que l'intérêt de la sûreté des habitans des communes inondées appelle toute sa sollicitude. Je veux parler de la visite des maisons atteintes par les eaux.

Il n'est malheureusement que trop certain que plusieurs bâtiments, qui paraissent avoir échappé à la destruction, ont néanmoins éprouvé des avaries telles que leur solidité a dû en être affectée.

On doit craindre que, par la suite, leur chute n'occasionne de grands malheurs, non seulement pour ceux qui habiteraient ces bâtiments, mais encore pour les maisons voisines et pour le public.

Vous devez faire procéder, sans délai, à la visite de ces bâtiments, soit que les habitans ne les aient abandonnés, soit qu'ils les aient évacués.

Cette visite est une mesure de police, de prudence et de bonne administration qu'il convient de ne pas négliger.

Veillez donc inviter M.M. les maires à faire visiter par des architectes toutes les maisons envahies par les eaux, et même celles qui, sans avoir été inondées, ont pu souffrir par suite des affouillements résultant de l'infiltration des eaux.

M.M. les maires ne permettront l'occupation de ces maisons que tout autant que des rapports formels et par écrit des architectes, commis à cet effet, auront déclaré que cette occupation n'offre aucun danger.

Si des travaux de consolidation avaient été jugés nécessaires, MM. les maires ne lèveraient qu'après leur entière exécution l'interdiction qu'ils avaient prononcée.

Ils auront à vous rendre compte des mesures qu'ils auront prescrites et surtout, ils vous adresseront les arrêtés de police qu'ils seront dans le cas de rendre pour interdire l'occupation des maisons qui présenteraient des dangers réels. Vous m'adresserez ces arrêtés sans aucun délai, pour recevoir la sanction légale.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'exercice de ce droit doit être tempéré et exécuté de manière à concilier l'intérêt particulier avec la sûreté publique.

Il est encore un devoir essentiel que l'administration ne doit point perdre de vue. Il s'agit des mesures à prendre pour régler le mode de construction de maisons en pisé. Vous n'ignorez pas que les constructions dans lesquelles le pisé, employé comme partie principale, a été atteint par l'inondation, se sont toutes écroulées. Aucune n'a résisté à l'action des eaux. Il est inouï que personne n'ait péri au milieu des éboulements si multipliés, dont nous avons eu le malheureux spectacle pendant ces jours derniers. Mais ce fait, heureusement constaté, n'en laisse pas moins subsister la preuve des dangers que présentent ces sortes de constructions lorsqu'elles ne sont pas établies sur une base de maçonnerie qui élève la terre battue au-dessus du plus haut niveau des eaux d'inondation.

Il est du devoir des maires de prévenir les fatales conséquences que pourraient avoir, en cas de nouvelle inondation, l'oubli des précautions dont les dernières crues ne démontrent que trop la nécessité. Dans ce but, je vous invite à charger MM. les maires de prendre immédiatement des arrêtés qui régleront la hauteur des bases de maçonnerie, sur laquelle devront être établis dans leur commune, les murs en pisé, tant extérieurs que de refend, des bâtiments d'habitation qui seront construits à l'avenir. Il serait même utile d'engager les propriétaires à revêtir à l'extérieur les parties de murs en pisé, d'une couche de mortier pour qu'elles résistassent à l'effet des eaux de pluie.

Toutefois, comme le terrain dans une même commune présente des irrégularités et des pentes qui rendraient inutiles, et par suite injustes, des précautions générales et absolues, il

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



conviendra que MM. les maires divisent leur territoire en zones différentes et qu'ils établissent une règle différente pour chaque zone, suivant l'élévation des eaux et par rapport au niveau que les dernières eaux ont atteint.

Ces arrêtés, avant d'être mis à exécution, seront soumis à mon approbation.

Je ne saurai trop vous recommander ces objets importants traités dans cette lettre et je laisse à votre zèle éclairé, le soin de donner à MM. les maires les instructions convenables pour en suivre l'exécution.

Veillez bien m'accuser la réception de la présente,

Agréez Monsieur le sous-préfet l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le conseiller de préfecture".

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

1840.

"Le 27 octobre, le Rhône était très bas, la navigation interrompue et les travaux de l'agriculture arrêtés par une longue sécheresse. Le vent du sud-est commença à souffler ce jour-là. Dans la nuit du 27 au 28, la pluie tomba par torrents et le Rhône déborda. Le 29, les eaux pénétrèrent dans la ville, la crue continua le 30 et le 31, le niveau de l'inondation de 1827 était atteint. Des charrettes et des bateaux desservaient la circulation. Le 1^{er} novembre, il y eut une légère baisse, à laquelle succéda une crue lente dans la nuit du 1^{er} au 2. Ce dernier jour, à 8 heures du soir, la crue devint si rapide qu'elle atteignit et dépassa le niveau de l'inondation de 1755. Ceux qui se croyaient hors d'atteinte en demeurèrent consternés. On prescrivit des prières publiques à Notre-Dame, Saint-Agricol et Saint-Pierre, les seules églises qui, avec les Pénitents blancs, fussent hors de l'eau.

La crue continua le 3 novembre, s'arrêta à 10 heures du matin, fléchit un peu dans l'après-midi pour reprendre sur le soir et ne s'arrêter à son maximum que le 4, à 5 heures du matin, ayant atteint 8,10 mètres au-dessus de l'étiage.

La confiance qu'on avait de ne voir pas atteindre les propriétés qui avaient été préservées en 1755 fut funeste. La bibliothèque publique, le Mont-de-Piété, les hospices, le Lycée, l'Asile public d'aliénés, etc. firent à cette occasion des pertes considérables.

La baisse s'accusa le 4 vers 6 heures du matin et continua pendant toute la journée du 5. Des alternatives de hausse et de baisse maintinrent l'anxiété dans les esprits jusqu'au 14. Le 15, la crue reprit très lentement pour ne s'arrêter que le 20 au soir.

Les neuf-dixièmes des maisons d'Avignon ont eu de l'eau. Un quart en a eu jusqu'au premier étage et au-dessus. Toutes les caves ont été inondées et cela a déterminé, dans les hauts quartiers, des tassements qui inquiétaient en faisant perdre l'aplomb de certains édifices.

La garnison abandonna aux nécessiteux une demi-ration par homme.

Le péristyle de la salle des spectacles servait de boucherie. De 66 fours en activité avant l'événement, seulement 11 ne furent pas atteints. On les fit travailler jour et nuit, ainsi que ceux du petit séminaire et de la manutention des vivres de la guerre. Malgré cela, le pain nécessaire à la nourriture de la population de la ville étant loin d'être assuré, le maire fit appel aux sentiments d'humanité des populations environnantes. On nous expédia des pommes de terre, du riz, des haricots et du pain ; celui-ci fut payé par la ville à raison de 45 centimes le kilogramme. Il en fut cependant envoyé gratis comme on va le voir.

Les particuliers de Jonquerettes envoyèrent 572 kg

M. de Zanobis, de Pernes 500 kg

Divers particuliers de Pernes 902 kg

M. de Ribiers de Gadagne 200 kg

Les particuliers de Gadagne 522 kg

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



<i>Les particuliers de Morières</i>	885 kg
<i>Les particuliers de Vedène</i>	275 kg
<i>Les particuliers de Saint-Saturnin</i>	550 kg
<i>La commune de l'Isle</i>	2 161 kg
<i>Les particuliers de Cavaillon</i>	1 100 kg
<i>Les particuliers de Courthézon</i>	967 kg
<i>Total du pain donné</i>	8 634 kg
<i>Le pain fourni au compte de la ville ayant été</i>	32 173 kg
<i>L'avitaillement total du pain s'éleva à</i>	40 807 kg"

Suivant que les courants sont influencés, des différences relatives de niveaux se produisent. On fit, en 1840, à toutes les portes de la ville, la comparaison entre le niveau de 1827 et celui de l'inondation actuelle. Voici quel en fut le résultat :

	1827	1840
Porte de l'Imbert	0,50 m	2 m
Porte Saint-Lazare	1 m	2,50 m
Porte de la Ligne	1,10 m	2,60 m
Porte du Rhône	1,95 m	2,45 m
Porte de l'Oulle	1,95 m	2,45 m
Porte Saint-Roch	1,55 m	3,05 m
Porte Saint-Michel	1,07 m	1,57 m

"On ne put se débarrasser qu'après deux ou trois mois de la boue infecte que les eaux avaient laissé en se retirant.

L'inondation de 1840 fut générale. Toutes les communautés riveraines du Rhône eurent cruellement à en souffrir. Le hameau du Pontet, près d'Avignon, dont les constructions étaient en pisé, vit, à part trois ou quatre, crouler toutes ses maisons. Le maire d'Entraigues, M. Perre, médecin, visita tous les jours cette localité tant que dura le fléau et s'acquitt, par sa noble et généreuse conduite, des droits à l'éternelle gratitude de cette laborieuse population. Comme l'inondation de 1674, celle-ci a eu ses poètes dans les deux langues française et provençale ; l'œuvre provençale mal versifiée mais exacte et complète, signale en ces termes les services rendus par nos anciens remparts dont, quelques années auparavant, la démolition avait été sollicitée avec insistance :

*Aven aoussi d'oubligioun
 Is anciens rampars d'Avignoun :
 Car sen ti barri, belle ville,
 Sayès oujourd'ei poon tranquille ?
 Vyés ti quartiés engloutis,
 Din lis oundous ensevelis,
 E ta pouplatioun ruinade
 E pécayr'aoussi estouffade,
 D'aqueou malhur foon proufita
 Per ben leou té counsoulida
 Dé noste salut planch'unique
 Qu'amé defore coumunique.*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le Mémorial d'Aix, 8 novembre 1840

Inondations.

"Les désastres occasionnés par les débordements du Rhône, de la Durance et autres rivières voisines, ont répandu partout l'épouvante, la ruine et la désolation. Des villes entières à moitié submergées et manquant de provisions de bouche, des villages à moitié détruits, leurs populations dispersées et pouvant à peine sauver leur vie, des ponts, des chaussées et des digues rompues, des terres ravagées, des troupeaux enlevés par la violence des eaux : voilà les sinistres nouvelles que l'on raconte partout avec effroi. Nous recevons de nos correspondants d'Arles deux lettres remplies de détails désolants de ces ravages ; nous nous empressons de les communiquer à nos lecteurs.

[ARLES]

Vendredi 30 octobre, à 8 heures du matin, les eaux du Rhône étaient à 4 mètres 15 centimètres au-dessus du niveau de la mer. A 9 heures du matin, un train de bois venant heurter contre le pont d'Arles, le brise et l'entraîne jusqu'à une lieue de la ville. A huit heures du soir, le rhônomètre marque 4 m. 60 c. A 11 h. du soir, une rupture de la chaussée du Petit Plan du Bourg, au-dessous de Prentegarde, est signalée. Elle a 50 mètres de largeur et elle inonde tout le bassin compris entre les digues du canal et la chaussée du Rhône, depuis la ville jusqu'à Molégès.

Le 31 (pluie) : à 8 h. du matin, le rhônomètre s'élève à 4 m. 78 c. ; à dix heures, rupture à la chaussée de la Corrège, dans la Camargue, sur la petite branche du Rhône, et près de Lauricet, en dessous du pont de Saint-Gilles ; à 11 h. du matin, les eaux entraînent le pont de Saint-Gilles, et plusieurs parties de ce pont passent par la brèche de Lauricet ; à minuit, les eaux s'élèvent à 4 m. 92 c.

Le 1^{er} novembre (pluie) : à 8 h. du matin, le rhônomètre marque 4 m. 85 c. Les marais desséchés en dessous du pont de Crau commencent à être inondés par la brèche du Plan du Bourg. Les digues de la rive droite du canal de navigation sont menacées de plusieurs ruptures. Elles sont maintenues toute la journée par les prompts secours que lui fait porter M. Poulle, ingénieur.

2 novembre (pluie) : à 8 h. du matin, le rhônomètre est à 4 m. 70 c. Les digues de la rive droite du canal, entre l'écluse au Rhône et celle de Montcalde, et qui menaçaient dès veille, sont emportées ; à 8 h. du matin, les canaux de dessèchement (Vidanges et Vigueirat), fonctionnent en sens inverse, en inondant les terrains qui les avoisinent. A midi, le rhônomètre marque 4 m. 75 c. et à 8 h. du soir, il est à 4m. 80 c. A 11 h. et demie du soir, la crue est la plus forte, 5 m. 05 c. L'alarme est dans la ville, le tocsin sonne. Toute la population se porte sur la chaussée du Trébon, la seule qui fut encore intacte et qui était celle qui garantissait le plus le territoire et la ville. Dans ce même moment, les habitants de Trinquetaille demandent du secours, par le moyen de porte-voix, on leur répond qu'il est impossible de leur en donner. Alors, la population de ce faubourg se porte sur la chaussée en amont du village, et par de laborieux travaux à la pointe de Camargue, empêche sur ce point une rupture.

3 novembre : à 1 h. et demie du matin, on reconnaît une diminution sensible. Le rhônomètre marque déjà 4 m. 90 c. Cette diminution subite fait pressentir une rupture. A 4 h. du matin, la diminution continuant, la population rentre en ville et la malle-poste part pour Tarascon . Arrivée à mi-chemin, elle est obligée de retourner. Les eaux des brèches qu'on avait pressenties arrivent avec une telle vitesse qu'on semble voir les vagues d'une mer s'avancant rapidement sur les terres labourées. A 7 h., elles sont à la porte de la Cavalerie, où un batardeau est fait et au pont de l'Observance ; là, elles se jettent dans le canal du Vigueirat, qui bientôt renverse ses digues. Les eaux arrivent au pont de Crau à 9 h. du matin. Là, un troupeau de 400 mérinos est surpris entre deux eaux, une partie se noye, une autre évite le

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



danger à la nage, et le restant est sauvé par des hommes qui, par le moyen de cordes, attachent les brebis qui sont dans l'eau, et elles sont montées sur les digues du canal de Craponne, à plus de 15 pieds d'élévation. A 11 heures du matin, l'administration fait placer des hommes sur le pont de Crau, armés de crapins pour désobstruer les arches et faciliter par là l'écoulage des eaux. Elle ordonne aussi de brûler tout ce qui se présente et qui ne peut pas être enlevé. A 2 h. du soir, la diligence de Galine part ; à 4 h., celle de Toulouse ne peut plus passer ; à 5 h. du soir, les eaux du Trébon augmentent toujours, et arrivant avec force dans le bassin de Fourchon, renversent les digues de la rive gauche du canal de navigation où les eaux se nivellent instantanément. L'administration organise un service d'embarcation pour porter secours à tous les mas du territoire et sauver ainsi d'une mort certaine les personnes qui auraient été surprises. A 8 h. du soir, le rhônomètre marque 3 m. 90 c.

4 novembre : A 8 h. du matin, il s'élève à 3 m. 98 c. Les eaux des brèches de la Durance et du Rhône, en amont d'Arles, arrivent en si grande abondance qu'elles entrent dans la ville par les remparts de la porte de la Cavalerie. Un troupeau de chevaux de Camargue se présente à cette porte de la ville et franchit d'un seul bond le batardeau élevé à cette porte, qui déjà n'est d'aucune utilité. Le gardien raconte que sa manade est arrivée à la nage, et que lui-même n'a dû son salut qu'à l'intrépidité de sa monture. Les eaux de l'inondation augmentent toujours. A 5 h. du soir, elles arrivent au sommet de l'aqueduc du pont de Crau, à 12 pieds au moins du niveau de la route. On ne peut se faire une idée du désastre auquel on assiste. On ne voit que meules de foin, de paille, cabanes, cabanons surnageant et se présentant au pont de Crau, où des hommes sont chargés de les incendier. Enfin, pour se donner une faible idée de l'élévation extraordinaire des eaux dans ces localités, il faut se figurer les chaloupes passant par dessus les arbres de plusieurs jardins.

A 8 h. du soir, le Rhône augmente ; il est à 4 m. 60 c. Les eaux sont si élevées dans le Trébon et le Plan du Bourg, qu'elles surversent actuellement dans le Rhône en passant sur les chaussées. L'administration a ordonné plusieurs brèches pour faire continuer l'écoulement.

5 novembre : A 8 h., les eaux du Rhône sont à 4 m. 50 c. Celles provenant de l'inondation ont baissé d'un pan. Tout fait espérer la continuation de la diminution.

La partie du Languedoc n'a pas été préservée de l'inondation. Dans la nuit du 2 au 3, quatre ruptures eurent lieu à la chaussée qui est entre Fourques et Beaucaire. Un troupeau de deux mille bêtes à laine, appartenant à Arles, a péri dans la plaine de Beaucaire. Un bateau à vapeur a sauvé 126 personnes qui s'étaient réfugiées sur une partie de chaussée, coupée aux deux extrémités. Le préfet du Gard s'est rendu à Beaucaire.

Le canal de Beaucaire à Aigue-Mortes a subi le même sort que celui d'Arles : il a été submergé.

A Tarascon, on ne peut plus enterrer les morts. Il y a eu jusqu'à 8 pieds d'eau dans toute la ville. Une partie de la garnison a été évacuée sur Nîmes, faute de provision. On apporte journellement le pain de Nîmes à Beaucaire et à Tarascon. Les fours sont à l'eau".

Autre lettre :

"Arles, 5 novembre,

Nous sommes depuis quelques jours entièrement couverts par les eaux. Le Rhône a dépassé les grandes inondations de 1755 (5 m. 26 c. au-dessus du niveau de la mer) [erreur du journaliste : c'est la cote sur le zéro de l'échelle du rhônomètre] et de 1801 (5 m. 17 c.). La pointe de la Camargue n'étant qu'à 1,98 au-dessus de la plus basse mer, vous devez juger de la pression énorme que le fleuve exerçait sur nos digues. Aussi ont-elles cédé : à Lauricet, en Camargue, une brèche de 80 m. a donné passage aux eaux qui ont couvert toute l'île, excepté une lisière sur la rive droite du Rhône et une partie de la Basse-Camargue.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



La Durance a brisé toutes les jetées à Rognonas. Le Rhône s'est fait jour aussi auprès de Lansac et de la Montcalde, et a maintenant changé de lit. Il coule au milieu des marais, entre la ville et les montagnes de Montmajour et de la Crau. Le pont aqueduc de Craponne a résisté mais l'on s'attendait à tout instant à le voir emporter par les eaux qui arrivent plus haut que la corniche en saillie sur le canal. Notre pont a été emporté, celui de Sain-Gilles a eu le même sort. Le département du Gard a aussi à souffrir les mêmes désastres. Vallabrègues est sous les eaux et les habitants se sont réfugiés sur la colline du cimetière, où ils ont arboré un drapeau noir pour demander du secours. Fourques est inondé et les chaussées qui ont cédé au fleuve ont donné passage à une masse d'eau énorme qui inonde Bellegarde, couvre le canal du Midi et va jusqu'aux étangs de Cette. Le canal d'Arles à Bouc a été détruit par les eaux. Les berges qui n'avaient pas moins de 3 mètres d'élévation sur 6 à 7 mètres de base, ont été enlevées, les écluses emportées, tous les travaux d'art faits pour le dessèchement des marais sont anéantis. En examinant la campagne avec une lunette d'approche, et du haut de la tour des Arènes, l'on ne voit de toutes parts qu'un lac immense, parsemé de toits de maisons. Le courrier de Toulouse s'est arrêté dimanche ici. Nous sommes sans nouvelles du nord mais les rapports des voyageurs sont tous fort sinistres. Tout Arles est dans la désolation. Le quartier de la Roquette est entièrement inondé et a de l'eau jusqu'à moitié de la hauteur des portes ; les quais du Rhône ont été couverts ; des maisons se sont écroulées ; le vent du sud continue à régner ; le Rhône baisse un peu, mais cela tient sans doute aux nombreuses ouvertures faites aux chaussées. La ville a pour un mois de vivres ; le bois manque cependant pour chauffer les fours. Tarascon est dans le même cas ; il y a de l'eau partout. Avignon n'a conservé de libre que Notre-Dame-des-Doms. Roquemaure, Tain, sont inondés. On a établi des bateaux de service qui vont de mas en mas porter des secours ; il y a aussi un service entre la chapelle de Agenouillade et le pont de Charnel. Enfin la Camargue, toute la plaine du Gard et tout le Plan du Bourg sont couverts par les eaux qui s'élèvent de 2 à 3 et à 4 mètres. On nous assure que M. le préfet s'est rendu en toute hâte sur les lieux envahis par les eaux, pour encourager par sa présence, le zèle des travailleurs occupés à porter secours aux malheureuses populations des bords du Rhône et de la Durance.

La plaine de Fos est aussi complètement envahie par les eaux. Le village, établi sur une monticule, est cerné de toutes parts et les habitants y sont prisonniers. Les salines sont détruites et emportées par les eaux, les pertes sont immenses ; on ne peut guère les évaluer. La fabrique des produits chimiques, au Plan d'Aren, se trouve tellement menacée par l'inondation que quatre cents hommes environ travaillent jour et nuit pour la soustraire à une entière destruction. On craint qu'elle n'ait été emportée dans la nuit du 5 au 6. Les malheureux habitants de ces contrées qui se voient perdus, corps et biens, poussent des cris de détresse. Les populations voisines de Martigues et de Bouc sont accourues sur les lieux, et travaillent à l'envi pour secourir ces infortunés et sauver ce qui est possible de l'être. C'est une scène de désolation impossible à s'en faire une idée. Un témoin oculaire nous assure que si la digue de la Gare vient à crever, on ne peut calculer les conséquences terribles de cet événement pour les populations voisines du canal. M. le sous-préfet d'Aix, accompagné de M. l'ingénieur de l'arrondissement, est parti hier matin pour Fos.

Samedi, 7 heures du soir : Nous apprenons à l'instant même que M. le Maire d'Avignon vient d'adresser une demande à notre administration municipale de lui faire parvenir le plus tôt possible une provision de pain pour les besoins les plus pressants de la population avignonnaise. Tous les boulangers d'Aix travaillent dans ce moment-ci, et il est à espérer que le pain pourra être prêt à envoyer dans la matinée".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le Mémorial d'Aix, 15 novembre 1840

"On nous écrit d'Arles :

Depuis deux jours, les eaux de l'inondation ont fait peu de progrès pour s'écouler. Nous ne pouvons attribuer cette lenteur d'une part qu'à la brèche de Boulbon qui débite, suivant les gens de l'art, 2 500 mètres cubes d'eau par seconde et de l'autre qu'à la violence du vent du sud. Hier 12, nous a-t-on dit, deux cents hommes ont été envoyés pour fermer la brèche de Boulbon mais tous leurs efforts ont été impuissants, n'ayant pu maîtriser le courant. Les eaux de la mer ont envahi une partie de la basse Camargue et du bas Plan du Bourg. Dans cette dernière partie, elles ont fait encore bien du mal au canal de navigation. Plusieurs martellières à clapets qui sont sur la rive droite dudit canal par le travers de l'étang du Galéjon près de Fos, ont été emportées par la violence des eaux de la mer. La passerelle qui était sur la rive gauche, en face des clapets, a été aussi détruite. Vous avez dû apprendre que le gouvernement venait d'accorder cinq millions pour indemniser les pertes causées par l'inondation de toute la vallée du Rhône. Cette somme nous paraît insuffisante si nous comparons les désastres des villes en amont d'Arles, d'avec ceux que nous avons éprouvés nous-mêmes. On estime généralement ici que nos pertes peuvent s'élever, dans toute la terre d'Arles, de quatre à cinq millions. Cela ne doit surprendre personne car, indépendamment des pertes particulières faites par les terrassiers, le territoire, comme vous le savez, est sillonné de nombreux travaux d'arts, tels que canaux de dessèchement et d'irrigation. L'association des Vidanges perd, à elle seule, plus d'un million en travaux faits pendant l'espace de trois ou quatre ans, et dans ces travaux ne sont point compris ceux des chaussées qui sont très importants. Voyez maintenant si, avec les pertes générales annoncées par les journaux, il y a lieu d'espérer une forte somme des cinq millions ! Je ne le pense pas.

Je vous donne ci -dessous, jour par jour, le chiffre de notre rhônomètre pendant la huitaine. 7 matin. Les eaux du Rhône s'élevaient à 3 m. 82 c. au-dessus de l'étiage ordinaire.

8 id.	3,80 m
9 id.	3,65 m
10 id.	3,59 m
11 id.	3,49 m
12 id.	3,38 m
13 id.	3,27 m

Autre lettre :

Rien de nouveau dans notre situation. Les eaux couvrent toujours le territoire. Le pont de Crau est maintenant à sec et laisse voir les lézardes énormes que les courants ont pu y faire. La brèche immense qui existe aux chaussées de Boulbon continue à fournir des eaux dans tout le Trébon. Les syndics de l'association des vidanges et chaussées de Tarascon sont en ce moment à Arles. Ils viennent s'entendre sur les moyens à prendre pour fermer la rupture de Boulbon, et demandent, pour que l'écoulement des eaux puisse avoir lieu plus facilement, qu'une trouée soit opérée dans la partie des berges de l'aqueduc de Craponne, qui est en terre. Tarascon est toujours couvert par les eaux. Le Rhône ne diminuant que très faiblement, toute cette population est dans de sérieuses inquiétudes. Saint-Rémy a eu de l'eau dans toute la plaine jusqu'à l'auberge de la Rode. M. Garcin, secrétaire de la commune de Mas Blanc, s'y est parfaitement distingué en sauvant plusieurs personnes sur un radeau qu'il avait construit. Boulbon continue à être inondé. La plaine de Barbentane est aussi sous les eaux. Le pont de Beaucaire à Tarascon a résisté, contrairement aux nouvelles qui avaient été apportées jusqu'à Arles. Nous pouvons citer, parmi les personnes qui se sont le plus distinguées à Arles, MM. Dumoulin, commissaire de marine, Burle, capitaine du port, Bosc, secrétaire en chef de la mairie. C'est avec un profond sentiment d'indignation que tout le monde a vu les attaques injustes auxquelles l'administration avait été en butte dans le journal

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



l'Album. On n'ignore nullement ici que des intérêts particuliers seuls ont été le principe de ces indignes paroles, dont le bon sens public a d'ailleurs fait prompte et très sévère justice. Une souscription est ouverte ici à la mairie ; elle a déjà produit, malgré l'absence de tous les grands propriétaires et la misère commune, une somme assez forte. Nous devons vous remercier de celle que vous préparez pour nous. M. le Préfet a adressé, lui, 500 fr. de sa bourse, qu'il a partagé entre Tarascon et Arles. Nous attendons aussi un secours de 50 mille francs qui a été demandé à Paris, par le télégraphe. On s'occupe de rétablir le pont, une adjudication a dû avoir lieu aujourd'hui pour les réparations à y faire. Tous ces malheurs ont ouvert voie à une foule de procès que les propriétaires lésés se croient en droit d'intenter à la commune, comme si elle eut pu prévoir de pareils événements. Personne ne doute ici qu'ils ne soient facilement mis à néant, l'autorité ayant fait tout ce qu'elle devait et pouvait faire. Les propriétaires de troupeaux sont dans le plus grand embarras ; tous arrivent de la montagne, ne sachant où nourrir leurs bestiaux. L'on s'attend généralement à une épizootie considérable pendant cet hiver.

Le pont à clapet de Fos a été en partie emporté. Le premier bief du canal d'Arles à Bouc est coupé en plusieurs parties. Une multitude de mas, de cabanes et de petites habitations ont été détruites dans le territoire.

Avignon, 11 novembre :

L'inondation de 1755 est, pour notre ville, la seule citée pour avoir été la plus élevée. Elle ne dura que trois jours. Celle-ci l'a dépassée de 82 centimètres et dure depuis 14 jours. Le Rhône est encore dans la ville et se retire fort lentement. Les pertes sont générales, elles sont immenses, et j'ose dire incalculables. Figurez-vous que la place de l'Horloge et une partie des rues adjacentes étaient seules exemptes de l'inondation. Du côté de Saint-Agricol, l'eau venait jusques à la rue qui conduit à la préfecture, dont le rez-de-chaussée fort élevé en avait un pied. A la Bancasse jusques à la maison de Bondin du Jeu de Paume, à la Bonneterie jusques à la rue des Orfèvres, à la rue des Marchands jusques à la maison Gunger, du côté de Saint-Pierre jusques au milieu, de la rue dite Poulacerie antique, enfin le Rhône mouillait l'escalier de Sainte-Anne, où il venait aboutir. Mais, comme les caves des quartiers élevés ont toutes été remplies d'eau, elle a fait affaisser les fondations de plusieurs maisons qu'on sera obligé de démolir. Telle est celle de feu M. Brontel à la place de Saint-Pierre, celle d'un épicier sur celle de l'Horloge, etc., etc. Le Pontet ressemblait à un petit village. Toutes les maisons qui étaient en pisay se sont écroulées et peut-être 25 ou 30 maisons de campagne sur la route du Pontet à Sorgues. Il serait difficile de citer une famille qui n'eût quelque perte à déplorer. Heureusement que personne n'a péri, mais que de familles seront réduites à la plus profonde misère ! Ce serait bien le cas de voter un milliard ! Le gouvernement pourrait en faire un bien bel usage, il s'attirerait la reconnaissance de toute la France. Y pensera-t-il ? Nous avons craint que les subsistances ne manquassent mais fort heureusement, il n'en a rien été. Notre marché, qui se tient sur la place de l'Horloge, est couvert de tout ce qui est nécessaire à la vie animale. Il nous arrive tous les jours du Languedoc des bœufs et des moutons et nos boulangers sont bien approvisionnés. Que de reconnaissance ne doit pas notre ville à la vôtre, à Carpentras, Cavaillon etc., qui nous ont envoyé des charretées de pain. Que de malheureux la charité publique n'a-t-elle pas à soulager. Il n'y a pas jusques aux soldats de notre garnison qui n'aient fait quelques sacrifices pour venir au secours de la misère publique. Ils ont même prêté leurs lit pour faire coucher des malheureux sans asile".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le Mémorial d'Aix, 22 novembre 1840

Arles (Correspondance particulière) :

"Arles est toujours dans la même position. La brèche de Boulbon qui continue à fournir de l'eau à tout le Trébon et au Plan du Bourg a été examinée ces jours-ci par M. l'ingénieur Poulle. Il a reconnu qu'il n'y avait pour le moment aucun remède à cet état de choses, ce bras du Rhône étant tellement profond que le jet des matériaux serait insuffisant, lors même qu'ils pourraient être réunis en assez grande quantité. Hier a eu lieu la première réunion des souscripteurs en faveur des victimes de l'inondation. Une commission a été nommée pour répartir de suite les secours. Le territoire couvert par les eaux peut être évalué, dans l'arrondissement, à 100 000 hectares au moins. Les pertes en troupeaux, récoltes, semences, sont énormes et ne peuvent être évaluées, même approximativement. La brèche du Lauricet va être bouchée, la Camargue pourra ainsi être bientôt mise à sec, si les vents du nord continuent à régner ; il est à craindre malheureusement qu'ils cessent bientôt.

Arles, 20 novembre :

Hier, un événement fâcheux a eu lieu auprès des arches du pont de Crau. Un cheval a été entraîné par la force du courant. Il a été perdu sans ressource. Près de là se trouvait un frêle batelet, portant voyageurs et cabriolet. Heureusement, le choc qui lui a été imprimé par la base des arches l'a lancé dans une autre voie sans quoi, il eut été à craindre qu'il n'eût aussi été emporté par la rapidité des eaux. Le Rhône qui s'était jusqu'à ces jours maintenu dans un état d'abaissement qui permettait d'espérer pour l'avenir, s'est grossi soudain. Ses eaux se sont élevées dans peu d'heures d'environ un mètre. La Camargue est toujours comme auparavant, une vaste étendue d'eau, sous laquelle sont enfouies les espérances de beaucoup de familles. Le gouvernement a annoncé par dépêche télégraphique en date du 9 courant, que la loi des cinq millions avait été adoptée par les chambres à l'unanimité. Ce secours est grand, sans doute, mais réparti entre tant de pays qui ont été désolés par les eaux, à quoi se réduira-t-il ? Heureusement que la charité et la bienfaisance publiques ne se lassent pas sans peine, dans ces calamités générales. Des souscriptions s'ouvrent de tous côtés en faveur des victimes. L'aumône est toujours un devoir mais il est des circonstances où ce devoir devient bien plus impérieux. Ces circonstances se présentent malheureusement aujourd'hui. Encore, si la perspective de l'avenir était consolante ! Hier, une petite embarcation chargée de sacs d'olives, voulant traverser le bassin qui est en amont du pont de Crau, a chaviré par l'effet d'une rafale qui a pris l'embarcation par le travers. Des matelots, non loin de là, lui ont de suite porté secours et il n'y a eu de perdu que la cargaison. On a retrouvé ces jours derniers le cadavre d'un charpentier qui a péri, victime de son dévouement. Il y avait plus de quinze jours que sa famille versait des larmes sur cet infortuné. Un de plus sur la liste des innombrables malheureux que l'on a compté déjà depuis l'envahissement du Rhône !

Les communications entre Arles et Tarascon s'ouvrent bien lentement. Les piétons seuls peuvent traverser, en suivant la digue du Rhône.

Le canal de navigation est toujours là, avec ses berges brisées, attendant qu'il plaise à l'autorité compétente de rouvrir cette voie de transport. Il est bien à craindre qu'un temps infini ne se perde en projets. Les passes du Rhône sont impraticables. Qu'en sera-t-il si le Rhône descend à son plus bas étiage ? Nouveau motif bien puissant, ce semble, pour que l'Etat songe, une fois pour toutes, sinon à l'encaissement, du moins à l'endiguement du fleuve, la seule source de bien-être pour les marins d'Arles. Les bateaux à vapeur de Marseille ont repris leur service. Ils n'en sont pas moins arrêtés à l'embouchure qui ne leur fournit pas assez d'eau pour passer. Le paquebot le Papin était, hier, depuis quelques jours, empêché par cet obstacle. Il n'est pas à présumer qu'il ait pu encore parvenir à forcer le passage à la difficulté provenant des eaux paraît se joindre la violence de la mer incessamment agitée par un fort vent du sud-est".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



IMBEAUX, M.-E., "La Durance : régime, crues et inondations", in *Annales des Ponts et chaussées*, 7^e série, tome 3, 1892.

– Cit. GUILBERT, Xavier, *Les crues de la Durance depuis le XVI^e siècle. Fréquence, périodicité, essai d'interprétation paléoclimatique*, Maîtrise de Géographie, Aix-Marseille I, 1994.

Les 3-4 novembre : 4,75 m à Mirabeau (et étale dans la nuit du 3 au 4). Maximum 3,33 m à Bonpas, à cinq heures du soir, le 4. Trois crues et très hautes eaux de la Durance du 28 octobre au 8 novembre. Très grande crue du Rhône.

L'exceptionnelle durée de l'étale révèle une pluie d'une persistance et d'une abondance rares. La rivière de Durance inonde les territoires de Barbentane, Châteaurenard, Orgon, etc.

ADV, 3 S 485, Tableau des grandes crues de la Durance 1834-1856, 1857.

Coïncidence du maxima de la Durance et du Rhône. Au maxima de la Durance, le débit était de 3 500 m³ par seconde.

Hauteurs des crues de la Durance observées à l'échelle de la martelière de Mirabeau à 8 heures du matin :

27 octobre 1840 : 0,48 m.
28 octobre 1840 : 1,53 m.
29 octobre 1840 : 3,80 m.
30 octobre 1840 : 3,20 m.
31 octobre 1840 : 4,15 m.
1^{er} novembre 1840 : 3,48 m.
2 novembre 1840 : 3,15 m.
3 novembre 1840 : 4,50 m.
4 novembre 1840 : 4,75 m.
5 novembre 1840 : 2,75 m.
6 novembre 1840 : 2,60 m.
7 novembre 1840 : 2,95 m.
8 novembre 1840 : 3,75 m.
9 novembre 1840 : 2,85 m.
10 novembre 1840 : 2 m.
11 novembre 1840 : 1,75 m.

Hauteurs des crues de la Durance observées à l'échelle de la prise du canal Crillon :

27 octobre 1840 : 0,18 m le matin, 0,18 m le soir.
28 octobre 1840 : 0,20 m le matin, 0,35 m le soir.
29 octobre 1840 : 2,05 m le matin, 2,75 m le soir.
30 octobre 1840 : 1,78 m le matin, 1,95 m le soir.
31 octobre 1840 : 2,35 m le matin, 2,70 m le soir.
1^{er} novembre 1840 : 2,80 m le matin, 2,10 m le soir.
2 novembre 1840 : 1,85 m le matin, 1,75 m le soir.
3 novembre 1840 : 1,90 m le matin, 2,10 m le soir.
4 novembre 1840 : 3,30 m le matin, 3,40 m le soir.
5 novembre 1840 : 2,35 m le matin, 2 m le soir.
6 novembre 1840 : 1,78 m le matin, 1,70 m le soir.
7 novembre 1840 : 1,60 m le matin, 2,50 m le soir.
8 novembre 1840 : 2,30 m le matin, 2 m le soir.
9 novembre 1840 : 1,70 m le matin, 1,50 m le soir.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



10 novembre 1840 : 1,40 m le matin, 1,50 m le soir.

11 novembre 1840 : 1,40 m le matin, 1,40 m le soir.

Hauteurs des eaux du Rhône observées à l'échelle du petit bras d'Avignon :

29 octobre 1840 : 2,60 m le matin, 3 m le soir.

30 octobre 1840 : 5,80 m le matin, 6,50 m le soir.

31 octobre 1840 : 6,90 m le matin, 7,20 m le soir.

1^{er} novembre 1840 : 7,05 m le matin, 7,25 m le soir.

2 novembre 1840 : 7,35 m le matin, 7,77 m le soir.

3 novembre 1840 : 8,05 m le matin, 7,95 m le soir.

4 novembre 1840 : 7,95 m le matin, 8,30 m le soir.

5 novembre 1840 : 8,15 m le matin, 7,95 m le soir.

6 novembre 1840 : 7,80 m le matin, 7,60 m le soir.

7 novembre 1840 : 7,05 m le matin, 6,90 m le soir.

8 novembre 1840 : 6,75 m le matin, 6,63 m le soir.

9 novembre 1840 : 6,50 m le matin, 6,38 m le soir.

10 novembre 1840 : 6 m le matin, 5,80 m le soir.

11 novembre 1840 : 5,63 m le matin, 5,50 m le soir.

ADV, 3 S 485, Tableau des grandes crues du Rhône, 1226-1856, 1857.

novembre 1840 : maximum de 8,01 m à Avignon, au repère de l'ancienne échelle en face de la maison dite de la Madone à 200 m amont du pont Saint-Bénézet.

1^{er} novembre 1840 : le Rhône atteint 6,32 m à l'échelle de Pont-Saint-Esprit.

2 novembre 1840 : le Rhône atteint 5,05 m à l'échelle d'Arles.

3 novembre 1840 : le Rhône atteint 6,87 m à l'échelle de Beaucaire.

4 novembre 1840 : le Rhône atteint 8,30 m, à 5 heures du soir, à l'échelle d'Avignon.

Le maximum de la Durance coïncida parfaitement avec celui du Rhône. Les eaux de cette rivière s'élevèrent à 3,40 m à l'échelle du canal Crillon à Bonpas, le 4 novembre vers 5 heures du soir, ce qui porte le débit maximum à 3 500 m³ environ. Le Gardon n'eut pas de crue sensible, capable d'influencer les hauteurs à Beaucaire. Cette crue du Rhône dépasse 6 m à Avignon pendant 12 jours, du 30 octobre au 10 novembre.

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931.

La crue de novembre 1840 dévaste le territoire de Barbentane, rompant une digue sur 29 points.

BATAILLE, Elie, *Mémoire de la crue du Rhône de décembre 2003 à Bellegarde du Gard*, Pascal Crapé-Bellegarde, Mairie de Bellegarde, 2005.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



III. 3 L'inondation de 1840 à Beaucaire

D'après le bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire. Décembre 1993

Beaucaire a connu à diverses époques des inondations spectaculaires.

Celle de 1840 ne compte pas parmi les plus importantes mais elle a causé beaucoup d'inquiétude aux Beaucairois. Voici pourquoi...

Pour la énième fois de son histoire, Beaucaire a connu cette année une inondation du Rhône. En dépit de son caractère spectaculaire ce phénomène est bien loin d'avoir atteint l'ampleur qu'il a connu dans le passé. La crue de 1993 n'a rien de comparable avec les deux débordements records que nous avons connu au cours du présent siècle : celui du 22 novembre 1951 avec 7,64 m à l'étiage et celui du 14 novembre 1935 avec 7,69m. Encore ce dernier ne représente-t-il pas la plus grande hauteur enregistrée depuis qu'existe la statistique des inondations du Rhône, à savoir 7,95 le 31 mai 1856. Nous avons relaté dans ces mêmes colonnes les circonstances dramatique de ce dernier événement à travers le pittoresque poème de Pierre Bonnet «Lou Rose de 1856». Nous n'y reviendrons pas, sinon pour constater que cette crue pourtant exceptionnelle -et qualifiée de «déluge» par Pierre Bonnet- ne paraît pas avoir soulevé dans notre ville une émotion comparable à celle qui s'était emparée des Beaucairois seize ans auparavant lors de l'inondation du 1^{er} novembre 1840, bien que cette crue ait atteint seulement, si l'on peut dire, 6,65m. Il est vrai qu'à cette époque la Banquette -la digue qui protège la ville des inondations- n'était pas construite. Seule la ligne des anciens remparts, conservée côté fleuve, servait de défense. Mais elle était en mauvais état et percée, outre les portes de la ville au nombre de quatre, de plusieurs ouvertures pratiquées, à la sauvette, par des particuliers, dont les maisons étaient adossées à la muraille. Tandis qu'en 1856 la Banquette s'étendait jusqu'à la porte Beauregard et les soucis des édiles s'en trouvaient réduits d'autant.

Toujours est-il que le 2 novembre 1840 le maire de Beaucaire M. Tavernel adresse au capitaine de la garnison de Beaucaire un message sans équivoque:

«Les eaux du Rhône s'élevèrent en ce moment à une si grande hauteur, dit-il, qu'il est presque impossible d'éviter une inondation générale et par suite des malheurs incalculables. En conséquence je vous invite et vous requiert au besoin d'avoir à diriger sur les chaussées qui se trouvent menacées, tous les hommes disponibles de votre compagnie afin qu'à l'aide des instruments qui leur seront distribués ils tentent d'arrêter les progrès du fleuve qui non seulement menace la plaine mais aussi la ville»

Le maire ne se fait aucune illusion sur les possibilités de défense dont dispose la ville pour s'opposer au cataclysme qu'il prévoit. La situation, en s'aggravant rapidement, va malheureusement lui donner raison.

Le même jour, il adresse au même destinataire un deuxième message plus alarmant encore que le premier:

«L'on m'annonce à l'instant que les digues du Rhône sont rompues, que les eaux ont déjà dépassé le mur de l'ancien abattoir, qu'enfin toutes les portes sont menacées. Dans les circonstances aussi pénibles il importe de prendre des mesures rigoureuses pour parer au danger. Je veux que la population se porte en masse sur les lieux qui nécessitent de promptes réparations et à cet effet afin que chacun fasse son devoir, même les indifférents, je requiers la troupe que vous commandez pour qu'elle puisse aider l'administration dans les réquisitions qu'elle se propose d'opérer».

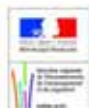
La situation est effectivement des plus sérieuses. Le Rhône qui a envahi la totalité du champs de foire vient battre de plein fouet les abattoirs qui se trouvent dans un quartier de la ville en saillie par rapport à l'alignement général des remparts vis à vis de l'actuelle rue Jean-Letchenko. C'est la partie la plus menacée au même titre que les portes de Beauregard, de Saint Pierre et de la Couronne placée sur la même ligne et qui ne sont défendues que suivant la méthode ancestrale par des poutres, glissées dans des rainures ménagées dans leurs pied droits, entre lesquelles on tasse de la terre mélangée à du fumier de cheval pour assurer l'étanchéité. Ces barrages n'excèdent pas 1,50m de haut. Au-dessus ce sont les vantaux en bois de chêne des portes qui prennent le relais. Bien que renforcés de plaques de fer, garnis de bourrelets goudronnés et étayés par derrière ces panneaux ne pouvaient offrir une résistance bien efficace à la pression qui allait croissant avec la hauteur des eaux. De plus les murailles des anciens remparts faisaient corps le plus souvent avec les maisons bâties contre elles à l'intérieur de l'enceinte. Les propriétaires avaient, au fil des temps, plus ou moins dégradé le mur en y perçant notamment des ouvertures destinées à leur permettre un accès direct au champs de foire. Toutes ces dispositions n'étaient pas faites, on le comprend, pour rassurer nos édiles. Fort heureusement pour la ville –et malheureusement pour la campagne environnante- c'est la chaussée de protection de la plaine qui cède la première sur environ deux cents mètres de long. Les eaux s'engouffrent immédiatement par la brèche provoquant la panique chez les agriculteurs. Cependant le maire ne perd pas son sang froid et organise les secours: trois bateaux à vapeur, «L'Aigl», «Le Papin» et le «Jupiter», sont envoyés à la recherche des sinistrés. Le seul «Aigle» parti le matin à 6h30, revient à 13h et débarque à l'écluse du canal 125 personnes. Neuf embarcations de moindre importance sillonnent la plaine transformée en lac et ramènent plusieurs «naufragés» qui avaient passé la nuit sur le pont de Nourriguier. Dans son rapport au préfet, le maire se réjouit de n'avoir à déplorer, pour le moment du moins, aucun mort. Le préfet dépêche sur les lieux deux ingénieurs des Ponts et Chaussées chargés d'étudier les mesures d'urgence à prendre pour la réparation de ce qui a déjà été fait et le maire constate amèrement: «Que tous les efforts humains (sont) impuissants pour arrêter la dévastation, que le temps seul pouvait l'améliorer». Afin d'éviter la destruction totale de la chaussée ce qui stoppe l'érosion provoquée par le courant. De son côté, la population d'abord plongée dans une morne résignation reprend courage dans l'adversité. Les marins et les portefaix arment seize barques qui se répandent sur toute la plaine et au delà puisque certains iront opérer des sauvetages à Fourques, Bellegarde et Saint-Gilles. Plus de 400 personnes sont ainsi secourues. Certains ont vécu des heures d'angoisse sur les toits de leurs maisons et on cite le cas d'un cavalier qui est resté deux jours et deux nuits dans un arbre, après avoir été contraint d'abandonner son cheval et qui s'est nourri de feuilles pendant ce temps là. Ces

pauvres gens, ont pour la plupart, tout perdu dans l'aventure et le Rhône rejette sur les rives du fumier, des tonneaux, du bois, des meubles le plus souvent brisés et nombre d'objets de toutes natures qui, malheureusement, peuvent tenter les pillards. L'administration municipale dispose heureusement de la force armée et crée des postes de surveillance. Les gardes champêtres communaux font des rapports journaliers au maire et celui-ci informe le procureur du Roi à Nîmes que jusqu'à présent «aucun délit n'a été constaté». Ce qui ne l'empêche pas d'adresser une mise en garde aux maires de communes voisines de Jonquières et Bellegarde: certains habitants de ces communes s'appropriant, d'après lui, «ce que le courant rejette sur la montagne». Pendant plusieurs jours toute la ville sera en alerte et le maire déploiera une activité intense pour répondre du mieux possible aux problèmes posés. Et dieu sait que rien ne lui sera épargné. Non seulement l'inondation est omniprésente, le moral de la population est au plus bas, le nombre des sans ressources a augmenté de manière impressionnante, mais il faut répondre aux sollicitations pressantes de l'autorité supérieure qui réclame journellement des précisions sur la situation, s'opposer à l'autorité militaire qui continue à acheminer des convois de troupes vers Beaucaire à destination de Marseille alors que les communications avec Tarascon sont interrompues et même se préoccuper du sort d'un particulier de Bourgoin (Isère) qui a eu l'idée saugrenue de mettre à profit ce temps d'inondation pour venir se suicider à Beaucaire en se jetant du haut du pont suspendu, pour être sur sans doute de ne pas en réchapper !

Enfin le 22 novembre, soit vingt jours après le début de la crue, le maire peut adresser au préfet un rapport circonstancié sur cette inondation qui a mis la commune dans une situation critique. Les eaux ne montent plus, mais l'inondation est encore complète et mettra plusieurs semaines à disparaître. Des milliers d'hectares sont dévastés, ensablés ou engravés, les digues sont en piteux état et les récoltes sont perdues. La ville est obligée de renoncer à certaines dépenses comme, par exemple, l'achat d'une maison destinée à loger une école ou la construction d'une caserne de gendarmerie afin de consacrer toutes ses ressources à réparer les dégâts et de secourir les victimes.

Néanmoins cette inondation, comme bien d'autres événements malheureux, aura un aspect positif: désormais la ville inscrit au premier plan de ses projets immédiats la création d'un moyen de défense permanent et efficace en bordure du fleuve. Un emprunt de 120 000 F sera souscrit et un projet élaboré; il débouchera, en 1845, sur la plus importante réalisation urbaine de notre ville au XIX^e siècle: la construction du «boulevard insubmersible», notre «Banquette», l'imposante digue qui, jusqu'à nos jours encore, remplit fidèlement son office et a sauvé maintes fois Beaucaire des terribles colères du fleuve-roi.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le Sémaphore de Marseille, 6 novembre 1840

D'abord privé de nouvelles par l'interception des routes par l'inondation, le journal du 6 novembre détaille ensuite les événements lyonnais et ceux des bassins de la Saône et de la Loire. Dans les Bouches-du-Rhône, la situation de Tarascon, du Plan du Bourg et de la Camargue apparaît catastrophique. Les nouvelles sont encore rares.

Le lundi 9 arrivent les nouvelles venues du Gard, Roquemaure, Montfaucon, Beaucaire, Bellegarde, Vauvert et Fourques. *Le Sémaphore* rapporte ensuite des pages du *Publicateur d'Arles*, ce qui compense un peu la mauvaise conservation de cette feuille locale.

Les jours suivants, et jusqu'au 14 novembre, le journal insère des relations locales courtes où le fait divers dispute aux récits plus amples.

5 novembre : une journée passée sans courrier venu du Languedoc ; complète inondation.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Le sémaphore.

barricade, formée par les débordemens du Rhône et de ses affluents, a interrompu toutes les communications. Les quelques nouvelles qui ont pu nous parvenir des lieux les plus rapprochés de Marseille, parmi ceux que les eaux ont envahi, sont extrêmement alarmantes. Les hommes les plus âgés ne se rappellent aucune inondation qui puisse être comparée à celle qui signale, dans le Midi, la fin de 1840; il paraît même qu'on interrogeait les souvenirs historiques ou traditionnels, on ne parvient pas à trouver une époque qui ait été désolée par une calamité aussi étendue que celle que nous déplorons cette année.

À Avignon, trois fours de boulangerie ont seuls pu continuer à brûler, l'inondation du Rhône a forcément étouffé les autres. Les rez de chaussée sont presque tous abandonnés. Une dépêche télégraphique, partie avant-hier de Lyon et que nous n'avons connue qu'hier soir à Marseille, nous apprend qu'une grande partie de la ville est complètement inondée. Le Rhône a dû déborder dans presque toute sa longueur.

Plus près de nous, dans les plaines qui s'étendent de Tarascon à Arles et dans celles qui bordent la rive droite du Rhône, les eaux ont formé une mer; les habitans de Tarascon se sont réfugiés dans les étages supérieurs. Les eaux du fleuve arrivent au tablier du pont en fil de fer.

Dans la campagne d'Arles, les eaux ont atteint la corniche de l'aqueduc qui sert à faire renverser une dérivation de la Durançe au-dessus du marais de Mont-Majour; d'où l'on peut conjecturer que sur plusieurs points, l'inondation s'élevait à près de trente pieds; les eaux s'élançant par les nombreuses brèches que le fleuve a faites à ses bords, emplissent l'immense plaine où se trouvent les étangs de Mont-Majour, jusqu'au pied des Alpines; les marais de Mont-Majour, de Pont-Vieille, d'Arboussie ont disparu, de sorte que tous les lieux environnans ont été confondus en une vaste mer, sans aucune solution de continuité.

Quant à la Camargue, l'inondation est complète; le Grand-Rhône et le petit y ont déversé leurs eaux; l'inondation a eu lieu par le Mas du pont de Roustit; les eaux se sont d'abord précipitées dans le grand marais du pont de Roustit, elles n'ont pas tardé à arriver vers le Mas de Mejarres et à envahir les étangs qui l'avoisinent; fort heureusement les troupeaux sont encore dans la montagne.

Dans le plan du Bourg, les exploitans des Mas de la Porcellette et de l'Esselle ont eu le temps de diriger leurs troupeaux dans la Crau; il est probable que cette précaution a été prise par d'autres.

Au village de Vallabregue, situé au confluent du Gardon avec le Rhône, sur la rive droite de ce fleuve, l'inondation est terrible; ce village est cerné par les eaux de toutes parts; celles du Gardon, déjà extrêmement gonflées par les pluies, ont été contenues et refoulées par la crue extraordinaire du Rhône.

Tels sont les renseignemens nécessairement tronqués et incomplets, que nous avons pu recueillir; les journaux des localités et les lettres nous mettrons bientôt à même de présenter d'une manière plus exacte et plus satisfaisante le triste tableau de ce fléau qui est venu frapper nos contrées. Pour le moment, nous en sommes réduits à des récits saisis au vol, pour ainsi dire; nous ne craignons que trop d'avoir à enregistrer des événemens d'une nature plus affligeante encore que ceux que nous connaissons.

Le Sémaphore de Marseille, 9 novembre 1840

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Le débordement.

pressante occurrence, avait été fait à Nîmes, fut immédiatement fait à Beaucaire, et 500 autres kilogrammes de pain prirent la route de Vallabregues, avec les moyens de faire parvenir ce secours aux pauvres inondés.

« M. le Préfet et M. le Procureur-général furent de retour à Nîmes, dans la soirée. »

Nous avons appris depuis que M. Rivoire père, exécutant avec autant de soin que de bonheur la mission dont il fut chargé, ne se bornant pas à faire seulement parvenir aux habitans de Comps, le pain qui leur était envoyé, est parvenu à les amener hors du village et à l'abri de l'inondation. — Nous avons appris aussi que les vivres sont parvenus aux habitans de Vallabregues.

Voici les détails que nous recevons sur Roquemaure, à la date du 3 :

« La population de cette commune luita pendant trois jours contre les crues du Rhône de plus en plus envahissantes. Après avoir vu tomber successivement le petit pont de Montfauson, les digues qui s'y rattachaient, celles de Clos-Mezeau, du Fablier et de la Basse-Vallergue, on espérait que les formidables chaussées qui défendent la ville, soulagées par toutes ces immersions, résisteraient au choc des eaux; mais lundi, entre trois et quatre heures de l'après-midi, elles cédèrent à leur violence, malgré les efforts inouïs d'une partie de la population qui n'avait pas encore cédé à l'influence de la peur et qu'encourageait d'ailleurs l'exemple de l'autorité. Ceux des habitans qui dans ce danger commun, étaient restés chez eux, n'eurent pas le temps de se sauver dans les étages supérieurs de leurs maisons. La nuit fut affreuse. Les eaux n'ont pas cessé de s'élever.

« A Bellegarde, dans la nuit du 2 au 3, le Rhône, qui avait déjà rompu ses digues du côté de la rive gauche, les a aussi rompues sur la rive droite, et est parvenu jusqu'à deux cents mètres des habitations de la ville. Le maire a donné aussitôt des ordres nécessaires.

« A Vauvert, l'eau dans les marais a atteint la hauteur de trois mètres. Par ordre du préfet, des voitures chargées de pain continuaient presque sans relâche à être dirigées sur Comps, Vallabregues et les autres localités nécessitées. Douze bœufs ont été conduits à Avignon, dont les sept huitième sont inondés. »

Voici les détails que le *Publicateur d'Arles* du 6 novembre donne sur l'inondation: « Mardi, 3 novembre, dès neuf heures du soir, les eaux qui croissaient toujours avaient atteint près de 8 mètres au-dessus du zéro du rhéomètre et de la plus basse mer. Sur les deux heures du matin, le Rhône baissa de manière à faire présumer que des ruptures supérieures avaient eu lieu; en effet, le courrier de Marseille à Toulouse, qui avait traversé Arles à 3 heures du matin, fut obligé de fuir devant les eaux et de retourner dans cette dernière ville. 3 heures après, à 9 heures et demie, toute l'étendue entre les berges du Yguierat et la chaussée était inondée jusqu'à la porte de la cavalerie. Un batardeau fut fait immédiatement à la porte de la ville. Dans cette même nuit, les chaussées du canal de Bouc sont emportées; le déversoir de l'Etournéau est enlèvement par un radeau, la martellière du Mas-Thibert est enlevée. Mercredi, 4 novembre, les eaux venues de Tarascon se creusent un lit au milieu des marais et sous le pont de Crau dont elles atteignent la corniche. Le Rhône a couvert tous les anciens marais; Montics, Maussanne, Pontvieille reçoivent ses eaux; un bras du fleuve coule maintenant entre la ville, Mont-Major et les Constières de Crau. L'eau afflue vers le haras, dont on a évacué les chevaux. Le quartier de la Roquette reçoit les eaux par la Lice devenue un torrent; on a fait des brèches à la chaussée du Trébon et à celle du petit plan du Bourg.

« Le 5 novembre, Le Rhône a baissé, depuis le 2, de 63 centimètres. Le pont de Crau résiste. La veille, à 8 heures du soir, une brèche faite à la digue gauche du canal d'Arles à Bouc a ouvert passage aux eaux près du Mas-Thibert. Toutes les cabanes et les habitations en terre ont été renversées.

« Le bateau à vapeur l'*Aigle* a reçu l'ordre de partir, pour aller au secours de ceux qui se sont réfugiés, au nombre de plus de 100, sur la digue du canal de Bouc. Il les a ramenés à trois heures du soir. Quelques hommes, qui ont reçu des vivres, ont voulu rester sur les lieux, stationnant sur un vieux brick rasé. La moitié des personnes recueillies étaient sans asyle, sans pains et sans vêtements.

« Trois services d'embarcations, destinées à porter des secours dans le territoire, ont été organisés: un pour le Plan-de-Bourg, un pour le Trébon et le dernier pour le pont de Crau. Les moyens de sauvetage ont été si bien dirigés que l'on n'a perdu personne; deux hommes cependant, que l'on présume être de Pont-Vieille, ont été engloutis par les eaux sur la Turcade du Grand-Clan; ils fuyaient en toute hâte pour gagner le pont de la Foque, lorsque le terrain s'étant enlevé sous leurs pieds, ils ont disparu. La mer chassée par le vent du sud, couvre tout le bas Plan-du-Bourg.

« Les eaux s'écoulent de la Camargue qui a moins souffert que les autres parties du territoire. Les domaines sis sur la rive droite du fleuve sont presque restés intacts; le mas de Vost et la partie haute de l'île sont maintenant à sec.

« Nous sommes parfaitement rassurés sur les subsistances, il existe en ville des vivres pour plus d'un mois.

« L'invasion du Rhône dans les marais, et dans tout le bas pays, a

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



refoulé les loups sur le plateau de Crau où ils causent beaucoup du mal.

TRINQUETAILLE. — Dans la funeste nuit du 2 au 3, vers les 10 heures, les chaussées de la pointe de la Camargues, en amont de Trinquetaille, étaient sérieusement menacées. Le danger devenait de plus en plus pressant, et pourtant de nouveaux secours étaient en vain réclamés. Dans cette cruelle situation, on se décida à faire sonner le tocsin. A ce lugubre tintement, il y eut au Camarg, un instant d'indicible terreur. La nuit était sombre et pluvieuse, les eaux qui s'élevaient toujours mugissaient avec un épouvantable fureur. Quelques instans auparavant le tocsin avait également sonné à Fourques, et il n'y avait rien à espérer de ce côté : les communications avec la ville étaient absolument impossibles : la population de Trinquetaille comprit donc qu'elle ne pouvait espérer qu'en elle-même, et poussés par l'instinct de la conservation, ceux qui jusque-là étaient restés impassibles en face de la catastrophe, se portèrent en masse sur le point menacé.

Régularisé et dirigé par quelques hommes intelligents, le zèle des travailleurs obtint plein succès. On se rendit de nouveau maître de l'eau, qui cependant ne put être dominée qu'à mesure, et centimètre par centimètre.

Enfin, vers les deux heures et demie, il se manifesta un mouvement de baisse fort rapide, et lorsque ce résultat heureux fut bien prononcé, les travailleurs rentrèrent en laissant des gardes de nuit sur les chaussées.

A *Saint-Remy*, toute la plaine jusqu'à l'auberge de la *Rode* est inondée. A *Barbantane* le lac est entièrement détruit. A *Boulbon* les maisons basses du village sont atteintes, 900 hommes du 23^{ms} léger sont arrêtés à *Orgon*.

Le vapeur l'*Aigle* n° 5, a ramené à Beaucaire 122 personnes qu'il a recueillies dans les mas de la rive droite.

FOURQUES, 3 novembre. — A l'instant où l'eau fit irruption dans les terres, ce village, qui se trouve à quelques centaines de mètres au dessous de la brèche, fut subitement envahi. Ce moment fut affreux. Partout l'eau trouva de l'espace devant elle, atteignit à peine un mètre 50 centimètres d'élévation, mais dans le courant de la nuit suivante, les eaux, qui avaient couvert tout le bassin de Fourques jusqu'à la mer, s'élevèrent et acquirent dans le village et sur le territoire, une élévation de 4 à 5 mètres. Mais dans la matinée du 4, lorsque les bateaux pris à Trinquetaille purent naviguer dans les eaux de Fourques pour porter des secours dans les diverses fermes de cette commune, on connut alors toute l'étendue du désastre. Dans quelques fermes, toutes les bêtes de l'exploitation ont péri. Dans l'une d'elles, le nombre s'est élevé à 18, et dans une autre à 16.

Les eaux ont détruit ou submergé les chaussées du canal du Midi, et elles sont arrivées jusques au pied de la fontaine de Bellegarde.

Aujourd'hui la population a en grande partie évacué le village. Au milieu de cet immense désastre, la conduite du maire a été digne des plus grandes éloges. Il a reçu et nourri beaucoup de monde chez lui, et il a fait de ses propres deniers, toutes les avances nécessaires.

— A la *Patud*, la plaine ne forme qu'une nappe d'eau, la chaussée entre les *Barrenques* et le *Bourg Saint-Andiau* ayant été emportée le 30, le village était entièrement inondé. On assure qu'à *Vallabregues* les habitants, réfugiés sur la colline du *Cimetière*, ont arboré un drapeau noir pour demander du secours.

Bilan des Pertes du 3 novembre 1840.

Cinq pour cent, jouissance du 22 septembre.....	109 30	—	109 60
Quatre pour cent.....	97	—	98 25
Trois pour cent, jouissance du 22 juin.....	76 00	—	77 33
Rente de Naples.....	101 30	—	102

Un habitant de Tarascon a écrit le 7 novembre, la lettre suivante à un de ses amis à Marseille :

« TARASCON, 7 novembre. — Aucune époque, le Rhône n'était parvenu à une pareille hauteur. Tout a été inondé. Les eaux n'ont été arrêtées que par les montagnes, et ceci je le dis sans la moindre exagération. Les chaussées de Doublin et d'Arles ont disparu ; la campagne est une mer. Impossible de se faire une idée de pareils désastres, à moins d'en avoir, comme nous, le lamentable tableau sous les yeux.

« Aussi quelle désolation ! Des milliers de brebis, de chevaux et de bœufs ont péri, le Rhône en charrie les cadavres ; des maisons de campagne ont été emportées, et nous ne connaissons pas encore tous les sinistres.

« Plusieurs rues de Tarascon ont eu quatre mètres d'eau. Ma maison, qui est très-élevée, en avait près d'un mètre. Notre localité se ressentira long-temps de cette épouvantable calamité; les semences sont perdues, les propriétaires sont obligés de faire une seconde semence. Le Rhône n'a diminué, depuis la forte crue, que de deux mètres. Je ne vous rapporte point toutes les nouvelles qui circulent sur les malheurs occasionnés par les eaux. On parle de plusieurs villages dont la population entière aurait péri. Dieu fasse que de si tristes nouvelles soient démenties. »

On écrit de Villefranche (Rhône) :

Nous sommes ici dans la consternation et l'effroi. La pluie des trois derniers jours a causé d'effroyables désastres, et menace d'en causer de plus grands encore.

Toutes nos petites rivières sont débordées ; elles entraînent des débris de toutes espèces, et les bruits les plus sinistres se sont répandus.

On dit que Tardine, qui passe à Tarare, a emporté la manufacture des frères Mac-Culloch ; que la rivière d'Ardières a renversé plusieurs maisons ; que l'Azergues surtout a dévasté les lieux qu'il parcourt, etc.

Mais de tous les événemens survenus le même jour, le plus funeste est celui dont Mad. Mallachard et son beau-frère ont été victimes.

Ils revenaient d'un village voisin de Villefranche, avec un char de côté, et avaient atteint le pont de la Claire, lorsque le cheval, en reculant, effrayé par le bruit des eaux, les a précipités dans le torrent, profond de plus de trente pieds. C'est le lendemain seulement que les eaux ont rejeté sur la prairie voisine les deux cadavres. Le conducteur avait pu se jeter à terre avant la chute dans le torrent.

Puisse le nombre des désastres ne pas s'augmenter au-delà des prévisions. . . . La consternation est à son comble et la pluie continue !

Le département de l'Ain comme le département de la Loire et celui du Rhône se trouvent inondés sur plusieurs points. Là comme chez nous les communications sont interrompues et les désastres sont grands.

cap
Jacc
nute
ont
L
vais
tobr

L
d'Or
les a
peut
de n
C
dins
reto
entr
haie
supl
les l
moi
pas
sur
étai
étai
P
recu
pui
offi
I
frou
S
pre
lié.
actr
à l'e
à
d'
E
sinn
érin
I.

Le Sémaphore de Marseille, 11 novembre 1840

Détails sur les événements de l'inondation à Aigues-Mortes (Gard) :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



COTE, SONT TOUJOURS.

AIGUES-MORTES, 6 novembre (*Correspondance particulière
du Sémaphore.*)

Le Rhône, qui brise maintenant toutes ses chaussées, a tellement étendu ses eaux, que celles-ci vous entourent à une élévation de deux mètres; sans les batardeaux qu'on s'est empressé d'établir aux portes de la ville, Aigues-Mortes était complètement inondée; à chaque instant un nouveau sinistre nous est signalé: la ville est dans la plus grande désolation, beaucoup de familles ont à déplorer la perte de quelqu'un. En général, tous les bestiaux qui se trouvaient à la campagne sont perdus; plus tard, je vous donnerai de plus amples détails.

8 novembre. — Voici les détails que je vous ai promis dans ma lettre du 6: Le 5 novembre, dans la matinée, on reconnut que le Canal de Beaucaire roulait une eau forte et rapide, d'où l'on conjectura que le Rhône avait rompu ses bords; en effet, il ne tarda pas à charrier d'énormes quantités de joncs et de roseaux. Vers deux heures après-midi, arrivèrent les travailleurs de terre, qui dirent que les eaux avaient envahi toute la plaine du côté de St.-Gilles, et que craignant d'en être atteints, ils s'étaient prudemment retirés. Pendant le reste du jour et la nuit, ces eaux débordées firent de tels progrès qu'à deux heures du matin, elles vinrent battre nos remparts; à l'instant, le tocsin sonna par ordre du maire; bientôt toute la population fut sur pied; les batardeaux assurèrent les portes; nous nous mîmes tous, riches, pauvres, à l'ouvrage. M. le curé Blanchard et son vicaire donnaient l'exemple et portaient de la terre. A six heures du matin, il y avait un mètre et demi d'eau tout autour des remparts, et elle augmentait toujours.

Toute la journée des hommes ont été employés à réparer les dégâts que la force de l'eau faisait constamment aux batardeaux. Le conseil mu-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

nicipal réuni par M. le Maire décida que chacun de ses membres surveillerait pendant la nuit une vingtaine d'hommes à chacune des portes.

Le Rhône continuait à nous assiéger

Pendant tout le jour, un cri de désolation s'élevait de la ville; les faubourgs entièrement inondés furent désertés par ses habitans, qui, forcés d'abandonner leurs propriétés, arrivaient de toutes parts dans le plus pitoyable état. M. l'Inspecteur de la douane mérite les plus grands éloges pour la belle conduite qu'il a tenue envers les employés; dès qu'il vit le danger que couraient ceux qui étaient placés aux divers postes, il fit armer le canot de la douane, se munit d'une grande quantité de pains et de provisions, et lui-même en tête, alla d'un poste à l'autre, leur distribuant ce qui leur était nécessaire; il fit embarquer toutes les femmes et les enfans des préposés, et les ramena à la ville, d'où il fit repartir le même canot pour aller chercher les hommes.

Malgré cette précaution, il s'est noyé un employé de 24 ans; les métairies également inondées, ont vu leurs propriétaires obligés de faire monter au grenier tous leurs bestiaux; mules, chevaux, moutons; d'autres ont assisté à la perte de leurs troupeaux dans les écuries qui croulaient; beaucoup de familles craignent d'avoir à déplorer la perte de quelqu'un des leurs; enfin, la terreur est générale surtout lorsque l'on considère que c'est aux approches de l'hiver que cette affreuse calamité arrive; parce que la classe ouvrière ne trouvera pas une journée de travail; les salines qui faisaient subsister cette classe étant entièrement détruite et le sel tout fondu. Aujourd'hui les eaux ont un peu diminué, mais il y en a une si effrayante quantité que malgré les nombreuses ouvertures qu'elles se sont faites pour aller à la mer, nous craignons que ce siège aquatique, que le Rhône nous livre, ne se prolonge.

Les propriétaires qui vont en bateau à la campagne, pour reconnaître le terroir, rapportent avoir vu passer plusieurs cadavres et ajoutent qu'il y avait une grande quantité de futaille d'eau-de-vie ou de vin, et autres objets épars dans tout le terroir.

Le Sémaphore de Marseille, 13 novembre 1840

Lettre sur les événements d'Avignon :

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Commissariat National du Rhône



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Une lettre d'Avignon, en date du 9 novembre, adressée à la *Gazette du Midi*, renferme des détails étendus sur l'inondation du Rhône, le 9, l'eau séjournait à Avignon, depuis onze jours, et toutes les affaires s'y trouvaient suspendues. C'est à peine si le quart des paiemens de la fin d'octobre a pu s'y effectuer. Les 19/20es de la ville ont été submergés; plusieurs quartiers ont eu de 3 à 4 mètres d'eau.

Du 2 au 4 du courant, l'eau s'éleva d'un mètre 80 centimètres au-dessus de l'inondation de 1827 et de 84 centimètres au-dessus de celle de 1705, la plus forte dont depuis 300 ans les chroniques locales aient conservé le souvenir. Les pertes éprouvées de Lyon à Arles s'éleveront au-dessus de 40 millions. Caderousse et Valabrègues ont été entièrement évacués. Les habitans de ces deux villages ont été sauvés par des bateaux à vapeur. Les 30 à 40 maisons, la plupart en pisé, qui composent le hameau du Pontet, à une lieue en avant d'Avignon, ont été emportées: ici les secours ont été prompts; on ne cite aucune perte de personnes.

L'île de la Bartelasse et les campagnes des environs ont eu beaucoup à souffrir. Mgr. l'Archevêque et M. le général Lebeau parcouraient les rues d'Avignon et distribuaient eux-mêmes des vivres. Le patron Thibaudier et les portefaix Dominique Laurent et Granier, dit *Quatre-Bras*, se sont distingués par leur adresse et leur infatigable activité.

On a su aujourd'hui à Marseille, que le 11, une partie de la ville était encore couverte par les eaux, qui cependant continuaient à se retirer. On ne connaissait pas encore bien l'étendue des désastres qu'Avignon a à déplorer.

Le Sémaphore de Marseille, 14 novembre 1840

Samedi 14 novembre : précisions sur Arles.

La *Gazette du Midi* a reçu une lettre d'Arles, en date du 10 novembre, à laquelle nous empruntons les détails suivans :

« La brèche faite à Lauricet s'élargit toujours; si le mistral tarde à souffler, et que la brèche du Rhône continue à couler, la Camargue deviendra un vaste lac qui s'étendra de la chaussée du Petit-Rhône à celle du grand.

Le soir du 2 novembre, à dix heures et demie, l'auteur de cette lettre vit l'eau monter dans son écurie, envahir son jardin, et sur le point de s'élançer dans le rez de chaussée de sa maison. Tout-à-coup le faubourg de Trinquetaille soane le tocsin; à ce bruit se mêlent des cris de femmes et d'enfans. Des lampes, des lanternes allaient dans tous les sens.

L'imagination des femmes s'exalte; elles croient voir Trinquetaille s'écrouler sous les eaux; impossible de les rassurer. Une fille tombe évanouie, une pauvre femme enceinte qui habitait au rez de chaussée, avait improvisé une espèce de digue derrière sa porte, les eaux renversent cette digue, la pauvre femme crie qu'on sauve ses enfans. Un vicaire de Notre Dame voyant le danger, saute de la fenêtre en soutane et en souliers bronzés et sauve les enfans qui dormaient tranquillement dans leur lit. Un instant après l'eau atteignit le dessus de la cheminée.

On a vu arriver à la porte de la Cavaerie des armoires, des commodes, on a sauvé un homme qui se cramponnait depuis dix heures à une planche clouée à deux tonneaux vides, allant ainsi au gré des vents et des flots; d'autres étaient perchés sur des meules de paille, dont ils voyaient des parties emportées à chaque instant.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADV, 3 S 76, Observations des hauteurs du Rhône

Maximum à Beaucaire le 3 novembre : 6,87 m.

30 octobre 1840 : Le Rhône atteint la cote de 5,45 m à l'échelle de Beaucaire.

31 octobre : 6,20 m.

1^{er} novembre : 6,42 m.

2 novembre : 6,27 m.

3 novembre : 6,87 m.

4 novembre : 6,19 m.

5 novembre : 5,58 m.

6 novembre : 5,05 m.

7 novembre : 4,86 m.

8 novembre : 5 m.

9 novembre : 4,58 m.

10 novembre : 4,50 m.

11 novembre : 4,33 m.

12 novembre : 4 m.

13 novembre : 3,82 m.

14 novembre : 3,75 m.

15 novembre : 3,89 m.

16 novembre : 3,89 m.

17 novembre : 4,06 m.

18 novembre : 4,11 m.

19 novembre : 4,28 m.

20 novembre : 4,42 m.

21 novembre : 4,47 m.

22 novembre : 4,08 m.

Maximum à Arles le 2 novembre : 5,05 m.

30 octobre 1840 : Le Rhône atteint la cote de 4,25 m à l'échelle d'Arles.

31 octobre : 4,75 m.

1^{er} novembre : 4,90 m.

2 novembre : 5,05 m.

3 novembre : 4,95 m.

4 novembre : 4,85 m.

5 novembre : 4,40 m.

6 novembre : 3,80 m.

7 novembre : 3,75 m.

8 novembre : 3,71 m.

9 novembre : 3,65 m.

10 novembre : 3,57 m.

11 novembre : 3,45 m.

12 novembre : 3,34 m.

13 novembre : 3,23 m.

14 novembre : 3,10 m.

15 novembre : 3,15 m.

16 novembre : 3,14 m.

17 novembre : 3,20 m.

18 novembre : 3,28 m.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



	Longueur	Hauteur	Volume cubique	
Commune de Beaucaire				
1° Brèche en aval de l'abattoir de Beaucaire	480 m	7 m	55 440	m ³
2° Brèche dite de Saint-Peyre	50 m	4 m	2400	m ³
3° Brèche dite de Saint-Denis, la plus profonde et la plus dangereuse de toutes	200 m	8 m	28 800	m ³
4° 2° brèche de Saint-Denis	150 m	5 m	10 125	m ³
5° Brèche du mas de Ranguier	50 m	4 m	2 400	m ³
Total pour la commune de Beaucaire	930 m		99 165	m ³

Commune de Fourques

Brèche vis-à-vis le Mas de Raousset	50 m	4 m	2 00	m ³
2° Idem vis-à-vis la "metterie" de l'Isle des Sables	100 m	5 m	6 750	m ³
3° Idem en tête de l'épi de Fourques	150 m	6 m	13 500	m ³
Total pour cette commune	300 m		22 650	m ³

Les calculs ci-dessus ont été faits d'après les bases suivantes :

1° Les parties de digues à reconstruire auront comme les anciennes 6 mètres de largeur en couronne avec des talus inclinés de chaque côté à raison de un et demi de bas pour un de hauteur.

2° Qu'il sera fait au pied de ces digues du côté du Rhône un massif d'empierrement [voir la figure dans la page reproduite, ci-dessous] en moellons ayant au moins 2 mètres de largeur en couronne, avec des talus de deux de base pour un de hauteur de chaque côté ainsi que cela est prescrit par le devis.



Total du montant des réparations prévues
d'urgence à Beaucaire 143 000 f.

Total idem pour Fourques 57 000 f.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADV, 3 S 484, Relevé général des avaries causées par l'inondation extraordinaire du mois de novembre 1840 aux ouvrages de défense contre le Rhône dans l'étendue du département du Gard et évaluation approximative des dépenses à faire pour les réparer.

Les pièces techniques concernant la crue de 1840 ne sont pas légion, contrairement à celle de 1856. Il faut donc tirer parti des pièces qui subsistent, en général des devis approximatifs ou plus fermes et définitifs. La valeur attribuée aux réparations donne une idée de l'importance des avaries aux digues et autres défenses. C'est le cas des pièces qui suivent. Elles concernent ici la rive droite, celle du Gard. On ne s'étonnera pas que la plus proche de l'événement de cette crue ait pâti de la présence des eaux et ainsi empêché les visiteurs de tout voir, ce qu'ils avouent d'ailleurs. Ils ont mis l'accent sur les réparations urgentes d'intérêt général, laissant de côté les défenses et digues de propriétaires "riches". Leur priorité semble avoir été ici la navigation, plus encore que la défense des plaines et villes.

Résumé : **estimation des dépenses**

• Pont-Saint-Esprit	
Brèche à l'aval (4000 m)	68 070 f.
• Montfaucon	
3 brèches (total 240 m sur prof. 3,50)	12 000 f.
• Roquemaure	
1° Diverses brèches à la levée dite des Islons	54 000 f.
2° Levées et digues à l'Isle des Miémart	70 000 f.
3° 2 brèches à la digue du quartier de la Ville (qui protégeaient la majeure partie de celle-ci)	80 000 f.
[Réparation jugée la plus urgente : les habitants ont du fuir leurs maisons et se réfugier sur les hauteurs]	
4° Grande digue d'Hers et Vallergues, en aval	114 000 f.
5° Grande digue de Taleure et basse Vallergues, entre Roquemaure et Villeneuve	52 000 f.
• Villeneuve	
Digues de Bourbon (Boulbon) et Bafford (?)	20 000 f.
• Aramon	
- Digue dite de Grave en amont d'Aramon écrêtée et démolie en partie sur 450 m	18 000 f.
- 2 grandes brèches ouvertes en aval sur 330 m.	62 700 f.
• Vallabrègues	
Digue et autres ouvrages en construction	35 000 f.
• Fourques	
8 brèches ouvertes dans la grande digue longitudinale entre Beaucaire et Fourques sur une longueur de 1 230 m.	300 000 f.
• Saint-Gilles	
- Grande brèche ouverte près du mas Bertrand sur 90 m.	20 000 f.
- Idem, 2 petite brèches, même digue, près de Sylvéreal	<u>6 000 f.</u>
Total	911 770 f.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



8 X⁶ 1840 7105

département du Gard. **Outils et Chaussées.**

Fleuve du Rhône **Relevé général** des avaries occasionnées par l'inondation extraordinaire du mois de 9¹⁸⁴⁰

Aravies occasionnées aux ouvrages de défense contre le Rhône dans deux ouvrages de défense l'étendue du Département du Gard, et évaluation approximative des dépenses à faire pour les répar.

Designation des avaries	Total des dépenses	à la charge		Observations
		du Trésor	des Intéressés	
Commune du St Esprit. Brèche et avarie faite au digue et percé en aval de St Esprit sur une longueur d'environ 4.000. montant sur le total détaillé, dressé le 4 décembre	68.070.00	34.035.00	34.035.00	Ces réparations intéressent les Chemins de halage, et la conservation d'une vaste plaine. Voir le rapport en la lettre d'envoi à M ^{le} le Préfet du 4 X ⁶ 1840.
Commune de Montfaucon. Formations de trois brèches, dans le digue et levée qui protègent le territoire de cette commune sur une longueur de 240 ^m et une profondeur moyenne de 3 ^m évalué à 10 ⁰⁰ le mètre courant	12.000.00	4.000.00	8.000.00	Ces digues intéressent très peu la navigation, mais elle sont indispensables pour la conservation du territoire fertile et très étendu et leur réparation intéresse toute une Commune
Commune de Roquemaure. Les avaries causées dans cette localité sont détaillées dans un rapport adressé à M ^{le} le Préfet le 8 X ⁶ sur réparations Compensé le 10 ⁰⁰ art de Fleuve n ^o 1: les formations de diverses brèches et réparations de ferri au digue et levée de la fleuve en amont à Roquemaure	34.000.00	18.000.00	36.000.00	Ces ouvrages intéressent que des propriétés privées sur la rive gauche du fleuve, qui les a beaucoup négligés. La navigation a peu d'intérêt à leur conservation.
Les digues et levées qui protègent le fleuve de Roquemaure	70.000.00	23.300.00	46.700.00	Cette belle île appartient à des propriétés seulement, la navigation est peu intéressée à la conservation de ces ouvrages qui la protègent, mais la culture du pourpre est établie en tête et le chemin d'avenue de ce point la traversent par à ravins de cette circonstance que nous proposons que l'état s'intéresse pour 1/2 dans les réparations et l'entretien.
à Reporter	204.170.00	79.335.00	124.735.00	

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



	204,275.00	77,335.00	126,725.00
<p>3. Réparation de deux brèches à la digue dite du quartier de la Ville qui couvre et protège la majeure partie de Roquemaure</p>	80.000.00	53.300.00	26.700.00
<p>14. Construction des brèches et réparation des perrés de la grande digue d'iers et Tallergues en aval de Roquemaure</p>	114.000.00	57.000.00	57.000.00
<p>15. Remède aux digues de Calvez et de Basses Tallergues entre Roquemaure et Villeneuve</p>	52.000.00	17.000.00	34.700.00
<p>Commune de Villeneuve Réparation des avaries causées aux digues de Bourbon et Saffad qui protègent le territoire de cette commune et au cas où</p>	20.000.00	6.700.00	13.300.00
<p>à Reporter</p>	470,075.00	213,635.00	256,435.00

La réparation de ces brèches inévitables non seulement la ville de Roquemaure qui est protégée par la digue, mais encore la navigation à cause du pont et du chemin de halage établi sur cette rive, ainsi que la route départementale N° 13 bis qui a été coupée et ruinée. C'est à raison de cet intérêt réunie et de l'impossibilité au je trouver les habitants, de pourvoir à une dépense aussi considérable que nous proposons d'élever au Secours à accorder par l'Etat

La digue d'iers et Tallergues est le perré au devant protège le chemin de halage et couvre une vaste et belle plaine, au milieu de laquelle se trouve la route départementale N° 13 bis. C'est à raison de cet intérêt qui est au moins immédiat toute fois que ceux protégés par la digue précédente que nous proposons d'élever seulement à la moitié de la dépense le Secours à allouer par l'Etat.

Ces digues ne protègent qu'une partie de l'intérêt privé, mais comme ils sont très étendus et que d'ailleurs le halage a quelque fois lieu dans cette commune nous pensons qu'il était convenable que l'Etat intervienne pour au moins dans la dépense

même observation que pour les digues qui précèdent on n'a pas encore pu constater tous les dommages que les ouvrages de défense de cette commune ont éprouvés mais on ne pense pas que les dépenses à faire dépassent la somme portée

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



	470.070.00	213.635.00	256.435.00
<p>Commune d'Aramon</p> <p>1^{re} Réparation de la digue dite de Grasse en amont d'Arhamon, qui a été corrodé et de molle en partie sur une longueur de 4/0^m à 40^m le mètre courants. Concernant 106 de mètres</p> <p>2^e Démolition de deux grandes brèches ouvertes dans la digue en aval d'Arhamon sur une longueur de 330^m à 190^m le mètre courants ci</p>	18.000.00	9.000.00	9.000.00
<p>Commune de Vallabrègues.</p> <p>Réparation des avaries causées à la digue et autres ouvrages en construction pour améliorer la navigation et protéger le territoire de cette Commune, évalués à</p>	35.000.00	35.000.00	" " "
<p>Commune de Tourques</p> <p>Démolition de huit brèches ouvertes dans la grande digue R Beaucaire et Tourques sur une longueur ensemble de 1230^m montant d'après le détail. Estimatif adopté à N. le 24 9^{me} 1840 à ci</p>	300.000.00	200.000.00	100.000.00
<p>Report</p>	885.070.00	688.985.00	396.785.00

Cette digue étant utile à la navigation et protégeant en même temps la petite ville d'Arhamon, on propose de porter le secours à accorder par l'Etat à la moitié de la dépense.

La Navigation n'a point d'intérêt direct à cette digue, mais elle maintient le cours du Rhône en laissant une vaste superficie de terrain très fertile dans les Communes d'Arhamon, de Vallabrègues et de Comps, c'est à raison de ces circonstances et de l'impossibilité ou feroit la Commune d'Arhamon de pourvoir seule à la réparation que nous proposons un secours de la moitié de la dépense.

L'Etat s'étant chargé de l'orientation de ces travaux évalués à 115.000^t moyennant une subvention de 26.000^t fournie par la Commune, doit faire réparer à ses frais ces avaries qu'on n'a pu encore reconnaître exactement parce que les camps des Coucours en grande partie. Cette dépense pourra au reste être imputée sur le crédit à ouvrir pour continuer cette entreprise en augmentation de l'ajustement.

Ces réparations ont été jugées d'urgence le 26 9^{me} à la suite Supérieure à cause de l'alarmation; mais il y a lieu d'espérer que la somme à talon suffira pour en finir l'exécution. J'ai noté ce rapport le 28 9^{me} par la répétition de la dépense.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



	476.078.00	213.691.00	276.429.00
<p>Commune d'Aramon</p> <p>1: Réparation de la digue dite de Grace en amont d'Aramon, qui a été incendié et démolie au pont de Verger, longueur de 450^m à 480^m le mètre courant, comprenant 16 de gabiers</p> <p>2: Démolition de deux grands brèches ouvertes dans la digue en aval d'Aramon sur une long. variable de 330^m à 190^m le mètre courant ci</p>	18.000.00	9.000.00	9.000.00
<p>Commune de Vallabrigues</p> <p>Réparation des avaries causées à la digue et autres ouvrages en construction pour améliorer la navigation et protéger le territoire de cette commune, évalués à</p>	35.000.00	35.000.00	.. .
<p>Commune de Fourques</p> <p>Permetteur des huit brèches ouvertes dans la grande digue longitudinale entre Beaucaire et Fourques sur une longueur ensemble de 1230^m. montant d'après le détail. Estimatif adopté à N. le 15/10/40 et le 24/9/40</p>	300.000.00	200.000.00	100.000.00
<p>Report</p>	885.778.00	688.981.00	396.781.00

Cette digue d'Aramon sert à la navigation et protège en même temps la petite ville d'Aramon, on propose de porter le service à occasion par l'Etat à la moitié de la dépense.

La navigation n'a point d'intérêt direct à cette digue, mais elle maintient le cours du Rhône en laissant une vaste superficie de terrain très fertile dans la Commune d'Aramon, de Vallabrigues et de Compt, c'est à raison de ces circonstances et de l'impossibilité ou ferait la Commune d'Aramon de pourvoir seule à sa réparation que nous proposons un service de la moitié de la dépense.

L'Etat s'étant chargé de l'orientation de ces travaux évalués à 115.000^f moyennant une subvention de 26.000^f fournie par la Commune, doit faire réparer à ses frais ces avaries qu'on n'a pu encore reconnaître occasionner parce que les cany les Coucans en grande partie. Cette dépense prévue au credit été imputée sur le credit à ouvrir pour continuer cette entreprise en l'augmentant de l'adjudication.

La réparation ont été jugées d'urgence le 26/9/40 à la suite d'inspiration à cause de l'insécurité, mais il y a lieu d'espérer que la somme à talon suffira pour assurer l'entretien. Voir notre rapport du 28/9/40 pour la répartition de la dépense.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

285.770.00 438.935.00 396.785.00

<p>Commune de Gillet</p> <p>Formelère d'une grande brèche ouverte près du moulin de Bostans, sous le digue du petit Rhône sur une longueur de 97 mètres à raison d'environ 210.00 le mètre courant</p> <p>idem de deux petits brèches ouvertes dans le même digue près de l'embouchure de l'hydraulique sur une longueur de 60 à 100 mètres le mètre courant</p> <p>Total</p>	<p>20.000.00</p> <p>13.310.00</p> <p>6.700.00</p> <p>6.000.00</p> <p>4.000.00</p> <p>2.100.00</p> <p>911.770.00</p> <p>506.285.00</p> <p>405.485.00</p>	<p>Cette réparation, comme celle à faire au digue entre Beaucaire et Fourquet, intéresse toute la plaine de Beaucaire à diguer le canal, le marais salin et c'est pourquoi nous proposons de porter aux 2/3 le montant de l'état.</p> <p>Même observation</p>
---	---	---

Observations Générales.

Cet état ne comprend que les ouvrages qui nuisent à la navigation, ou à des routes ou autres établissements d'utilité publique et qui peuvent en même temps compromettre l'existence même d'une partie d'un de travaux appartenant à des Communes situées ou à des associations particulières qui forment tout à fait hors d'état de les faire réparer sans le secours du Gouvernement.

Nous n'avons pas eu besoin de faire tout ce travail plusieurs dégradations plus ou moins considérables qui ne concernent que des intérêts tout à fait privés, telles que celles occasionnées aux digues qui protègent le domaine de l'Église et de Laverrière appartenant à des particuliers tout privés qui n'ont pas été révoqués jusqu'à présent.

Nous sommes d'ailleurs remarquer que, comme il n'a pas été possible jusqu'à ce jour de visiter en détail toute le river du Rhône, qui sont en

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

couverts en partie par le canal, il est possible qu'il existe d'autres dénivellations pour les propriétaires, nous ne les reconnaitrions dans leurs titres. Toute fois en dénivellations ne sauraient être bien considérables et si intéressent que des propriétés privées. Les réparations ne sont avoir un d'urgence, du moins en ce qui concerne l'intérêt public, et il conviendrait d'attendre que les propriétaires intéressés fassent les premières démarches auprès de l'administration, s'ils pensent avoir droit à quelques secours.

Dans les réparations de dépenses à faire pour réparer les ouvrages entre l'état et les communes, les propriétaires intéressés, que nous avons proposés nous sommes partis en base suivantes.

1. Pour tous les ouvrages qui couvrent une route étendue. De pays, dont la réparation intéresse la navigation, ou de routes et autres établissements d'utilité publique, tels que les digues longitudinales depuis Beaucaire jusqu'à l'écueil de Sybérie et la digue qui couvre Roquevaire, nous avons élevé aux 2/3 de la dépense à faire pour la réparation.

2. Nous avons réduit cette cote part à moitié pour tous les dépenses à faire à des ouvrages qui se rapportent moins directement que les précédents à des intérêts publics ou étendus, mais qui cependant intéressent encore d'une manière plus ou moins immédiate la navigation du Rhône, ou l'existence d'une route, et qui dépendent en même temps une vaste étendue de terrain appartenant à des communes ou à des associations particulières.

3. Enfin nous ne proposons qu'une subvention des tiers de la dépense à titre de secours pour tous les ouvrages à réparer qui se rapportent que les peu ou point la navigation, mais qui couvrent une grande étendue de terrain, dont la réparation ferait au profit des ressources des propriétaires.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Mais comme, quelque réduite que soit la part
 laissée à la charge des Compromis ou des associés,
 il est très probable à raison de la formalité à remplir et
 de discussions dans les auxquelles la formalité d'un
 Ordinairement leur, qu'il faudra encaisser beaucoup de
 temps et de peine pour la réaliser, et comme d'un
 autre côté les réparations dont il s'agit sont en
 général extrêmement urgentes, et ne peuvent
 être ajournées sans l'exposer à de nouveaux dégâts,
 pour peut être que ceux qui viennent à avoir lieu,
 nous prenons qu'il serait convenable, si les
 associations du trier peuvent le permettre, que
 le gouverneur consentit à faire toutes les
 avances nécessaires pour terminer du moins
 celles de ces réparations, qui sont le plus
 urgentes, et qui intéressent un plus grand
 nombre de propriétaires, sans à faire
 rembourser ensuite par les communes ou
 propriétaires, intéressés ainsi que nous l'avons
 déjà proposé pour la formation des baches
 entre Beaucaire et Boissy.

Les travaux pour lesquels cette avance de
 fonds nous paraîtrait la plus nécessaire sont
 les suivants.

1. La formation des baches et réparation de
 canaux ou digues en aval de l'Église qui
 interceptent le chemin de Malage et une vaste
 étendue de terrain, divisé entre un très grand
 nombre de propriétaires, qui auront beaucoup
 de peine à l'entretenir.
2. La formation des baches de la chaussée
 dite du quartier du quartier de Boissy, qui
 couvre toute cette ville et dont la rupture
 a forcé la majeure partie des habitants à fuir
 de leurs maisons et à chercher un refuge sur
 la hauteur avoisinante. Cette réparation est
 pour contraindre une ce plus urgente, puisqu'il
 survient malheur aux maisons une nouvelle con

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

un peu considérable, la ville de Boquemaures -
couvrait le plus grand risque.
3° Idem de l'Arrière d'her et Talligues qui
couvre la belle et fertile plaine de ce nom, sur
milieu de laquelle est située la route des 17.13 lieues
de Boquemaures à Arignon, et dont la rupture
compromet l'existence même de cette plaine, divisée
en un très grand nombre de propriétés, et celle
de la route.

4° La fermeture de la brèche de l'Arrière
en aval d'Arignon qui protège une vaste étendue
de pays appartenant au Com. d'Arignon,
Talligues et Comps, et dont la rupture
indépendamment des maux qu'elle a produits et
produira encore si on ne fait rien de la rigueur,
pourrait par la suite amener un changement
dans le cours même du Rhône, très préjudiciable
à la Navigation.

5° La réparation des brèches de digues entre
Beaucarni et Fougues ainsi que nous
l'avons déjà proposé.

6° Idem de la brèche de l'Arrière du petit Rhône
Com. de St Gilles.

Dans le cas où l'Administration
supérieure adopterait toutes les propositions
ci-dessus pour développer le revenu du trésor
l'élargissement à Savoy.

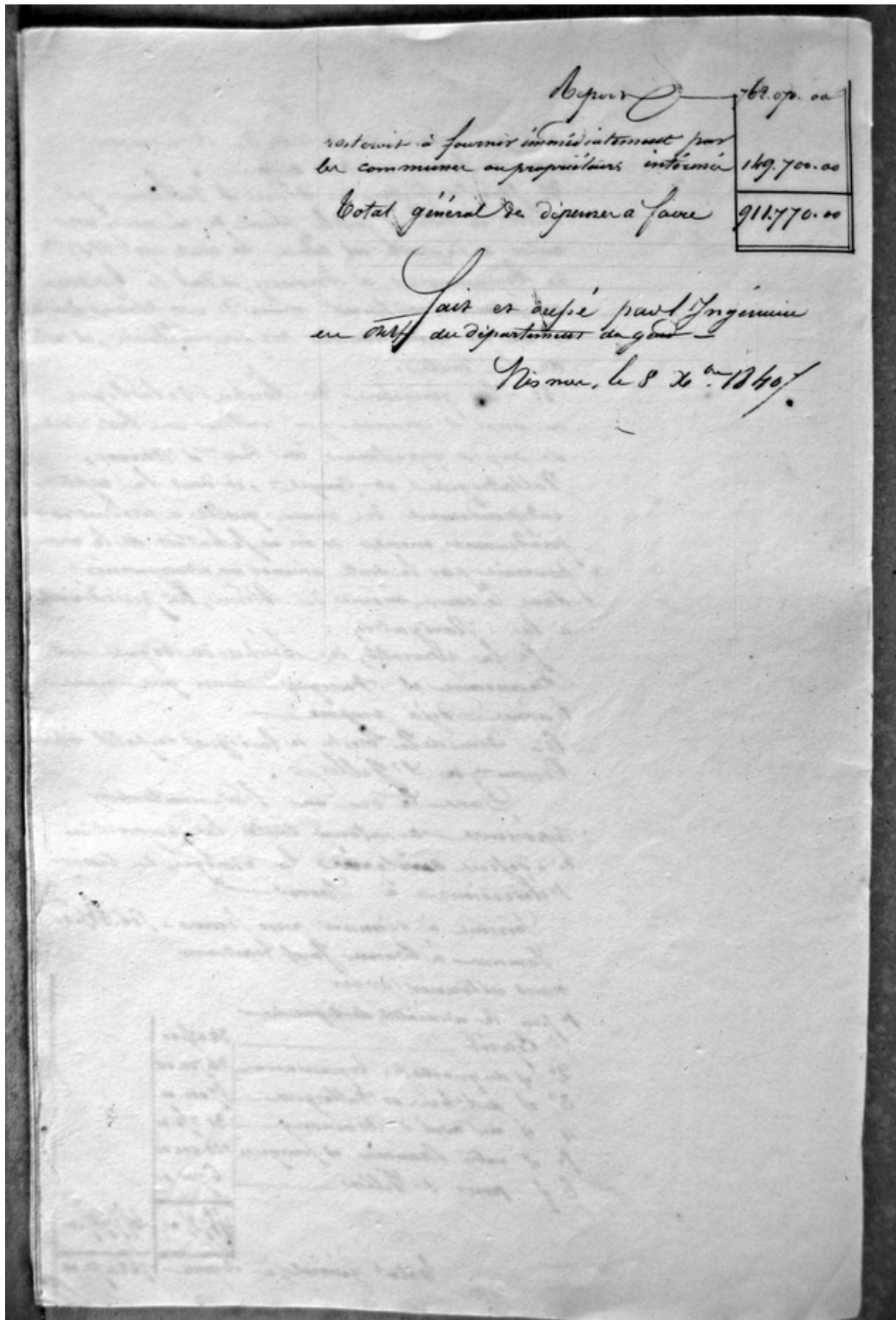
Somme à dépenser pour secours - 566.285.62.

Somme à avancer pour rembourse-
ment ultérieur savoir

1° pour la réparation des digues de		
1° d'Espirat	34.05.00	
2° d'Arrière de Boquemaures	26.700.00	
3° d'Arrière de Talligues	8.000.00	
4° d'Arrière d'Arignon	31.36.00	
5° d'entre Beaucarni et Fougues	100.000.00	
6° d'entre St Gilles	6.700.00	
	218.725.00	218.725.00

Total général, à reporter 785.010.62

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Résumé par ordre de matières des délibérations et vœux du Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Session extraordinaire de 1841 et session ordinaire de 1842, Marseille, Imprimerie et lithographie Jules Barile, 1843.

Les deux sessions de 1841 et 1842 sont très importantes pour avoir une vue d'ensemble, concernant ici les Bouches-du-Rhône, des suites de la grande inondation de novembre 1840, mais aussi celle qui suivit en 1841. Le rapport du préfet y est consacré en grande partie. Les secours déployés y sont détaillés, sous réserve de zones d'ombre peut-être omises. De premiers bilans sont fournis.

Egalement importants sont les rapports d'ingénieurs. A noter, par exemple, celui de Poulle sur le canal d'Arles à Bouc, touché par l'inondation. Très riche contribution des rapports et délibérations du Conseil général des Bouches-du-Rhône sur les suites de l'inondation de 1840 et le traitement des dégâts dans l'année suivante. Outre un exposé très détaillé avec tableaux du traitement financier concernant les aides d'Etat et départementales, on y trouvera le rapport technique de l'ingénieur en chef et l'état des travaux d'après inondation.

5^o Virement de crédit pour faire face aux réparations des routes départementales dégradées par les inondations.

Rapport du Préfet. — Après les désastres éprouvés l'année dernière par suite des débordemens du Rhône et de la Durance, et lorsque l'administration s'appliquait à en réparer les affligeans résultats, l'automne de 1841 a vu se reproduire les mêmes calamités. Le Rhône et la Durance ont de nouveau franchi leurs rives et couvert les champs à peine délivrés de la présence des eaux.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Commissariat National de Rhône



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

— 9 —

Les routes royales et départementales du troisième arrondissement ont encore été encombrées de graviers ou de limon, ravinées sur plusieurs points : la brèche du pont de Crau s'est agrandie ; les travaux récemment faits sur la route n° 15 ont été emportés ; une partie des dépenses déjà faites pour réparer les dégâts de la première inondation a été perdue. De nouvelles brèches se sont manifestées tant sur les digues précédemment réparées que sur celles qui avaient résisté l'année dernière.

Les mesures les plus promptes et les plus efficaces qu'aient pu permettre l'état des lieux et les moyens à ma disposition, ont été immédiatement prises. Des ingénieurs expérimentés, des ouvriers militaires suppléant au manque d'ouvriers civils, ont été envoyés pour travailler aux chaussées du Rhône ; les fonds des communes, des syndicats et ceux du gouvernement affectés à ces travaux et qui se sont trouvés disponibles, y ont été appliqués. Des rapports détaillés ont été présentés à M. le Ministre des Travaux Publics pour lui faire connaître la portée des nouveaux besoins et obtenir les fonds nécessaires pour y faire face. J'ai l'espoir que cette campagne suffira pour pousser les travaux de manière à protéger le pays contre le renouvellement de semblables fléaux.

Je n'ai pas à provoquer votre concours aux dépenses auxquelles il est pourvu par des ressources spéciales.

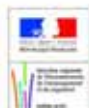
Il n'en est pas ainsi des dépenses qui concernent les routes départementales et les digues de la Durance. J'ai demandé à M. l'Ingénieur en chef, directeur des ponts-et-chaussées, un rapport qui fasse connaître l'état des choses et les dommages à réparer. J'ai l'honneur de mettre cette pièce sous vos yeux.

Il en résulte que les avaries causées aux routes départementales nécessiteront une dépense extraordinaire de . . Fr. 33,000 00

Le mal éprouvé par les digues de la Durance seront l'objet d'une autre dépense de :	36,000 00
Total.	66,000 00

Le gouvernement a déjà adopté en principe le concours pour les

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 40 —

2/3 à la réparation des routes départementales dégradées par les premières inondations ; mais il exige avant tout que les localités assurent leur contingent. C'est un supplément de 11,000 francs à ajouter aux allocations insérées dans votre budget pour cette même destination.

La demande d'un crédit supplémentaire de 22,000 fr. que j'adresserai à M. le Ministre des Travaux Publics, sera d'autant plus efficace qu'elle sera accompagnée de la délibération que vous prendrez pour assurer 1/3 laissé à la charge du département.

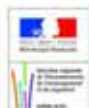
Je vous propose, à cet effet, d'appliquer par un vote spécial à ces travaux la somme de 11,000 fr. à prendre sur le crédit de 17,356 04 porté au Budget de 1841, deuxième section, pour la rectification de la route départementale n° 1, entre Salon et Lançon. Ce crédit se trouve en très-grande partie disponible, les formalités pour les achats de terrains ayant retardé les travaux qui sont adjugés, mais qui ne pourront être poussés avec suite que dans le courant de la campagne prochaine.

Les travaux de la Durance sont ordinairement exécutés aux frais des syndicats, aidés jusqu'à concurrence de moitié ou des deux tiers suivant l'occurrence, par l'État et le département réunis. Les fonds votés dans vos Budgets ont suffi jusqu'à présent pour votre concours aux travaux ordinaires.

Mais il est à observer que l'endiguement régulier de la Durance exigera des sommes très-considérables, auxquelles les syndicats et le département doivent consacrer toutes leurs ressources. Ces constructions, auxquelles on travaille sur des points divers, ne peuvent être interrompues, à moins de graves inconvénients. Les riverains et vous, vous y avez proportionné vos moyens, et ce serait toujours au détriment de ces travaux importants que vous appliqueriez vos fonds aux ouvrages extraordinaires que des événements désastreux viennent nous imposer.

Je vous propose en conséquence de formuler un vœu tendant à ce que le gouvernement veuille bien accorder aux riverains de la Durance la même faveur qu'il a accordée aux riverains du Rhône,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 11 —

en concourant pour les deux tiers de la dépense à la réparation des dommages causés par les crues extraordinaires de cette rivière pendant l'année qui vient de s'écouler.

Délibération. — Le Conseil, par les motifs énoncés dans le rapport qui précède, décide qu'une somme de 11,000 francs sera prélevée sur celle de 17,356 04, qui avait été allouée au Budget de 1841, 2^e section, pour la rectification de la route départementale n^o 1, entre Salon et Lançon, et qu'elle sera appliquée à la réparation des routes départementales du 3^e arrondissement qui ont été dégradées par les dernières inondations ;

Et de même suite, il émet avec instance le vœu que le gouvernement veuille bien accorder aux riverains de la Durance la même faveur qu'il a accordée aux riverains du Rhône, en concourant pour les deux tiers de la dépense à la réparation des dommages causés par les crues extraordinaires de cette rivière pendant l'année qui vient de s'écouler.

[...]

Rapport du Préfet. — Les malheurs de l'inondation sont déjà loin de nous ; de solides travaux ont rendu la sécurité aux territoires riverains du Rhône et de la Durance ; les pertes des habitants ont été, sinon compensées, du moins fortement atténuées par les secours du gouvernement et par les aumônes des particuliers. Après les soins donnés à cette double opération, il reste à l'administration à rendre ses comptes, et à témoigner sa reconnaissance aux bienfaiteurs du département.

5^e Compte-rendu de la distribution des fonds de charité et des secours du gouvernement en faveur des victimes de l'inondation dans le département des Bouches-du-Rhône. (Même séance, même rapporteur).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

1° FONDS DE CHARITÉ.

Grossi par des pluies torrentielles , le Rhône avait débordé à Avignon ; ses eaux , mêlées à celles de la Durance , envahirent le territoire de Barbentanne , formant la tête du département ; les digues

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

inférieures furent emportées ; Boulbon , Tarascon , Arles et la Camargue jusqu'à Saintes-Maries , se trouvèrent couvertes par les eaux du fleuve ; les cultures étaient détruites , les terres profondément ravinées. Les lieux d'habitation eux-mêmes furent atteints. On sait dans quelles transes vécurent , pendant plusieurs jours , les villes d'Arles et de Tarascon , et quels généreux actes de dévouement ce danger fit éclater. Grâce au courage et à la vigilance des autorités locales , on n'eut à regretter que la perte de quelques infortunés. Les eaux se retirèrent des lieux habités ; on put cesser de craindre pour la vie des hommes. Mais la plus grande partie du bétail avait été étouffée ; les provisions de toute espèce étaient perdues ; la terre restait sous l'eau ; qu'allait devenir une population de près de 50 mille âmes , placée sur le théâtre de ce terrible événement ?

Les secours ne se firent pas long-temps attendre. Une dépêche télégraphique , en date du 5 novembre 1840 , annonçait la présentation aux Chambres d'un projet de loi par lequel on demandait 4 millions en faveur des victimes du désastre. D'autre part , la charité des particuliers s'était émue au récit de nos malheurs. L'exemple venait de haut : le Roi et sa famille s'étaient imposé un sacrifice de 200,000 fr. , dont 23,000 fr. furent attribués au département. Sur tous les points de la France , des souscriptions furent ouvertes en faveur des départemens inondés. Une commission centrale se forma à Paris dès le 8 novembre , pour recueillir ces dons et les faire parvenir à leur destination (1). M. Charles Verne , sous-gouverneur de la Banque de France , fut chargé de l'encaissement et de l'envoi des fonds ainsi que de la correspondance avec les départemens inondés. Je ne saurais trop reconnaître l'obligeance et le

(1) Cette commission était composée de MM. Chapuis-Montaville , Boissy-d'Anglas , Monier de la Sizeranne , Rampon , Mathieu , Lambert , de Montfaucon , de Gasparin , Bachelu , Alph. Périer , Terrebonne , de Grille , Feulon , de la Croix , Giraud , Martin , Marion , Mathieu , Meynard , Sapey , Surian , Bécharde , de Montépalu , Meynadier , tous membres de la Chambre des députés.

— 23 —

dévouement qu'il a mis dans l'accomplissement de cette tâche.

Quelques envois isolés nous parvinrent des départemens ; je voudrais nommer ici tout le monde, adresser à chacun l'expression de notre gratitude. Un des dons qui nous ont le plus touché, c'est celui d'un département voisin, l'un des plus pauvres de la France. Le Préfet m'adressa, par trois envois, la somme de 967 francs 28 centimes ; *mes administrés ne sont pas riches*, disait le fonctionnaire, *c'est tout ce que j'ai pu recueillir parmi eux*. Un vénérable prélat, l'archevêque de Rheims, recueillit des sommes considérables dans son diocèse ; pensant, avec raison, que l'administration civile était parfaitement éclairée sur les besoins respectifs des localités frappées par le désastre, il transmit le produit de sa riche souscription à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, qui en fit la répartition entre les départemens inondés. Nous avons reçu par ce canal une somme totale de 9,024 fr. 90 c.

Le département lui-même ne resta point étranger à cet élan de charité. Des souscriptions furent ouvertes au chef-lieu et dans les communes. Grand nombre de conseils municipaux s'associèrent à l'œuvre de bienfaisance. On verra, dans l'état général qui termine cet exposé, que les plus petites communes surent s'imposer des sacrifices. A Marseille, les souscriptions des particuliers s'élevèrent à la somme considérable de 81,093 fr. 10 c., savoir :

Liste de la Chambre de Commerce.....	59,500 fr. 90 c.
Liste de la Chambre des Notaires.....	18,919 » 05 »
Liste du Collège-Royal.....	1,097 » 55 »
Le Consistoire protestant de Marseille.....	1,075 » 60 »
Le Consistoire israélite.....	500 » » »
	81,093 fr. 10 c.

La Chambre de Commerce répartit elle-même le produit de sa souscription. Quelques sommes, recueillies par le clergé des deux

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 24 —

diocèses, furent aussi directement envoyées aux communes inondées, par l'intermédiaire des desservans.

La réunion de ces divers dons s'élève à la somme totale de 316,939 fr. 39 centimes, sur laquelle 246,225 fr. étaient mis à ma disposition. Les ressources étaient assurées; il n'y avait plus qu'à en régler l'emploi.

Dès les premiers jours de l'inondation, j'avais adressé au sous-préfet d'Arles une première somme de 10,000 fr. pour les besoins les plus urgens. Je ne pouvais prévoir alors que le mal arrivât à ce degré d'intensité et de durée. Mais lorsque la situation se fut dessinée, qu'il fut reconnu que, pendant l'hiver qui allait s'ouvrir, les inondés n'auraient de ressources que dans les secours, je dus m'occuper d'organiser un service spécial qui assurât l'équitable répartition des fonds et leur bon emploi.

A cet effet, je pris, le 15 décembre, un arrêté prescrivant le recensement des habitans nécessiteux des communes inondées. L'opération était confiée à l'inspecteur des établissemens de bienfaisance, secondé dans chaque localité par une commission composée du Maire, du Curé ou Desservant et des Membres du Bureau de Bienfaisance, ou, à leur défaut, de la Commission de l'hospice. A des titres divers, chacun des membres de cette réunion pouvait connaître le secret de la misère des familles, et émettre une opinion sur leurs besoins respectifs. Au-dessus des commissions locales, un comité central formé à Arles sous la présidence du sous-préfet, et composé de manière à représenter les divers intérêts de l'arrondissement, fut chargé de réunir les états partiels de recensement, de les rectifier au besoin, et de proposer les bases de la répartition entre les communes inondées. (1)

Ces mesures reçurent une prompt exécution; malgré l'étendue de l'opération, les 13 communes frappées par le désastre, étaient

(1) Cette commission était composée de MM. le Sous-Préfet d'Arles, président; Boulouvard, Maire d'Arles, membre du Conseil-Général; de Cadillan, membre du Conseil-Général; Dumoulin, Commissaire de la marine à Arles; Poulle, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



recensées au 31 janvier. Le 1^{er} février le comité central m'adressait ses propositions ; le 3 je pus prendre un second arrêté pour fixer d'une manière définitive des bases de la répartition.

Sur une population totale de 46,594, les 13 communes avaient fait inscrire 40,626 habitans nécessiteux. Le rapport de la population de la commune avec le nombre de ses pauvres devint la base principale de la répartition. Je fis encore entrer, comme élément de la proportion, la somme des pertes mobilières et le plus ou moins de ressources que les localités pouvaient encore offrir aux habitans. Combinant ces diverses données, je réglai ainsi qu'il suit les droits de chaque commune inondée dans les distributions des fonds de charité :

Arles.....	350	millièmes.
Barbentanne.....	100	»
Boulbon.....	50	»
Cabannes.....	15	»
Fontvieille.....	55	»
Fos.....	40	»
Graveson.....	15	»
Maillanne.....	15	»
Maussanne.....	15	»
Mézoargues.....	5	»
Rognonas.....	10	»
Saintes-Maries.....	80	»
Tarascon.....	250	»
	1000	»

A l'époque de la publication de l'arrêté, 44,770 fr. avaient déjà été envoyés dans les communes ; en absence de données qui pussent servir de règle, ces premiers fonds avaient été répartis entre les Maires par M. le Sous-Préfet d'Arles. Des distributions plus régulières suivirent ces premiers secours. Du 4 février au 22 mars 64,000 fr, furent successivement répartis entre les communes, d'après les bases ci-dessus indiquées, et distribués dans chaque lo-

— 26 —

calité, par les mêmes commissions qui avaient recensé la population nécessiteuse.

Ainsi, sans compter les envois de la Chambre de Commerce de Marseille et ceux du clergé, plus de 100,000 fr. furent employés dans l'espace de cinq mois au soulagement des familles ruinées par l'inondation. Cet hiver tant redouté était passé; les champs redevenaient praticables; des chantiers de travaux ouverts sur divers points par la reconstruction des digues, offraient une ressource assurée à l'homme valide; à moins de nouveaux malheurs, l'aumône n'était plus nécessaire.

Mais la reprise de la culture fit connaître de nouveaux besoins. La classe entière des fermiers du Trébon et la Camargue éprouvait les plus rudes embarras. Elle avait courageusement lutté contre le fléau: trois fois les cultures avaient été renouvelées; elle avait fait des sacrifices inouis pour assurer la subsistance des bêtes de trait, et de ce qui avait pu être sauvé des bêtes à corne. A cette double dépense les ressources s'étaient épuisées, et au retour de la belle saison, elle languissait menacée d'une ruine complète, faute d'avoir les moyens de reprendre énergiquement la culture. Cette situation me fut signalée par MM. les Maires d'Arles et de Tarascon. Le premier de ces fonctionnaires s'était rendu en personne au chef-lieu du département pour faire connaître la détresse des fermiers, et solliciter un secours spécial en leur faveur. Cinquante mille francs furent affectés à cet objet, savoir: 35,000 fr. pour le vaste territoire d'Arles, 3,000 fr. pour les Saintes-Maries, et 12,000 fr. pour Tarascon. Il fut bien entendu que ce n'était là qu'une avance sur les distributions restant à faire, et qu'il en serait tenu compte dans la répartition finale des fonds de charité.

Ces fonds n'étaient pas à beaucoup près épuisés; près de 100,000 fr. restaient encore; je les plaçai en compte courant chez M. le Receveur-Général des finances, destinant l'intérêt de cette somme à couvrir les frais du recensement de la population nécessiteuse et de la vérification des pertes; par cette combinaison, pas un centime n'était retranché de l'aumône faite aux pauvres inondés.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



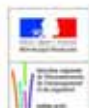
— 27 —

La belle saison était revenue et avait ramené la sécurité ; nous étions loin de penser alors que le fleuve nous visiterait une deuxième fois dans ses terribles débordemens. La dernière quinzaine d'octobre renouvela toutes nos craintes. Les brèches, imparfaitement fermées, se rouvrirent ; l'inondation était de nouveau parvenue jusqu'aux lieux habités ; heureusement le danger ne fut pas de longue durée, ni les ravages bien considérables. Un secours de 3,400 fr. suffit aux besoins les plus impérieux de la classe pauvre. C'était d'ailleurs le moment où les percepteurs faisaient émarger aux petits propriétaires et fermiers, victimes de l'inondation de 1840, un secours de 682,000 fr. accordés sur les fonds de l'état. Une somme aussi considérable devait rendre l'aisance à la contrée et la mettre au-dessus des besoins urgens auxquels il avait fallu porter remède.

Ma première pensée fut d'employer le reste des souscriptions aux travaux de réparation des digues du Rhône, à la décharge des associations territoriales appelées dans le principe à concourir à cette dépense. Placés en première ligne sur la rive du fleuve, les propriétaires, membres de ces associations, avaient été les plus maltraités par le désastre. Alléger leur concours dans la fermeture des brèches, c'était encore soulager les victimes de l'inondation selon le vœu et l'intention des donateurs. Mais l'État ayant généreusement pris à sa charge la totalité d'une dépense qui excédait évidemment les facultés des propriétaires riverains, j'ai dû modifier mes vues.

Les distributions avaient eu pour but de secourir les particuliers ; mais l'association communale aussi avait souffert ; ses voies de communication étaient détruites, il était urgent de les réparer, car c'est une misère pour les populations agricoles de manquer de chemins pour les exploitations rurales. Les communes ne sont pas riches, c'est à peine si leurs revenus peuvent suffire aux dépenses ordinaires ; et lorsque quelque besoin de l'espèce se manifeste, il n'existe qu'un moyen d'y faire face, c'est l'imposition extraordinaire. Ainsi, les centimes additionnels allaient tomber de tout leur poids sur une population ruinée. N'est-ce pas la secourir que de l'exoné-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 28 —

rer d'un surcroît d'impôt hors de toute proportion avec ce qui lui reste de ressources ? En outre, des réparations qui auraient languï faute d'argent, s'exécuteront avec rapidité ; les chemins seront en peu de temps en bon état ; des chantiers s'ouvriront dans chacune des communes inondées, le pauvre y recevra la plus intelligente des aumônes, le travail.

Ces considérations étaient décisives : une somme de 80,000 fr. fut destinée à la réparation des voies vicinales dégradées par l'inondation. Après m'être concerté avec l'Agent-voyer du département, j'en arrêtai la répartition entre les communes intéressées, ainsi qu'il suit :

Arles, 23,000 fr.— Barbentanne, 8,000.—Boulbon, 10,000.— Fontvieille, 6,000. — Graveson, 4,000. — Mézoargues, 5,000. — Rognonas, 4,000. — Saintes-Maries, 5,000. — Tarascon, 15,000. — Total : 80,000 fr.

Une vingtaine de mille francs restaient encore : il m'a paru que ce serait en faire un bon usage, et rentrer directement dans l'intention des bienfaiteurs, que de les consacrer au soulagement des classes pauvres par l'établissement de Salles d'Asile dans les mêmes communes. On le sait, la Salle d'Asile n'est pas seulement une excellente école pour le premier âge, elle offre encore à l'ouvrier, au journalier cet avantage que, son enfant étant gardé et soigné, il peut librement vaquer à son travail ; la mère de famille peut utiliser son temps et retirer un prix de journée. C'est en vue de ces considérations que j'ai réservé la somme précitée ; elle sera distribuée à titre de primes d'encouragement pour la création de Salles d'Asile dans les communes inondées. — J'ai dit plus haut que les intérêts provenant du placement des fonds de charité serviraient à couvrir les frais de vérification et de distribution. Le solde, s'il y en a, sera, après reddition de compte, réuni dans la même destination.

Tel est l'emploi qui a été fait des fonds de souscription ; puisse-t-il remplir les généreuses intentions des donateurs ! puisse-t-il surtout avoir entièrement cicatrisé la plaie de l'inondation !

La confiance envers l'administration a été grande et éloignée de

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

tout esprit de contrôle. J'en adresse mes remerciemens aux personnes qui m'ont remis la dispensation de leurs aumônes. Je les supplie toutefois de jeter un coup-d'œil sur les états justificatifs annexés au présent rapport.

L'état N° 1 présente par ordre de date et à fur et mesure de leur arrivée les envois de fonds de charité.

L'état N° 2, annexé à l'arrêté préfectoral du 3 février, donne les bases adoptées pour la répartition des secours entre les communes inondées. On y trouvera le résultat par communes du recensement de la population nécessiteuse.

L'état N° 3 fait connaître la distribution par commune, et par ordre de dates, des fonds de charité. A l'appui de cet état existent les pièces justificatives ; elles sont mises sous les yeux du Conseil Général et consistent, savoir :

1° Pour les distributions antérieures au 1^{er} février, et celles des 4 février, 22 février, 1^{er}, 10 et 22 mars 1841, en 87 déclarations délivrées par les commissions, signées de chacun de leurs membres, et portant que les sommes énoncées en l'état leur ont été remises, et qu'elles ont été distribuées aux habitans nécessiteux de la commune, portés sur la liste spéciale dressée à cet effet ;

2° Pour le secours de 50,000 fr. accordé aux fermiers d'Arles, des Saintes-Maries et de Tarascon, en trois états d'émargement revêtus de l'acquit des parties prenantes ou ; à défaut, de deux témoins signant pour elles ;

3° Pour trois secours particuliers, le reçu de la partie prenante ou du fonctionnaire chargé de la remise du secours ;

4° Pour distribution du secours de 3,400 fr., accordé à raison des inondations du mois d'octobre 1841, trois déclarations des commissions locales conçues ainsi qu'il est dit plus haut ;

5° Pour répartition des fonds destinés à la réparation des chemins vicinaux des communes inondées, les quittances à souche des receveurs municipaux.

2° FONDS DE L'ÉTAT.

Au budget de l'État il est annuellement porté le produit d'un centime additionnel aux contributions foncière, personnelle et mobilière, pour secours à accorder en cas de *Pertes extraordinaires*; c'est une somme de près de deux millions consacrée au soulagement des malheurs causés par les intempéries. Les pertes de l'inondation étaient trop considérables pour que cette ressource, absorbée d'ailleurs par les besoins ordinaires, pût y suffire. Une loi votée par acclamation mit 4 millions à la disposition du gouvernement pour venir en aide aux victimes du désastre. La part du département, réglée d'après le chiffre de sa perte, a été portée à la somme de 682,000 fr.

Avant l'arrivée des fonds de charité, 10,000 fr. mandatés par anticipation, en vertu d'une autorisation transmise par dépêche télégraphique, furent employés, dans les premiers jours de l'inondation, à substanter les familles qui restaient sans travail, sans asyle. Depuis, les distributions dont il a été rendu compte plus haut me permirent de réserver les secours du gouvernement pour une autre classe de malheureux. Les cultures étaient détruites, et la récolte entièrement perdue; le capital foncier lui-même était endommagé; la condition du propriétaire était déplorable: plus de six millions venaient d'être engloutis dans les eaux du Rhône. C'est à la réparation de cette perte que furent destinés les fonds de l'État.

Ici l'administration n'avait point à se créer un système. La marche de l'opération est toute tracée dans des circulaires spéciales. Conformément à ces instructions, des registres furent ouverts aux mairies pour recevoir les déclarations de perte des propriétaires ou fermiers; une commission fut nommée dans chaque localité pour vérifier ces déclarations et dresser le procès verbal des pertes avec l'assistance du contrôleur des contributions directes de l'arrondis-

sement, opération délicate, puisqu'elle avait pour but de donner une base de répartition entre les communes inondées, et, dans la même commune, une règle pour la distribution du secours, et la fixation du dégrèvement. Je n'ai qu'à me louer du soin avec lequel les procès verbaux ont été rédigés; le vaste champ de l'inondation a été parcouru pied par pied, parcelle par parcelle : on dirait un nouveau cadastre levé pour l'appréciation exacte du désastre. Chaque propriétaire, chaque fermier a été inscrit à ce rôle avec des indications qui n'occupent pas moins de 24 colonnes. Un pareil travail ne pouvait être l'œuvre de quelques jours : il ne fut d'ailleurs possible de le commencer que lorsque les eaux se furent entièrement retirées. Plus de six mois y ont été employés; ce n'est qu'au 1^{er} août 1841 que les procès verbaux de vérification parvinrent à la Préfecture.

A quelques mille francs près, l'évaluation primitivement donnée fut confirmée par la vérification; elle constata une perte de 6,291,459 fr.; deux vérifications postérieures, celles de Fos et d'Orgon, ont élevé ce chiffre à 6,342,286 fr. Rapprochée du secours accordé au département, déduction faite de 11,000 fr. pour premières distributions, 2,870 fr., pour cas particuliers, et 16,353 fr. 37 c. mis en réserve pour besoins non encore connus, la perte donnait un marc le franc de 0,1027668. Un arrêté du 7 août 1841 adopta cette base et répartit le secours effectif ainsi qu'il suit :

Arles	266,805 fr. 37 c.
Tarascon	154,653 80
Boulbon	90,086 03
Barbentanne	75,134 44
Saintes-Maries	21,495 77
Mézoargues	13,912 09
Fontvieille	13,521 07
Rognonas	5,964 07

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 32 —

Graveson		4,980 » 68 »
Fos	} fixés postérieurement par arrêtés particuliers }	4,510 » 11 »
Orgon		713 » 20 »
Total (1).....		651,776 » 63 »

Si importantes que fussent ces sommes, elles n'auraient apporté qu'un faible soulagement si elles eussent été réparties au marc le franc entre l'universalité des perdans. Un tel mode de distribution eût été d'ailleurs formellement contraire aux instructions qui régissent la matière. La loi n'entend secourir que le perdant malheureux, que celui que l'événement a jeté dans une position de misère, de dénûment dont il ne pourrait se relever de lui-même. Sans doute on regrette les pertes de la classe aisée, mais ce ne peut être pour cette classe que le législateur impose aux contribuables le sacrifice d'un centime additionnel. Le secours effectif est une aumône, on ne la doit qu'au pauvre ; j'insiste sur ce point, parce que des réclamations se sont élevées sur le principe de la répartition du secours effectif. De grands propriétaires, sous le prétexte spécieux de l'égalité proportionnelle, auraient voulu que le secours fût réparti selon l'importance de la perte. Or, comme c'était le riche qui, possédant plus, avait le plus perdu, il suivait de là que le secours aurait été en grande partie attribué à la classe aisée. Un pareil système était inadmissible, il n'était pas moins contraire à l'équité qu'aux instructions qui devaient me servir de règle. L'arrêté du 7 août consacra le principe que le secours effectif était exclusivement réservé aux petits propriétaires et aux fermiers et colons partiaires ruinés par l'inondation. Quant au choix des personnes appelées à y prendre part, suivant une pratique constante, il fut déferé aux Conseils municipaux.

Sur les onze communes, neuf avaient demandé qu'une partie des secours fût affecté à des travaux d'utilité communale, exécutés

(1) Dans ce total n'est point comprise une somme de 13,870 francs, distribuée en secours particuliers sur les mêmes fonds.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 33 —

par des ateliers de charité. L'instruction du 24 octobre 1821 autorise un tel emploi. Avant d'y donner son assentiment, le ministre y mit pour condition que la demande serait faite par les Conseils municipaux renforcés des plus imposés. La formalité fut remplie, et de 650,000 francs qui allaient être distribués aux communes, 178,000 fr. reçurent la destination dont il s'agit.

Ces préalables terminés, les fonds furent mis à la disposition des receveurs municipaux, soit pour l'encaissement au profit de la commune de la partie du secours applicable en travaux, soit pour distributions aux habitans d'après les listes dressées par les conseils municipaux, et approuvées par le Préfet.

Ici les justifications accompagnent le mandat et sont soumises au jugement de la Cour des Comptes. Elles consistent en la quittance à souche du receveur municipal, et en l'émargement des parties prenantes, ou de deux témoins signant pour elles, si elles sont illettrées. Je n'ai en mon pouvoir qu'un double des états de distribution dressés par les conseils municipaux, indiquant le nom du propriétaire ou fermier, et le chiffre du secours, mais laissant en blanc la colonne destinée à recevoir les acquits. Ces documens sont également mis sous les yeux du Conseil Général.

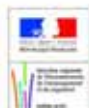
3^e DÉGRÈVEMENT.

Quelle que soit la position de fortune du propriétaire dont les terres ont été frappées par un désastre, il ne saurait être soumis à payer un impôt qui n'est assis que sur le revenu. Il ne saurait y avoir de distinction entre le riche et le pauvre, tous ont droit au dégrèvement. Un centime additionnel est porté au budget de l'État pour faire face à cette dépense; un tiers est mis à la disposition des Préfets à l'ouverture de l'exercice pour les besoins ordinaires; les 2/3 restans, centralisés au Ministère des Finances, sont répartis en fin d'année entre les départemens, selon l'importance des pertes qu'ils ont essuyées.

La somme qui nous a été ainsi attribuée pour dégrèvement

3

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 34 —

de 1841, a été de 176,000 fr. ; 13,000 fr. ont été prélevés pour quelques pertes particulières occasionnées par orages ou non locations ; 163,335 francs 94 centimes ont été appliqués aux propriétaires des communes inondées, savoir :

Arlès.....	82,629 fr.	67 cent.
Barbentanne.....	41,180	48
Boulbon.....	7,778	18
Fontvieille.....	2,450	58
Fos.....	1,913	23
Graveson.....	1,436	41
Mézoargues.....	5,179	97
Rognonas.....	1,181	48
Saintes-Maries.....	7,457	89
Tarascon.....	42,099	01
Orgon.....	32	04
TOTAL....	163,335	94

Ainsi il a été distribué aux victimes de l'inondation en secours de toute nature :

Sur les fonds de Charité.....	246,225 fr.	01 c.
Sur les fonds de l'État pour secours effectifs.....	665,646	63
Pour dégrèvement.....	163,335	94
TOTAL GÉNÉRAL..	1,075,207	58

Si l'on joint à ces sommes la riche aumône recueillie par la Chambre de commerce de Marseille, et les secours distribués par le clergé, on trouve que près de douze cent mille francs ont été employés à atténuer la perte causée par le fléau. Nous avons raison de dire l'année dernière au Conseil Général, qu'à aucune autre époque la charité n'avait été aussi active, aussi féconde. Le malheur

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



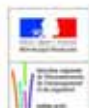
a été grand, les pertes immenses ; long-temps encore les propriétaires en ressentiront les effets. Mais le peuple a été largement secouru, l'aumône et le travail lui ont été distribués à pleines mains. Le gouvernement a rivalisé d'efforts avec les particuliers : les voies de communications ont été rétablies, on peut dire améliorées ; les digues du Rhône sont reconstruites dans un plan d'ensemble qui manquait à l'ancien système de défense. Puissent ces efforts combinés effacer les traces du désastre et ne laisser subsister que le souvenir des bienfaits qu'il a appelés sur cette contrée !

État n° 1

DISTRIBUTION, par Communes, des Fonds de Charité pour secours aux Inondés.

DÉSIGNATION des COMMUNES.	1 ^{res} DISTRIBUTIONS ordonnées à l'Arrêté du 1 février 1841.		Distribution de 4 février, dixième partie, Don royal.	Distribution de 22 février, Fonds ordinaires de charité.	Distribution de 1 mars, Fonds ordinaires de charité.	Distribution du 10 mars, fonds ordinaires de charité.	Distribution du 22 mars, fonds ordinaires de charité.	SECOURS aux fermiers, à et 8 avril fonds ordinaires de charité.	Distribution du 25 octobre 1841, fonds ordinaires de charité.	Distributions partielles, fonds ordinaires de charité.	DISTRIBUTION pour réparation des chemins vicinaux.		TOTAL par COMMUNE.
	Fonds ordinaires de Charité.	Don royal première partie.									ordinaires.	de grande communica- tion.	
Aries	9655	5222	4025	4375	4375	4375	4375	35000	—	—	7200	15800	94702
Barbantane.....	1168	722	1150	1250	1250	1250	1250	—	—	300	8000	—	16340
Boulbon.....	1343	677	575	625	625	625	625	—	1800	—	10000	—	16563
Cabannes	—	150	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	—	—	1072 50
Fontvieille	—	400	632 50	687 50	687 50	687 50	687 50	—	—	—	3200	2800	9782 50
Fos.....	—	—	460	500	500	500	500	—	—	300	—	—	2760
Graveson	—	250	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	2300	1700	5172 50
Maillanne	—	200	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	—	—	1122 50
Maussanne	—	350	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	—	—	1272 50
Mézoargues	165	45	57 50	62 50	67 50	62 50	62 50	—	400	—	5000	—	5917 50
Rognonas	—	150	115	125	125	125	125	—	—	—	4000	—	4763
Saintes-Maries.....	395	334	920	1000	1000	1000	1000	3000	—	—	5000	—	13649
Tarascon.....	6274	3000	2875	3125	3125	3125	3125	12000	1800	150	5700	9300	53299
	19270	11500	11500	12500	12500	12500	12500	50000	340	750	50400	29600	226420

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Etat n° 1

DISTRIBUTION, par Communes, des Fonds de Charité pour secours aux Inondés.

DÉSIGNATION des COMMUNES.	LES DISTRIBUTIONS supplémentaires à l'Arrêté du 1 février 1841.		Distribution du 4 février, dernière partie, Don royal.	Distribution du 22 février, Fonds ordinaires de charité.	Distribution du 1 mars, Fonds ordinaires de charité.	Distribution du 30 mars, fonds ordinaires de charité.	Distribution du 22 mars fonds ordinaires de charité.	SECOURS aux fermiers, du 8 et 8 avril fonds ordinaires de charité.	Distribution du 28 octobre 1841, fonds de charité.	Distributions partielles, fonds ordinaires de charité.	DISTRIBUTION pour répartition des éléments vicinaux. de grande communauté.	TOTAL par COMMUNE.	
	Fonds ordinaires de Charité.	Don royal première partie.											
Ariès.....	9655	5222	4025	4375	4375	4375	4375	35000	—	—	7200	15800	94792
Barbentane.....	1168	722	1150	1250	1250	1250	1250	—	—	300	8000	—	16340
Boulbon.....	1313	677	575	625	625	625	625	—	1500	—	10000	—	16563
Cabannes.....	—	150	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	—	—	1072 50
Fontvieille.....	—	400	632 50	687 50	687 50	687 50	687 50	—	—	—	3200	2800	9782 50
Fos.....	—	—	460	500	500	500	500	—	—	300	—	—	2760
Graveson.....	—	250	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	2300	1700	5172 50
Maillanne.....	—	200	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	—	—	1122 50
Maussaune.....	—	350	172 50	187 50	187 50	187 50	187 50	—	—	—	—	—	1272 50
Mézoargues.....	165	45	57 50	62 50	67 50	62 50	62 50	—	400	—	5000	—	5917 50
Rognonas.....	—	150	115	125	125	125	125	—	—	—	4000	—	4763
Saintes-Maries.....	395	334	920	1000	1000	1000	1000	3000	—	—	5000	—	13649
Tarascon.....	6274	3000	2875	3125	3125	3125	3125	12000	1500	150	5700	9300	53299
	19270	11500	11500	12500	12500	12500	12500	50000	340	750	50400	29600	226420

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

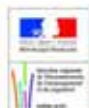
Etat n° 2.

ÉTAT des pertes causées par l'inondation et des secours effectifs et dégrèvements auxquels elles ont donné lieu.

DÉSIGNATION des COMMUNES.	MONTANT des Pertes.	MONTANT du Secours effectif accordé à raison de la Perte.	DISTRIBUTION du Secours en sommes réparties.		SECOURS accordés pour		TOTAL par commune du secours accordé sur les fonds de l'État.	RÉSERVE pour les pertes causées par l'inondation de 1947.	DÉGRÈVEMENTS de contributions accordés aux propriétaires.	Montant général du secours effectif et des dégrèvements.	OBSERVATIONS.
			en distributions.	en travaux.	premières distributions	cas particuliers.					
Arles.....	2596221	266805 37	266805 37	—	500	2170	273975 37	—	82626 67	356602 04	Détail des secours pour cas particuliers.
Barbantanne...	731116	75134 44	49134 44	26000	600	—	75734 44	—	11180 48	86914 92	ARLES.
Boulbon.....	876606	90086 03	45086 03	45000	9000	—	90986 03	—	7778 18	98764 21	Peyre, préposé des douanes..... 100
Fontvieille.....	131570	13521 07	6760 54	6760 53	—	—	13521 07	—	2450 58	13971 65	Michel, marchand de bois..... 500
Fos.....	43886	4310 11	2255 05	2255 06	1000	—	5310 11	—	1913 23	7423 34	Veuve Bellon.... 1500
Graveson.....	48465	49 ⁸ 0 68	249 034	2490 34	—	—	4980 68	—	1436 44	6417 09	Chonne, garde port 70
Mézoargues...	135375	13912 09	6956 05	6956 04	250	—	14162 09	—	5179 97	19342 06	2170
Rognonas.....	58035	5964 07	2982 04	2982 03	—	—	5964 07	—	1181 48	7145 55	TARASCON.
Saintes-Maries.	209170	21495 77	12495 77	9000	250	—	21745 77	—	7457 89	29203 66	Fournier, maître de poste..... 700
Tarascon.....	1504901	154653 80	77326 90	77326 90	3000	700	188353 80	—	42099 01	200452 81	TOTAL GÉNÉRAL.. 2870
Orgon.....	6940	713 20	713 20	—	—	—	713 20	—	32 04	745 24	
	6342285	651776 63	473035 74	178770 89	11000	2870	665646 63	16353 37	163335 94	828982 57	

DÉLIBÉRATION. — Le Conseil remercie M. le Préfet de la communication qui précède et du soin impartial qu'il a mis à la distribution des secours en faveur des inondés.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



6^o Secours pour pertes extraordinaires en 1840.
(Même séance, même Rapporteur.)

Rapport du Préfet. — Un rapport spécial vous a fait connaître les pertes de l'inondation et les secours auxquels elles ont donné lieu.

Sur les lieux mêmes du désastre et peu de mois auparavant, le fléau des sauterelles avait menacé la récolte de 1840 ; un secours accordé de bonne heure par le Gouvernement mit l'autorité locale en mesure de dissiper les craintes qu'avait fait naître l'apparition de ces redoutables insectes.

Des incendies partiels ont éclaté à Marseille, à Lançon, à la Roque, à Salon, à Venelles, à Vitrolles, à Fontvieille, à Mallemort, à Orgon et à Tarascon ; ils ont causé une perte totale de 25,976 fr.

Les pluies d'automne ont occasionné à Cuges, à Marseille et à Marignane, des dégâts qui s'élèvent à 24,780 fr.

La foudre a détruit une habitation rurale à Meyreuil ; la perte a été de 2,228 fr.

A Marseille, un événement plus désastreux a signalé les derniers jours de l'année ; une maison en construction à la rue Napoléon, s'est écroulée le 24 décembre et a enseveli quatre ouvriers dans ses décombres. Le gouvernement s'est empressé de venir au secours de leurs familles.

Les secours accordés à raison de ces divers événements s'élèvent ensemble à 7,450 fr. On a vu ailleurs qu'il a été distribué, sur les fonds du trésor à raison des pertes de l'inondation 666,645 fr. 63 c. Ainsi les secours pour pertes extraordinaires de 1840 montent à une somme totale de 673,096 fr. 63 c.

Délibération. — Sur les conclusions de la Commission, le Conseil adresse des remerciements à M. le Préfet sur la sollicitude qu'il a mise à l'obtention des secours du gouvernement en faveur des propriétaires qui ont éprouvé des pertes extraordinaires en 1840.

7^o Demande d'une plus forte allocation pour les secours pour pertes extraordinaires. (m.s.m.r.)

Plusieurs communes du 3^{me} Arrondissement ont été ravagées de la manière la plus désastreuse par les inondations de 1840 et 1841, qui, à huit reprises différentes, ont traversé son territoire, engravé

— 41 —

ses terrains et enlevé avec les terres-meubles cultivées les semences qui leur avaient été confiées plusieurs fois.

Le Conseil d'arrondissement espère que le gouvernement n'abandonnera pas la mission de réparation et de charité à laquelle il s'était si noblement dévoué. De grandes plaies sont encore saignantes et implorent des secours.

Les fonds centralisés aux Ministères de l'Agriculture et des Finances, pour pertes, inondations et dégrèvement d'impôts, ne s'élevant pour toute la France qu'à 3,800,000 fr., ne sauraient suffire qu'à une année moyenne, il serait donc urgent qu'une disposition élevât ce fonds spécial, pour que le gouvernement puisse continuer ses secours aux communes souffrantes par des secours et par des dégrèvements.

Votre commission a l'honneur de vous proposer d'appuyer auprès du gouvernement la demande du conseil du 3^{me} Arrondissement.

Le conseil approuve les conclusions de ce rapport et les convertit en délibération.

M. Défougères, au nom de la commission des objets divers expose que le conseil du 3^{me} Arrondissement sollicite un dégrèvement d'impôt en faveur des communes qui ont souffert des grands débordemens du Rhône et de la Durance qui, pour la seconde fois en deux ans, ont dévasté cette contrée. Ces débordemens ont détruit les semences, privé les propriétaires de tout ou partie des récoltes, occasionné des dommages énormes. Il serait injuste que ces propriétaires, privés de leurs revenus et accablés par la nécessité de faire face à des réparations de tout genre, fussent encore obligés de supporter des impositions qui, étant essentiellement charges des fruits, ne peuvent être dues que pour des fonds en plein rapport, mais non pour ceux que des événemens calamiteux et de force majeure ont momentanément frappés de stérilité.

Sur quoi, par les motifs exposés dans ce rapport et par ceux développés dans la délibération prise l'année dernière pour le même

7^o Demande d'un dégrèvement d'impôt en faveur des propriétaires victimes de l'inondation de 1841. (Séance du 17 septembre, M. Défougères rapporteur.)

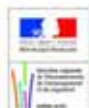
Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 42 —

objet, le Conseil espère que le gouvernement accordera aux communes et propriétaires qui ont souffert de l'inondation de 1841, des dégrèvements proportionnés à l'étendue de leurs pertes, ainsi qu'il l'a déjà fait à l'occasion des inondations de 1840. Il en exprime le vœu avec les plus vives instances et recommande cet acte de réparation et de justice à toute la bienveillante sollicitude du gouvernement.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

TROISIÈME SECTION.

Travaux publics.§ 1^{er} RAPPORTS DES INGÉNIEURS.

[.....]

Le Rhône, depuis le confluent de la Durance jusqu'à la mer, parcourt dans un lit principal 91,170^m, 00. Il a, suivant les localités, une largeur variable de 300 à 800 mètres au plus, sauf dans l'étranglement qu'il éprouve, entre Arles et Trinquetaille, où cette largeur n'est que de 150^m. La pente totale entre les points désignés est de 10^m 35 et inégalement répartie, c'est-à-dire plus faible vers la mer et de plus en plus forte en s'éloignant de ses embouchures.

2^o Rapport de M. l'Ingénieur en chef Poulle, sur la situation des travaux du Rhône, de la Camargue et du canal d'Arles à Bouc.

Il charrie, suivant les rivières qui donnent lieu à ses crues, des sables, du terreau, des graviers. Les graviers disparaissent totalement de son lit au milieu de la distance à peu près qui sépare les villes de Tarascon et d'Arles. Les crues les plus extraordinaires du fleuve s'élèvent de 1^m 40, sur ses basses eaux, aux embouchures, et de 7^m, 50 à la Roque-d'Acier. Celle du 4 novembre 1840, la plus forte qui ait été constatée encore, s'est élevée exceptionnellement de 8^m 30 au-dessus de ce dernier point.

Lorsque le niveau du fleuve atteint la hauteur de 3^m 50 au-dessus de zéro, de l'échelle du Rhonomètre d'Arles, la navigation à trait de chevaux est suspendue, et cela arrive chaque année à plusieurs reprises; particulièrement au printemps et en automne, durant quinze à vingt jours chaque fois, aux époques de la fonte des neiges des Alpes, et des pluies générales qui précèdent l'hiver. Une suspension de pareille durée environ a lieu au mois de janvier, pendant les années froides, où le Rhône charrie des glaçons. Enfin,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

pendant les étiages extraordinaires, les barques qui demandent plus de 1^m 40 de mouillage, peuvent être arrêtées par les hauts fonds sablonneux qui s'élèvent dans le lit des eaux, et celles mêmes qui prennent plus de 1^m 25 de tirant d'eau, ne peuvent pas toujours entrer en mer, à cause des barres que les sables amoncelés forment aux embouchures. Ces hauts fonds sont rarement stationnaires. Ils se déplacent, d'ordinaire, sous l'influence des courants. Cette mobilité laisse peu compter sur l'action de la drague, pour les faire disparaître pendant long-temps. Le resserrement du fleuve entre des digues serait le moyen le plus efficace à employer contre leur formation, s'il pouvait l'être sans de trop grandes dépenses. Il est vrai qu'on pourrait se dispenser d'y recourir partout, mais ne l'appliquer, comme on a tenté de le faire par des barrages dans les lits secondaires, que dans les lieux les plus exposés aux attérissemens. Cependant il pourrait ne pas suffire pour rendre la passe des embouchures toujours praticable. Ces sortes de passes, au débouché des fleuves, dans les mers sans marées, où l'on ne peut se ménager des chasses puissantes, sont toujours, quoiqu'on fasse, plus ou moins sujettes aux ensablemens.

Du reste, il n'existe en aval d'Arles aucun chemin de halage, parce que la navigation s'y fait exclusivement à la voile. En amont d'Arles, on n'en trouve de fixe que dans quelques parties où les berges sont revêtues de perrés. Il serait d'autant plus difficile d'y en établir un, partout convenable, et de l'entretenir, qu'il ne serait pas assez fréquenté pour empêcher les envahissemens de la végétation spontanée, et qu'il serait exposé aux corrosions des eaux. Pour le défendre contre ces corrosions, il faudrait faire à grands frais des revêtemens en berge, auxquels les propriétaires riverains intéressés sont loin encore de vouloir prêter leur concours. Enfin, la navigation à vapeur devient tellement active sur le Rhône, qu'elle se substitue, par degrés, à celle des équipages ordinaires, et que des chemins de halage deviennent de moins en moins nécessaires.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 155 —

TRAVAUX DU RHONE

Nécessités par les inondations.

Ceux de ces chemins qui existaient en bon état , ont été , comme les ouvrages en général le long du fleuve , fort dégradés par l'inondation extraordinaire du 4 novembre 1840, et plus encore par celle du 26 octobre 1841 , qui a trouvé les réparations faites ou inachevées par manque de bras , ou trop récentes encore pour avoir acquis la consolidation que le temps seul peut leur donner.

Les avaries causées par ces inondations , ont été , en ce qui concerne ce fleuve et pour l'exercice 1842, l'objet d'un crédit total de..... F. 781,510 58

Les travaux qui doivent participer à ce crédit sont :

1° Ceux en réparation des perrés et enrochemens défensifs , des propriétés et du chemin de halage , à Barbentanne , montant à..... 20,008 33
et pour ce qui en restait à faire pendant la campagne 1842 à 9,149 50

Ils sont à peu près terminés , ensuite d'une adjudication du 19 juin 1841.

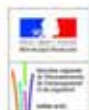
2° Ceux en réparation des digues , perrés et ouvrages défensifs , à Boulbon , montent ensemble à 655,842 fr. 73 c. et , pour ce qui en restait à faire au 30 décembre dernier à..... F. 444,667 38

Leur exécution par régie , autorisée le 11 novembre 1841 , est à peu près à son terme. Il ne reste guère à faire que le replotement en rive , d'une partie des ruines des épis de l'Abesse et de la Grande-Pallière.

3° Ceux en réparation des digues , perrés et ouvrages défensifs dans la commune de Mézoargues , montent ensemble à F. 177,605 93 et , pour ce qui en restait à faire au commencement de l'année courante à..... F. 150,230 85

Ils ont été commencés dans la première quinzaine du mois d'août , ensuite d'une régie autorisée le 22 juillet précédent , et ils pourront

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

— 156 —

être terminés avant la fin de l'année, si les crues du Rhône ne viennent pas trop tôt faire suspendre l'établissement des fondations des perrés en revêtement des berges.

4° Ceux en réparation d'ouvrages et de fermeture des brèches, aux chaussées de Tarascon, montent en totalité à F. 625,041 06 et, pour ce qui en restait à exécuter au 31

décembre 1841 à..... F. 503,421 42

Mis en régie, au compte de l'État, le 11 novembre 1841, ces travaux sont fort avancés et peuvent être considérés comme terminés dans tout ce qui importe le plus à la défense du territoire.

5° Ceux en réparation, des brèches du mur de soutènement du chemin de halage, aux Radoules à Tarascon, montent à la somme de..... F. 6,500 »

Ils ont été adjugés le 16 novembre 1841, mais n'ont pu être commencés, à cause de l'élévation constante des eaux, que dans le courant du mois d'août expiré. Ils seront probablement terminés à la fin du présent mois de septembre.

6° Ceux en réparations des excoriations et autres dommages faits aux chaussées du territoire d'Arles, le long de la rive gauche du grand Rhône, montent ensemble à 54,252 fr. 17 c. et, pour ce qui en restait à faire au 31 décembre 1841 à..... F. 16,336 82

Les soumissions présentées pour la réparation des diverses parties de ces chaussées, ont été approuvées le 22 juillet dernier. La réparation est partout commencée et pourra être terminée très prochainement.

7° Ceux en fermeture de la brèche de Lauricet en Camargue, dans les dépendances de l'association de Salliers, montant en tout à 44,250 fr. 67 c., et pour ce qui en restait à faire, pendant la campagne de 1842, à..... F. 16,487 97

Ces travaux, adjugés le 13 mars 1841, ont été abandonnés par l'entrepreneur et mis en régie à son compte. Ils sont exécutés en totalité.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 157 —

On peut dire en général, que toutes les réparations les plus essentielles, nécessitées le long du Rhône par les inondations, sont terminées, et qu'il restera très peu de fonds à dépenser, avant la fin de l'année, pour achever ces réparations, si elles ne le sont pas alors complètement.

TRAVAUX ORDINAIRES DU RHONE.

Indépendamment des travaux extraordinaires, précédemment énumérés, il y a sur le Rhône, en cours d'exécution actuelle ou prochaine, les travaux ordinaires suivants :

1^o La défense des propriétés et du chemin de halage, en aval du confluent de la Durance à Barbentanne, adjudgée, le 26 mai 1839, pour 189,739 fr. 70 c., payable moitié par l'État et moitié par le syndicat de Barbentanne. Sur un crédit de 20,000 fr. ouvert sur les fonds de l'État, exercice 1842, il n'a été dépensé encore que 3,491 fr. 35 c., et cela vient de ce que la caisse syndicale ne peut pas satisfaire aux payemens dûs à l'entrepreneur.

2^o La construction du barrage d'un bras secondaire, près le mas de Ranchier, adjudgée le 11 novembre 1838, et devenue par suite d'affouillemens extraordinaires, l'objet d'un projet nouveau, approuvé le 21 juillet 1841, elle devait être continuée cette année courante, au moyen d'une allocation de 20,000 fr. sur l'exercice 1842; mais au moment de mettre la main à l'œuvre, l'entrepreneur, qui jusqu'alors avait donné les assurances les plus positives de travailler activement, aussitôt que la fin de la foire de Beaucaire permettrait ses transports de matériaux, a déclaré être malade et demander la résiliation de son entreprise, se fondant principalement sur ce que les prix de main-d'œuvre ont éprouvé une notable augmentation. Ce motif n'est que trop réel; mais, en ne l'invoquant qu'au dernier moment, l'entrepreneur s'est conduit peu loyalement; car maintenant la difficulté de se procurer de suite des matériaux et surtout des barques pour les transports, fait craindre que la campagne ne soit perdue, malgré la soumission nouvelle qui a été présentée et dont on attend tous les jours l'acceptation.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

— 158 —

3° La réparation des vieux quais et embarcadères du port d'Arles, adjugée le 7 décembre 1841, pour la somme de . . . F. 32,985 23

Elle a été l'objet cette année d'un crédit de 10,000 fr., sur lequel 6,403 fr. 38 c. ont été dépensés, et dont le reste sera utilement employé le 31 décembre.

4° Le rétablissement du chemin de halage, en amont de Trinquetaille d'Arles. On ne parle ici de ce travail, dont le projet monte à 43,796 fr. 56 c., que pour faire observer que l'administration a jugé inutile d'y donner suite, vu que la ville d'Arles et les associations qu'il intéresse ont refusé de concourir aux dépenses.

CAMARGUE.

Malgré l'enquête de 1840, relative au dessèchement et à l'irrigation de la basse Camargue, l'amélioration de cette partie du Delta du Rhône, n'est pas près d'être réalisée. Elle ne tente point encore assez les propriétaires pour les engager à la poursuivre, soit par eux-mêmes en associant leurs moyens, soit en recourant à une compagnie spéculatrice. Peut-être conviendrait-il, dans l'intérêt public, que le gouvernement appelât lui-même les spéculateurs, pour assainir et vivifier le vaste territoire dont il s'agit, en leur garantissant des avantages proportionnés à ceux qu'il peut se promettre de cette grande opération dont on ne peut pas s'occuper assez.

CANAL D'ARLES A BOUC.

L'idée première d'un canal de navigation, entre le Rhône et la mer, pour préserver le commerce des retards et des dommages que lui font éprouver les vents et les ensablemens dans la partie inférieure du cours du fleuve, remonte à près de deux siècles. Elle est attribuée à Millet de Valbrun qui, suivant son projet, plaçait l'origine du canal à Tarascon et dirigeait ensuite l'ouvrage par St-Gabriel, dans le lit du Viguerat, pour le conduire dans la mer par les étangs du Lande et du Galéjon. Chargé d'examiner ce

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



projet, vers la fin du 17^{me} siècle, le célèbre Vauban en approuva la direction jusques auprès de la mer ; mais il pensa judicieusement que l'entrée dans cette dernière devait se faire au port de Bouc, à l'abri des trop grands coups de vents et des attérissemens, plutôt que sur la plage découverte et sans fonds d'eau du Galéjon. Aux études de Valbrun et de Vauban, succédèrent d'autres études, et il fut décidé, enfin, vers l'année 1800, que le canal aurait son entrée dans le Rhône à Arles, et son débouché dans la mer au port de Bouc.

D'après cette décision, les travaux commencèrent en 1802. Ils n'étaient qu'ébauchés sur divers points en 1815, lorsque les évènements de l'époque en amenèrent la suspension totale. Ce n'est qu'à la suite de la loi de 1822, sur l'achèvement des canaux du Royaume, que ces travaux ont été repris avec assez d'activité pour que le canal d'Arles à Bouc ait été ouvert à la navigation sur toute sa longueur, le 29 juin 1834, et que tous ses ouvrages d'art aient été terminés en 1835. Depuis cette époque, on s'est occupé de l'entretien desdits ouvrages ainsi que de l'enlèvement des hauts fonds négligés dans le creusement primitif ou fournis par des causes locales d'attérissemens. Ces causes ont été indiquées dans le rapport du 9 août 1838. Leurs effets, qu'on s'est attaché à détruire, n'ont jamais empêché les transports sur la ligne navigable. Mais on n'a pas pu obvier encore à l'insuffisance des eaux du canal du Viguerat, qui sert de rigole alimentaire au bief supérieur. Aussi en est-il résulté des chômages forcés plus ou moins complets pendant les grandes chaleurs de l'été, en juillet, août et septembre des années successives écoulées depuis l'ouverture de la navigation sur le canal, jusqu'à ce jour. On a fait connaître dans le rapport précité du 9 août 1839, que les moyens les plus convenables pour procurer au canal une bonne alimentation, consistaient, soit à prolonger la ligne navigable jusqu'à Tarascon, soit à baisser le bief d'Arles et à transformer l'écluse actuelle de descente au Rhône en une écluse de prise d'eau au fleuve.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 160 —

Malgré les avantages qu'il présente sur le Rhône, sous le rapport des dangers et des retards de la navigation, le canal est encore peu fréquenté. La voie du Rhône où les droits à payer sont insignifiants, et où les formalités des douanes sont nulles jusqu'à Arles, est et sera préférée par le commerce, dans toutes les saisons où les vents et les barres vers l'embouchure du fleuve la laissent praticable, tandis que, d'une autre part, les bateaux à vapeur qui se multiplient sur le Rhône ne peuvent naviguer sur le canal.

De toutes les marchandises transportées par barques et dirigées par Arles, il n'en passait guère sur le canal, ces dernières années, que le quart en descente et la moitié au plus en remonte. On ne peut savoir encore si cette proportion a été modifiée par les inondations de 1840 et de 1841; car les ravages de ces inondations ne se sont pas bornés aux constructions le long du fleuve, mais se sont étendus d'une manière non moins grave sur celles du canal de navigation. Les digues y ont été rompues sur une foule de points, et quelques ouvrages d'arts renversés en tout ou en partie. Cependant la navigation n'y a jamais été complètement arrêtée et elle y circule de jour en jour plus librement, à mesure que fait des progrès la réparation des avaries existantes.

TRAVAUX DU CANAL

Nécessités par les inondations.

Cette réparation a donné lieu, sur l'exercice 1842, à un crédit total de 951,852 fr. 21 c. applicable aux travaux ci-après :

1° Ceux en fermeture des brèches sur la plage de Fos, montant ensemble à 232,149 fr. 73 c., dont restant à dépenser au 31 décembre 1841..... F. 177,000,

Ils ont été d'abord adjugés en 1841, puis résiliés pour cause d'augmentation dans les prix de main-d'œuvre, et enfin mis en régie par arrêté du 16 novembre 1841.

Ils sont en bonne activité, avancés environ aux deux tiers, et seront probablement terminés avant la fin de la campagne.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 161 —

2° Ceux du rétablissement des Clapets de la Guimbarde et des ouvrages attenans, montant à 231,908 fr. 58 c. , dont restant à dépenser au 31 décembre 1841, la somme de F. 204,831 41

Ils ont été adjugés le 25 juillet 1841, et se trouvaient commencés à peine lorsque l'inondation du mois d'octobre dernier est venue les suspendre jusqu'à la fin de l'hiver. Depuis le mois de juin, ils sont contrariés par les fièvres intermittentes , qui ont fait renouveler plusieurs fois l'atelier et mis au lit l'entrepreneur lui-même et sa caution. Cependant le batardeau pour protéger les fondations est terminé , le coulage du biton dans l'enceinte dudit batardeau est terminé aussi , et les épuisemens dans cette enceinte , plusieurs fois commencés et interrompus , par la désertion des ouvriers malades , deviendront enfin plus continus , à mesure que la saison des fièvres passera ; en sorte qu'on peut espérer que le rétablissement de l'ouvrage sera complet avant peu de mois.

3° Ceux de reconstruction du déversoir de l'Étourneau , montant à 25,000 fr. , dont restant à dépenser pendant la campagne courante F. 7,020 80

Mollement poussés , par suite de la pénurie d'ouvriers dans la contrée , et de l'envahissement des fièvres , peu après leur adjudication, qui remonte au 30 avril 1841, ces travaux ont été surpris , inachevés , par la grande inondation d'octobre de la même année, et n'ont pu être complètement terminés que depuis quelques mois.

4° Ceux de terrassemens , draguages et gazonnemens dans les divers biefs , montant ensemble à 609,651 fr. 41 c. , dont restant à faire au 31 décembre 1841, pour la somme de F. 563,000

Ces travaux , adjugés le 11 mai 1841, ont été résiliés avant la fin de l'année , pour cause d'augmentation dans les prix des salaires , et ont été repris en régie autorisée le 22 juin dernier, par M. le Préfet. A cause de la pénurie d'ouvriers libres , pénurie qui a obligé de recourir aux travailleurs militaires , cet hiver, pour la réparation des chaussées à Tarascon , les terrassemens , draguages et gazonnemens du canal , devaient être exécutés en bonne partie par de

— 162 —

semblables travailleurs que devait envoyer M. le Ministre de la Guerre. Mais ce concours a été refusé, à cause des maladies qui font fuir aussi les ouvriers libres, en sorte qu'il n'a encore été dépensé sur cet article que la somme de..... F. 30,000

Il est indispensable qu'un détachement de 500 à 1000 jeunes soldats habitués au travail, soit envoyé sur les lieux vers la fin de ce mois, qui est aussi la fin à peu près des fièvres intermittentes de l'année, parce que les travailleurs ordinaires manquent à ce point qu'on ne peut pas s'en procurer même aux prix de 4 et 5 francs la journée.

TRAVAUX ORDINAIRES DU CANAL.

Indépendamment des travaux nécessités par les inondations, il y a à faire sur le canal ceux d'entretien, qui ont été adjugés pour trois années, le 15 avril 1842, et pour lesquels il a été accordé; sur le budget de l'exercice 1842, un crédit de 80,000 fr. y compris les frais fixes et salaires du personnel de la navigation. Ces travaux ne peuvent, pas plus que ceux ci-devant énumérés, acquérir l'activité désirable, tant à cause des bras qui manquent qu'à cause des fièvres qui éloignent les travailleurs. Pour qu'on puisse juger combien les ouvriers ont été et sont encore exposés à ces fièvres, on fera observer que sur 6 agents actifs du canal (un Ingénieur en chef, 3 Conducteurs et 2 Piqueurs), 5 ont été travaillés de cette maladie d'autant plus redoutable qu'on ne sait jamais bien si on en est enfin débarrassé.

Quoi qu'il en soit, il n'a été dépensé encore sur le crédit ouvert pour l'entretien du canal que 10,079 fr. 04 c. Malgré la difficulté réellement existante de pousser beaucoup plus activement les travaux, on a eu recours jusqu'à une mise en demeure et à une menace de régie pour stimuler l'entrepreneur.

Présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.

A Arles, le 3 septembre 1842.

POULLE.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



4^o Endiguement du Rhône à Tarascon. (14 septembre.)

Le Conseil du troisième arrondissement réclame avec instance l'établissement d'un quai sur les bords du Rhône, à Tarascon. Deux raisons puissantes sont présentées à l'appui de cette demande. D'abord la défense du territoire, si cruellement ravagé par les inondations de 1840 et 1841, exige que cette lacune dans la ligne de défense soit remplie. Les bords du Rhône sur le travers de la ville de Tarascon sont de soixante-dix centimètres en contre-bas des chaussées en amont et en aval, de sorte que, dans les grandes crues du fleuve, ses eaux traversent la ville sur laquelle elles semblent suspendues et se jettent torrentiellement dans le territoire inférieur.

L'autre raison donnée par le Conseil d'arrondissement est fondée sur l'intérêt de la navigation. En face de cette ville, il n'y a pas de chemin de halage sur les deux rives du fleuve. La construction d'un quai en soutiendrait un commode qui serait à l'abri des corrosions.

Déjà le gouvernement, qui a pris une part si grande aux malheurs du troisième arrondissement, a fait relever les chaussées renversées pour la deuxième fois en 1841. Son but de préserver à l'avenir les communes riveraines du Rhône de nouveaux malheurs, serait manqué si cette lacune n'était pas fermée.

Votre commission a donc l'honneur, Messieurs, de vous proposer d'appuyer auprès du gouvernement la demande du Conseil du troisième arrondissement.

Le Conseil approuve les conclusions du rapport ci-dessus et les convertit en délibération.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 171 —

Vu l'importance que la navigation fluviale du Rhône a prise depuis que les bateaux à vapeur parcourent ce fleuve de Lyon à Arles et d'Arles à Marseille ;

5° Amélioration de la navigation du Rhône. (Même séance).

Le conseil renouvelle le vœu qu'une drague à vapeur soit établie pour débayer les hauts fonds que les crues amènent soit à l'embouchure, soit le long du fleuve, et qui arrêtent quelquefois la marche des bâtimens.

Le Conseil du troisième arrondissement se plaint de ce que les travaux de défense commencés sur les bords du Rhône, à Mézoargues, traînent en longueur. Il serait urgent qu'ils prissent une grande activité pour mettre cette malheureuse commune à l'abri de nouvelles corrosions pendant la mauvaise saison qui s'avance.

6° Travaux du Rhône à Mézoargues. (16 septembre.)

Les travaux offensifs de la rive droite, qui rejettent les eaux sur la rive de Mézoargues, donnent une grande importance à l'appui qui vous est demandé.

Votre Commission à l'honneur de vous proposer d'appuyer le vœu du Conseil d'arrondissement auprès du gouvernement.

Le Conseil approuve les conclusions de ce rapport et les convertit en délibération.

M. le Ministre des travaux publics, en sentant la nécessité de compléter en la développant, notre législation sur les cours d'eau, ne pouvait rester indifférent en face des catastrophes qui dans plusieurs départemens ont signalé les années 1840 et 1841. Il a reconnu que ces désastres n'étaient pas seulement le résultat des circonstances atmosphériques, mais la conséquence d'un mal antérieur et permanent reposant sur l'absence ou l'insuffisance des moyens de défense opposés à la plupart de nos rivières.

7° Circulaire ministérielle sur les endiguemens. (Même séance).

Pour s'entourer de toutes les lumières nécessaires à la confection d'un projet de loi, M. le Ministre fait un appel à l'expérience des membres des Conseils Généraux et leur adresse trois questions :

1° Sur la législation actuelle, sur les dispositions locales en vigueur, sur leur difficulté, et sur les dispositions nécessaires pour ob-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 172 —

tenir par ces travaux de défense, l'éloignement des désastres qui ont affligé nos départemens ;

2° Sur les moyens d'assurer la bonne exécution des travaux en conciliant l'intérêt public avec celui des viverrains, et de triompher des résistances individuelles ;

3° Sur les vues pratiques, sur cette question, spécialement applicables aux fleuves, rivières et torrents du département.

Votre commission, Messieurs, ne peut vous présenter une solution sur des questions d'aussi haute législation auxquelles semblent également se rattacher des considérations d'art.

La circulaire de M. le Ministre est du 23 août dernier, et nous n'en avons eu connaissance qu'au moment de la réunion du Conseil Général. Ce n'est pas en si peu de temps que ces questions qui présentent tant de complications et qui exigent tant d'études peuvent être traitées avec quelques assurance.

Elle a donc l'honneur de vous proposer de prier le gouvernement, lorsqu'il aura à consulter les Conseils Généraux, de vouloir bien envoyer à chacun de leurs membres, long-temps à l'avance, suivant leur importance, les questions sur lesquelles ces Conseils Généraux devront donner leur avis.

Le Conseil approuve la conclusion du rapport et les convertit en délibération.

8° Rectification d'une écluse du canal d'Arles. (14 septembre).

L'écluse de descente au Rhône du canal de Bouc construite en arrière des bords du fleuve n'éprouve pas les effets de son courant et s'encombre continuellement des troubles qui se déposent à son entrée. Le Conseil du troisième arrondissement demande sa reconstruction plus en avant, afin que le courant des eaux, agissant directement et puissamment sur l'écluse, entraîne les troubles et en laisse constamment l'entrée libre.

Il demande encore la transformation de cette écluse de descente en écluse de prise d'eau et le recreusement du premier bief du canal, afin de le rendre navigable en toute saison, quel que soit le volume d'eau du vigeirat qui l'alimente.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



— 173 —

Votre commission à l'honneur de vous proposer d'appuyer le vœu que l'écluse d'entrée du canal d'Arles à Bouc soit avancée dans le Rhône comme l'est celle de Beaucaire, et que le bief supérieur fait dans la vue du canal sur Tarascon soit convenablement creusé.

Le Conseil approuve les conclusions de ce rapport et les convertit en délibération :

M. de Cadillan, au nom de la commission des objets divers, fait le rapport suivant :

Le Conseil du troisième arrondissement demande la prolongation du canal de Bouc jusqu'à Tarascon. Une étude faite, il y a deux ans environ a soulevé dans quelques-uns de ses détails, des réclamations approuvées par la commission d'enquête établie à Marseille à cet effet.

Depuis lors, aucune suite n'a été donnée à cette affaire.

9° Prolongement du canal d'Arles jusqu'à Tarascon. (15 septembre, M. de Cadillan, rapporteur).

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Procès-verbal des opérations du Conseil Général du département du Gard. Session de 1842, Nîmes, Veuve Guibert, 1843.

Outre des éléments donnés en cette session du Conseil Général du Gard sur les avaries provoquées par les inondations, on trouvera ci-dessous la prise en compte par le Conseil général de la nécessité d'une organisation syndicale d'ensemble, dont les répartitions territoriales sont précisées. Il s'agit de rien de moins que de mettre fin aux "égoïsmes" et intérêts individuels et se résoudre à mettre en œuvre les lois du 14 floréal an XI et du 16 septembre 1807.

En cette session de 1842, des bilans sont tirés de l'inondation du Rhône en 1840 :

- une évaluation des pertes de revenus fiscaux dues aux dégrèvements des propriétés inondées.
- p. 73 : un bilan des avaries causées aux digues du Rhône et l'annonce de la création d'un service spécial du Rhône.
- p. 74 et suivantes : d'intéressants développements sur la nouvelle réorganisation concernant l'endiguement des fleuves et des rivières. Le Conseil Général formule alors ses propositions pour la formation de 10 syndicats de défense des digues du Rhône en rive droite.

Dans la séance du 16 septembre, même année 1842, le préfet annonce l'ouverture d'un crédit de 81 000 f. de la part du ministère pour "*les travaux du Rhône avariés par les inondations*".

§ 7.

Dégrèvement des Propriétés inondées.

L'un des Rapporteurs de la Commission des finances a donné connaissance au Conseil de divers documents relatifs au classement des propriétés détériorées par les inondations du Rhône, et de ceux qui concernent le dégrèvement de l'impôt foncier applicable à ces terrains.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Commissariat National de l'Eau



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Il résulte des états mis sous les yeux du Conseil, que le revenu cadastral du département a diminué à concurrence de la somme de 144,938 fr., par suite des détériorations considérables et permanentes qu'ont causées les inondations, toutes déductions faites des accroissements de revenus résultant de certaines améliorations dues à des alluvions. — Ce revenu est grevé d'une contribution de 15,489 fr., dont doivent être déchargées les communes qui sont indiquées dans les états.

Sur le rapport de M. le Directeur des contributions directes et sur celui de M. le Préfet, M. le Ministre des finances a approuvé toutes les bases de l'opération ; mais, par sa lettre du 6 septembre courant, communiquée au Conseil, M. le Ministre a pensé que le dégrèvement de cette contribution ne devait pas être accordé au département. — Il fonde son opinion sur l'article 13 de la loi du 17 juillet 1819 et sur la loi du 17 août 1835, lesquels n'accorderaient le droit au dégrèvement qu'à l'égard des maisons entièrement détruites ou des terrains entièrement emportés, qui cessent d'être imposables, et non des détériorations partielles qui n'empêchent pas que le terrain détérioré ne soit encore sujet à l'impôt dans des proportions moindres.

Sur quoi, le Conseil général, vu les textes des articles précités, et ensemble tous les documents produits ;

Considérant que les pertes résultant des inondations sont immenses ; que le préjudice qu'elles causent au département, a un caractère permanent qui ne saurait permettre de les assimiler à des détériorations accidentelles ;

Qu'il est reconnu, par suite des opérations de l'administration, que le revenu imposable du département a été réduit d'une somme de 144,938 fr. 68 c. ; que c'est ce revenu qui forme la matière imposable ou, du moins, le chiffre régulateur de la cote contributive du département ;

Qu'il serait évidemment contraire aux principes de justice distributive qui doivent régler la répartition de l'impôt, de le maintenir dans les proportions d'un revenu qu'il a perdu ;

Considérant que les cas prévus par les lois de 1819 et de 1835, ne sont pas exclusifs de tous autres ; qu'il faut sans doute consulter la lettre de ces textes, mais qu'il faut surtout en consulter l'esprit, et qu'il est

— 10 —

évident que la législation de l'impôt, prise dans son ensemble, a pour but unique de grever le revenu ; que si la perte totale de quelques hectares de terrain donne lieu à un dégrèvement au profit du département, on ne concevrait pas comment la détérioration grave de plusieurs milliers d'hectares qui perdent une grande partie de leur revenu, ne donnerait pas droit à un dégrèvement ;

Le Conseil général, par tous ces motifs, invite M. le Préfet à vouloir bien soumettre ces observations à M. le Ministre des finances, et le prier de les prendre en considération ;

Il estime que le département a droit à un dégrèvement de la somme de 15,489 fr. et il persiste à le demander ; afin que le département, dont les charges sont déjà accablantes, ne soit point grevé dans la proportion d'un revenu qui n'existe plus. Il espère que M. le Ministre voudra bien adopter d'une manière pure et simple, les conclusions du rapport de M. le Directeur des contributions directes.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

— 73 —

§ 40.

Avaries causées aux digues du Rhône par les inondations.

Pareille décision est prise relativement à un rapport de M. Vinard, sur les nouvelles inondations du Rhône, survenues à la fin de 1841.

Il en résulte que les réparations nouvelles réclamaient une somme de 970,000 fr., qui a été tout entière allouée par la législature, et destinée à reconstruire, en partie, des digues qui venaient à peine d'être terminées et à l'exécution desquelles 1,620,000 fr. avaient été employés. Sur cette somme, les deux tiers étaient des fonds de secours, le reste à la charge des communes ou des propriétaires intéressés.

M. l'Ingénieur en chef expose un projet d'exhaussement de 1 mètre dans toute l'étendue de la digue longitudinale de Beaucaire à Sylvéréal; les dépenses s'élèvent à 144,000 fr.

Diverses observations provoquées par cette communication sont renvoyées à la discussion qui s'ouvrira plus tard sur la question d'endiguement.

§ 41.

Création d'un service spécial d'Ingénieurs pour les travaux du Rhône.

Le Conseil donne encore acte à M. le Préfet de la communication qu'il lui a faite d'un arrêté du Ministre des travaux publics, qui, satisfaisant à un vœu précédemment émis, vient d'organiser un service spécial du Rhône, depuis son entrée en France jusqu'à la mer. Il entend à ce sujet un rapport plein d'intérêt, rédigé par un de ses Membres, sur des documents nombreux et contenant un grand nombre de faits historiques, relatifs à ce fleuve et aux diverses mesures qu'ont provoqué d'anciennes inondations.

Le Conseil croit que MM. les Ingénieurs composant la nouvelle administration du service spécial du Rhône, pourraient trouver dans les archives des états du Languedoc, où ces renseignements précieux ont été puisés, d'utiles indications pour les travaux auxquels ils devront se livrer.

10

— 74 —

§ 42.

Endiguement des Fleuves et Rivières.

Une circulaire du Ministre des travaux publics a invité les Conseils généraux à donner leur avis sur les modifications à apporter dans la législation sur les cours d'eau : question devenue plus grave par les dernières catastrophes qui ont signalé les deux dernières années et qui rendent l'examen d'un système d'endiguement tout à fait nécessaire.

Le Conseil s'y est livré avec la plus sérieuse attention, et, sur les conclusions de ses deux Commissions des travaux publics et des objets divers réunies, qui se sont éclairées des motifs longuement développés dans un rapport de M. le Préfet, a délibéré les réponses suivantes aux trois questions de M. le Ministre.

Première question: *La législation actuelle et les dispositions locales en vigueur dans le département du Gard sont-elles suffisamment efficaces, et n'est-il pas nécessaire de pourvoir aux travaux de défense par un ensemble de dispositions que motivent d'une manière si pressante les événements qui viennent d'affliger l'est et le midi?*

La police des fleuves et rivières du département du Gard est régie par des lois diverses et incohérentes, dont quelques-unes sont injustes, et il n'est aucune contrée peut-être où les réformes soient plus nécessaires, plus urgentes.

Quant au fleuve du Rhône, le décret du 2 complémentaire an XIII, applicable aux communes de Beaucaire, de Fourques, de Saint-Gilles et à quelques propriétés particulières, n'organise pas les propriétaires intéressés en syndicats et fait supporter la dépense des réparations d'entretien par tous les contribuables de la commune, même par ceux de la partie montagnaise, qui ne peut avoir dans aucun cas le moindre intérêt aux travaux.

Quant à la partie supérieure du Rhône depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Beaucaire, plusieurs zones de syndicats ont été successivement établies, et les ordonnances nombreuses qui les régissent varient entr'elles, quant aux principes constitutifs et aux modes d'exécution. Cette législation, improvisée presque tout entière au milieu des inondations et dont

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



les diversités causent des tiraillements et des collisions, a besoin d'être refondue et ramenée à des principes uniformes.

Les rivières non navigables ou torrents du département, le Gardon, le Vidourle, la Cèze, le Galeison, le Vistre, etc., ne sont régis par aucune loi.

Les usages locaux y règnent en tyrans capricieux, et l'administration dénuée de tout moyen d'action et même de surveillance, ne peut mettre aucun obstacle au ravage des eaux et aux empiétements des riverains qui ont transformé quelques-unes des vallées de ces rivières, notamment celle du Gardon, en grèves stériles.

Le Conseil général ne saurait donc mettre trop d'insistance à demander une réforme législative, surtout après les cruelles épreuves que le département du Gard a subies par l'effet des inondations.

Deuxième question: *Quel serait le moyen le plus sûr d'assurer la bonne exécution des travaux, en conciliant l'intérêt public avec celui des propriétés riveraines défendues par les endiguements, et de triompher des résistances individuelles qui pourraient se manifester?*

Pour triompher des résistances que l'isolement et l'égoïsme des riverains opposent à l'amélioration du cours des fleuves et des rivières, il est nécessaire de combiner les moyens d'action qu'offrent, d'une part, l'administration publique, et, d'une autre part, les associations des propriétaires intéressés.

Quant aux fleuves navigables, les eaux et les lits appartiennent au domaine public; mais les chaussées du Rhône, dans le département du Gard appartiennent en général aux associations, aux communes, aux particuliers qui y ont planté des arbres dont ils récoltent les fruits: ce sont des droits à prendre en considération lors de l'établissement d'un nouveau régime.

Quant aux rivières non navigables, le Conseil général, sans se prononcer sur la grave question de propriété qu'elles soulèvent, est d'avis que ces rivières soient classées, et que celles qui sont assez importantes pour nécessiter des travaux d'endiguement soient soumises, sous ce rapport, à l'administration préfectorale, avec l'aide des Ingénieurs ordinaires ou spéciaux, et avec le concours et la contribution des propriétaires intéressés.

Il s'agit d'organiser le principe reconnu par la loi du 14 floréal an xi et par celle du 16 septembre 1807, et de régler les attributions respectives de l'Etat et des associations quant à la confection des travaux et à la répartition des dépenses.

Unité dans les principes constitutifs, ensemble dans les travaux généraux, variété dans les règlements d'administration applicables aux localités diverses, tel doit être le triple fondement d'une loi sur les endiguements.

Le Gouvernement a fait un grand pas vers cette voie en soumettant le cours du Rhône à une direction supérieure qui empêchera désormais la diversité des moyens de défense, fatale jusqu'à ce jour à la sécurité respective des riverains et à l'amélioration du cours du Rhône. Il faut maintenant pourvoir aux lacunes de la législation générale et des règlements d'administration.

Sans entrer dans les détails de l'organisation des associations syndicales et de leurs rapports avec l'administration publique, le Conseil général pense : 1° que les propriétaires intéressés réunis par le Préfet, doivent se constituer volontairement en association ou être constitués d'office par le Préfet ;

2° Que les Commissions syndicales de ces associations doivent être élues par les propriétaires, non par tête, mais d'après la contenance des terrains ;

3° Que ces Commissions doivent donner leur *avis* sur la nature et le mode d'exécution des travaux ; que cet avis, ainsi que les plans et devis dressés préalablement par les Ingénieurs, doivent être rendus publics, afin de provoquer les réclamations des intéressés ; et que le Ministre doit faire le règlement d'administration publique.

Le Conseil général pense, aussi, qu'en cas de contestation sur le périmètre déterminé comme pouvant profiter des travaux, on doit s'en référer au jugement des Commissions spéciales créées par la loi du 16 septembre, et prisés en dehors des propriétaires intéressés ; mais, qu'au lieu de classer les terrains selon leur prétendu degré d'intérêt à l'entretien des chaussées, il faut faire contribuer toutes les parcelles du périmètre, au marc le franc des contributions fixées par le cadastre.

Il émet le vœu qu'indépendamment des frais de grosses réparations,

il soit établi sur les propriétés, une taxe permanente d'entretien et un fonds de réserve pour les cas imprévus.

En ce qui touche l'attribution des terrains produits par l'endiguement ou, selon les expressions de la Commission de la chambre des Pairs, des *alluvions artificielles*, le Conseil général voit de grandes difficultés au bornage préalable des terrains situés entre les lits des rivières et les propriétés riveraines. De tout temps ce genre de propriété a été considéré comme insusceptible de bornage. — L'interposition d'un nouveau propriétaire, entre le riverain et le fleuve ne paraît pas moins contraire aux principes du droit civil, et les inconvénients qui résulteraient de cette interposition, sous le rapport de l'arrosage, de l'abreuvement des bestiaux, etc., seraient difficilement neutralisés par l'établissement d'une servitude de passage sur le terrain d'alluvion. Ne vaudrait-il pas mieux appliquer, par analogie, le principe consacré par l'article 30 de la loi du 16 septembre 1807 et décider que les riverains doivent une portion de la plus-value résultant de l'endiguement, sauf à eux à la payer soit en argent soit en nature, à leur choix? Les principes du droit, l'intérêt public et celui des riverains paraîtraient mieux conciliés par ce système que par tout autre.

3^e question : *Quelles sont les vues pratiques sur ces questions qui seraient spécialement applicables aux fleuves, rivières ou torrens du département ?*

Cette question est complexe ; elle est relative, d'un côté, aux zones des associations, de l'autre, aux travaux d'art. — Sur le premier point, le Conseil pense qu'il doit y avoir autant de zones qu'il y a d'intérêts divers.

Les travaux d'endiguement sont de nature à susciter un grand nombre de rivalités non-seulement sous le rapport financier, mais encore sous le rapport du mode de protection. — Il est difficile, quelque soin qu'on prenne, de concilier tous les intérêts; il ne faut pas, du moins, aggraver les difficultés en soumettant à un régime uniforme des localités diverses par leurs exigences, quant à la hauteur et à la forme des digues.

Le Conseil général est d'avis de former les zones des associations de

la manière suivante, conformément à la classification établie dans le rapport de M. l'Ingénieur d'arrondissement d'Uzès, du 6 septembre 1842.

La 1^{re}, partirait de Saint-Esprit et se terminerait au coteau qui va de Roque-Brune sur le Rhône, comprenant les plaines de Saint-Esprit et de Saint-Alexandre ;

La 2^e, de la montagne de Saint-Martin en amont de Montfaucon, jusqu'au rocher de l'Escatillon à Roquemaure, comprenant la plaine de Montfaucon et celle des Hons de Roquemaure ;

La 3^e, du rocher de l'Escatillon jusqu'à la lône de l'île de Lamotte, embrassant toute la plaine de Roquemaure et une partie de celle de Villeneuve ;

La 4^e, de la montagne de M. de Linsolas jusqu'au rocher de la Montagnette, près Villeneuve, comprenant la plaine de Bourbon et Bas-Fonds ;

La 5^e, de la tête à la queue de l'île de la Barthelasse ;

La 6^e, du rocher des Angles au rocher de M. de Forbin, comprenant toute la plaine des Angles ;

La 7^e, de ce rocher jusqu'à celui de Saint-Pierre, en amont d'Aramon ;

La 8^e, de la ville d'Aramon jusqu'au coteau de Théziers à Montfrin, embrassant toute la plaine d'Aramon et une partie de celle de Théziers et de Montfrin ;

La 9^e, de Vallabrègue et de la partie de son territoire, située sur la rive droite du Rhône, à l'extrémité aval de la plaine de Comps ;

La 10^e, partant de Beaucaire et embrassant la vaste plaine qui s'étend jusqu'à la mer.

Indépendamment de ces associations, il y aurait encore quelques propriétés particulières qui ne représentent qu'un intérêt, et qui, par la disposition des lieux, devraient former des zones distinctes, comme l'île de Codolet, l'île de Miémar, l'île d'Oiselet, Lamothe, l'île de Carlamejean, Tamagnon, etc.

En ce qui touche les travaux d'art, le Conseil général ne peut entrer dans des détails qui sont essentiellement de la compétence des Ingénieurs. Il ne peut que s'en référer à leurs lumières et à leur zèle, en les priant seulement d'avoir égard aux exigences diverses des localités dont quelques-unes désirent des chaussées submersibles, d'autres des chaussées

— 79 —

insubmersibles , et qui demandent que les chaussées submersibles soient revêtues autant que possible de maçonnerie et enrochées à la base.

§ 71.

Travaux du Rhône avariés par les Inondations.

M. le Préfet a donné lecture au Conseil d'une lettre de M. le Ministre des travaux publics, qui annonce qu'un nouveau crédit de 81,000 fr. est ouvert, pour la réparation des avaries occasionnées aux digues du Rhône par les inondations de 1841.

Le Conseil éprouve le besoin de témoigner sa profonde reconnaissance pour cette nouvelle marque de sollicitude de la part du Gouvernement, qui rend possible, par des allocations généreuses, des travaux destinés à faire disparaître les traces des désastres dont le département a été victime, et à en prévenir en même temps le retour.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

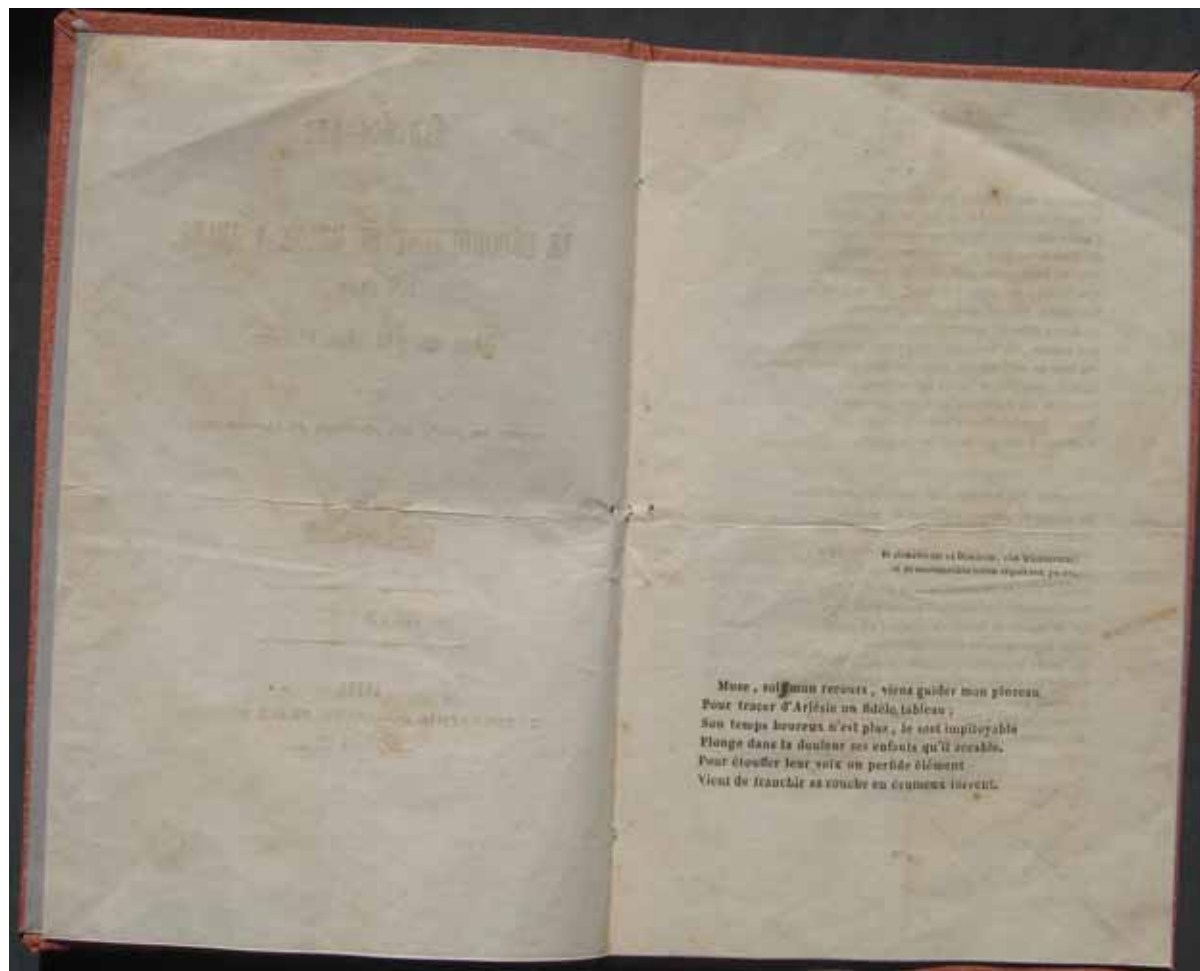
Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

BALTHAZAR, G. M., Elégie sur le débordement du Rhône à Arles en 1840, Arles, Typographie D. Garcin, 1841.

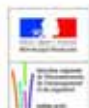
Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



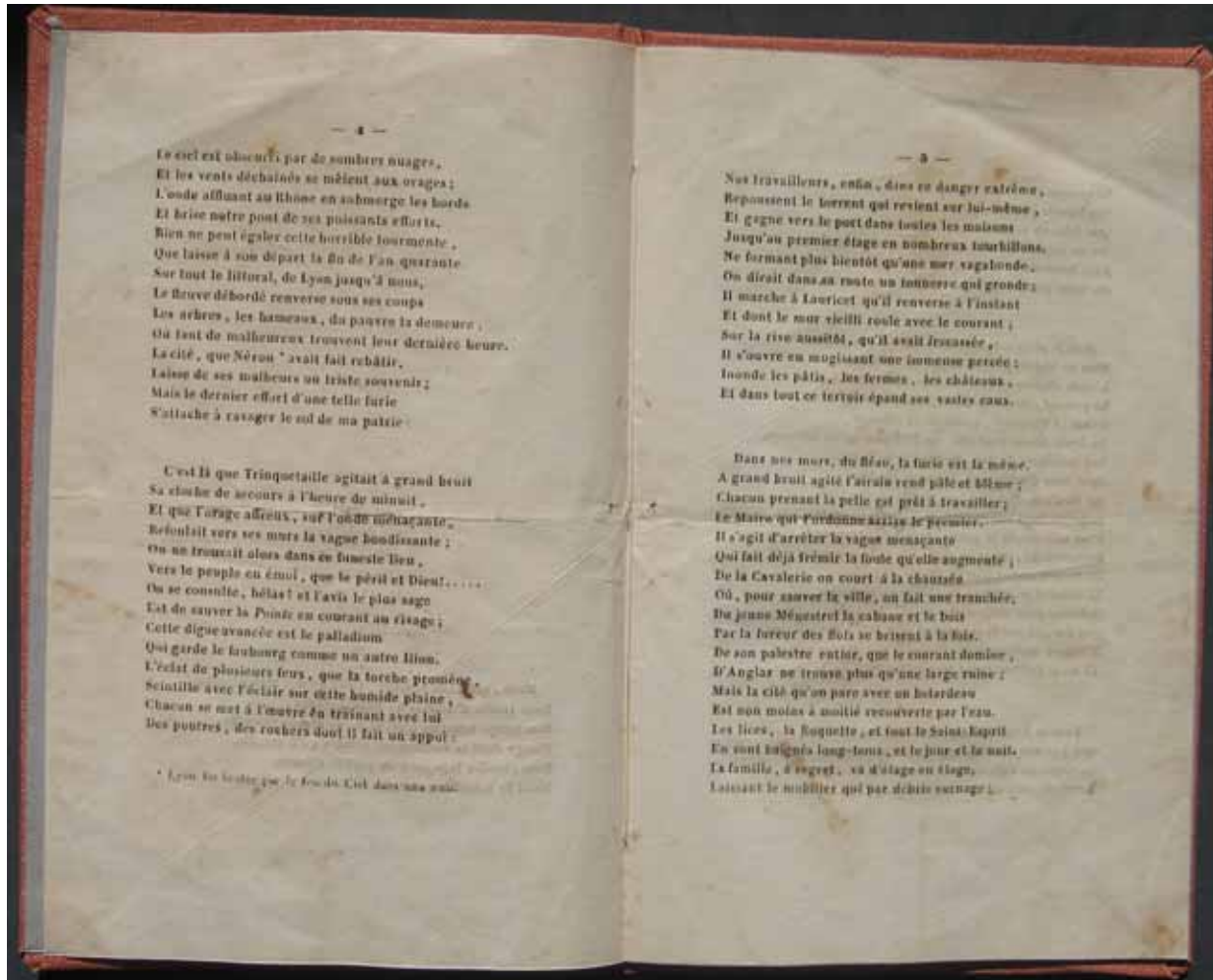
Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

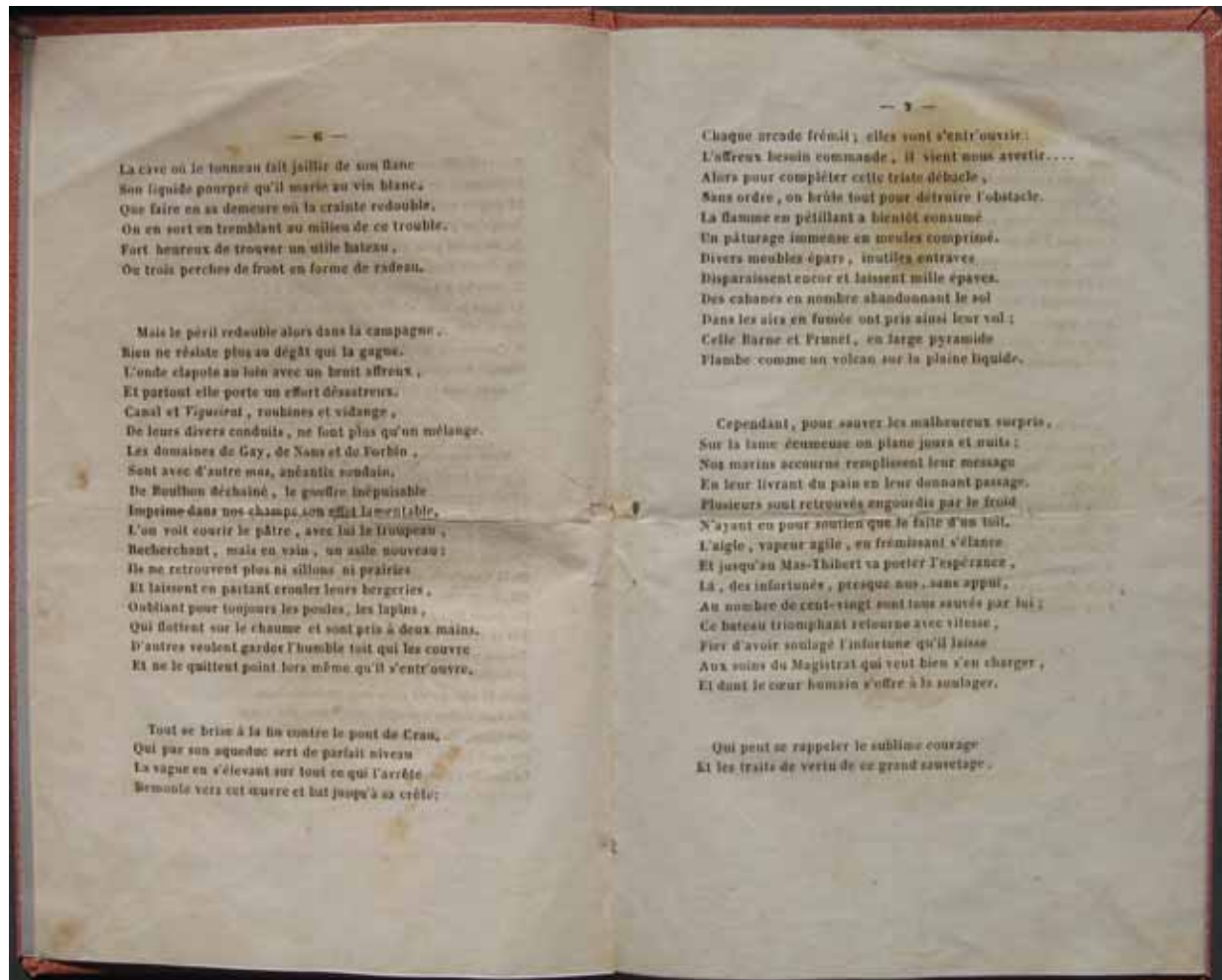


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

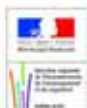


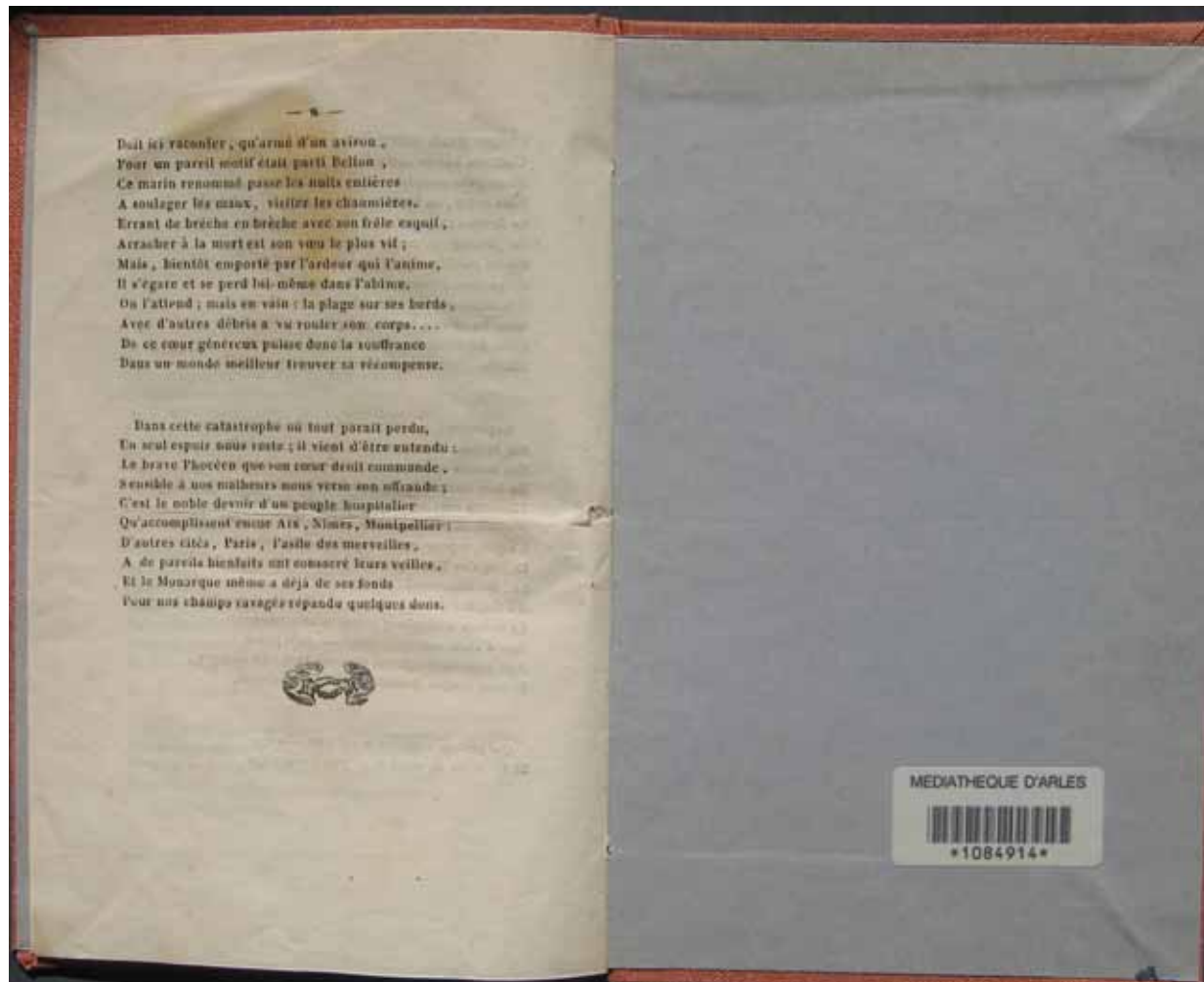
Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
 Provence
 Alpes
 Côte d'Azur

Histoire de l'inondation de Lyon et de ses environs, en 1840, précédée d'une notice sur les inondations de Lyon et suivie de considérations hygiéniques pour se préserver des funestes effets de l'humidité, recueillie et publiée par C.-J. C., Paris, chez Maison ; Lyon, Librairie de Chambet aîné, 1840.

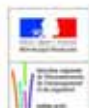
129

» Beaucaire, 2 novembre.

» Nous sommes menacés d'une submersion. Nos chaussées font eau de toute part. Le Rhône mugit comme la mer et embrasse une étendue immense. Les murs du jardin de la ville sont emportés. Les eaux élevées à la hauteur du premier étage, battent en grondant les barricades construites aux portes de la ville et jaillissent à travers en longs jets. Les vagues atteindront bientôt les planchers du pont suspendu, il ne s'en manque pas d'un mètre, et le fleuve grossit à chaque instant. Le tocsin sonne et appelle le peuple aux travaux des chaussées. La pluie est battante, continuelle. A l'aspect de cette scène de désolation, un individu de Beaucaire, atteint d'un vertige subit, s'est précipité dans le Rhône, où il a disparu sous les eaux.

Du 3. -- A minuit, le Rhône a brisé la chaussée et s'est répandu dans la plaine. L'inondation est immense, elle n'a d'autres bornes que les collines... La moitié de la ville est inondée. Tout le quai du

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



130

canal, depuis la porte Saint-Gilles jusqu'au café Forest, est sous les eaux. La rue de la Charreterie est un étang. La rue des Couvertes est devenue, pour ainsi dire, une branche du Rhône... De toute part on entend crever les portes des magasins. Les prières publiques se mêlent aux cris de détresse et au son lugubre du tocsin. Les filles de la congrégation, portant la statue de la Vierge, ont passé la soirée, à genoux sur la chaussée, à côté des travailleurs, dans l'eau jusqu'à la ceinture... Nous sommes fort inquiets pour cette nuit. On craint que la porte de la Couronne ne s'écroule.

-- M. le préfet et M. le procureur-général sont partis, le 3, pour Beaucaire.

Il paraît qu'après s'être dégorgé par une brèche de près de cent mètres, dans la plaine, où il a entraîné champs, murs de clôture, maisons, le Rhône a baissé son niveau. L'énorme crevasse des digues a eu lieu à cent pas au-dessous du nouvel abattoir. Les quais du canal sont encore sous les eaux. La plaine entière est submergée. Les désastres ne sont pas encore connus. Tarascon, Saint-Remy, Orgon,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

131

**Château-Renard; Arles, la Camargue
sont envahis...**

— Valence, le pont Saint-Esprit, sont inondés, les communications sont interrompues, le tocsin sonne de toute part. Les signaux de détresse se succèdent.

-- Des rapports venus de St-Gilles annoncent que le pont de bois jeté sur la branche du Rhône qui arrose une partie de la campagne de cette localité, a été emporté, samedi, dans la matinée. Deux hommes, qui alors se trouvaient dessus, ont pu, après avoir nagé jusqu'à une certaine distance, gagner terre à l'aide d'un petit bateau qui se trouvait attaché à des barques entraînées. Les digues du côté de l'île de la Camargue sont renversées; la brèche que les eaux y ont faite a à peu près deux cents mètres de circonférence. Une grande partie de l'île est submergée. Toute la plaine du terroir d'Uzès et des communes environnantes est dans le même état; cette étendue de pays ne présente plus que l'aspect d'un lac immense. Cette terrible inondation a dépassé les désastres de celles qui l'ont précédée antérieurement.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

132

À Roquemaure, dans la journée du 31, le petit pont de Mont-Faucon et les ouvrages inachevés qui devaient faciliter ses abords, ont été également détruits par l'impétueuse et vaste agression des eaux, qui, à l'heure où ces nouvelles étaient envoyées, menaçaient le pont suspendu, l'autre petit pont, appelé *de la Pouterle*, et la ville entière. Jamais, ajoute-t-on, pour ce qui concerne cette localité, jamais peut-être nous n'avons vu le Rhône monter et se soutenir aussi long-temps à une telle élévation. Toutes nos semailles sont noyées. Les habitants de Roquemaure ont tous déménagé le rez-de-chaussée et mis les bestiaux en lieu de sûreté.

--- On écrit d'Arles, le 3 novembre, à la *Gazette du Midi* :

« Je m'empresse de porter à votre connaissance les désastres effroyables que l'inondation générale du Rhône nous cause en ce moment : il y a deux jours, notre pont en bois a été entraîné par les eaux. La pluie continuant à tomber à torrents, nous avons vu le Rhône se grossir d'une manière épouvantable ; les chaussées du fleuve ont été emportées sur tous les

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



133

points, en amont comme en aval de notre ville ; tout le territoire ne forme plus qu'une vaste mer.

« Rien ne peut se comparer à la désolation générale. Tous les domaines de la Camargue, du Plan du Bourg, du Semestre, du Trébon sont envahis par les eaux. Le sauvetage s'opère au milieu d'efforts admirables quoique souvent inutiles. Les semences sont entraînées et les pâturages perdus, moins la Crau, pour nos cent mille têtes de bêtes à laine qui descendent actuellement des montagnes.

« Les pertes sont en quelque sorte irréparables, et si l'on peut les évaluer approximativement, elles ne s'élèvent pas à moins de dix millions. Une partie d'un troupeau de M. Raybaud, notre ancien député, a été emporté par les eaux sur le pont de Crau ; ce n'est là qu'un sinistre, et il y en a mille semblables. Le pays est ruiné, de même que nos associations, si le gouvernement ne vient à leur secours.

» De temps immémorial, on n'avait vu catastrophe pareille ; les inondations de 1767, de 1801 et 1810 n'étaient rien

134

à côté du fléau qui nous écrase aujourd'hui. »

-- Nous lisons ce qui suit dans la *Gazette du Midi*, du 6 :

« Un avis, affiché hier à la poste, annonçait qu'il y avait en retard cinq courriers de Lyon, quatre de Paris et deux de Languedoc. Une malle-poste, partie de Marseille pour cette route, est revenue hier sans avoir pu dépasser Saint-Remy. Le courrier, parti de Paris le 30 octobre, après avoir été retenu quelques temps à Saint-Vallier, essaya de continuer sa route, il parvint jusqu'à Orange avec le plus grand péril, l'attelage ayant de l'eau jusqu'au poitrail, et ne crut pas possible d'aller plus loin. Le service des diligences entre Marseille et Avignon est suspendu ; les vivres manquent, dit-on, dans cette dernière ville, et l'on est dans le plus grand embarras pour secourir la malheureuse commune voisine de Tarascon, où les habitants ont arboré le drapeau noir. Pour comble de malheur, l'orage de lundi n'a pas été moins violent à Avignon qu'à Marseille, et la ville a été inondée en même temps par la pluie et par le Rhône.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

135

Nos lecteurs verront à l'article Arles les tristes détails que nous donne notre correspondant ; enfin, un bruit généralement répandu et qui repose, dit-on ; sur une dépêche télégraphique, annonce que le Rhône et la Saône ont envahi plusieurs quartiers de Lyon, ou plutôt toute cette partie qui s'étend d'une rivière à l'autre. Un tel événement doit avoir causé des pertes énormes.

» Le courrier de Nice, qui était arrivé exactement jusqu'à mercredi, a manqué hier. M. le directeur des postes s'est décidé à faire partir la malle supplémentaire par la route de Grenoble, la seule voie qui reste ouverte en ce moment. Elle s'est mise en route hier au soir, et les négociants ont pu lui confier leurs dépêches à leurs risques et périls ; car le service ordinaire a continué, quoiqu'il ne puisse pas arriver jusqu'à Avignon. La mesure prise par l'autorité, et que nous ayons indiquée dès le matin, était nécessaire ; mais on aurait dû avertir les négociants un peu plus tôt, et autrement que par un écrit placardé à la poste. Malheureusement si l'inondation de Lyon conti-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

136

nue, les dépêches pourront difficilement arriver dans cette ville pour prendre la route de Paris.

» Cette série de désastres a produit une profonde sensation à Marseille; le commerce n'en souffre pas autant qu'il l'eût risqué, si l'interruption des courriers avait eu lieu à la fin du mois; mais les affaires n'en sont pas moins paralysées, et si l'on joint aux inquiétudes causées par les malheurs de tant de villes françaises, l'encombrement de notre port, qui contient déjà 800 navires marchands entassés les uns sur les autres sans que le mouvement d'exportation puisse reprendre, on reconnaîtra facilement que la position commerciale de notre ville est plus triste en ce moment qu'elle ne l'avait été depuis 1814, les jours de choléra excepté.

— Voici comment la *Gazette du Midi* raconte l'itinéraire de la malle partie de Paris pour Marseille, le 2 novembre. Il est plus d'un voyage de long cours qui a été moins périlleux que le trajet du Dauphiné à Marseille :

« A son arrivée à St-Vallier (sept lieues et demie au nord de Valence), cette malle

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



137

trouva dix-sept diligences et trois courriers de Paris arrêtés par le débordement qui avait eu lieu au-delà de ce village. Le même débordement ayant coupé la route en avant de Saint-Vallier, on n'avait pu y arriver qu'en passant le Rhône au pont d'Andance. Sur l'ordre de continuer leur marche en se détournant le moins possible de la ligne ordinaire, les malles ont remonté à Vienne pour prendre la route de Grenoble; elles ont laissé de côté cette ville, et sont revenues vers Valence par Voiron et Tullins; en sorte que, pour franchir sept lieues et demie, il leur a fallu faire un circuit de soixante lieues, mais à travers quels dangers ?

» Près de St-Marcelin, la malle du 2 s'est trouvée dans la plus affreuse position : la route, qui sur ce point longe l'Isère, est resserrée de l'autre côté par de hautes montagnes que la neige couvrait déjà. Assaillie par un orage qui précipitait sur elle des torrents de pluie et de neige, la malle n'avancait qu'en luttant à chaque pas contre un nouveau danger. Un moment tout a semblé perdu, La foudre, qui depuis quelque temps effrayait les

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

chevaux, est venue à effleurer une des roues et faire cabrer tout l'attelage. Un mouvement de plus et la voiture pouvait être précipitée dans l'Isère.

» De Valence à Orange, on a marché constamment avec un pied à trois pieds d'eau sur la route. Les maisons isolées qui bordaient celle-ci et qui étaient construites en pisé ou en cailloux du Rhône, sont la plupart renversées. A la Palud, cette mauvaise maçonnerie a tellement souffert que des gendarmes ont été placés à l'entrée du village avec la consigne de faire marcher les voitures au pas, pour éviter l'effet de l'ébranlement. Le courrier, dont les chevaux étaient lancés, n'a pas compris le signe qu'on lui faisait, et la secousse donnée par le mouvement de la malle a suffi pour faire écrouler une maison sur son passage. Dans le petit hameau qui précède Avignon, il ne reste plus, dit-on, que des ruines. Sur toute cette route, on ne voit plus que des malheureux en larmes, qui se lamentent sur leur sort ou demandent le pain de la charité. Ailleurs, des gens encore cernés par les eaux font de foin des signaux de détresse. Des détache-

139

ments de troupes stationnent dans des bateaux, auprès des maisons en ruines, pour prévenir toute tentative de pillage. Enfin, c'est de toute part un spectacle de ruine et de désolation à déchirer l'âme. Les voyageurs en étaient bouleversés. On s'en fera une faible idée par ce seul fait qu'en certains passages le Rhône a pénétré jusqu'à 7 ou 8 lieues dans les terres.

--- A Arles, les diligences ne peuvent plus arriver jusqu'à la ville; elles s'arrêtent près du pont de Crau, où des embarcations viennent chercher les voyageurs. Les ravages de l'inondation dans le 3^e arrondissement sont toujours effrayants. Voici les détails que donne à cet égard une lettre rapportée par le *Sud* :

Arles, 3 novembre.

« Le maire de Tarascon a fait construire des batardeaux énormes sur la crête des perrêts qui entourent la ville et l'on espère que l'eau n'y pénétrera pas, quoiqu'elle soit en quelque sorte suspendue sur la tête des habitants. Des postes nombreux sont disséminés sur les chaussées pour

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

140

veiller au moindre danger et pour donner l'alarme au besoin.

» Hier soir, vers dix heures, le tocsin fut sonné à Trinquetaille. Nous devinâmes qu'on y avait des inquiétudes pour la partie de la chaussée qui défend la tête de la Camargue. La nuit était très-sombre; il était impossible d'envoyer des secours, impossible de recevoir des communications. Mais on aperçut avec satisfaction, par la quantité de fanaux allumés et par les mouvements de la population qui se faisaient remarquer sur la digue, que presque tous les habitants de ce faubourg si menacé, et qui est dans l'eau depuis plusieurs jours, s'étaient portés au secours de la chaussée et que de nombreux travailleurs luttèrent contre le danger.

» A minuit, des avis étant parvenus que la chaussée du grand Trébon donnait des craintes sur les deux points qui étaient encore intacts, M. le maire d'Arles, pour sauver ce vaste territoire, préservé jusqu'à cette heure, appela toute la population au secours de la chaussée, en faisant sonner le tocsin à toutes les paroisses.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

184

Grâce aux soins de quelques zélés travailleurs on se rendit bientôt maître du fleuve sur les points attaqués. Au premier coup de tocsin, M. de Sigoyer, sous-préfet d'Arles, qui, dans toutes ces douloureuses circonstances, a donné les preuves d'un dévouement absolu à ses devoirs, s'est rendu sur les lieux pour exciter l'activité de la population,

« Sur les deux heures du matin, le Rhône qui, à neuf heures du soir, avait atteint près de cinq mètres au-dessus de zéro de l'échelle du Rhônomètre, et qui était resté stationnaire depuis minuit, a commencé à décroître tout-à-coup. La baisse était tellement rapide que l'on dut présumer que des ruptures considérables avaient eu lieu, en amont d'Arles, soit de notre côté, soit du côté du département du Gard.

« Ces conjectures se sont malheureusement réalisées; la malle-poste de Marseille à Toulouse, qui avait traversé la ville à cinq heures du matin, a rencontré les eaux de l'inondation à mi-chemin d'Arles à Tarascon. Le postillon a tourné

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Compagnie Nationale de Rhône

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

142

bride immédiatement pour fuir devant elles, et il était de retour à six heures.

« A neuf heures, les eaux qui suivaient la pente de toute la plaine du Trébon se sont présentées à l'extrémité de l'avenue plantée, qui est en tête de la route départementale n. 15, et, demi-heure après, elles étaient à la porte dite de la Cavalerie.

« Un batardeau très-fort a été construit immédiatement pour les refouler et les empêcher d'entrer. Des mesures sont prises pour fermer les égouts, et l'on organise activement des moyens de sauvetage et de secours à expédier sur tous les points.

« Le maire a pris aussi des mesures pour prévenir l'encombrement et l'obstruction des cascades du Pas de Crau, et empêcher ainsi le renversement de cet ouvrage si important, comme il le fut en 1755. Notre maire est parfaitement secondé par M. le commissaire de marine, qui dirige lui-même le sauvetage.

« L'inondation couvre, au surplus, le pavé de la route, en face du Pas. C'est en ce moment notre seule communication. Les routes de Nîmes et d'Avignon nous sont interdites. Nous sommes sans jour-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



143

naux et sans correspondance de Paris, depuis trois jours.

« Tout le canton de Château-Renard est submergé; celui de Tarascon l'est également. Cependant on pense, dans cette dernière commune, que la présence d'une grande quantité d'eau, qui couvre le territoire, et qui arrive du côté de Graveson, ne provient que des averses accidentelles et locales qui se renouvellent si fréquemment depuis trois jours. Cette opinion, qu'il est impossible de vérifier en l'état, prouverait que les digues de Rognonas résistent encore. Dieu le veuille !

« Toute la partie basse du 3^e arrondissement des Bouches-du-Rhône est donc inondée; si les digues de Rognonas succombent, ce qui est fort à craindre, l'inondation atteindra aussi la ville de St-Rémy, par Maillanne et Eyrargues; quelques communes sur les hauteurs, soit de ce canton, soit de celui d'Egüières, seront seules préservées de cette cruelle invasion. »

— Nous recevons des nouvelles de Marseille du 9, qui nous apprennent qu'on n'arrive toujours à Avignon qu'en bateaux;

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Compagnie Nationale de Rhône



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

144

c'est ainsi qu'on y porte des vivres, qui sont déposés sur les remparts, et des bateaux de l'intérieur de la ville viennent les y chercher. On ne permet pas d'autres arrivages; car Avignon, comme une ville assiégée, repousse absolument toutes les bouches inutiles. Un voyageur qui voulait aller retrouver sa femme, en s'embarquant pour ce hasardeux trajet, en a été détourné par des gens des environs qui sont allés jusqu'à lui dire qu'il serait peut-être reçu à coup de fusil. Ceci n'est sans doute qu'une exagération populaire; mais on comprend que la mesure de repousser tout étranger dans une ville désolée par un tel fléau et réduite à s'entasser dans ses hauts quartiers, est une nécessité rigoureuse.

L'expression d'entasser n'est que trop forte; car on a été réduit à garnir de paille l'ancien palais des papes, qui était devenu une prison, et d'y recevoir pêle-mêle une foule d'habitants qui n'avaient plus d'autre asile. La hauteur de l'eau est de 20 pieds à la place de l'Oulle et dans tous les quartiers bas. Il y en a deux sur la grande place de la Comédie.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

« Domazan, 3 novembre.

« Hier, une maison neuve de notre commune s'est écroulée. Personne n'a péri ; elle n'était pas encore habitée.

« Aramon est dans la désolation. Le Rhône furieux a emporté les deux bâtardes construits aux deux extrémités du quai. Le sol se trouvant beaucoup plus bas que le niveau du fleuve, les flots se sont précipités avec une violence extraordinaire et sillonnent notre bourg dans presque tous les sens. Les deux tiers de

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

152

nos maisons sont entourées d'eau. Dans certains endroits, le courant est si rapide que nos jeunes gens accoutumés à manier la rame, n'osent affronter la fureur des vagues.

« On perce les murailles, on place des échelles sur les toits pour communiquer avec des maisons où l'on porte des comestibles. C'est un spectacle qui vous arrache des larmes, que de voir des pères, des mères emportant sur leur dos, sous leur bras, leurs enfants, les descendre par des échelles dans les bateaux.

« Quelques maisons, dont les fondations étaient peu solides, et beaucoup de clôtures de jardins ont été renversées par la violence des eaux.

--- Nous empruntons au journal de Nîmes, du 6, le récit officiel des désastres de l'inondation :

« Aux détails déjà si tristes, si déplorable que nous avons donnés dans notre dernier numéro, relativement aux inondations, nous avons à ajouter d'autres détails plus tristes, plus déplorable encore. Notre cœur est navré en vue des nombreux sinistres qui nous sont rapportés,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

et notre main est presque sans force pour en tracer le récit.

« M. le préfet, recevant de toutes parts les rapports les plus alarmants, allait à toute hâte, mardi dernier, dans la matinée, partir pour Beaucaire, point horriblement traité par les débordements du Rhône, quand il apprit que les malheureux habitants de Comps, dont le village et tous ses alentours étaient envahis, faisaient entendre du haut de leurs maisons, que les terribles efforts de l'eau pouvaient ruiner et où ils s'étaient réfugiés, des cris de détresse et de désespoir. A leurs angoisses se joignaient les tortures de la faim ; depuis près de trois jours, ces malheureux paysans étaient privés de nourriture. Les dispositions d'abord les plus urgentes furent prises aussitôt par M. le préfet ; à midi, une voiture attelée de deux forts chevaux et portant 500 kilogrammes de pain, partit pour le lieu désigné. M. de Jessaint et M. le procureur-général Gonet, qui était venu s'adjoindre à lui, eurent bientôt atteint la ville de Beaucaire qu'ils trouvèrent dans la plus grande désolation.

154

« Après avoir lutté pendant deux jours contre les eaux du Rhône montées à une hauteur prodigieuse, les habitants de Beaucaire les virent, avec un inexprimable désespoir, crever les digues, obstacle trop faible à leur force impétueuse, et se répandre en peu d'instant dans toute la plaine. Cette population terrifiée n'eut bientôt devant les yeux qu'une mer effroyable. Tous les maux n'étaient pas là : il fallut s'occuper de porter des secours à un grand nombre de familles qui avaient eu l'imprudence de rester dans la campagne.

« A la date du jour que nous venons de citer (mardi 3), des coups de fusils, signaux de détresse, ne cessaient de se faire entendre. L'autorité locale craignit d'abord que la pluie battante et continue ne ralentit le zèle des mariniers ; de telles craintes ne se réalisèrent point, et cette partie de la population beaucairoise, écoutant la voix encourageante de ses magistrats, a, dans sa si utile spécialité, secondé leurs louables efforts. Beaucoup de personnes en détresse ont été recueillies sur des embarcations.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

155

« Avant-hier et hier, des bateaux à vapeur ont parcouru, dans le même but de sauvetage, le littoral autant qu'ils l'ont pu et ont ramené à Beaucaire un grand nombre d'individus qu'ils avaient aussi recueillis.

« L'eau, dans les rues basses de la ville et à l'embarcadère du chemin de fer, a atteint une hauteur d'environ deux mètres. Heureusement, au milieu de ce désastre, que la porte de Beauregard, soigneusement fermée, a pu résister à la force de débordement.

« Avant de quitter Beaucaire, M. de Jessaint y reçut la triste nouvelle que le village de Vallabrègue était également inondé, et que les habitants s'étaient réfugiés, avec leur bétail, dans l'église et dans le cimetière occupant un espace élevé encore inaccessible aux eaux; mais qu'ils étaient privés de nourriture comme les habitants d'Aramon. Cette nouvelle fut apportée par un homme dévoué, qui, dans un batelet, risqua la descente du fleuve, si terrible en ce moment.

« Ce qui, dans cette pressante occurrence, avait été fait à Nîme, fut immé-

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

156

diatement fait à Beaucaire ; et 500 autres kilogrammes de pain prirent la route de Vallabrègue, avec les moyens de faire parvenir ce secours aux pauvres inondés.

« A Bellegarde, dans la nuit du 2 au 3, le Rhône qui avait déjà rompu ses digues du côté de la rive gauche et s'était répandu dans la campagne, les a aussi rompues sur la rive droite et est parvenu, avec une furieuse rapidité, jusqu'à environ deux mètres des habitations de la ville. Deux bergers qui gardaient leurs troupeaux dans les marais des concessionnaires des canaux, surpris dans la nuit par cette subite inondation, se firent un radeau avec plusieurs pièces de bois que le hasard leur fournit. A l'aide de cette embarcation, bien frêle, sans doute, et après avoir parcouru un espace d'environ une lieue et demie, ils sont parvenus aux abords de Bellegarde où ont achevé de les conduire et où les ont recueillis quelques hommes dévoués.

« On avait cru entendre, du côté du pont d'Arles, des cris de détresse, mais l'autorité n'avait nul moyen à sa disposition pour y envoyer du secours. Le maire

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

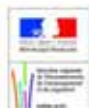
Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

157

essaya de faire construire un radeau. Malheureusement il ne put lutter contre l'extrême violence des vagues. Se souvenant alors qu'il y avait un bateau dans une campagne voisine, M. Lablache s'empressa de l'envoyer chercher. Il était en si mauvais état qu'il parut d'abord téméraire, au moins, de vouloir s'en servir. Cependant deux hommes aussi courageux que noblement zélés, les nommés Henri Jérôme, ancien militaire, habitant de la commune, et Pierre Parody, matelot, se rendant à Toulon, et retenu à Bellegarde par la violence du débordement, entrèrent dans cette misérable barque et se dirigèrent vers le lieu d'où l'on pensait que des cris étaient partis.

« On ne s'était point trompé : Henri Jérôme et Parody, trouvèrent, en delà du pont d'Arles, deux hommes réfugiés sur un arbre. Ils les recueillirent dans leur embarcation ; mais ne pouvant les conduire jusqu'à Bellegarde, sans danger, ils les déposèrent dans une barque du Rhône qui se trouvait non loin de là, et où les mariniers qui la montaient s'empressèrent de leur donner tous les soins que leur triste

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



158

état réclamait. Ces malheureux avaient vu périr leurs deux autres camarades qui, ne pouvant parvenir au haut de l'arbre, furent entraînés et engloutis par les eaux. Les deux hommes sauvés sont de Bellegarde, un de ceux qui ont péri était aussi de cette commune; l'autre était de Saint-Gilles. -- Jérôme et Parody, après avoir fait radouber leur bateaux, où l'eau entrant de toutes parts, allèrent à de nouvelles recherches; mais cette fois leur dévouement n'amena aucun résultat.

« Hier, par la voie du Vauvert, nous sont parvenus les détails suivants :

« La veille, dans la soirée (mercredi 4), le maire de cette commune ayant appris que, par suite de la rupture de la chaussée du Rhône, les marais de Saint-Gilles et de Vauvert n'offraient plus qu'un courant d'une épouvantable étendue, charriant toute sorte d'objets, entr'autres, et le plus fréquemment, des tonneaux vides et d'autres pleins, parvint à faire amener et amarrer à terre quelques-uns de ces derniers. On présume qu'ils proviennent d'un magasin de St-Gilles qui, sans doute, a été détruit par les eaux. Le

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

159

maire de Vauvert s'est rendu sur les lieux submergés et a travaillé à l'organisation d'un sauvetage. Selon les rapports qui lui ont été fait, l'eau, dans les marais, a atteint la hauteur de 3 mètres, dans l'état normal, en hiver, et même après les fortes pluies, elle n'arrive guère qu'à 0 m. 75 c., ou à 1 mètre. Selon les mêmes rapports, tout le pays jusqu'à Aiguemortes est submergé à une hauteur considérable.

« Nous devons ajouter que M. le préfet est parti avant-hier à midi pour St-Gilles; de là il s'est transporté à Ballegarde; il a été de retour à Nîmes hier à 4 heures du matin. — Au moment de mettre sous presse, nous ignorions les mesures que ce magistrat avait prise. — Nous pouvons affirmer seulement que, par ses ordres, des voitures chargées de pain continuent, presque sans relâche, à être dirigées sur Comps, Vallabrègue et les autres localités nécessiteuses.

« Ajoutons enfin que l'extrémité désolante à laquelle Avignon est réduit en ce moment, par l'effet de l'immense inondation, a forcé l'administration municipale de cette ville, de diriger immédiatement

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



160

sur le département du Gard une grande partie de sa population pauvre, qui se trouve sans asile et sans nourriture.

« Antérieurement à cette mesure forcée, M. le préfet du département de Vaucluse avait demandé à M. de Jessaint, par voie télégraphique, et au compte de la ville d'Avignon, l'envoi d'une douzaine de bœufs. Les 12 bœufs, nous n'en doutons pas, seront envoyés aujourd'hui à Avignon. — Cette ville est dans une situation désespérée, les sept-huitièmes en sont inondés. »

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur